

John Adams

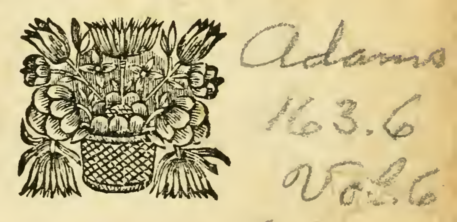


ABBREGE' CHRONOLOGIQUE OU EXTRAICT DE 'HISTOIRE DE FRANCE.

Par le Sieur DE MEZERAY *Historiographe de France.*

TOME VI.

ommençant à François II. & finissant à la mort de Henry III.



A PARIS,

hez LOUYS BILLAINE, en la Grand'Salle du Palais, au Grand Cesar.

M. DC. LXXVI.

VEC PRIVILEGE DV ROY.

ROIS DE FRANCE contenus dans ce ſixieſme Volume.

1556. en Juillet.	FRANÇOIS II. *Roy LIX.*	page 3.
1560. en Decembre.	CHARLES IX. *Roy LX.*	67
1574. en May.	Interregne de trois mois.	
1574 en Septembre.	HENRY III. *Roy LXI.*	347

PAPES

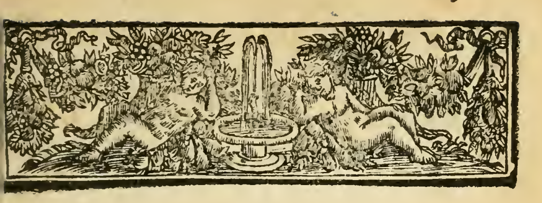
encore PAUL IV. vingt ſept jours ſous ce regne.

PIE IV. elû le 26. de Decem. 1559, S cinq ans. & onze, mois & demy.

FRANCOIS II.

ROY LIX.

Mon Regne, qui fut court auſſi bien que ma vie,
De deux cruels partis vit naiſtre la fureur;
Et qui pourroit, helas! raconter ſans horreur,
Les tragiques ſuccés dont ma mort fut ſuivie.



FRANÇOIS II.

ROY LIX.

Aagé de seize ans six mois.



I dans un Estat c'est une marque certaine de sa decadence, que le defaut de bonnes testes pour le conseil, & de grands capitaines pour l'execution: c'est aussi une cause infaillible des troubles & des guerres civiles que la multitude des princes & des seigneurs trop puissants, lors qu'il n'y a point d'autorité assez forte pour les contenir & pour les ranger à leur devoir. Ce malheur arriva à la France aprés la mort du roy Henry II. Dés qu'il ne fut plus, les factions qui s'estoient formées durant son

1556. en Juil.

1559. regne, commencerent à remuer, & par malheur rencontrerent pour se fortifier, les differents partis de la Religion, grand nombre de malcontents, beaucoup d'amateurs de nouveautez, & qui plus est, quantité de braves gents de guerre, lesquels ayant esté licentiez se vouloient donner de l'employ à quelque prix que ce fust.

On voyoit d'un costé les princes du sang & le connestable qui paroissoient unis d'interest; de l'autre les princes de la maison de Guise; entre ces deux partis la reyne mere qui marchandoit celuy dont elle pourroit mieux s'accommoder, & flattoit tantost l'un, tantost l'autre; au milieu la personne d'un jeune roy, aussi foible d'esprit que de corps, exposée au premier occupant; & pour le prix du combat le gouvernement du royaume.

Quant aux Guises, ils estoient six freres, le duc de Guise, le cardinal de Lorraine, le duc d'Aumale, le cardinal de Guise, le marquis d'Elbeuf, & le grand prieur. Il ne faut point compter les quatre derniers parce qu'ils n'agissoient que par le mouvement

des deux autres. Le duc se faisoit 1559.
suivre par la reputation de sa valeur, de sa liberalité, & de sa courtoisie ; le cardinal de Lorraine par son eloquence, par sa doctrine, & par ses promesses. Le premier avoit un grand credit parmy les plus braves capitaines, le second beaucoup d'autorité sur le Clergé ; qui se tenoit uny sous luy comme sous son chef, pour se defendre contre les heretiques, & contre les politiques qui vouloient envahir les biens de l'Eglise. Ces deux freres estoient pourtant d'humeur fort differente, le duc moderé, equitable, intrepide dans le danger, le cardinal chaud, vindicatif, entreprenant & vain, qui s'enfloit des bons succés, mais trembloit de peur dans les mauvais.

Entre les princes du sang, il y avoit Antoine roy de Navarre, Loüis prince de Condé, le duc de Montpensier, & le prince de la Roche-sur-Yon. Antoine estoit un prince voluptueux & timide, & plus considerable par sa qualité que par sa force ; Loüis vaillant, hardy, & tel que la grandeur de son courage &

1559. l'indigence des biens de fortune, le rendoient capable de tout entreprendre. Antoine ne tint pas ferme & abandonna son puisné : il flota jusqu'à sa mort dans les doutes de la religion, ne fut ny bon catholique ny vray Lutherien. Son frere suivit les opinions de Calvin, non pas les mœurs de la reforme.

Les Guises se saisirent de la personne du roy, parce qu'il avoit espousé leur niepce Marie Stuard reyne d'Escosse, & du favorable pretexte de la religion Catholique; Les autres s'asseurerent des malcontents, des gents de guerre qu'on avoit cassez, & de la protection des Religionnaires, dont le desespoir estoit encore plus fort que le nombre.

Le Mareschal de Saint-André, seigneur aussy vaillant que spirituel & poly, mais abysmé dans le luxe, & noyé de debtes, se dévoüa entierement aux Guises, & promit au duc de donner sa fille à tel de ses fils qu'il luy plairoit, avec tous les biens de luy & de sa femme, se reservant seulement l'usufruit leur vie durant;

C'eſt qu'il craignoit d'eſtre accablé 1559.
de ſes creanciers s'il venoit à eſtre chaſſé de la cour.

Le conneſtable grand temporiſeur, & qui avoit accouſtumé d'eſtre le premier miniſtre, ne pouvoit ſe reſoudre à devenir le ſecond. Il ſe laiſſa flater par tous les deux partis: mais enfin il ſe rangea de celuy des Guiſes, en hayne des nouvelles opinions, ayant eſté perſuadé par ſa femme & par ſon ſecond fils, que le titre qu'il portoit de *premier baron chreſtien*, ne luy permettoit pas de ſe lier avec ceux qui impugnoient la religion catholique.

Les deux freres Loüis duc de Montpenſier & Charles prince de la Roche-ſur-Yon, quoi qu'ils fuſſent de la maiſon de Bourbon, furent touchez du meſme motif, & conſidererent moins les liens du ſang, que le nom de l'ancienne Egliſe, & celuy du roy dont ils ne voulurent point ſe deſtacher.

Un motif tout contraire à celuy du conneſtable, jetta l'Admiral de Coligny & ſon frere Dandelot, colonel de l'infanterie Françoiſe, du

1559. costé des princes qui favorisoient la nouvelle religion. Car ils en estoient veritablement persuadez ; outre qu'ils avoient l'honneur d'estre alliez du prince de Condé. Il avoit espousé Eleonor de Roye, fille d'une Magdelaine de Mailly, qui estoit leur sœur uterine, eux & elle ayans pour mere Loüise de Montmorency, qui avoit esté mariée premierement à Federic de Mailly, puis au * mareschal de Chastillon pere de ces deux seigneurs.

* Ce mareschal estoit Gaspard de Coligny qui vivoit sous François I.

Lors que le roy Henry II. fut blessé, la reine mere balança un jour ou deux si elle se lieroit avec le connestable ou avec les Guises. Elle regardoit les uns & les autres comme ses ennemis, estant tous alliez avec la duchesse de Valentinois qu'elle haïssoit mortellement, quoy que du vivant de son mary elle eust feint de l'aimer jusqu'à une estroite confidence. Mais elle se tenoit plus offensée du connestable que des Guises, à cause que c'estoit luy le dernier qui avoit contracté alliance avec cete femme. D'ailleurs les Guises la luy abandonnoient entierement, nonobs-

tant la resistance du duc d'Aumale qui estoit son gendre ; Et avec cela ils luy promettoient tant de services & de sousmissions, qu'elle resolut de les conserver ; Joint qu'estant oncles de la jeune reyne comme ils estoient, il ne luy eust pas esté possible de les chasser. 1559.

Lors que le connestable connut qu'il alloit perdre la partie, il dépescha en diligence au roy de Navarre pour le presser de venir prendre le rang & l'autorité que sa naissance luy devoit donner auprés du jeune roy : mais ce prince estoit lent & irresolu, & avec cela il se fioit peu en luy, se souvenant qu'il avoit conseillé au deffunct roy de se saisir des restes de son petit royaume : voila pourquoy il defera peu à ses conseils, & ne se hasta pas. Cete faute signalée, & en suite toutes les irresolutions & la foiblesse de sa conduite durant ce regne & dans le suivant, se peuvent compter indirectement parmy les principales causes des troubles & des mal-heurs de la France.

Donc les Guises avec la reyne mere

1559. s'estant rendus maistres de la cour, le roy declara aux deputez du parlement lors qu'ils le vinrent salüer; Qu'il avoit commis la direction de ses affaires à ses deux oncles; sçavoir l'intendance de la guerre au duc, & celle des finances au cardinal. Estant ainsi establis, ils songerent à eloigner tous ceux qui leur faisoient ombre. Ils ne laisserent au connestable & aux mareschaux de France, que la commission d'enterrer le feu roy, & resolurent d'envoyer les princes de Condé & de la Roche sur-Yon en Espagne: le premier pour y porter le collier de l'ordre au roy Philippe, l'autre pour faire confirmer le traitté de paix. Ils bannirent aussy la duchesse de Valentinois de la cour: mais auparavant ils la forcerent de rendre les pierreries & les riches meubles que le deffunct roy luy avoit donnez, & luy osterent sa belle maison de Chenonceaux pour en accommoder la reyne mere, en eschange du chasteau de Chaumont sur les rives de la Loire.

Comme ils desiroient donner à leur nouveau gouvernement une belle

apparence d'honneur & de justice à 1559.
l'esgard du public, pour condamner le gouvernement passé, ils osterent les sceaux à Bertrandi cardinal & archevesque de Sens, dont la reputation n'estoit pas trop bonne, & les rendirent au chancelier Olivier ; personnage veritablement d'un singulier merite & d'une grande probité : mais qui connut bien-tost qu'on l'avoit rappellé à la servitude plustost qu'à la libre fonction de la premiere charge de l'Estat.

La reyne mere cependant obligea le roy de renvoyer le connestable dans sa maison, & à son départ elle luy fit reproche qu'il avoit dit que de tous les enfants du roy Henry il n'y avoit qu'une fille naturelle qui luy ressemblast. Elle desira aussi que le cardinal de Tournon fust rappellé, parce qu'elle se vouloit servir de ses conseils, qu'elle croyoit d'autant meilleurs qu'il n'estoit d'aucun party. Les Guises y donnerent les mains ; aussi bien leur eust-il esté difficile de l'empescher ; & ils creurent se pouvoir asseurer de luy, parce qu'il estoit ennemy capital du connestable.

1559. Le roy de Navarre marchoit à petites journées, & s'arrestá à Vendosme. Les princes de Condé & de la Roche-sur-Yon furent jusques-là pour le solliciter de venir à la cour. Il y vint à la fin mais trop tard, les Guises l'y firent mal recevoir: on ne luy donna point de logement selon sa qualité; & il fust demeuré sur le pavé si le mareschal de Sainct-André ne luy eust presté le sien. Dés que le roy le vit, il luy declara comme il l'avoit declaré au parlement, qu'il avoit donné l'administration à ses oncles de Guise.

Nonobstant tous ces indignes traitements, ses amis l'exhortoient de tenir ferme: les Guises s'adviserent d'un stratagême pour luy faire quitter la place. On lut devant luy en plein conseil des lettres du roy d'Espagne, auquel la reyne avoit demandé secours contre les factions dont elle estoit menacée; Elles portoient, que s'il se trouvoit quelqu'un qui eust l'audace de controoller le gouvernement que le roy avoit estably, il luy offroit toute sa puissance pour le chastier. Le Navarrois comprit bien que

cela pourroit servir de pretexte à l'Es- 1559.
pagnol pour envahir ses terres de Navarre; ainsy il fut conseillé de s'y en retourner au plustost pour y mettre ordre. Mais afin de sortir de la cour avec quelque honneur, il se fit donner la commission de conduire la nouvelle reyne d'Espagne jusques sur ses frontieres.

Il ne partit neantmoins qu'aprés le sacre du roy. Cete ceremonie se fit le 21. de Septembre avec grande en Sep-
pompe dans la ville de Reims, par temb.
le ministere du cardinal de Lorraine qui en estoit archevesque. Au partir delà il conduisit la reyne jusqu'en Navarre, estant accompagné du cardinal de Bourbon & du prince de la Roche-sur-Yon. Il la délivra aux deputez du roy Philippe, c'estoient le cardinal de Burgos, & son frere le duc de l'Infantado. Et parce qu'il estoit dit qu'elle seroit conduite jusques sur les terres d'Espagne, & que neantmoins la délivrance s'en faisoit à Roncevaux qui est de celles de Navarre, il forma des protestations à ce que cet acte ne luy pust préjudicier, & que delà on ne tirast aucune conse-

1559. quence, que le royaume de Navarre fuſt une province dépendante de celuy d'Eſpagne. Du reſte les Eſpagnols, en recompenſe de ſa peine, luy donnerent de vagues eſperances qu'ils luy feroient raiſon de ſon royaume. Il mordit à cet appaſt, & la reyne mere ſceut bien s'en ſervir pour l'amuſer tant qu'il veſcut.

Au mois d'Aouſt precedent, le roy Philippe avoit quitté les Pays-bas, & s'en eſtoit allé par mer en Eſpagne, où il choiſit ſa reſidence pour le reſte de ſa vie. Son pere avoit tendrement chery les Flamands, & s'eſtoit heureuſement ſervy de leurs conſeils & de leurs armes : mais luy, nourry dans l'air imperieux d'Eſpagne, ne pouvoit s'accommoder avec des peuples libres, qui ſçavoient prodiguer leurs biens & leur vie pour leur prince, mais non pas les laiſſer piller. Il leur donna pour gouvernante Marguerite ſa ſœur naturelle femme d'Octave duc de Parme, à laquelle il adjoignit pour conſeil Antoine Perrenot de Gravelle cardinal, Franc-Comtois d'origine, mais hautain & arrogant comme un Eſpagnol. A ſon arrivée en Eſpagne il fit bruſler en ſa pre-

ſence à Seville & à Valla d'Olit, une grande multitude de ceux qu'on nommoit Lutheriens, hommes & femmes, gentilshommes & eccleſiaſtiques; meſme le fantoſme de Conſtance Ponce qui avoit eſté confeſſeur de Charles V. & l'avoit aſſiſté juſqu'à la mort. Il ne faut pas s'eſtonner s'il ne craignit point de ternir la memoire de ſon pere, puis que, ſi on en croit quelques-uns, il voulut meſme luy faire ſon procés & bruſler ſes os pour crime d'hereſie, & que rien ne l'en empeſcha ſinon cette conſideration, que ſi ſon pere avoit eſté heretique il eſtoit deſcheu de ſes Eſtats, & par conſequent n'avoit pas eu droit de les reſigner à ſon fils. 1559.

Quelques ſemaines auparavant le depart du Navarrois, il s'eſtoit fait deux edits, dont l'un defendoit de porter des armes à feu, ny meſme des longs manteaux & des chauſſes larges, ſous quoy on euſt pû les cacher; le ſecond revoquoit toutes les alienations du Domaine. L'un & l'autre eſtoient au deſir des Guiſes, le premier pour la ſeureté de leur perſonnes, le ſecond afin d'endommager & de gratifier qui il leur

1559. plairoit. Aussy gagnerent-ils plusieurs des plus Grands par ce moyen; Comme ils se firent encore beaucoup de creatures par la creation de dix-huict chevaliers de sainct Michel. L'an 1562. la reyne Catherine en crea quinze autres, puis encore trente; ce qui avilit tellement cét ordre, auparavant cherement conservé par les rois de France, qu'on l'appella par raillerie *le collier à toutes bestes.*

A mesme dessein & afin d'avoir des gouvernements & des charges pour eux & pour leurs amis, ils obligerent le roy de declarer qu'il ne vouloit plus qu'aucun en possedast deux ensemble. L'Admiral avoit le gouvernement de l'isle de France & celuy de Picardie, il remit le dernier de bonne grace, croyant qu'on le donneroit au prince de Condé: mais les Guises en disposerent en faveur de Brissac, qu'ils vouloient attacher à leur party. Le connestable fit d'abord la sourde oreille à ceux qui luy parloient de se démettre de la charge de grand maistre de la maison du roy; mais comme il vit qu'aprés les advertissements, on y alloit

apporter la force, il la remit entre les mains du roy, qui la donna au duc de Guise. Tout ce qu'il pût mesnager ce fut d'obtenir une charge de mareschal de France, qui fut creée extraordinairement, pour François son fils aisné. 1559.

Aprés le sacre ils menerent le roy à Bar. Et là le duc de Lorraine son beau-frere l'estant venu saluër, il renonça par lettres patentes à la souveraineté qu'il avoit sur le Barrois en faveur de ce prince.

La nouveauté & l'apparence de la reformation dans un siecle qui en avoit tant de besoin, ouvrirent les cœurs des François à la nouvelle religion; Et d'autre costé le desir que l'on avoit de l'arracher, fournissoit à ceux qui gouvernoient une belle occasion de se rendre formidables, mesme aux plus innocents, qui dans de pareilles conjonctures craignent qu'on ne les fasse Heretiques malgré qu'ils en ayent.

Le jeune roy estoit persuadé que c'estoit executer le testament de son pere, que d'extirper tous ceux qui choquoient la croyance catholique.

Il publia pour cet effet un Edit vers la my-Novembre, par lequel il leur defendoit toutes assemblées sur peine de la vie. Ensuite il crea dans chaque parlement une chambre qui ne connoissoit que de ce cas-là. On les nomma CHAMBRES ARDENTES, parce qu'en effet elles brusloient sans misericorde tous ceux qui s'en trouvoient convaincus; Et il ne faloit point d'autre preuve que de les avoir trouvez dans quelque assemblée nocturne ou clandestine. Le president Minard, l'un des grands presidens du parlement, & l'inquisiteur * Demochares y travailloient avec grande chaleur dans Paris, & les alloient relancer jusques dans le fond des caves, sur les denonciations de quelques moucharts, entre autres d'un tailleur & de deux jeunes Orfevres qui avoient esté de cete Religion.

* Il se nõmoit de Mouchy, natif d'un village au Diocese de Noyon, & ses espions s'appelloient moucharts.

Ces jeunes hommes deposerent que dans ces assemblées nocturnes les pretendus reformez mangeoient de l'Agneau Paschal & du cochon rosty, & qu'aprés ils esteignoient les chandelles pour se mesler vilai-

nement chacun avec celle qui luy tomboit entre les mains. Il y en eut mesme l'un d'eux qui affirma effrontement qu'il avoit eu pour sa rencontre la fille d'un advocat de la place Maubert, chez lequel ils faisoient leur Cene. Cete calomnie fut respanduë par le peuple, semée dans le Louvre, & portée aux oreilles du roy & de la reyne ; Et bien que ces denonciateurs eussent esté convaincus de mensonge par le chancelier, cela ne laissa pas de faire impression, mesme dans l'esprit de la reyne, qui ne s'effaça que par d'autres guere moins desadvantageuses.

Ainsi les religionnaires estant recherchez & suppliciez par tout, principalement dans les grandes villes de Roüen, d'Aix en Provence, de Toulouze, de Poitiers, & de Bourges, commencerent à se deffendre. Ils y employerent premierement la plume, & semerent plusieurs libelles qui tendoient à monstrer que les rois ne doivent point estre censez majeurs plus-tost que les autres hommes; Que cependant c'est aux Estats de leur donner un conseil ; Et que les

1559. princes du Sang y doivent tenir le premier rang ; Que les Loix de l'Estat n'y admettent point ny les femmes ny les Estrangers ; Que les Guises n'estoient point naturels François ; Que d'ailleurs ils avoient des pretentions sur l'Anjou & sur la Provence, mesme sur tout le royaume, se disant issus de Charlemagne ; Qu'ainsi c'estoit hazarder l'Estat que de leur en commettre le gouvernement. Ils adjoustoient beaucoup de raisons & d'exemples, pour monstrer que l'administration des cardinaux avoit tousjours esté fort prejudiciable à la France ; Que François I. quoy qu'il s'en fust servy, ne les avoit jamais admis au conseil, quand il s'agissoit des affaires de Rome ; Et que l'experience avoit assez appris que la politique des Venitiens, qui excluoit tous les Ecclesiastiques du maniement des affaires, estoit tres-sage.

Ces livres ne manquerent pas de repliques. Du Tillet greffier du Parlement, en fit une, qui pour lors fut bien deschiquetée, & presque estouffée par quantité de vives ref-

ponſes: mais en un autre temps elle 1559.
eut l'advantage d'eſtre relevée par le chancelier de l'Hoſpital, & de ſervir comme de loy à l'Eſtat.

On travailloit alors de bonne foy à l'execution des articles de la paix. Le Mareſchal de Briſſac rendit avec grand regret la ville de Valence, & celles de Piedmont. Ceux qui tenoient Thionville & les places de Luxembourg, n'en ſortirent qu'en maudiſſant les miniſtres qui avoient fait le traitté; et il n'y avoit point de cœur ſi dur qui ne fuſt touché d'entendre les lamentations & les cris pitoyables dont les Corſes & les Siennois taſchoient d'eſmouvoir le ciel & la terre, lors qu'ils ſceurent que la France les abandonnoit à leurs rudes Maiſtres. Les Siennois ne quitterent pas les armes, ils firent les derniers efforts que peut faire un deſeſpoir impuiſſant, pour defendre leur liberté: mais dans peu de temps ils ſuccomberent ſous les forces des Eſpagnols; qui pour comble de deſolation, les livrerent au duc de Florence, ſe reſervant neantmoins les places maritimes: entre

1559. autres Piombino Port-Hercole, & Orbitelle.

Il y avoit à la Cour un grand nombre de perſonnes de toutes les provinces, particulierement des gents de guerre, qui demandoient leur payement ou des recompenſes. Le cardinal de Lorraine qui avoit le maniement des Finances, en eſtoit fort importuné, & de plus il apprehendoit quelque conjuration dans cete multitude. Voilà pourquoy il fit publier un edit qui commandoit à tous ceux qui eſtoient à la ſuite du roy pour demander quelque choſe, qu'ils euſſent à ſe retirer, ſur peine d'eſtre pendus à un gibet, qui pour cet effet fut dreſſé dans la place publique Cet indigne traittement tourna contre luy une grande partie de ceux qu avoient ſervy dans les armées, & qu s'eſtoient attachez au duc ſon frere par l'eſtime de ſon heroïque valeur.

D'ailleurs, le jeune roy eſtoi d'une foible complexion & d'une ſar té fort infirme : une fiévre quatr l'avoit tourmenté durant quelque mois, ce qui le rendoit incapable d s'appliquer aux affaires. Quand il e

fut guery, il parut des pustules sur son visage livide, qui tesmoignoient l'indisposition du dedans. Il fut donc mené à Blois pour changer d'air; Lors qu'il y estoit, il se trouva des gents en ce pays-là, de quelque part qu'ils fussent subornez, qui cherchoient de jeunes enfants pour en tirer du sang, disoient-ils, afin de luy en faire un bain. A cause de cela quelques-uns ont voulu dire qu'il estoit atteint du mal de Naaman, comme l'avoit esté le roy Loüis XI. 1559.

Cependant on faisoit incessamment le procés à tous ceux qui estoient emprisonnez pour le fait de la religion. On commença par les conseillers du parlement * de Paris. Anne du Bourg ayant long-temps chicané sa vie par divers appels, au metropolitain de Sens, puis au primat de Lyon, car il estoit Ecclesiastique & Prestre, leva le masque & declara hautement qu'il professoit une croyance contraire à celle de l'eglise Romaine. Ce furent les zelez de sa croyance qui le porterent à cette resolution. Ils s'imaginoient qu'estant homme de condition relevée,

*Voy cy-dessus sur la fin de la vie de Henry II.

1559. de rare merite, & d'une haute vertu, au moins quant aux mœurs, ſon exemple feroit une merveilleuſe impreſſion, & que pour toutes ces conſiderations on ne l'expoſeroit jamais à l'infamie du ſupplice. Mais ils ſe tromperent : la chaleur de ceux qui avoient entrepris cete affaire, la pouſſa juſqu'au bout ; Et il arriva encore un accident qui haſta ſa perte. Il avoit recuſé le preſident Minard, & voyant que pour cela il ne s'abſtenoit pas, il l'avoit menacé que Dieu le feroit bien abſtenir. Or quelques jours aprés, il arriva que ce preſident, un ſoir en ſortant du Palais, fut aſſaſſiné à coups de piſtolet, & il paſſa pour conſtant que le premier preſident avoit couru la meſme riſque. Cet attentat donna lieu à un reglement du parlement, qui ordonna que les relevées des jours d'hyver, la cour ſortiroit à quatre heures. Les auteurs du meurtre ne purent jamais eſtre découverts ; Robert Stuard en eſtant fortement ſoupçonné, fut arreſté priſonnier.

Un ſi faſcheux incident irrita de telle ſorte ceux qui gouvernoient, que

que du Bourg fut condamné à mort, 1559.
& aprés avoir esté dégradé des Ordres sacrez, bruslé dans la Gréve, ayant esté estranglé auparavant. Il alla à la mort avec tant de joye & tant d'apparence de pieté, que son supplice, bien loin de donner de la terreur, donna de la compassion à tout le monde, & inspira à plusieurs cette persuasion, que la croyance que professoit un si homme de bien & si esclairé, ne pouvoit estre mauvaise.

Pour les autres conseillers qui avoient esté arrestez prisonniers au mesme temps que luy, ils se retracterent tous. Paul de Foix fut suspendu pour un an de l'exercice de sa charge, Louys du Faur pour cinq ans : mais la chaleur de la poursuite passée, le parlement les restablit. Le seul Antoine Fumée fut absous à pur & à plein, & remis en sa charge le jour mesme qu'il sortit de prison.

Quant aux autres prisonniers, qui estoient en tres-grand nombre, les commandements reïterez de la Cour redoublant la severité des Juges, on en vuida bien-tost les prisons. Ils furent tous menez à la mort ou au

Il publia pour cet effet un Edit vers la my-Novembre, par lequel il leur defendoit toutes assemblées sur peine de la vie. Ensuite il crea dans chaque parlement une chambre qui ne connoissoit que de ce cas-là. On les nomma CHAMBRES ARDENTES, parce qu'en effet elles brusloient sans misericorde tous ceux qui s'en trouvoient convaincus; Et il ne faloit point d'autre preuve que de les avoir trouvez dans quelque assemblée nocturne ou clandestine. Le president Minard, l'un des grands presidens du parlement, & l'inquisiteur * Demochares y travailloient avec grande chaleur dans Paris, & les alloient relancer jusques dans le fond des caves, sur les denonciations de quelques moucharts, entre autres d'un tailleur & de deux jeunes Orfevres qui avoient esté de cete Religion.

* Il se nômoit de Mouchy, natif d'un village au Diocese de Noyon, & ses espions s'appelloient moucharts.

Ces jeunes hommes deposerent que dans ces assemblées nocturnes les pretendus reformez mangeoient de l'Agneau Paschal & du cochon rosty, & qu'aprés ils esteignoient les chandelles pour se mesler vilai-

nement chacun avec celle qui luy tomboit entre les mains. Il y en eut mesme l'un d'eux qui affirma effrontement qu'il avoit eu pour sa rencontre la fille d'un advocat de la place Maubert, chez lequel ils faisoient leur Cene. Cete calomnie fut respanduë par le peuple, semée dans le Louvre, & portée aux oreilles du roy & de la reyne ; Et bien que ces denonciateurs eussent esté convaincus de mensonge par le chancelier, cela ne laissa pas de faire impression, mesme dans l'esprit de la reyne, qui ne s'effaça que par d'autres guere moins desadvantageuses.

Ainsi les religionnaires estant recherchez & suppliciez par tout, principalement dans les grandes villes de Roüen, d'Aix en Provence, de Toulouze, de Poitiers, & de Bourges, commencerent à se deffendre. Ils y employerent premierement la plume, & semerent plusieurs libelles qui tendoient à monstrer que les rois ne doivent point estre censez majeurs plus-tost que les autres hommes; Que cependant c'est aux Estats de leur donner un conseil ; Et que les

1559. princes du Sang y doivent tenir le premier rang ; Que les Loix de l'Estat n'y admettent point ny les femmes ny les Estrangers ; Que les Guises n'estoient point naturels François ; Que d'ailleurs ils avoient des pretentions sur l'Anjou & sur la Provence, mesme sur tout le royaume, se disant issus de Charlemagne ; Qu'ainsi c'estoit hazarder l'Estat que de leur en commettre le gouvernement. Ils adjoustoient beaucoup de raisons & d'exemples, pour monstrer que l'administration des cardinaux avoit tousjours esté fort prejudiciable à la France ; Que François I. quoy qu'il s'en fust servy, ne les avoit jamais admis au conseil, quand il s'agissoit des affaires de Rome ; Et que l'experience avoit assez appris que la politique des Venitiens, qui excluoit tous les Ecclesiastiques du maniement des affaires, estoit tres-sage.

Ces livres ne manquerent pas de repliques. Du Tillet greffier du Parlement, en fit une, qui pour lors fut bien deschiquetée, & presque estouffée par quantité de vives ref-

ponſes : mais en un autre temps elle 1559.
eut l'advantage d'eſtre relevée par le chancelier de l'Hoſpital, & de ſervir comme de loy à l'Eſtat.

On travailloit alors de bonne foy à l'execution des articles de la paix. Le Mareſchal de Briſſac rendit avec grand regret la ville de Valence, & celles de Piedmont. Ceux qui tenoient Thionville & les places de Luxembourg, n'en ſortirent qu'en maudiſſant les miniſtres qui avoient fait le traitté ; et il n'y avoit point de cœur ſi dur qui ne fuſt touché d'entendre les lamentations & les cris pitoyables dont les Corſes & les Siennois taſchoient d'eſmouvoir le ciel & la terre, lors qu'ils ſceurent que la France les abandonnoit à leurs rudes Maiſtres. Les Siennois ne quitterent pas les armes, ils firent les derniers efforts que peut faire un deſeſpoir impuiſſant, pour defendre leur liberté : mais dans peu de temps ils ſuccomberent ſous les forces des Eſpagnols ; qui pour comble de deſolation, les livrerent au duc de Florence, ſe reſervant neantmoins les places maritimes : entre

1559. autres Piombino Port-Hercole, & Orbitelle.

Il y avoit à la Cour un grand nombre de perſonnes de toutes les provinces, particulierement des gents de guerre, qui demandoient leur payement ou des recompenſes. Le cardinal de Lorraine qui avoit le maniement des Finances, en eſtoit fort importuné, & de plus il apprehendoit quelque conjuration dans cete multitude. Voilà pourquoy il fit publier un edit qui commandoit à tous ceux qui eſtoient à la ſuite du roy pour demander quelque choſe, qu'ils euſſent à ſe retirer, ſur peine d'eſtre pendus à un gibet, qui pour cet effet fut dreſſé dans la place publique Cet indigne traittement tourna contre luy une grande partie de ceux qu avoient ſervy dans les armées, & qu s'eſtoient attachez au duc ſon frere par l'eſtime de ſon heroïque valeur.

D'ailleurs, le jeune roy eſto d'une foible complexion & d'une ſan té fort infirme : une fiévre quat l'avoit tourmenté durant quelque mois, ce qui le rendoit incapable c s'appliquer aux affaires. Quand il e

fut guery, il parut des pustules sur 1559.
son visage livide, qui tesmoignoient l'indisposition du dedans. Il fut donc mené à Blois pour changer d'air; Lors qu'il y estoit, il se trouva des gents en ce pays-là, de quelque part qu'ils fussent subornez, qui cherchoient de jeunes enfants pour en tirer du sang, disoient-ils, afin de luy en faire un bain. A cause de cela quelques-uns ont voulu dire qu'il estoit atteint du mal de Naaman, comme l'avoit esté le roy Loüis XI.

Cependant on faisoit incessamment le procés à tous ceux qui estoient emprisonnez pour le fait de la religion. On commença par les conseillers du parlement * de Paris. Anne du Bourg ayant long-temps chicané sa vie par divers appels, au metropolitain de Sens, puis au primat de Lyon, car il estoit Ecclesiastique & Prestre, leva le masque & declara hautement qu'il professoit une croyance contraire à celle de l'eglise Romaine. Ce furent les zelez de sa croyance qui le porterent à cette resolution. Ils s'imaginoient qu'estant homme de condition relevée,

*Voy cy-dessus sur la fin de la vie de Henry II.

1559. de rare merite, & d'une haute vertu, au moins quant aux mœurs, son exemple feroit une merveilleuse impression, & que pour toutes ces considerations on ne l'exposeroit jamais à l'infamie du supplice. Mais ils se tromperent : la chaleur de ceux qui avoient entrepris cete affaire, la poussà jusqu'au bout ; Et il arriva encore un accident qui hasta sa perte. Il avoit recusé le president Minard, & voyant que pour cela il ne s'abstenoit pas, il l'avoit menacé que Dieu le feroit bien abstenir. Or quelques jours aprés, il arriva que ce president, un soir en sortant du Palais, fut assassiné à coups de pistolet, & il passa pour constant que le premier president avoit couru la mesme risque. Cet attentat donna lieu à un reglement du parlement, qui ordonna que les relevées des jours d'hyver, la cour sortiroit à quatre heures. Les auteurs du meurtre ne purent jamais estre découverts ; Robert Stuard en estant fortement soupçonné, fut arresté prisonnier.

Un si fascheux incident irrita de telle sorte ceux qui gouvernoient, que

que du Bourg fut condamné à mort, 1559.
& aprés avoir esté dégradé des Ordres sacrez, bruslé dans la Gréve, ayant esté estranglé auparavant. Il alla à la mort avec tant de joye & tant d'apparence de pieté, que son supplice, bien loin de donner de la terreur, donna de la compassion à tout le monde, & inspira à plusieurs cette persuasion, que la croyance que professoit un si homme de bien & si esclairé, ne pouvoit estre mauvaise.

Pour les autres conseillers qui avoient esté arrestez prisonniers au mesme temps que luy, ils se retracterent tous. Paul de Foix fut suspendu pour un an de l'exercice de sa charge, Louys du Faur pour cinq ans : mais la chaleur de la poursuite passée, le parlement les restablit. Le seul Antoine Fumée fut absous à pur & à plein, & remis en sa charge le jour mesme qu'il sortit de prison.

Quant aux autres prisonniers, qui estoient en tres-grand nombre, les commandements reïterez de la Cour redoublant la severité des Juges, on en vuida bien-tost les prisons. Ils furent tous menez à la mort ou au

1559. bannissement. Robert Stuard n'ayant pû tirer aucune recommandation de la jeune reyne, qui le desavoüa pour son parent, trouva son salut dans sa propre fermeté : il souffrit les plus rudes gesnes sans rien confesser, & par ce moyen il fut absous.

Vers ce temps-là, le menu peuple de son propre mouvement,ou par la suggestion de quelques zelez, s'advisa d'élever des images de bois ou de pierre aux coins des ruës, principalement des petites Nostre-Dames. Il les paroit de couronnes de fleurs, allumoit des cierges devant, & s'y assembloit par bandes, chantant des Litanies & autres prieres. Et si quelqu'un passoit sans les saluër & sans s'y arrester, ou s'il oublioit de mettre dans le tronc, on l'appelloit Lutherien, & il estoit battu & traisné dans la bouë, mesme quelquefois en prison. Les plus sages Ecclesiastiques, qui consideroient que le culte des choses sacrées ne se doit pas traitter en des lieux profanes, ny par des personnes de cete sorte, retirerent tout autant qu'ils pûrent de ces images dans les Eglises : mais il en est en-

core demeuré plusieurs de celles-là en divers endroits, sans compter celles que l'on y met encore de nouveau. 1559.

Marguerite de Lorraine mere de la reyne Marie Stuard avoit toûjours gouverné le royaume d'Escosse pour sa fille depuis la mort du roy son mary, estant assistée des conseils de Henry Clutin-d'Oysel qu'on luy avoit envoyé de France. Comme elle fut troublée par le soulevement des religionnaires, dont Jacques bastard du défunt roy & comte de Mourray, estoit le chef, on luy envoya un secours de 3000. hommes, commandé par la Brosse, seigneur Bourbonnois. On rappella d'Oysel & on mit en sa place Nicolas de Pelvé evesque d'Amiens, auquel on adjoignit quelques docteurs de Sorbonne, pour essayer de ramener les dévoyez ou par l'instruction, ou par la force.

Ces troupes avoient ordre, quand elles auroient dompté les rebelles, de passer en Angleterre & de la conquerir avec l'aide des catholiques, pour la reyne Marie. Car elle s'en disoit heritiere, & en avoit desja chargé les armes sur son Escu. Elizabeth en ayant

1559. eu advis, peut-eſtre par le moyen de l'admiral, aſſiſta les rebelles de 1200. hommes, & tous enſemble ils aſſiegerent le Port de Leyte, ou petit Lit, qui eſt à demie lieuë d'Edimbourg. La Broſſe & Sebaſtien de Luxembourg-Martigues, ſe jetterent dedans pour le deffendre. Il y eut de beaux faits d'armes de part & d'autre durant ce ſiege. A la fin tous les deux partis laſſez de la guerre, firent la paix. Par laquelle il fut dit, que tous les differends ſeroient jugez par les Eſtats Generaux du pays, & que le roy François & la reyne ſon eſpouſe quitteroient les armes & le titre de rois d'Angleterre.

Le Pape Paul IV. qui n'avoit eu rien tant a cœur que d'eſtablir l'Inquiſition par toute la chreſtienté, eſtoit ſorty de ce monde huit jours aprés le Roy Henry II. Le peuple Romain, en hayne de ce qu'il luy avoit mis ce joug ſur la teſte, briſa ſes ſtatuës & arracha ſes armes de tous les endroits où elles eſtoient. Les intrigues de Vargas ambaſſadeur d'Eſpagne, & celles des Caraffes, tinrent le ſiege vaquant plus de trois mois: au bout deſquels le Cardinal de Mede-

quin, frere du marquis de Marignan, fut eleu par les moyens accouſtumez dans les conclaves. On peut dire de luy qu'il a donné à la pourpre ſacrée, le plus grand eſclat qu'elle ait jamais eu, en mettant ſon neveu le grand ſainct Charles Borromée au nombre des Cardinaux.

L'année 1560. commença aſſez heureuſement par un Edit tres-ſalutaire, qui ordonnoit aux Compagnies Souveraines & à toutes les Juſtices ſubalternes, que lors qu'il y auroit une place vacante, elles euſſent à preſenter au roy trois perſonnes irreprochables, & verſées dans la Juriſprudence, deſquels il eſliroit celuy qui luy plairoit, comme il s'eſtoit pratiqué autrefois. L'importunité des mouſches de Cour, qui s'attachent tousjours à la corruption & qui en vivent, ne permit pas qu'une ſi ſaincte Ordonnance euſt lieu. Ainſi comme la Juſtice eſt de ſoy une choſe divine & tres-neceſſaire à la ſocieté, & que d'ailleurs le nombre des meſchants & des intereſſez ſera eternellement le plus grand, la pourſuite de ce bien ſera tousjours loüa-

1560.

1560. ble, & tousjours inutile.

Bien que le Prince de Condé, l'Admiral, & Dandelot son frere, fussent notoirement imbus des nouvelles opinions, & qu'ils favorisassent de tout leur pouvoir ceux qui les professoient, ils n'avoient pourtant point encore osé s'en declarer les chefs. A la fin ces miserables estant pressez à toute extremité s'unirent ensemble, afin d'esteindre les feux qui estoient allumez pour les brûler: mais ils n'en demeurerent pas à la deffensive, le desespoir les porta bien plus loin.

Un gentilhomme d'Angoulmois nommé Jean de Bary la Renaudie, qui avoit esté autre-fois condamné pour quelque faussété, mais estoit eschappé des prisons, eut charge des principaux, d'aller par toutes leurs Eglises les exhorter d'envoyer des deputez à Nantes, & de choisir pour cela le temps que le parlement de Rennes y devoit estre transferé, afin de se mieux cacher dans l'affluence du monde. Il s'en acquitta si bien, qu'ils s'y rendirent un jour nommé, au nombre de plus de cent cinquante.

Aprés qu'ils eurent oüy sa harangue, & veu les consultations de plusieurs Theologiens de leur croyance, qui les assuroient qu'ils pouvoient prendre les armes, mais pour leur deffense seulement, & pour avoir le chemin libre afin d'aller faire leurs remonstrances au roy : ils elûrent pour leur chef muet le prince de Condé, & sous son autorité ce la Renaudie ; Et ils resolurent qu'en chaque province il seroit choisi certain nombre d'hommes non mariez , qui sous des chefs qu'ils nommerent , se rendroient à Amboise un jour assigné ; Que là ils presenteroient leur requeste au roy, & qu'ils se saisiroient du duc de Guise & du cardinal de Lorraine, pour leur faire faire leur procés par les Estats. Mais qui pouvoit respondre qu'ils ne les eussent pas tuez d'abord, & qu'ils ne se fussent pas rendus les maistres de la personne de la reyne mere & de celle du roy-mesme ? Certes on leur imputa cet attentat, quoy qu'en effet l'esprit de leur assemblée, & ses resolutions n'allassent en aucune façon contre ces personnes sacrées. On crut que sur certaines informations faites entre 1560.

1560. eux, ils avoient condamné les Guiſes à mort, les tenant convaincus d'avoir formé le deſſein de faire mourir le roy, pour oſter la couronne à toute la race des Capets, & la remettre dans la leur, qu'ils diſoient eſtre iſſuë de celle de Charlemagne. Mais c'eſtoit une pure calomnie: cette origine chimerique n'eſtoit jamais entrée dans la teſte des princes Lorrains, ils n'ont jamais crû eſtre du ſang de Charlemagne que par femmes; Et que leur euſt ſervy de ſe deffaire de la perſonne du roy? puis qu'il avoit trois freres, & qu'outre cela on comptoit ſix ou ſept autres Princes du ſang. Au reſte ce fut une grande faute aux conſpirateurs de prendre cete reſolution dés le mois de Janvier, & d'en remettre l'execution au mois de Mars, de vouloir lever des gents dans toutes les Provinces, & d'en communiquer le deſſein à tous. De cete ſorte il ne pouvoit pas demeurer ſecret. Auſſy les Guiſes en eurent advis de pluſieurs pays eſtrangers, & pluſtoſt meſme que de France.

Le temps approchant, la Renaudie qui ſe forgeoit mille belles

imaginations ſur le ſujet de cette en- 1560.
trepriſe, ne pût pas tenir ſa langue, & s'ouvrit entierement à un advocat de ſa religion nommé des Avenelles, chez lequel il logeoit à Paris. L'advocat ſe promettant d'en tirer une grande recompenſe, comme en effet il l'eut aſſez bonne, le deſcouvrit à l'Allemand Vouzé maiſtre des requeſtes, & l'Allemand le mena en Cour déduire tout ce qu'il avoit appris de la Renaudie.

A ces nouvelles, les Guiſes pourveurent premierement à la ſeureté de leurs perſonnes, & appellerent ſans bruit leurs plus fidelles amis auprés d'eux, donnerent ordre à s'aſſurer des grandes villes, firent par des lettres du roy, venir le prince & l'admiral en cour, accorderent abolition du paſſé aux religionnaires, horſmis à ceux qui avoient dogmatiſé ou conſpiré; Et en meſme temps ils mirent des gents de guerre ou des Prevoſts ſur tous les paſſages des conjurez. Le duc ſe fit confirmer le titre de lieutenant general du royaume, tant en preſence qu'en abſence du roy, & mit ſur pied une compagnie de mouſquetai-

1560. res à cheval tous gents d'eslite, pour en accompagner tousjours la personne sacrée du prince. Il en donna le commandement à Antoine du Plessis-Richelieu.

La cour délogea aussi-tost de Blois, & alla se loger au chasteau d'Amboise, tant parce que la place estoit plus forte, que pour rompre les mesures des entrepreneurs. Cependant le duc de Guise envoya par toutes les provinces des ordres du roy, & des exhortations à la noblesse & aux officiers de guerre, de s'armer pour le salut de l'estat, & aux gouverneurs d'arrester tous ceux qui se trouveroient en armes, soit à pied, soit à cheval, sur le chemin d'Amboise. Le prince de Condé qui alloit en cour, trouva le seigneur de Cipierre à Orleans, duquel il sceut que l'entreprise estoit descouverte: il ne laissa pas de continuer son chemin, & la Renaudie homme opiniastre de poursuivre son dessein. Mais la Cour ayant changé de sejour, il luy falut changer les rendez-vous de ses gents, & ce fut ce qui acheva de faire avorter l'execution.

Les conjurez ſe couloient à la 1560.
file par divers endroits, & ne marchoient que la nuict; ſi bien que les Guiſes n'eurent point de nouvelles bien certaines de la maniere dont la conſpiration ſe devoit executer, juſqu'à ce qu'on leur vint dire un matin qu'on en voyoit quelques bandes aux portes d'Amboiſe. Alors le Cardinal ſe trouva fort eſtonné, mais le duc s'aſſura promptement de tout ce qu'il y avoit de nobleſſe à la cour, des gardes du roy & des habitans de la ville, mit des gardes aux portes, & pour empeſcher que le prince de Condé ne remuaſt rien au dedans, il le retint habilement pour en garder une, mais ſous couleur d'office d'amitié, il le fit accompagner par le grand prieur ſon frere avec bon nombre de ſes gents.

Lors qu'il crut avoir mis un bon ordre à ſa ſeureté, le duc de Nemours & quelques autres firent diverſes ſorties de la Ville, & attraperent quantité de ces malheureux. Caſtelnau de Chaloſſes, Raunay & Mazeres trois de leurs principaux chefs, eſtoient à Nozé: Nemours prit les deux der-

1560. niers qui ſe promenoient imprudemment devant le chaſteau : mais Caſtelnau & les autres ſe retirerent dedans. Il les y aſſiegea tout ſur l'heure, & ne pouvant pas les avoir ſi-toſt par la force, il les en tira par de belles promeſſes. Car il leur donna ſa parole de les mener au roy ſans qu'il leur fuſt fait aucun mal, ny qu'on les retinſt priſonniers. Mais comme il n'y a nulle ſeureté de prendre la foy de celuy qui n'en peut eſtre bon garant, dés qu'ils furent à Amboiſe on les jetta tous dans des priſons, & Nemours en fut quitte pour dire *je n'y puis rien.* On luy pouvoit reſpondre, que qui ne peut garantir une parole, ne la doit pas donner.

La Renaudie qui eſtoit dans le Vendoſmois, faiſoit advancer ſes gents en diligence pour dégager Caſtelnau, qu'il ne ſçavoit pas s'eſtre rendu : mais comme ils filoient par petites bandes & en cachete par les routes de la foreſt, ceux du roy qui les guettoient aux paſſages, les tuoient facilement, ou les prenoient priſonniers, & les attachoient à la queuë de leurs chevaux pour les me-

ner à Amboiſe ; où ils n'eſtoient pas 1560.
ſi-toſt arrivez qu'on les pendoit aux creneaux des murailles, tout bottez & eſperonnez. Le lendemain, la Renaudie fut rencontré dans la foreſt de Chaſteau-Renaud, par le baron de Pardillan ſon couſin, à qui le roy avoit donné ordre d'aller à la chaſſe des Conjurez avec deux cents chevaux. Il ſe deffendit en deſeſperé, & aima mieux ſe faire tuer que de ſe laiſſer prendre. Son corps fut pendu quelques heures durant à une potence ſur le pont d'Amboiſe, avec cet eſcriteau ; *Chef des Rebelles*, puis eſcartelé, & les quartiers plantez en divers endroits.

Les Guiſes preſſoient fort qu'on euſt à dépeſcher les chefs : le chancelier eſtoit d'avis qu'on ſurſiſt juſqu'à ce qu'on euſt veu le fond & la fin de cette entrepriſe, & que pour appaiſer la fureur des eſprits, l'on pardonnaſt à ceux que le faux zele de la religion avoit trompez, pourveu qu'ils s'en retournaſſent en leurs maiſons, au nombre de deux ou trois enſemble ſeulement. Mais tandis qu'il diſputoit en faveur de la clemence con-

1560. tre la rigueur de la justice, un capitaine des conjurez nommé la Motte, fit une tentative pour surprendre Amboise. Ce nouvel incident ferma la bouche au chancelier, & lascha la bride à la derniere severité. Il fut commandé de prendre, morts ou vifs, tous ceux qui se trouveroient avec des armes, quoy qu'ils s'en retournassent chez eux.

On pardonna à bien peu de ceux qu'on tenoit: il en fut pendu, noyé, décapité, prés de 1200. les ruës d'Amboise ruisseloient de sang, la riviere estoit couverte de corps morts, & les places publiques toutes plantées de gibets. Les chefs furent executez les derniers, la reyne mere, ses trois jeunes fils, & toutes les dames de la cour estant aux fenestres, qui regardoient ce tragique spectacle comme un divertissement. Pas un d'eux n'advoüa que la conspiration fust contre la personne du roy, mais seulement contre les Guises. Raunay & Mazeres confesserent à la question avoir appris de la Renaudie, que si elle eust reussy le prince de Condé se fust declaré: Castel-

nau le denia fortement, & mesme à 1560.
la confrõtation donna des reproches valables contre leurs depositions. Il eut la teste trenchée avec eux sur le pont d'Amboise ; Et l'on remarqua comme un coup de fatalité, que 20. ans auparavant son frere aisné avoit esté tué au mesme endroit par des laquais de la cour.

On connut par les chifres qui furent saisis avec la Bigne secretaire de la conspiration, & par les interrogatoires de quelques capitaines des conjurez, que le prince de Condé & l'admiral y trempoient : mais comme les preuves n'en estoient pas claires, & les tesmoignages seulement des ouy dire, & que ceux qui avoient ordre de foüiller dans la maison du Prince, n'y eurent trouvé ny hommes, ny armes, il demanda à se purger en plein conseil devant le roy. La reyne mere ayant voulu qu'on l'y admist, il fit un discours plein de force & d'éloquence pour se justifier de cét attentat ; Et aprés donna le démenty à tous ceux qui voudroient soustenir qu'il en estoit coupable, & leur offrit le combat de

1560. ſa perſonne, renonçant à ſa qualité, pour cette occaſion ſeulement. Le Cardinal de Lorraine voyant bien à qui ce deffy s'addreſſoit, fit ſigne au roy de ſe lever, & ainſy de ne faire point de reſponſe au prince. Le duc de Guiſe uſant d'une profonde diſſimulation, loüa ſa generoſité, & dit qu'il eſtoit preſt auſſi de ſouſtenir ſon innocence: mais en ſecret il n'avoit pas laiſſé d'eſtre d'advis qu'on l'arreſtaſt. La reyne mere ne jugea pas à propos de le faire, ſoit qu'elle craigniſt que les Guiſes ſe rendiſſent trop abſolus, s'ils terraſſoient le ſeul prince qui leur pouvoit tenir teſte, ſoit qu'elle apprehendaſt que cette detention ne cauſaſt quelque autre coup de deſeſpoir, qui fuſt pire que la conſpiration precedente.

Le peril paſſé, on fit eſcrire des lettres au nom du roy à tous les parlements, gouverneurs & grandes villes, leur donnant advis du peril eminent dont le roy eſtoit eſchappé, & le ſignalé ſervice que le duc de Guiſe luy avoit rendu. Le conneſtable fut chargé d'aller au parlement de Paris pour cela; et en faiſant le recit de l'af-

faire, il donna de grandes loüanges 1560.
en apparence aux Guises, mais ajustées de telle sorte qu'il laissa à penser, que la conjuration avoit esté formée contre eux, non pas contre la personne du roy.

Le parlement neantmoins estant persuadé des services importants du duc en cette occasion, luy donna le glorieux nom de *conservateur de la patrie*. Cependant les Coligny se voyant regardez de fort mauvais œil à la cour, se retirerent, & la reyne ordonna à l'admiral d'aller pacifier les esmotions qui paroissoient en Normandie, & de s'enquerir de leurs veritables causes pour luy en faire le rapport.

L'horreur de cette conspiration, & celle de tant de sang qui fut respandu pour la punir, serrerent si fort le cœur du chancelier François Olivier, qui avoit l'ame tendre & humaine, qu'il en tomba malade & en mourut. Le cardinal de Lorraine avoit jetté les yeux sur Jean de Morvilliers evesque d'Orleans, pour le mettre dans cette charge: mais la reyne le prevint, & pria le roy de la don-

1560. ner à Michel de l'Hospital ; Au moins elle luy fit dire qu'il tenoit cete grace d'elle, quoyque le cardinal luy voulust persuader que c'estoit de luy. Depuis l'Hospital donna assez à connoistre qu'il en avoit l'obligation à la reyne, par le grand attachement qu'il eut aux interests de cete princesse.

La connoissance du crime d'heresie avoit esté d'abord attribuée aux parlements ; Et ils avoient fort combattu pour se la conserver. Mais comme il y avoit plusieurs conseillers & des plus sçavants dans ces grandes compagnies, qui estoient imbus de ces nouveautez, le cardinal de Lorraine la fit transporter aux Evesques par un edit du mois de May, datté de Romorantin en Berry ; A quoy le nouveau chancelier donna les mains, de crainte d'un plus grand mal ; j'entends l'inquisition que ce cardinal & la cour de Rome taschoient d'introduire en France, avec le mesme pouvoir qu'elle a en Espagne.

Un peu apres l'admiral escrivit à la reyne, que les seditions ne prendroient jamais fin tant que la cause en subsisteroit; Que c'estoit la trop abso-

luë puiſſance que les Guiſes avoient 1560.
en la cour qui excitoit tous ces mouvemens ; Qu'il luy conſeilloit donc de prendre en main le gouvernement des affaires, & de ſuſpendre les pourſuites contre les proteſtants, ainſi qu'il avoit eſté reſolu par un edit que le chancelier Olivier avoit minuté. La reyne deſirant luy monſtrer qu'elle deferoit à ſes conſeils, fit publier cet edit, mais il fut ſi mal obſervé, qu'on eut ſujet de croire qu'on ne l'avoit fait que pour deſcouvrir ceux qui profeſſoient cette religion.

En France on avoit juſques icy appellé *Lutheriens* ceux qui profeſſoient les nouvelles opinions, quoy qu'en pluſieurs poincts ils ne ſuiviſſent pas les dogmes de Luther. Quelques-uns les appelloient plus proprement *Sacramentaires*, à cauſe qu'ils nioient la realité du corps de noſtre Seigneur au ſainct Sacrement. Cette année on leur appliqua le nom de HUGUENOTS qui leur eſt demeuré. L'origine en eſt incertaine: il y en a qui diſent qu'il prit naiſſance à Tours, & ils le tirent du nom de *Hugon*, parce que ces Novateurs

1560. faiſoient leurs aſſemblées nocturnes à la *porte Hugon*, ou parce qu'ils ne ſortoient que durant les tenebres, comme certain lutin ou eſprit nocturne qu'ils nomment en cete ville *le roy Hugon*, & lequel ſelon les contes du peuple, y rode la nuict par les ruës. Pour eux ils le tenoient à gloire comme s'il leur euſt eſté donné pour avoir conſervé la couronne à la race de HUGUES Capet. Je croy avoir quelques preuves qu'il eſt venu d'un mot * Suiſſe qui ſignifie Ligue, mais qui a eſté corrompu par ceux de Geneve, & que delà il a eſté apporté en France par les Religionnaires meſme, qui voyoient qu'on les appelloit ainſi en en ce pays-là.

* *Eidgnoſſen, Eidgnos, Huguenots.*

Depuis que la reyne Catherine s'eſtoit fortifiée des conſeils du chancelier de l'Hoſpital, elle avoit pris ſes precautions auſſi bien contre les Guiſes que contre les princes du ſang; ET comme elle vouloit tousjours tenir pour regle de ſa conduite cette maxime de ſa maiſon, QU'IL FAUT DIVISER POUR REGNER, elle ſongeoit à entretenir les troubles, afin d'avoir de tous coſtez de-

quoy s'appuyer, & afin de contenir 1560.
tous les deux partis l'un par l'autre. Quand la balance penchoit trop d'un costé, elle la rechargeoit à l'opposite pour la remettre dans l'equilibre. Ainsi comme l'absence des deux premiers princes du sang & des deux Coligny, qui s'en estoient allez dans leurs maisons, rehaussoit trop le credit des Guises, elle commença à escouter plus favorablement les Huguenots, & à lire mesme quelques escrits qu'ils luy addresserent pour leur justification.

Dans cette mesme veuë, ou pour connoistre les desseins & les interests des grands, elle les fit tous convoquer à Fontainebleau au 20. d'Aoust, sous couleur de prendre leur advis sur l'estat present des affaires, comme c'estoit autrefois l'ordre ancien & necessaire du royaume de France.

L'assemblée fut fort celebre, le connestable, l'admiral & Dandelot s'y rendirent avec une suite de huit ou neuf cents gentilshommes. Elle dura quatre seances seulement; Et se tint dans le cabinet de la reyne mere, le roy present.

1560. Le premier jour, le roy & puis la reyne sa mere, en ayant expliqué le sujet en peu de mots, qui estoit pour remedier aux troubles causez par les differends de la religion, & pour oster les abus qui s'estoient glissez dans tous les ordres, conjurerent les assistants de leur donner leurs advis sans passion & sans interest. Le chancelier declara plus au long quels estoient les desordres, & les remedes qu'on y pouvoit apporter.

Comme il eut achevé, l'admiral s'advança & s'estant mis à genoux devant le roy, luy presenta des requestes qui n'estoient signées d'aucune personne, mais qu'il disoit avoir receuës en Normandie; Elles imploroient la clemence du roy, & le supplioient de faire cesser les recherches contre les reformez, & de leur accorder des Temples & le libre exercice de leur croyance.

Là dessus Jean de Montluc evesque de Valence, prié de dire son advis, parla plus librement que n'eussent sceu faire les ennemis de l'Eglise romaine, des abus & des vices des ecclesiastiques, particulierement

des evesques, dont il dit qu'on en avoit veu quarante pour une fois à Paris, croupissant dans l'oisiveté & dans les delices. Il loüa la devotion de chanter les pseaumes & les hymnes en François, au lieu de chansons dissoluës; Blasma la rigueur des tourments qu'on exerçoit sur des gents qui n'avoient point d'autre crime, qu'une persuasion qu'ils croyoient bonne; Et conclut à renvoyer la decision de ces controverses à un concile National, parce qu'il n'y avoit plus d'esperance d'en avoir un general, & de remettre la reformation des desordres du royaume à l'assemblée des estats generaux. Marillac archevesque de Vienne parla sur le mesme ton, & adjousta beaucoup de choses trop picquantes contre les Guises. 1560.

Le cardinal de Lorraine prelat d'une sublime eloquence, prit le contrepied de ces deux evesques, & monstra par vives raisons qu'il n'estoit point besoin de concile, & qu'il faloit continuer la recherche contre les sectaires. Du reste, il fut d'advis de convoquer les estats. Il rendit aussi compte en gros de l'administration

1560. des Finances, comme ſon frere le duc de Guiſe, de ſa conduite dans le gouvernement, ſe juſtifiant des calomnies qu'on luy impoſoit; ſpecialement d'avoir armé le roy contre ſes ſujets en luy donnant des gardes, comme il avoit fait; dont il rejetta tout le blaſme ſur les auteurs des attentats & des eſmotions.

Pour reſultat, il fut fait un Edit le vingt-quatrieſme d'Aouſt, qui convoquoit les eſtats du royaume dans la ville de Melun le dixieſme de Decembre, & ordonnoit aux eveſques de ſe rendre le dixieſme Janvier où le roy leur preſcriroit, pour adviſer au temps & au lieu de tenir un concile national, ſi le Pape par des longueurs affectées leur oſtoit l'eſperance du general, qu'il avoit tant promis. De plus, il eſtoit enjoint aux gouverneurs de veiller à ce qu'il ne ſe fiſt point d'aſſemblées factieuſes, & de ſurſeoir les pourſuites pour le fait de la religion, s'il n'y avoit point d'autre crime compliqué. C'eſtoit commencer à les tolerer. Les choſes ainſi reglées, chacun eut ordre de ſe retirer chez ſoy.

L'alarme

L'alarme fut grande à Rome lors 1560.
qu'ils entendirent qu'on parloit de tenir un concile national en France; Pie IV. n'obmit aucun moyen pour en dissuader le Roy. Il luy representa, comme un grand malheur, que l'Eglise Gallicane restabliroit la Pragmatique, & par consequent les élections, dont la dignité royale seroit beaucoup diminuée; Il pria le roy d'Espagne d'interposer son credit envers luy pour empescher un coup qu'il croyoit si prejudiciable à son autorité pontificale; Et tous ces ressorts n'ayant pû faire revoquer une resolution prise par tout le conseil, il ne trouva point d'autre expedient pour la destourner qu'un Concile general. Il balança quelque temps s'il en convoqueroit un tout de nouveau, ou s'il continueroit celuy que ses predecesseurs Paul III. & Jules III. avoient suspendu. L'empereur avec toute l'Allemagne en desiroit un nouveau, & la France s'estoit liée avec luy pour cela, dautant que les protestants demandoient qu'on remaniast les poincts qui avoient esté jugez dans les premieres seances. Mais l'advis de la continuation sembla le meilleur au pape pour le bien de son

1560. *autorité. Ainsy il fit publier que le concile recommenceroit au jour de Pasques l'année suivante ; & le conseil de France par une legereté inexcusable, y donna les mains.*

Les deux freres, Antoine & Louïs de Bourbon ne s'estoient point trouvez à l'assemblée de Melun : car deux mois auparavant Antoine s'estoit retiré en Gascogne, & son frere l'y estoit allé trouver. Estant là en plus grande seureté, ils pourvoyoient à leurs affaires, & projettoient les moyens de se rendre les plus forts pour débusquer les Guises. Ceux-cy ayant des serviteurs fidelles, des espions fort bien payez, & toute la recompense & la punition dans leurs mains, descouvroient aussi-tost leurs desseins, & les faisoient avorter avant qu'ils pussent éclorre.

Les princes se servoient d'un nommé la Sagne, homme indiscret & babillard, qui se découvrit à un sien camarade, avec lequel il avoit porté les armes en Piedmont. Il ne songeoit pas que c'est la plus dangereuse de toutes les imprudences, que de confier son secret à un homme qu

en peut faire sa fortune. Celuy-là le rapporta au Mareschal de Brissac, qui le dit au duc de Guise : tellement que comme la Sagne s'en retournoit en Gascongne il fut pris chargé de quantité de lettres. La crainte de la question, ou l'espoir de la recompense le fit parler ; Il donna luy-mesme les moyens d'en lire quelques-unes, en lavant le papier, sur lequel il ne paroissoit rien d'escrit. Celles de François de Vendosme Vidame de Chartres, seigneur fort riche & l'un des plus braves & des plus galands de la cour, furent jugées les plus criminelles, non pas peut-estre qu'elles fussent telles, mais parce qu'il estoit ennemy declaré du duc de Guise, & d'ailleurs autant hay de la reyne mere, qu'il en avoit esté aimé. Aussi fut-il arresté & renfermé dans la Bastille. Quelque temps aprés on le transfera delà, mais sous bonne garde, dans sa maison, où il mourut, soit de chagrin, soit des débauches de sa jeunesse. 1560.

Bouchard chancelier d'Antoine, sans estre pressé que de sa propre timidité, revela aussi toutes les prati-

1560. ques du prince de Condé, & les moyens qu'il employoit pour y engager son frere. Il pensoit se mettre en seureté par là: mais on se saisit de sa personne, & on le mit en prison à sainct Jean d'Angely, où on le gardoit fort estroitement, afin d'avoir son tesmoignage quand on en auroit besoin.

Il paroissoit cependant diverses esmotions dans les provinces qui marquoient que tout le corps des Religionnaires estoit sur le point de faire un grand souslevement. Car en Normandie, où l'admiral avoit esté envoyé, ils tenoient publiquement leurs presches; Les deux freres Antoine & Paul Richend Mouvans, essayerent de se rendre maistres des villes de Valence, de Montelimard, & de Romans en Daufiné, & de celle d'Aix & d'Arles en Provence: mais le seigneur de Maugeron fit eschoüer leurs entreprises; Antoine fut tué dans une esmotion à Draguignan, Paul se sauva en Suisse.

Semblablement Charles du Puy Montbrun se servant des religionnaires à disputer le gouvernement d

Daufiné à la Mothe Gondrin, fut 1560.
poussé par son adversaire, & s'enfuit tout nud dans les Sevenes, & delà chez les Suisses.

Maligny de la maison de Ferriere, qui estoit au roy de Navarre, tenta aussy de s'emparer de Lyon, y faisant glisser des gents de guerre file à file; Et il en fust venu à bout si N. Dapchon abbé de Savigny, qui en estoit gouverneur en l'absence du mareschal de sainct André son oncle maternel, n'eust descouvert son dessein & fait prendre les armes aux bourgeois. Maligny se tint bien-heureux de se pouvoir sauver, & l'Abbé apprehendant quelque fascheux evenement, luy fit ouvrir les portes pour sortir. Le mareschal de saint André y estant allé, & ayant approfondy le secret de cette conspiration, fit executer plus d'une cinquantaine de ces temeraires entrepreneurs.

Les princes se promettoient d'avoir une plus forte cabale dans les estats que les Guises : neantmoins leurs amis estoient d'advis qu'ils n'attendissent pas jusques-là, & qu'ils vinssent si bien armez à la cour qu'ils

1560. fussent en estat de les en chasser ou de les faire perir. Pour cela ils avoient donné les ordres de tous costez: mais leurs lettres & leurs pratiques ayant esté éventées, les Guises se servirent du nom du roy pour se fortifier, manderent toutes les compagnies d'Ordonnance, & firent donner une declaration, commandant à tous gouverneurs des provinces de punir les perturbateurs du repos public suivant la rigueur des edits, avec pouvoir d'interdire & de destituer les officiers qui auroient connivé ou usé d'indulgence envers les factieux. Outre cela ils envoyerent un commandement aux princes de se rendre à la cour, mais seulement avec leur maison, pour se justifier des cas qu'on leur imposoit; de sorte que, s'il faut ainsi dire, ils ne leur laisserent qu'une porte fort estroite pour y entrer, & plus semblable à la porte d'une prison qu'à celle du Louvre.

Ils resolurent pourtant d'y venir. Le cardinal de Bourbon leur frere estant trompé le premier, servit d'instrument à les tromper. D'ailleurs la dignité de leur naissance leur sem-

ploit un ſauf-conduit inviolable. Si 1560.
bien que le roy de Navarre refuſa 700. Gentils-hommes du Poitou, qui offroient de l'accompagner, & des levées de plus de 1500. hommes qui eſtoient toutes preſtes en diverſes provinces: il diſoit que ſon innocence luy répondoit de ſa ſeureté, & qu'il ne vouloit pas qu'on puſt ſoupçonner qu'il venoit à deſſein de faire violence au roy ny aux Eſtats.

En chemin il receut divers advis, que les Guiſes ayant intimidé le roy & la reyne mere de la pretendue conjuration revelée par la Sagne, eſtoient plus maiſtres à la cour que jamais, & qu'ils y avoient fait prendre des reſolutions extrêmes. Il ne laiſſa pas de paſſer outre, ſans eſcouter les ſages conſeils de Marillac archeveſque de Vienne; qui ayant fait ſon poſſible pour l'en diſſuader, mourut de faſcherie, & de peur qu'il eut que les Guiſes, qu'il avoit desja fort offenſez, ne s'en vengeaſſent ſur luy.

Le 16. d'Octobre, le roy avec la reyne mere, les princes de Montpenſier & de la Roche-ſur-Yon, les Guiſes, & tous les grands de ſa cour,

1560. s'estoit rendu à Orleans, apres en avoir fait desarmer tous les habitants, imbus des nouvelles opinions, & soupçonnez d'avoir voulu la livrer au prince de Condé, comme ils firent deux ans aprés, & ayant auparavant logé sa gendarmerie dans toutes les villes de quarante lieuës à l'entour, D'abord il dépescha en diverses provinces pour arrester tous ceux que les Guises vouloient envelopper dans le crime de la conjuration; mauvais augure pour le prince de Condé.

Aussi dés que son frere & luy y furent arrivez, & qu'ils eurent salué le roy, Philippe de Mailly Brezé, & François le roy-Chavigny, Capitaines des gardes du corps, l'arresterent & le menerent dans un logis qui estoit sur la place de l'estape, au coin duquel on avoit construit comme un bastion de brique & une plate forme, deffenduë de quelques petites pieces de canon.

Le roy de Navarre son frere ne fut pas arresté, mais se vit fort soigneusement observé, & abandonné de tout le monde, horsmis de l'admiral & du cardinal de Chastillon son fre-

re, qui luy tenoient fidelle compagnie. Dandelot plus défiant, s'estoit retiré dans les terres de sa femme en Bretagne. La dame de Roye bellemere du prince de Condé, fut aussi arrestée à quelques jours delà dans sa maison par Taneguy le Veneur Carouges, & menée dans le chasteau de sainct Germain en Laye. Aussi fut Hierosme Grollot baillif d'Orleans, accusé d'intelligence avec les religionnaires; et on amena de sainct Jean d'Angely, Bouchard chancelier du Navarrois, comme le tesmoin qui en sçavoit le plus pour la conviction du prince. 1560.

L'ordre de prendre le prince avoit esté proposé par le mareschal de Brissac, qui s'exposoit hardiment à tout pour les Guises: le roy le signa, & le chancelier ensuite, quoy qu'à regret. La forme qu'on garda pour luy faire son procés, fut telle. Le chancelier, Christophle de Thou president au parlement de Paris, & deux conseillers du mesme corps, avec le procureur-general Bourdin, & le greffier du Tillet, allerent à la prison pour l'interroger; Il refusa de

1560. reſpondre devant eux, & dit qu'il ne reconnoiſſoit point d'autres juges, que la cour du parlement en corps, garnie de pairs, & le roy y preſidant.

Mais cet appel & tous les autres qu'il fit enſuite, furent declarez nuls par le conſeil du roy, & il fut ordonné ſur la requeſte du procureur general, qu'il reſpondroit ou qu'il ſeroit tenu pour bien convaincu, & que cependant les teſmoins ſeroient recolez. Sur cela il demanda du conſeil, on luy donna deux advocats de Paris, Pierre Robert & François de Marillac. On luy confronta en ſuite des teſmoins qu'on faiſoit venir de tous coſtez; et alors il ſe vit dans un peril imminent. Mais la reyne mere ne voyoit pas ſon autorité dans un moindre danger : car le cardinal de Lorraine qui penſoit desja eſtre au deſſus de tout par la perte prochaine de l'ennemy de ſa maiſon, commençoit à la meſpriſer comme une perſonne dont il n'avoit plus que faire.

Grollot ayant eſté jugé à mort, ſa condamnation paſſoit dans l'eſprit de tout le monde pour un préjugé

de celle du prince. Mais le dix-ſeptieſme de Novembre le roy eſtant ſorty à la chaſſe, pour n'eſtre pas preſent à l'execution de ce malheureux, fut attaqué d'une peſanteur de teſte, qui au bout de quelques jours aboutit à un abſcez ſuppurant par une fiſtule qu'il avoit dans l'oreille. Les cinq ou ſix premiers jours le mal ne parut pas ſi dangereux ; cependant on continua le procés du prince avec tant d'empreſſement, que paſſant par deſſus beaucoup de formalitez, on le condamna à perdre la teſte. L'Arreſt fut ſigné par la pluſpart des conſeillers d'eſtat & des gents de robbe, horſmis le chancelier & le preſident Guillard du mortier, leſquels voyant que la maladie du roy empiroit, furent aſſez adroits pour couler le temps & differer. De tous les chevaliers de l'ordre & des ſeigneurs, tant ils eſtoient à la devotion des Guiſes, il n'y eut que le comte de Sancerre qui le refuſa, nonobſtant trois juſſions expreſſes du roy. 1560.

Au meſme temps que ce terrible Arreſt ſe fabriquoit, les Medecins, qui pour des perſonnes d'une quali-

1560. té ſi eminente, ne s'expliquent jamais qu'à l'extremité, prononcerent que le roy eſtoit bien proche de ſa fin. Alors les Guiſes firent tout leur poſſible pour obliger la reyne à faire auſſi arreſter le roy de Navarre: mais comme elle eut pris conſeil du chancelier, elle ne pût y donner ſon conſentement. Ce ſage Miniſtre luy fit comprendre que la detention de ces deux princes affermiroit toute l'autorité entre les mains des Guiſes, au lieu qu'elle devoit la tirer à elle, & dominer ſur tous les deux partis, en les tenant en balance.

Ainſi tous les deux la redoutans & devenus ſes ſuppliants, les Princes pour leur vie qu'elle avoit en ſa diſpoſition, les Guiſes pour leur grandeur qu'elle pouvoit ruïner avec l'aſſiſtance des princes, ſe ſouſmirent à telles conditions qu'il luy plut. Antoine luy promit par eſcrit de luy ceder la regence, qui luy appartenoit comme au premier prince du ſang, ſe retenant ſeulement le titre de lieutenant general; Et les Guiſes luy jurerent de la ſervir envers & contre tous.

Les choses estant en cet estat, le roy rendit les derniers souspirs le cinquiesme de Decembre. Il estoit aagé de seize ans, & dix mois & demy, dont il en avoit regné seulement un an & cinq mois. Il n'eut point d'enfants de Marie Stuard son espouse, belle & charmante princesse qui donnoit de l'amour à tous ceux qui la voyoient, mais ne s'exemptoit pas d'en prendre. L'année suivante, elle retourna en son royaume d'Escosse avec bien du regret de quitter la cour de France, qui est un séjour fort agreable pour les dames qui veulent estre aimées, & avec bien des inquietudes de s'aller confiner dans un royaume à demy barbare, plein de factions & de broüilleries, dont elle ne pouvoit attendre que de tragiques evenemens. 1560.

Les serviteurs du petit roy François, à cause de l'innocence de ses mœurs, l'appellerent *le roy sans vice*, titre plus glorieux que tout autre qu'on puisse donner, quand il a pour fondement non pas l'imbecillité d'esprit, mais la sagesse & la vertu.

Sa mort arrivée favorablement

pour les princes & pour les Montmorencis, donna occasion a leurs ennemis de dire qu'elle avoit esté advancée par Ambroise Paré son chirurgien, qui estoit creature du connestable, & qu'il avoit coulé du poison dans la fistule de son oreille. D'autres, mais long-temps aprés, ayant reconnu l'ambition perverse, & la conduite de la reyne Catherine de Medicis, la soupçonnerent de ce crime, aussy-bien que de la mort du Dauphin * François son beaufrere, & de celle de Charles IX. son second fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité, en trouvoient la cause en luy-mesme, & disoient qu'ayant esté formé d'un sang corrompu, parce que la mere ne l'avoit engendré qu'aprés dix ans de sterilité, laquelle provenoit de la suppression de ses mois, il avoit tousjours esté mal disposé, particulierement du cerveau, qui ne se deschargeoit point par les conduits ordinaires, en sorte que ces matieres pituiteuses luy croupissant dans la teste, avoient causé l'abscez dont il estoit mort.

* Voy en la vie du Roy Frãçois I. en l'an 1536.

1560.

Tous les grands de la cour estoient 1560.
si occupez à songer à leurs propres affaires, que ny sa mere ny ses oncles ne prirent aucun soin de ses funerailles. De tant de seigneurs, & de tant d'Evesques qui estoient à Orleans, il n'y eut que Sansac & la Brosse qui avoient esté ses Gouverneurs ; & Louys Guillard evesque de Senlis qui estoit aveugle, qui conduisirent son corps à sainct Denis. Son cœur demeura à l'Eglise de saincte Croix d'Orleans.

Les Guises s'excuserent de ne l'avoir pû accompagner, sur le besoin qu'ils avoient de demeurer auprés de la jeune reyne leur niepce pour la consoler. Mais ils ne furent pas exempts de reproche à l'égard de tout le monde: ceux qui avoient plus de sentimens d'honneur que d'ambition, les blasmoient de rendre si peu de devoirs à celuy dont ils avoient receu tant d'honneur. Aussi se trouva-t-il un billet attaché sur le poesle du cercueil, où il y avoit ces mots, *Taneguy du Chastel où es-tu ?* Ce Taneguy, comme l'on sçait, ayant esté banny de la cour sous le regne de Charles VII.

1560. son Maistre, y estoit revenu genereusement pour faire les funerailles de ce roy à ses propres despens, tesmoignant plus de reconnoissance des bien-faits qu'il en avoit receus, que de crainte des ressentiments de Louys XI. ennemy mortel de la memoire & des serviteurs de son pere.

Le connestable, qui avoit esté mandé par plusieurs fois, mais marchoit à petites journées avec 600. chevaux, ayant appris les nouvelles de la mort du roy, doubla le pas, & arriva le 8e du mois de Decembre à Orleans. Entrant dans la ville il usa du pouvoir de sa charge, & chassa les gardes qui estoient aux portes, menaçant de les faire pendre s'il les trouvoit plus qui tinssent le roy investy en pleine paix, & au milieu de son royaume.

Quant au prince, quoy qu'il eust toute liberté dés que le Roy fut expiré, neantmoins il refusa de sortir de prison, qu'il ne sceust auparavant qui estoient ses parties ou ses denonciateurs. Il ne s'en trouva point qui voulussent jouër un si dangereux personnage; Et les Guises respondirent que cela avoit esté fait par le seul

commandement du roy, ſans neantmoins produire l'ordre en vertu dequoy on l'avoit fait. Tellement que treize jours aprés il ſortit, & s'en alla à Ham en Picardie, ſuivy par honneur des meſmes hommes qui luy avoient ſervy de gardes dans ſa priſon.



PAPES.

encore PIE IV. ſous ce regne 4. ans.

PIE V. eſlû le 7. Ianvier 1566. S. 6. ans, 3. mois, 24. jours

GREGOIRE XIII. eſlû le 13. May 1572. S. 13. ans moins un mois, dont 2. ans ſous ce Regne.

CHARLES IX.
ROY LX.



Malheureux conſeillers de meurtre & de carnage,
Qui laiſſez le couteau des remords dans le flanc ;
Voyez ce Roy mourant à la fleur de ſon aage,
Regardez comme il nage
Dans les flots de ſon ſang.



CHARLES IX.

ROY LX.

âgé de dix ans & plus de cinq mois.



'ESPERANCE que plusieurs avoient conceuë que le roy François II. venant à une parfaite majorité, pourroit esteindre les factions, fut changée par sa mort en une juste crainte de les voir s'enflammer davantage, & passer de la sedition à une sanglante guerre; C'est pourquoy les tumultes s'augmentant tous les jours, on se hasta de tenir les Estats, dans lesquels le vulgaire ignorant croyoit trouver remede à ses maux, comme autrefois il y en avoit trouvé, lors qu'ils estoient libres & sans corruption.

1560. en Decembre.

La premiere séance se tint le treiziéme de Decembre dans une grande sale de charpente qu'on avoit bâ-

1560. tie exprés dans la place de l'Estape. Le chancelier en fit l'ouverture par une harangue digne de sa gravité. Il blasma les procedures violentes sur le fait de la religion, dit que le vray moyen de ramener les esgarez, c'estoit la bonne vie & les sainctes instructions, exhorta fort de bannir les noms injurieux de *Lutheriens*, de *Huguenots*, de *Papaux*, & pria chacun de déposer toute hayne, & de n'avoir point d'autre passion que celle du bien public, dans lequel estoit contenu celuy des particuliers. Il ne se passa rien autre chose en cette premiere seance, sinon que les trois ordres furent envoyez conferer leurs cahiers ensemble.

Quelques-uns animez d'un zele plus hardy, avoient envie de déferer la regence au roy de Navarre, laissant toutefois l'education du jeune roy à sa mere, de mettre des bornes à la domination, & d'establir un bon conseil pour le gouvernement de l'estat. La reyne mere en prit l'alarme; Elle fit donner un arrest par le conseil du roy, qui deffen-

doit aux deputez de rien deliberer ſur le gouvernement, & uſa de tant d'intrigues, que le Navarrois prince variable & peu reſolu, ſe laiſſa aller 1560.
à confirmer ce qu'il luy avoit promis tandis que ſon frere eſtoit en priſon.

Le ſecond de Janvier fut la deuxieſme Seance des Eſtats. On y entendit les harangues des trois ordres : Jean de Lange advocat de Bourdeaux, parla pour le tiers eſtat: Jacques de Silly comte de Rochefort, pour la nobleſſe, & Jean Quintin chanoine d'Autun & docteur en decret, pour le clergé. Les deux premiers chargerent fort ſur les vices des Eccleſiaſtiques, cauſe de tous les deſordres; Le dernier taſcha de les deffendre, rejetta tout ſur les nouveaux ſectaires, & deſigna ſur tous l'admiral, qui en demanda reparation. Quintin fut obligé de la luy faire dans une harangue à la cloſture des eſtats.

1561. en Ianvier.

Quelque accord qu'il y euſt entre le Navarrois & la Regente, il ne laiſſa pas d'y avoir du danger que les Eſtats, s'ils reconnoiſſoient

1561. leurs forces, ne voulussent donner des entraves à cette femme estrangere ; Et d'ailleurs on commençoit d'appercevoir que les princes y formoient des brigues, & qu'ils taschoient d'y glisser des propositions pour leur interest, ou pour leurs querelles particulieres. Entre autres, le roy de Navarre leur inspira de demander compte des Finances, & de repeter tous les dons qui avoient esté faits sous le regne de Henry II. ce prince offrant de rendre tous ceux qu'il avoit eus.

Cela touchoit le connestable & le mareschal de sainct André, encore plus que les Guises, qui avoient plus despensé au service du roy que profité. La regente s'en apperceut bien, & les joignant à elle par cet interest, fit aisement remettre les estats au mois de May, & dans la ville de Pontoise, & ordonner, afin qu'elle n'eust pas tant de peine à les corrompre, qu'il ne s'y trouveroit que deux deputez de chaque gouvernement.

Au mois de Fevrier le roy estant venu à Fontainebleau, le prince de

Condé s'y rendit peu accompagné, 1561.
pour ne pas donner de jalousie. Le lendemain estant admis au conseil privé, & ayant parlé de son innocence, il demanda au chancelier s'il y avoit quelques preuves contre luy: le chancelier respondit que non, & tous les princes & seigneurs ayant tesmoigné qu'ils estoient persuadez de son innocence, le roy luy commanda de prendre sa place. Le conseil ensuite donna un arrest qui le declara entierement innocent, & le renvoya au parlement de Paris pour en obtenir un autre plus authentique; comme il fit peu de jours aprés.

Le courage des Guises ne s'abaissoit point par l'élevation de leurs ennemis : ils estoient soustenus du party catholique, & ils le soustenoient aussy. Il est certain que sans eux la religion ancienne eust fait place aux nouvelles sectes. La Regente faisoit semblant de les favoriser pour ne les pas jetter aux champs. Cependant le Navarrois desirant estendre son pouvoir, fit querelle au duc de Guise, sur ce qu'il vouloit qu'on

1561. luy portaſt les clefs de la maiſon du roy, nonpas à ce duc, à qui cet honneur appartenoit à cauſe de ſa charge de grand-maiſtre. Le pretexte eſtoit leger, mais ce roy le porta ſi haut, qu'il fut ſur le poinct de partir de la cour avec tous les princes du ſang & le conneſtable, pour venir à Paris deliberer du gouvernement de l'eſtat. Que fit la reyne dans une rencontre ſi perilleuſe? elle regagna le conneſtable, & pour luy donner une honneſte excuſe de rompre la partie, elle luy fit commander par le Roy, en preſence des quatre ſecretaires d'Eſtat, de ne le pas abandonner. Ainſi le Navarrois craignant qu'on ne ſe paſſaſt bien de luy, fut conſeillé de demeurer, & ſe raccommoda avec la reyne; qui pour l'appaiſer, luy augmenta le pouvoir de ſa Lieutenance.

Deſlors le conneſtable commença à ſe deſtacher des princes du ſang. La meſme propoſition touchant la repetition des dons, s'eſtant renouvellée aux eſtats particuliers de Paris, on luy fit croire que c'eſtoit à luy qu'on en vouloit, parce qu'en

qu'en effet il avoit touché cent mille escus sous Henry II. dont il n'avoit point rendu compte. A la crainte qu'il eut de restituer cette somme, 1561.
se joignirent les exhortations de sa femme ; puis celles de la duchesse de Valentinois, d'Honorat de Savoye comte de Villars son beau-frere, & de son fils Henry Seigneur de Danville ; tous lesquels quoyque peu religieux, le porterent par la raison de conserver la religion catholique, à se liguer avec le duc de Guise & avec le mareschal de sainct André. Les remonstrances du prince, des Colignis ses neveux, & de son fils le mareschal, estimé l'un des plus sages seigneurs du royaume, ne l'en sceurent empescher. Les Huguenots nommerent cette union le *Triumvirat*.

Toutes ces broüilleries avoient retardé jusques-là le sacre du roy. Quand ces trois Seigneurs furent 1561. En May.
ainsi unis, on le mena à Reims où il fut sacré le quinziesme de May par les mains du Cardinal de Lorraine qui en estoit Archevesque. Le duc de Guise, suivant l'ordre ancien du

royaume, qui donnoit le rang ſelon la dignité des terres, ou l'antiquité des pairies, non pas ſelon la naiſ-
1561. ſance, y preceda le duc de Montpenſier prince du ſang. La regente le jugea ainſi, quoy que d'ailleurs elle vouluſt * qu'Alexandre monſieur ſon ſecond fils, precedaſt le roy de Navarre, qui avoit un titre plus eminent : ce qui ne s'eſtoit pas fait au ſacre de François II.

* Il ſe nomma depuis Henry & fut Roy.

Il avoit eſté dit par le traitté de la paix generale, que dans trois ans, les droits que le roy pretendoit ſur les terres du duc de Savoye, ſeroient examinez, & reglez par des commiſſaires de part & d'autre. Le roy François II. & le duc avoient nommé pour cela des deputez l'an mil cinq cents ſoixante ; Antoine Seguier preſident au parlement, & Antoine de Chandon maiſtre des requeſtes, qui l'eſtoient de la part du roy, firent ſix demandes ; 1. Du comté de Nice, qu'ils diſoient membre du comté de Provence, 2. Des villes de Turin, Cony, Montdevis, Albe, Queraſque, & Savillan. 3. Du comté d'Aſt qui avoit eſté donné en

dot à Valentine de Milan, femme de Louys duc d'Orleans. 4. Des dépendances du marquisat de Salusses specifiées dans un arrest du parlement de l'an 1390. 5. De l'hommage de ce que le duc tenoit en Dauphiné, deçà le Guyer le Vif & ailleurs, du Focigny & du Genevois. 6. Et de l'heritage de Louyse mere du roy François I. 1561.

Ils apporterent leurs titres & leurs raisons ; les deputez du duc, leurs exceptions & leurs responses : mais comme de part & d'autre ils agirent en advocats plustost qu'en Juges, il ne purent convenir d'aucune chose, & donnerent leurs advis separez.

Le duc ne put donc rien gagner jusqu'à l'année suivante, qu'il fit tant d'instance auprés du roy, que par lettres patentes du huitiesme d'Aoust, il commanda qu'on luy remist Turin, Chivas, Quiers, & Villeneuve d'Ast, à la reserve des munitions & de l'artillerie, en eschange de Pignerol, Savillan, & la Perouse, avec leurs finages. Imbert de la Platiere Bourdillon, Lieutenant pour le roy

delà les monts, forma plusieurs difficultez pour empescher l'execution de cet ordre, envoya de grandes re-
1561. monstrances au conseil sur cela, & ne voulut obeïr qu'aprés trois jussions, & sur des descharges les plus solemnelles qu'il se put imaginer. Lesquelles encore eussent servy de bien peu, si le Duc n'eust payé tout ce qui estoit deu aux garnisons Françoises de ces places; & si de plus il n'eust presté cent mille escus au roy.

La conduite ambiguë de la regente entretenoit & augmentoit les troubles. D'un costé elle feignoit de presster l'oreille favorable aux Huguenots; Car elle permettoit à Jean de Montluc evesque de Valence, & à Pierre du Val evêque de Sées, de prescher dans la maison du roy des sentiments fort approchants des leurs; Elle escrivit au pape une longue lettre, qui disoit qu'en attendant le concile general, on pouvoit bien les admettre à la communion de l'eglise Romaine, puisqu'ils ne tenoient rien de contraire à l'escriture saincte, & aux sept premiers conci-

les Oecumeniques ; Elle fit publier un edit qui ordonnoit de les laiſſer en paix, & mit hors de priſon & rappella du banniſſement ceux qui eſtoient recherchez pour cette cauſe. C'eſt le premier edit qu'ils ayent eu en leur faveur. Mais d'autre coſté elle ſuſcitoit le conneſtable à ſe plaindre hautement & en public de ce changement qu'on faiſoit au prejudice de l'egliſe romaine. 1561.

L'honneur ne permettoit pas au conneſtable de ſe lier ouvertement avec le duc de Guiſe, tandis que le prince de Condé ſeroit ſon ennemy : c'eſt pourquoy il pria la reyne de faire leur accommodement. Tous deux eſtant donc mandez en preſence du roy, des princes, cardinaux, & grands officiers, le duc de Guiſe addreſſant ſa parole au prince, l'aſſura qu'il n'avoit rien contribué à ſon empriſonnement. Le prince reſpondit qu'il tenoit pour un meſchant & un traiſtre quiconque en avoit eſté l'auteur ; le duc repartit qu'il le croyoit ainſi, & que cela ne le touchoit nullement. Cela dit, le roy leur commanda de s'embraſ-

ſer & de ſe promettre une ſincere & cordiale amitié. On en dreſſa un acte, qui fut ſigné de deux ſecretai-
1561. res d'eſtat.

Le parlement s'eſmut ſi fort contre l'edit que la reyne avoit fait donner en faveur des Huguenots, parce qu'on l'avoit envoyé ſeulement aux Preſidiaux & non pas à luy, qu'il donna un arreſt tout contraire. Sur cela le roy en fit un autre en Juillet qui attribuoit la connoiſſance du crime de ſedition & aſſemblées illicites aux ſieges preſidiaux, & celle d'hereſie aux juges d'egliſe, par leſquels les convaincus ſeroient livrez au bras ſeculier ; qui ne pourroit neantmoins les condamner qu'au banniſſement. On avoit ſouvent parlé d'un concile national : en attendant qu'il puſt ſe tenir, on trouva bon de faire un colloque ou conference, entre les prelats Catholiques & les miniſtres Huguenots. Le cardinal de Lorraine en fut un des principaux promoteurs, ſoit pour rompre le concile national qui ne plaiſoit point à la cour de Rome, ſoit pour faire oſtentation de ſa doc-

trine & de ſon eloquence. Les miniſtres creurent auſſi y trouver leur compte : car par ce moyen ils ſe voyoient egalez aux eveſques, & ils n'euſſent eu aucune place dans un Concile. D'ailleurs ils ſe croyoient aſſez habiles pour jetter de la poudre aux yeux des Catholiques ; Et il leur ſembloit qu'ils ne pouvoient manquer d'y avoir de l'advantage, parce que les eveſques de Sées & de Valence, deux des plus habiles prelats, & quelques autres penchoient un peu de leur coſté.

Dans l'entretemps, l'aſſemblée des Eſtats qui avoit eſté remiſe à Pontoiſe au mois de May, commença de travailler. Quoy que les Emiſſaires de la regente euſſent pû faire, il reſtoit encore aſſez de l'ancien eſprit des François dans la teſte des deputez, pour ne pouvoir ſouffrir qu'une femme euſt la regence : il falut que le roy de Navarre y allaſt luy-meſme leur teſmoigner qu'il luy avoit cedé ſon droit, & qu'il les priaſt avec le mareſchal de Montmorency gouverneur de l'iſle de France, de n'en plus parler. Ce ne

1561. en May.

fut pas assez, de peur qu'ils ne remissent une autre fois la chose sur le bureau, on jugea necessaire de
1561. congedier l'assemblée jusqu'au mois d'Aoust, & de la tenir à sainct Germain en Laye.

Le roy y assista seant en son throsne, la reine Mere à sa gauche avec sa fille Marguerite, & plus bas le roy de Navarre; le cardinal de Bourbon, & le prince de Condé, devant lesquels estoient à la droite le connestable, à la gauche le chancelier. Le duc de Guise, comme grand chambellan, estoit couché aux pieds du roy. Les cardinaux pretendoient avoir place devant les princes du sang, & l'avoient eu fort souvent en d'autres assemblées: mais le contraire y fut jugé en faveur de ces princes. Les cardinaux de Chastillon & d'Armagnac y acquiescerent; Et le vieux cardinal de Bourbon y demeura aussi, à cause qu'ayant l'aisnesse sur le prince de Condé, il avoit aussi la préseance: mais les cardinaux de Tournon, de Lorraine, & de Guise, ne le voulurent pas ceder, & se retirerent.

Comme c'estoit l'admiral qui avoit porté le roy de Navarre & les deputez des Estats, à confirmer la regence à la reine mere, elle voulut en recompense, tandis qu'elle avoit besoin de luy, favoriser le party Huguenot; et suivant cet air qu'elle en avoit inspiré à la cour, ou plustost pour intimider le clergé & le porter à donner de l'argent, on vit que dans cete assemblée tout se trouva tourné contre ce corps sacré. Ceux qui portoient la parole pour le tiers estat & pour la noblesse, ne parlerent que de ses dereglements, & conclurent, comme ont tousjours fait les heretiques, & ceux qui ont plus de politique que de religion, non tant à le reformer, qu'à luy retrancher ses grands biens, à luy oster sa jurisdiction temporelle, & à adjuger au roy les possessions des religieux rentez. Ils adjousterent qu'il falloit assembler un concile national, & cependant permettre aux religionnaires de prescher en toute liberté dans des temples, qui leur seroient accordez par le roy.

1561.

✠

Aprés ces harangues on travailla

aux propoſitions des cahiers des deputez : ſur leſquels il fut fait quelques reglements par maniere d'ac-
1561. quit. Mais la regente ne manqua pas d'en tirer le fruit que le conſeil des rois a accouſtumé de tirer de ces aſſemblées, c'eſt-à-dire de grandes levées de deniers. Car le clergé ayant l'alarme bien chaude, permit qu'on levaſt quatre decimes en ſix ans, & le tiers eſtat accorda 5. ſols par muid ſur tous les vins qui entreroient dans les villes cloſes. Cet impoſt fort leger s'accroiſſant ſans ceſſe eſt maintenant monté à ſoixante fois plus haut.

Le jour du colloque venu, il ſe trouva ſix cardinaux & quatre eveſques à Poiſſy, avec bon nombre des plus doctes Theologiens, entr'autres Claude d'Eſpences & Claude de Saintes. Ce qui fit que le nombre de ces prelats ſe trouva ſi grand, c'eſt que d'ailleurs ils avoient eſté mandez pour adviſer au temps & au lieu d'un concile, & pour deliberer des affaires publiques dans les Eſtats. Or avant que les miniſtres fuſſent venus, ils propoſerent entre eux

plusieurs moyens pour restablir la discipline, supposant, comme il estoit vray, que la corruption avoit donné lieu à la naissance des heresies : mais ils ne resolurent aucune chose d'importance. 1561.

Quelques jours aprés il y arriva dix ou douze ministres, dont les plus signalez estoient Theodore de Beze, Augustin Marlorat, François Morel, qui avoit dressé les premiers articles de leur religion, Pierre Martyr & Jean Viret. Le roy & la regente y assisterent avec la famille royale, les princes du sang, les evesques, cardinaux, conseillers d'estat, & grands du royaume de l'une & de l'autre religion, tous assis selon leur rang dans une enceinte de balustres. Les docteurs estoient derriere les evesques sur des formes basses. Les ministres voulurent prendre place dans l'enceinte, mais ils en furent exclus, & demeurerent dehors & debout.

Bien que le colloque eust esté indit au dixiesme d'Aoust, il ne commença pourtant que le quatriesme de Septembre. Aprés que le chancelier en eut fait l'ouverture, le car-

dinal de Tournon demanda que la chose estant nouvelle & sans exemple, il en pust deliberer avec le clergé. La reyne mere ne le voulut pas, & commanda à Beze de parler ; Car ils avoient resolu de traitter les questions par discours & harangues, non par argumentations & syllogismes. Ce qui s'accommodoit bien au desir que le cardinal de Lorraine & Beze avoient de faire paroistre leur eloquence.

1561. en Septembre.

On peut dire de Beze dans cete action ; pour n'en pas dire pis, qu'il n'y eut ny la prudence, ny la moderation qu'il devoit. Car sur le fait du sainct Sacrement il s'emporta à des discours qui blesserent horriblement les oreilles catholiques, disant que le corps de JESUS-CHRIST estoit aussi eloigné de l'Eucharistie, que la terre l'est du ciel. Les prelats fremirent d'horreur à ces paroles, le cardinal de Tournon en mena grand bruit, & les traitta de blasphême, en sorte que Beze en eut quelque honte luy-mesme, & tascha de s'en excuser auprés de la reyne, & d'amollir un peu une proposition si choquante.

Il avoit esté resolu de reduire toute la dispute à deux chefs : l'un de la veritable eglise, l'autre de l'Eucharistie. Le seiziesme de Septembre le cardinal de Lorraine fit un discours aussy docte qu'eloquent, & tout remply de solides raisonnements sur l'un & l'autre poinct ; Il conclut ensuite, qu'il ne pouvoit y avoir aucune reünion des Sectaires avec l'Eglise, s'ils ne croyoient la realité du corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Les autres prelats se levant, applaudirent à cete proposition, declarerent qu'ils vouloient vivre & mourir dans la croyance qu'il avoit expliquée, & supplierent le roy & la reyne d'y perseverer & de la deffendre, protestant qu'ils romproient le colloque si les ministres refusoient de passer ce poinct. 1562.

On le continua neantmoins encore pour quelques seances. Le vingtquatriesme jour de Septembre; Beze fit un grand effort pour respondre au discours du cardinal, puis entra en dispute avec les docteurs catholiques, & ses compagnons en-

suite chacun à leur tour. Le cardi-
1561. nal de Ferrare legat du sainct siege n'estoit arrivé que long-temps aprés l'ouverture du colloque, neantmoins il y assista. Le pere Jacques Laynes Espagnol, & superieur general des Jesuites, qu'il avoit amené avec luy, ne voulut point conferer avec les ministres : mais les traitta de loups, de singes & de serpents, & remonstra hardiment à la reyne, qu'il ne luy appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la religion ; principalement lors que le pape avoit convoqué un concile. Les disputes ne laisserent pas de continuer pour cela, jusqu'à tant que l'altercation ayant tellement aigry les esprits, qu'ils n'estoient plus capables que de se quereller, on rompit la conference le vingt-cinquiesme de Novembre.

Quelques-uns creurent que le cardinal de Lorraine l'avoit principalement desirée, parce qu'il avoit quelque liaison avec les Lutheriens d'Allemagne, qu'il pensoit à se rendre le chef & comme le pape de ce party, qui pour plusieurs points

essentiels est directement opposé à 1561.
l'eglise Romaine, & neantmoins, quant à l'exterieur, n'en differe pas beaucoup ; Et que dans cete veuë il leur avoit promis d'obliger les ministres de France par ce colloque, à signer la confession d'Ausbourg. De fait sur la fin du colloque il arriva des ministres Lutheriens à Paris, & le roy de Navarre persuadé par le jurisconsulte François Baudoüin, precepteur de son fils bastard, se rangeoit à cette croyance : mais parce que ceux de France s'en eloignoient trop opiniastrement, le cardinal de Lorraine desespera de venir à bout de son dessein, & se rendit egalement ennemy des uns & des autres.

Comme en ce colloque les Huguenots avoient eu pour la premiere fois la liberté de disputer des articles controversez de la religion : ils creurent qu'ils devoient avoir par tout celle d'en faire l'exercice, & commencerent à ouvrir leurs temples dans toutes les provinces. La reyne mere en revanche des services que luy rendoit l'admiral, luy

1562. prestoit, ou feignoit de luy prester la main en beaucoup de rencontres ; Et mesme elle envoya ordre à l'ambassadeur du roy à Rome, de faire de grandes instances auprés du pape & des cardinaux, pour impetrer la communion sous les deux especes, & la permission de prier Dieu en François ; Ce qu'elle ne pût obtenir, peut-estre parce qu'en la demandant ouvertement, elle l'empeschoit sous-main.

Les *Triumvirs* ne purent supporter le grand credit de l'admiral, & se retirerent de la cour, faisant servir la religion de pretexte à leur mescontentement. Le roy d'Espagne qui portoit & affectoit le nom de catholique, tesmoigna grande colere de ce qu'on favorisoit les Huguenots, & particulierement contre le roy de Navarre, afin d'avoir une excuse en conscience de ne luy faire aucune raison de son royaume, & un pretexte de se mesler des affaires de la France ; A quoy il estoit convié par quelques-uns des plus grands, dans lesquels la passion de dominer & de supplanter leurs en-

nemis, eſtoit plus forte que l'amour de leur patrie & l'honneur de cet Eſtat. 1561.

Peu auparavant il avoit eſté pris un certain preſtre allant en Eſpagne porter une requeſte au roy Philippe au nom des catholiques, avec certaines inſtructions fort criminelles. Il fut mené à la Conciergerie. Le parlement, à cauſe de la qualité des perſonnes qui ſe trouverent enveloppées dans cette affaire, n'oſa pas l'approfondir, & ſe contenta de le condamner à faire amende honorable en pleine audience nuë teſte, nuds pieds, la torche au poing, & à eſtre enfermé entre quatre murailles dans le monaſtere des Chartreux.

Pareillement un bachelier de Sorbonne nommé Tanquerel, ayant ſouſtenu des theſes, dans leſquelles il diſoit que le pape avoit tout pouvoir ſur les rois, auſſy-bien pour le temporel que pour le ſpirituel, & partant qu'il les pouvoit deſtituer s'ils le meritoient: le parlement ordonna qu'il ſe retracteroit & feroit amende honorable; et parce qu'il s'eſtoit abſenté, il fut dit que le be-

1561. deau de la faculté la feroit pour luy dans l'escole de Sorbonne, devant un president, deux conseillers, & le procureur general, & en presence du doyen & des docteurs, qui seroient obligez de s'y trouver, sous peine d'estre descheus de tous les privileges à eux accordez par les rois.

La crainte du sainct pere estoit de perdre son autorité en France par le concile national, l'interest du roy d'Espagne de se rendre necessaire, pour le gouvernement de ce royaume, & celuy de la Regente de conserver son authorité, & de l'augmenter. Le roy de Navarre la partageoit avec elle, & ainsy ils ne pouvoient jamais bien s'accorder: mais tous les autres recherchoient à s'ajuster avec ce prince. Le connestable servit de mediateur pour le reconcilier avec le duc de Guise, & celuy-cy pour le faire entrer en intelligence avec le pape & avec le roy d'Espagne. Ses sentiments touchant la religion y estoient un grand obstacle, neantmoins ils sceurent si bien tourner son esprit qu'ils l'amenerent à leur poinct.

Ils luy proposerent premierement que s'il vouloit repudier Jeanne d'Albret sa femme, comme il le pouvoit, disoient-ils, parce qu'elle estoit heretique, ils luy feroient espouser la reyne Marie Stuard, qui luy apporteroit le Royaume d'Escosse, & celuy d'Angleterre ; Et quand ils virent qu'il ne pouvoit se resoudre à cete repudiation, ils luy donnerent des asseurances verbales que le roy d'Espagne pour recompense de la Navarre, luy cederoit l'isle de Sardaigne, qu'ils luy depeignoient comme un pays abondant en toutes sortes de delices. Cete belle illusion fut l'appast qui l'attira dans le piege. 1561.

Au mois de Janvier de l'an 1562. la regente, qui desiroit s'appuyer des Huguenots, fit donner un edit en leur faveur, portant entre autres choses la revocation de celuy de Juillet, permission à eux de prescher par tout le royaume, horsmis dans les villes closes, nommément dans Paris. Une assemblée de notables l'autorisa, le parlement de Paris le verifia, non sans beaucoup de difficulté, & avec cete clause, à raison 1562. en Janvier.

1562. de la conjoncture des temps, ſans approuver la nouvelle religion, & juſqu'à ce que le roy en euſt autrement ordonné. Les autres parlemens y apporterent pluſieurs modifications.

Lors que les Triumvirs ſe furent eloignez eux-meſmes, l'admiral demeura le plus puiſſant à la cour, & le fut effectivement durant quelques jours : mais aprés il ſe perdit luy-meſme dans l'eſprit de la reyne, par ſa propre faute. Car la trop grande proſperité luy ayant ouvert le cœur plus qu'il ne faloit, il voulut luy faire voir les forces des Huguenots bien plus grandes qu'elles n'eſtoient, demandant des Temples pour deux mille cent cinquante egliſes. Il le faiſoit afin de luy perſuader qu'elle auroit en eux dequoy ſe
1562. en Fevrier. maintenir contre tout le monde ; Elle feignit de le croire, & le chargea de ſçavoir combien toutes ces egliſes pourroient en un beſoin luy fournir d'hommes de guerre ; mais eſtant plus ſages que luy, elles refuſerent de donner aucun eſtat de leurs forces : & cependant la reyne s'imagina qu'il la vouloit rendre dépen-

ante de ſon credit ; de ſorte qu'elle
: mit ſur ſes gardes avec luy, & re-
olut de s'en ſervir ſans s'y aſſujettir.
D'autre coſté le prince de Con- 1562.
é & luy voyant une puiſſante ligue
ui s'appreſtoit pour les attaquer,
eurent qu'ils pouvoient bien join-
re les princes d'Allemagne à leur
arty , puiſque leurs adverſaires a-
oient joint les forces d'Eſpagne au
ur. Le duc de Guiſe , & le cardi-
al ſon frere en ayant eu advis ,
availlerent en diligence à leur deſ-
ourner ce ſecours : ils allerent eux-
meſme à Saverne s'aboucher avec le
uc de Virtemberg, duquel le prin-
e eſperoit une grande aſſiſtance. Ils
ignirent adroittement une grande
ropenſion vers la doctrine de Lu-
ler, & luy firent entendre que s'ils
ſtoient d'intelligence avec les prin-
es Allemands qui ſuivoient preſque
ous cette croyance, ils rangeroient
la raiſon & les Catholiques & les *
uingliens, & par ce moyen reſta-
liroient l'unité de l'egliſe. Le duc
e Virtemberg ſe laiſſa prendre à
et appaſt, & ſe détacha d'autant
lus aiſement des Huguenots , que

* Les Huguenots ſuivoiēt les dogmes de Zuingle & de Calvin.

les Lutheriens ne les haïſſoient gueres moins que les catholiques Romains.

1562.

Commencement des guerres de la Religion.

AU retour de Saverne, le duc de Guiſe ayant ſejourné quelques jours dans ſon chaſteau de Joinville, fut prié par ſes confederez de venir à Paris en diligence, parce que les Huguenots à la faveur de la regente, du prince de Condé, de l'admiral, & de leur gouverneur le mareſchal de Montmorency, vouloient y tenir le haut du pavé. On leur permettoit de faire leurs preſches dans le faux-bourg de ſainct Marceau & dans celuy de ſainct Antoine, le chevalier du guet avoit ordre de les garder avec ſes archers, & on avoit deſarmé le peuple de Paris, de peur qu'il ne leur couruſt ſus; ce qui leur avoit tellement enflé le courage, que les preſtres ne pouvoient pas porter le ſainct Sacrement par les ruës ſans danger de quelque tumulte.

Sur la fin de l'année precedente il eſtoit arrivé une grande ſedition au faux-bourg ſainct Marceau ; ils

y avoient rompu les portes de l'eglise de sainct Medard, abbatu les images, tué plusieurs personnes, & traisné ignominieusement les prestres en prison, à cause que quelques catholiques avoient maltraitté un homme qu'ils avoient envoyé leur dire qu'ils fissent cesser le carillon de leurs cloches qui empeschoit qu'ils n'entendissent leur prescheur. Le parlement ayant fait informer sur les plaintes renduës de part & d'autre, trouva les Huguenots coupables, & punit leur audace par le dernier supplice de deux ou trois des leurs.

Le premier jour de Mars, comme le duc de Guise venant à Paris passoit par la petite ville de Vassy, il arriva qu'il s'esmût querelle entre les gents de sa suite & les Huguenots qui tenoient alors leur presche dans une grange, & que ce duc y estant couru pour l'appaiser, fut blessé d'un coup de pierre à la jouë. Comme ses gens luy virent le visage tout en sang, leur furie s'augmenta de telle sorte, qu'ils tuerent prés de soixante personnes & en blesserent deux cents. C'est ce que

1562. en Mars.

les Huguenots ont appellé *le massacre de Vassy*, & qui en effet fut comme le premier signal de toutes les san-
1562. glantes guerres de religion qui troublerent ensuite ce malheureux regne, quoy que ce fust un pur accident, sans qu'il y eust aucune faute du duc de Guise prince fort moderé.

Aprés qu'il eut recueilly en passant le cardinal son frere à Reims, il vint à Nantueïl : ses amis l'y joignirent en foule, & le connestable l'y envoya complimenter. Cependant le prince de Condé estoit allé à Monceaux, se plaindre au roy du meurtre de Vassy. La regente se trouvoit fort embarrassée; elle promit justice aux Huguenots, escrivit au roy de Navarre qui estoit à Paris, de pourvoir à la seureté du roy & de l'estat, manda au duc de Guise de se rendre à la cour sans estre accompagné, & enjoignit au Mareschal de saint André de s'en aller en son gouvernement de Lyonnois. Mais le Navarrois rabroüa les deputez des Huguenots qui luy porterent les plaintes de Vassy; le duc de Guise respondit qu'il estoit occupé, & qu'il

qu'il ne pouvoit pas encore aller à la cour ; & le mareſchal dit en face à la reyne, qu'en l'eſtat où eſtoient les choſes, il ne pouvoit pas abandonner la perſonne du roy. 1562.

Peu de temps aprés le duc de Guiſe vint à Paris accompagné de mille ou douze cents chevaux. Ses ennemis luy voulurent faire un crime de leze-majeſté de ce qu'il eſtoit paſſé par la porte de ſainct Denis par où les rois ſont leur entrée, comme auſſi de ce que le prevoſt des marchands & les eſchevins eſtoient allez au devant de luy & l'avoient harangué, & de ce que le peuple luy avoit fait des acclamations comme au roy.

Il n'eſt pas croyable que la reyne eut ſoupçon que ce duc en vouluſt à la royauté : mais elle s'imaginoit bien que luy & ſes confederez luy vouloient ravir le gouvernement. Cete apprehenſion la mettant dans des troubles extrêmes, elle eut recours au prince de Condé qui s'eſtoit retiré en ſa maiſon, & luy eſcrivit pluſieurs lettres pour luy recommander ſon fils, le royaume, &

elle-mesme, en termes si affectueux & si pleins de compassion, marquant que les confederez la te-
1562. noient en captivité, qu'elle luy donna un juste sujet d'armer, quand mesme il n'en eust pas eu envie.

Leur principale fin estoit de ramener le roy à Paris, afin de l'avoir entierement à leur devotion. Le prevost des marchands qui estoit à eux, vint à Melun en supplier la reyne, & demander qu'on rendist les armes aux Parisiens pour se deffendre contre les Huguenots. On leur accorda le dernier poinct, & on leur promit l'autre dans quelque temps; Cependant les confederez firent ensorte que l'on donna la commission du gouvernement de Paris au cardinal de Bourbon, parce que le mareschal de Montmorency leur estoit suspect.

Lors que les Parisiens eurent les armes à la main, le prince de Condé se trouva le plus foible, & n'osa plus disputer le pavé aux Triumvirs: mais pour sauver les apparences, il fut fait une composition par le

moyen du cardinal son frere; Que

les chefs des deux partis ſortiroient 1562.
en meſme temps de la ville. Il ſe retira donc en ſa maiſon de la Ferté-Aucou prés de Meaux, & le duc de Guiſe s'en alla à Fontainebleau où eſtoit le roy, menant un ſi grand cortege avec luy, qu'il fit connoiſtre à la reyne que ſes forces eſtoient bien plus grandes que celle du prince.

Elle eſtoit allée là dans l'irreſolution du party qu'elle devoit prendre, ou de ſe jetter entre les bras du prince & de l'aller trouver à Orleans, car il s'y devoit rendre à ſon premier ordre, ou de ſe laiſſer emmener à Paris par les confederez. L'un & l'autre la rendoit captive, le premier eſtoit plus odieux, à cauſe du peril où elle euſt mis la religion Catholique, & le dernier luy ſembloit plus dangereux.

Elle euſt bien deſiré s'entretenir dans l'equilibre de tous les deux, & pour cet effet elle avoit mandé le prince, lequel ayant raſſemblé ſes amis, s'acheminoit pour venir à elle, & avoit paſſé la Seine à ſainct Cloud. Ses approches mirent les Pariſiens

1562. sous les armes, comme s'ils eussent pû estre assiegez par une poignée de gents, & donnerent sujet aux confederez de faire entendre à la reyne qu'il faloit ramener le roy à Paris, de peur qu'il ne tombast entre les mains des Huguenots. Le roy de Navarre luy porta cete fascheuse parole, & comme elle hesitoit, il luy dit nettement que si elle ne vouloit pas venir, elle pouvoit demeurer là. Elle n'eut pas le temps de deliberer, il falut suivre ou bien perdre la partie : car sur le champ ils menerent le roy tout pleurant à Melun, le lendemain au bois de Vincennes, & puis à Paris.

Ainsi furent inutiles toutes les addresses de cette reyne, & tous les sages conseils du chancelier de l'Hospital, qui ne tendoient qu'à empescher une guerre civile, ce qu'il voyoit inévitable dés que le roy seroit au pouvoir de l'un des deux partis.

En effet, le prince de Condé, en partie de despit d'avoir esté trompé par une femme (car il le croyoit ainsi) en partie de colere de voir

ses ennemis maistres de la personne 1562.
du roy, & de crainte aussi de de- en Avril.
meurer à leur misericorde, & de laisser refroidir l'ardeur de ses amis & du party Huguenot, s'en courut à bride abattuë avec deux mille chevaux à Orleans; où Dandelot s'estoit adroitement saisi d'une des portes le jour d'auparavant, qui estoit le 1. d'Avril.

Ce fut là comme la place d'armes & le siege capital de son party. Or pour le faire subsister dans l'unité & dans la discipline, qui sont les liens necessaires de tout establissement, il prit serment de tous ceux qui se trouverent là; Qu'ils demeureroient unis pour la deffense de la personne du roy & de celle de la reine, pour la reformation & le bien de l'Estat; Qu'ils meneroient une vie sans reproche & chrestienne, observeroient les loix du royaume & reglements militaires, & auroient soin d'avoir des ministres pour leur prescher la parole de Dieu; Qu'ils le reconnoistroient pour chef, se sousmettroient à tous ses ordres, le serviroient de leurs personnes, & luy

1562. fourniroient armes & argent.

Il escrivit ensuite à tous les princes d'Allemagne, les sujets qu'il avoit eus de prendre les armes, & leur envoya les lettres originales de la reyne mere, afin de les persuader à luy prester secours pour la tirer de captivité le roy & elle. Il fit en mesme temps publier un Manifeste par toute la France à mesme fin, & peu de jours aprés fit courir la copie d'une ligue, soit vraye, soit supposée, faite entre le pape, le roy d'Espagne & les Guises, pour exterminer tous les sectateurs de la nouvelle religion.

Ce fut un puissant motif pour mettre de son costé tous les princes qui en faisoient profession, & pour y retenir tous les Huguenots de France : car le conseil du roy, pensant les desunir, ou les endormir par une trompeuse securité, donna le mesme jour une declaration addressée seulement aux baillifs & à leurs lieutenants, qui confirmoit l'Edit de Janvier, accordoit abolition de tout le passé, deffendoit de les inquieter pour le fait de

la religion, & leur donnoit liberté d'en faire l'exercice par tout, horſmis dans la ville & faux-bourgs de Paris. 1562.

Lors que le prince ſe fut declaré, les capitaines qui tenoient ſon party, & les Huguenots d'eux-meſmes ſe ſaiſirent de pluſieurs villes, du Mans, d'Angers, de Vendoſme, de la Charité ſur Loire, d'Angouleſme, de Lyon, de Valence, de Romans, & preſque de toutes celles du Dauphiné, d'une grande partie de celles de Guyenne, & du Languedoc; en Normandie, de Roüen, de Caen, de Dieppe, du Havre de Grace, de Bayeux, de ſainct Lo, de Vire, de Falaiſe, & de pluſieurs autres. Matignon lieutenant de roy dans la Province ſous le duc de Boüillon qui eſtoit gouverneur, ſauva Granville & Cherbourg. Ce fut un ſignalé ſervice, parce que ces ports euſſent eſté des entrées tres-commodes pour les Anglois.

Par tout où les Huguenots furent les maiſtres, ils abolirent l'exercice de la religion Catholique, renverſerent les Autels, briſerent les ima-

Leurs autheurs meſme leur donnent le tort, &

2562. ges, bruslerent les reliques & en jetterent les cendres au vent, & tourmenterent & massacrerent les moines & les prestres, ne conservant pas mesme en cela l'égalité qu'ils vouloient qu'on leur gardast, & se rendant execrables aux peuples par l'horrible profanation de toutes les choses sacrées. Le prince, ny par prieres, ny par remonstrances, ny mesme par chastiments, ne pût arrester cette fureur, qu'il voyoit bien estre fort prejudiciable à sa cause. Aussi leur rendoit-on la pareille en plusieurs villes, où l'on en massacra grand nombre, particulierement à Cahors, à Sens, à Amiens, & à Beauvais; Et leurs brisements & pillages continuant, le parlement par un arrest du dernier de Juin, enjoignit à toutes sortes de personnes de leur courir sus, & de les tuer par tout où on les trouveroit, comme gents enragez & ennemis declarez de Dieu & des hommes.

disēt que par ce furieux zele, ils s'attirerent la hayne du peuple & les massacres.

Quoy que tout le royaume fust en feu, le chancelier, veritablement bon François, taschoit de guerir le mal qu'il n'avoit pû empescher, &

cherchoit un accommodement, lequel ne luy sembloit pas impossible 1562.
tant que les troupes ne se seroient point choquées, & qu'il n'y auroit eu du sang respandu que par les seditions. La reyne consideroit aussi, voyant les Huguenots maistres de tant de places, que les Triumvirs pourroient bien se saisir de toutes les autres, & qu'ainsi le roy son fils & elle, demeureroient entierement despoüillez: c'est pourquoy elle envoya le baron de la Garde trouver le prince, pour le prier instamment de venir en cour, l'assurant que ce qu'on avoit fait contre les Protestants, s'estoit fait malgré elle, & qu'avec son aide elle tascheroit de le reparer.

Le prince commençoit à escouter, & alloit se laisser fleschir quand il eut nouvelles que les Huguenots qui sortoient du presche de Sens, avoient esté massacrez, & leurs maisons saccagées par les soldats, dont on imputoit la faute au cardinal de Lorraine, archevesque de cette ville-là. Le prince l'ayant sceu, dit à ses gents qu'il ne falloit plus rien

1562. esperer que de Dieu & de leur courage; Alors ils firent faire des casaques de drap blanc pour toute leur cavalerie, & tascherent d'animer & d'entretenir les esprits par l'impression de plusieurs petits livres, les uns pour leur justification, les autres pour noircir la maison de Guise, & particulierement le cardinal de Lorraine.

Il ne laissa pas encore d'y avoir divers envoyez, & de se faire plusieurs propositions de part & d'autre. Le prince demandoit que l'Edit de Janvier fust observé, qu'il fust fait justice des massacres, & que les Triumvirs sortissent de la cour. Eux de leur costé pour repousser les attaques qu'il leur donnoit, presenterent requeste à ce qu'il n'y eust point d'autre religion en France que la Catholique; Que tous les commensaux du roy, les gouverneurs, les officiers & les magistrats en fissent profession publiquement, ou qu'ils fussent privez de leurs charges; Que tous ceux qui avoient violé les choses sacrées, fussent punis de leurs sacrileges; Qu'il n'y

euſt point de gents en armes que 1562.
ceux qui auroient commiſſion du roy de Navarre, moyennant quoy ils offroient de ſe retirer de la cour.

Les pourparlers n'ayant point advancé la reconciliation, la reyne voulut elle-meſme conferer avec le prince, le lieu fut aſſigné à Toury, où chacun ſe rendit accompagné de quelque cinquante chevaux, & avec les precautions neceſſaires. Le roy de Navarre eſtoit avec la reyne. Les gentils-hommes de part & d'autre que l'on tenoit eſloignez de huit cents pas de peur de querelle, ne purent s'empeſcher de courir aux embraſſades, pleurant de joye de ſe revoir, & de douleur d'eſtre ſur le poinct de ſe couper la gorge. Du reſte la reine ne pût rien gagner. Le roy de Navarre & le prince ſe picquerent de reproches, & la conference ſe rompit.

Le prince avoit pour luy une bonne partie de la nobleſſe & des gents de guerre. Les confederez avoient le peuple de Paris, le nom & la perſonne du roy, dont les grands offi-

1562. ciers & le parlement ſont une ſuite neceſſaire. Le vingt-ſixieſme de Juin le parlement declara tous ceux qui s'eſtoient ſaiſis des villes que nous avons nommées, rebelles & criminels de leze-Majeſté. Il en excepta toutefois le prince de Condé, parce qu'on vouloit ſuppoſer que les Huguenots le détenoient par force.

Les armées de coſté & d'autre ſe mirent aux champs : comme elles eſtoient l'une dans l'Orleannois, l'autre dans le Dunois, la reyne fit encore une tentative qui penſa luy reüſſir à la ruine des deux factions. Elle propoſa au prince, par le conſeil de l'eveſque de Valence, de faire ſortir les Guiſes & le conneſtable de la cour s'il vouloit poſer les armes, & ſe venir mettre entre les mains d'elle & du roy de Navarre. Le prince donnant bien legerement dans le piege, alla trouver la reyne à Talſy dés qu'il ſceut que les * Triumvirs s'eſtoient retirez, & par une ſeconde imprudence promit de ſortir du royaume, s'ils ne revenoient point à la cour.

L'admiral de Coligny & les au-

* Par ce mot on entend le duc de Guiſe, le conneſtable, & le ma-

tres chefs de ſon party, extrême- 1562.
ment inquiets pour luy & pour eux-
meſmes, le vinrent trouver le lende- reſchal
main, & luy remonſtrerent qu'il de S. An-
n'avoit pû engager ſa parole au pre- dré, &
judice de celle qu'il leur avoit don- par ce-
née, & de ſa conſcience; Et ainſi ils luy de
l'obligerent à la retirer dés la pro- confede-
chaine conference qui fut le lende- rez, eux
main; puis ils le remenerent à ſon & le roy
armée; Tout le monde s'eſtonnant de Na-
que la reyne mere ne les avoit pas varre.
tous pris d'un beau coup de filet; A quoy ſans doute elle n'euſt pas manqué ſi c'euſt eſté ſon intereſt de le faire.

Le nombre des villes que les Huguenots avoient envahies eſtoit trop grand de beaucoup pour leurs forces, & les tenoit diviſées trop loin les unes des autres : ils les reperdirent preſque toutes & une grande partie de leurs hommes avec. Blois & Angers furent forcez avec tous les maux que peut faire la guerre civile, Tours & le Mans abandonnez. Le duc d'Aumale qui commandoit les armées du roy en Normandie, (car le duc de Boüillon eſtoit ſuſ-

1562. pect de l'Huguenotisme) reprit toutes les places des environs de Rouën, & le duc d'Estampes gouverneur de Bretagne, Valongne, Vire, sainct Lo, & Bayeux. Ce fut à Vire qu'il se commit le plus de cruautez, parce que les Huguenots y en avoient beaucoup exercé.

Durant les negociations & les difficultez qui se trouvent à cimenter ensemble tous les membres d'un nouveau party, dont il s'en destache trois tandis qu'on en raccroche un: l'ardeur des troupes du prince se ralentissoit. La pluspart l'estoient venus trouver à la chaude, croyant qu'il les meneroit du mesme pas au combat, & qu'un moment les conduiroit à la victoire, ou à une mort glorieuse: mais quand ils virent que les affaires traisnoient, plusieurs demanderent leur congé; si bien que ne pouvant pas les retenir ensemble, il envoya Jean de Partenay Soubize à Lyon, Jean de Hangest-Yvoy à Bourges, le comte de la Rochefoucaud à Angoulesme, Dandelot en Allemagne, & Briquemault en Angleterre, ces deux pour haster les

ſecours qu'on luy avoit promis en ces pays-là. 1562. en Aouſt

L'armée du roy eſtoit groſſie juſqu'à vingt-cinq mille chevaux, on la diviſa en deux corps, dont l'un, dans lequel eſtoit le roy en perſonne, commandé par le roy de Navarre & le duc de Guiſe, alla aſſieger Bourges; l'autre commandé par le mareſchal de ſaint André, fut envoyé à Poitiers. Cette derniere ville fut priſe par la breſche, en moins de jours que n'en dura le pillage; Ce fut le premier d'Aouſt. L'autre fut reduite par compoſition le vingt-neufieſme du meſme mois. Elle avoit ſouſtenu prés de cinq ſemaines de ſiege, & euſt pû durer bien plus longtemps: ſi Yvoy qui la deffendoit avec deux mille hommes, ne ſe fuſt pas laiſſé vaincre ou à la peur, ou aux cajolleries de la cour. Auſſi quitta-t-il le party peu aprés & ſe retira en ſa maiſon.

Bourges, pris, la pluſpart des chefs eſtoient d'advis d'aller droit à Orleans, où l'on euſt enveloppé le prince, & par ce moyen coupé la plus groſſe teſte de la faction. La reyne

1562. en Septembre. ne le voulut pas ainſi, le duc de Guiſe meſme trouva l'entrepriſe trop difficile, & favoriſant les deſirs des Pariſiens, il fut d'advis qu'on aſſiegeaſt Rouën. L'armée y arriva le vingt de Septembre; Et fort à propos pour empeſcher les progrés que les Huguenots euſſent pû faire par le moyen des Anglois. Car le meſme jour il avoit eſté ſigné un traitté de confederation entre la reyne Eliſabeth & eux à Hamptoncour, portant qu'elle leur fourniroit ſix mille hommes, dont il en ſeroit mis la moitié dans le Havre-de-Grace, qui luy ſeroit livré, & qu'elle garderoit pour le roy, & pour ſervir de retraite aux Huguenots. Ce qui fut executé peu de jours aprés.

Le fort de ſainćte Catherine fut emporté d'aſſaut. La ville ſoûtint les attaques avec toute la reſolution poſſible. On luy offrit une compoſition aſſez raiſonnable; Et par trois fois la reyne mere empeſcha le duc de Guiſe d'y donner l'aſſaut, eſtant perſuadée par les ſages conſeils du chancelier, qu'il n'eſt rien de plus dommageable à un ſouverain que

de conquerir ſur ſoy-meſme, & de piller ſes propres villes. Mais comme on vit que les aſſiegez rejettoient opiniaſtrement la grace qu'on s'efforçoit de leur faire, le conſeil du roy permit au duc de laſcher la bride à la victoire. Il donna un aſſaut general le vingt-cinquiéme d'Octobre. Leur reſiſtance ne fut pas égale à leur opiniaſtreté, ils abandonnerent tout au premier choc. Le ſaccagement de la ville dura plus de huit jours, & fut d'autant plus cruel qu'elle eſtoit fort riche. 1562. en Octobre.

Montgommery, qui à toutes adventures tenoit une galere preſte, (c'eſtoit une de celles du roy qui s'eſtoit trouvée à Rouën quand les Huguenots s'en rendirent les maiſtres) ſe jetta preſtement dedans avec ſes amis & avec les Anglois. La Chiourme à qui il avoit promis la liberté, fit ſi grande force de rames qu'elle paſſa par deſſus la chaîne qu'on avoit tenduë de travers de la riviere à Caudebec.

On fit pendre Jean du Boc d'Eſmandreville preſident à la cour des aydes, deux conſeillers de ville, le

1562. ministre Marlorat, & huit ou dix capitaines : entre autres du Cros qui avoit esté gouverneur du Havre, & avoit livré la place aux Anglois.

Par represailles le prince fit coupper la teste à quelques Catholiques qu'il tenoit, entre autres à Baptiste Sapin conseiller du parlement de Paris, & à Jean de Troyes abbé de Gastine, lesquels avoient esté pris dans le Vendosmois, comme ils alloient en Espagne de la part du roy. Gilles le Maistre premier president du parlement, vengea la mort de Sapin qui estoit son neveu, sur quelques malheureux Huguenots qui estoient prisonniers à Paris, lesquels il envoya en Greve. Ces represailles fussent allées à l'infiny, si les capitaines du party Catholique, qui apprehendoient de pareilles revanches, s'ils tomboient entre les mains des Huguenots, n'eussent obligé leurs chefs de cesser ces procés, & de faire bonne guerre.

Le vingt-cinquiéme d'Octobre le roy de Navarre avoit esté blessé dans la trenchée, comme il faisoit de l'eau,

d'un coup de mouſquet à l'épaule 1562.
gauche. Quand la ville fut priſe ; il s'y fit porter dans ſon liςt par les bras de ſes Suiſſes, & y entra triomphant par la breſche. Sa playe n'eſtoit point mortelle : mais les entretiens aſſidus de la Damoiſelle du Rouët, l'une des Sirenes dont la regente ſe ſervoit à enchanter ce pauvre prince, luy eſchaufferent trop le ſang ; et aprés cela ſon inquietude l'ayant porté à ſe mettre dans un batteau ſur la Seine pour remonter à Paris, il luy prit un friſſon, & enſuite une ſueur froide, ſignes d'une mort prochaine. Comme en effet, le batteau s'eſtant arreſté à Andelis, il y rendit le dernier ſouſpir le dixſeptieſme jour de Novembre, s'eſtant montré dans ce dernier moment, comme en toute ſa conduite precedente, chancelant & irreſolu entre la religion Catholique & la confeſſion d'Ausbourg : mais teſmoignant aſſez la mauvaiſe opinion qu'il avoit du gouvernement, par l'ordre tres-exprés qu'il donna d'advertir ſa femme de ne point venir à la cour,

1562. de se bien tenir sur ses gardes, & de fortifier ses places.

Le desplaisir qu'eut le prince de la sanglante perte de Roüen, fut encore redoublé par une autre fascheuse nouvelle du costé de Guyenne. Duraz luy avoit assemblé cinq mille hommes en ce pays-là: ces troupes de gents ramassez & pillards, vivant sans ordre, furent chargées par Montluc & taillées en pieces prés du bourg de Vere entre Perigueux & Sarlat. Ce qui causa deux grands desadvantages au prince, l'un qu'il perdit ce renfort considerable, l'autre que les troupes de Montluc n'ayant plus rien à craindre de ces costez-là, joignirent l'armée du roy quelques jours avant la bataille de Dreux.

Il s'est fait grand nombre de volumes de tout ce qui se passa dans toutes les provinces, particulierement en Guyenne, en Languedoc, en Provence, & en Dauphiné, des surprises, prises & reprises des villes, d'une infinité de petits combats, des barbaries & massacres qui se

commirent de part & d'autre, des 1562.
insolences & des fureurs des peuples, ausquelles pour dire vray, les esmotions des Huguenots donnerent sujet en plusieurs endroits. Je me contenteray de marquer en gros que Sommerine pour le party des Catholiques, faisoit rude guerre en Provence au comte de Tendes son pere qui tenoit celuy des Huguenots; Que dans le Dauphiné le baron des Adrets ayant armé pour ceux-cy, & le comte de Suse pour les autres, se poursuivoient l'espée dans les reins, & que le baron se rendoit redoutable par d'énormes cruautez, precipitant, massacrant, & noyant sans foy & sans misericorde ceux qui luy resistoient dans quelques places; Que Tavanes zelé Catholique ayant repris Chaalon & Mascon, preserva pour cette fois, la Bourgongne des guerres civiles; Que la Normandie fut toute desolée, la haute à cause des sieges de Roüen & du Havre, & la basse par le comte de Montgommery & par les troupes Bretonnes que le duc d'Estampes y avoit amenées pour luy

1562. tenir teste; Que Joyeuse retint une partie du Languedoc dans l'ancienne religion; Que Montluc, comme on le voit dans ses commentaires, rendit de grands services au roy dans la Guyenne, mais qu'il passa les bornes de la severité mesme contre les Huguenots.

J'adjousteray que leur party eut du desadvantage presque par tout, horsmis en Languedoc où ils avoient les meilleures villes, excepté Toulouze, dont s'estant voulu saisir au mois de May, ils en avoient esté chassez aprés un combat opiniastré de plusieurs jours, & perte de trois mille hommes des leurs, sans en compter plus de deux cents autres qu'on fit mourir ensuite par divers genres de supplices; Qu'à Lyon ils se deffendirent contre Tavannes, & ensuite contre le duc de Nemours, qui assiegerent cette ville-là l'un aprés l'autre; Qu'il fut tué plus de cinquante mille des leurs, tant dans les combats que dans les seditions; Et que là où ils furent les plus forts, ils fondirent toutes les chasses, les reliquaires & les vases sacrez qui

estoient d'or & d'argent, dont le prince fit battre monnoye aux armes & à l'effigie du roy. Ce qui rendit l'argent beaucoup plus commun en France qu'il n'estoit avant cette guerre. 1562.

La crainte que le Pape avoit euë qu'il ne se tinst un concile national en France, l'avoit obligé de rassembler le Concile general à Trente. Le cardinal de Lorraine s'y rendit cette année le quinziesme de Novembre avec un grand équipage, accompagné de quarante Evesques & de bon nombre de Docteurs des plus doctes. Le saint Pere eut quelque sujet d'en prendre l'alarme: la puissance de ce grand cardinal luy donnoit tant de jalousie, qu'il l'appelloit le Pape d'au-delà des monts; *Et il craignoit qu'il ne fist entrer en lice les Docteurs de la Confession d'Ausbourg. Car il avoit donné quelques marques, au moins apparentes, qu'il n'improuvoit pas trop leur croyance, & on sçavoit qu'en passant à Inspruc, il avoit conferé avec l'Empereur. Ainsi le Pape comme s'il eust eu affaire au plus grand ennemy de l'Eglise, ramassa toutes ses forces, envoya à*

1562. *Trente tous les Evesques de ses terres, où ils sont en tres-grand nombre, en emprunta mesme de ses voisins, & pria le roy d'Espagne de l'assister des siens pour fortifier son party dans le concile, afin de tenir teste à ceux de France & d'Allemagne.*

Bien que le roy Philippe eust perdu sa cause à Venise pour la préseance, il ne laissa pas de la relever dans le concile, croyant que la conjoncture & le tribunal luy seroient plus favorables. Claude Ferdinand de Quinones comte de Luna son ambassadeur, avant que de venir à Trente, avoit demandé au pape quelle place il auroit: le pape au lieu de luy respondre selon le droit, avoit éludé, & s'estoit deschargé de la decision de cette affaire sur les legats qui presidoient de sa part au Concile. Le cardinal de Gonzague, le principal d'entre eux, trouva un expedient pour satisfaire les Espagnols, & ne pas blesser tout-à-fait les François. C'estoit que l'ambassadeur de France gardast sa place aprés celuy de l'Empereur, & que dans les congregations, celuy d'Espagne, par provision seulement, en eust une separée, ou aprés les Ecclesiastiques.

ques, ou en un ſiege à part vis à vis des autres ambaſſadeurs. Le Cardinal de Lorraine, de la peur qu'il eut que ce differend ne rompiſt le concile, obligea Lanſac ambaſſadeur du roy, d'accepter cette condition, & de ſouffrir que le comte fuſt aſſis en un ſiege à part proche le ſecretaire du concile. Il prit donc cette place, & ayant fait parler ſon orateur, il ſortit tout le premier de peur d'avoir conteſtation à la porte. 1562.

Mais la difficulté n'eſtoit pas vuidée pour les autres aſſemblées, particulierement pour les ſeſſions du concile, & pour les meſſes ſolemnelles, dautant que les bancs n'y eſtoient pas tout-à-fait diſpoſez de meſme; Ainſi les François y refuſerent la meſme grace à l'Eſpagnol. Les Legats n'oſerent pas de leur chef rien determiner ſur cela: mais quand ils eurent receu ordre du pape de luy conſerver le meſme rang dans toutes les ceremonies, ils s'adviſerent d'un autre expedient. Vn jour de ſainct Pierre les peres du Concile eſtant en chapelle, il parut un ſiege entre le dernier cardinal & le premier des Patriarches, &

1562. *l'ambassadeur Espagnol s'assit dessus. On avoit aussi donné ordre secret d'avoir deux paix & deux encensoirs pour les porter a celuy de France & à luy en mesme temps. Les François ne le pûrent souffrir, le service divin fut interrompu, les legats, les ambassadeurs, & quelques evesques pour empescher le scandale, s'entremirent de trouver un milieu, qui fut que ce jour-là on s'abstiendroit de donner de l'Encens & de presenter la paix.*

Aprés le Concile, le mesme different se renouvella à Rome par Louis de Zuniga-Requesens grand commandeur du roy Philippe; Henry Clutin d'Oysel qui l'estoit pour le roy, soustint courageusement le droit de la France. L'Espagnol fit proposer divers expedients, par lesquels il tendoit a se conserver l'égalité : mais ils furent tous rejettez par le François, qui vouloit non seulement garder son ancienne place, mais encore que l'Espagnol tinst la sienne, c'est a dire qu'il fust au dessous de luy. Tellement que le pape, aprés avoir inutilement cherché divers moyens d'accommodement, adjugea solemnellement la preseance contestée a celuy de

France, & le maintint en possession. Ce qui fut executé le jour de la Pentecoste de l'an 1564. Requesens ayant protesté contre ce jugement, & ne s'estant pas trouvé à la ceremonie de la Feste. 1562. en Novembre.

Cependant depuis ce temps-là les ambassadeurs d'Espagne ont plusieurs fois disputé le pas à ceux de France, quoy que le plus souvent à leur honte, tant à Rome que dans les autres cours des princes, jusqu'à nostre temps que le tres-auguste roy Louys XIV. sur une contestation arrivée en Angleterre entre le sien & celuy d'Espagne, a obligé Philippe IV. d'y renoncer expressement par un escrit autentique.

Le douziéme de Novembre Dandelot arriva à Orleans avec douze cornettes de Reistres faisant deux mille six cents chevaux, & douze enseignes de Lansquenets, sous chacune desquelles il y avoit prés de trois mille hommes que le Landgrave de Hesse luy avoit fournis, & quelques jours auparavant Duraz y avoit amené les débris de la bataille de Vere.

Ce crime d'avoir fait entrer des

1562. eſtrangers dans le royaume, eſtoit en quelque façon excuſé par l'exemple du party contraire, qui le premier avoit fait lever de la cavalerie, & de l'infanterie en Allemagne par le Rhingrave, & par le comte Rocandolf qui eſtoient Proteſtants, & d'avoir encore appellé des Eſpagnols, dont on ſe pouvoit bien paſſer, puiſqu'il y avoit plus de cent Catholiques en France pour un Huguenot.

L'armée du prince eſtant de douze mille combattants, il ſe mit aux champs. La reſolution eſtoit d'aller droit à Paris, croyant qu'à la premiere eſpouvente on le pourroit forcer avant que les Triumvirs fuſſent de retour, ou donner tant de terreur à la reyne qu'elle ſe porteroit à un accommodement plus raiſonnable. L'évenement fit voir la vanité de ce deſſein: il ne ſceut pas ſeulement prendre la petite ville de Corbeil; Et d'ailleurs, quand il fut logé à Arcueil & autres villages voiſins, la reyne l'engagea à pluſieurs conferences, où elle faiſoit ſemblant de luy relaſcher tout doucement quel-

ques-unes de ſes demandes, pour empeſcher qu'il ne donnaſt dans les faux-bourgs, avant que les Pariſiens ſe fuſſent remis de leur grande conſternation, & pour luy desbaucher ſes meilleurs capitaines; du nombre deſquels fut Genlis qui ſe retira dans ſa maiſon, mais demeura tousjours Huguenot.

1562. en Decembre.

Quand il eut donc reconnu que c'eſtoit une folle entrepriſe de vouloir prendre Paris pour Corbeil, il décampa le douzieſme de Decembre, & prit ſa marche vers la Normandie, afin de joindre les Anglois qui eſtoient au Havre, & de toucher de l'argent d'Angleterre pour payer ſes Allemands qui eſtoient preſts de ſe mutiner. Les Triumvirs le ſuivoient de ſi prés, qu'au ſept ou huitieſme logement les deux armées ſe trouverent engagées à donner bataille proche de la ville de Dreux le vingtieſme jour de Decembre.

Du commencement les Huguenots y eurent de l'advantage, ils défirent la bataille des Catholiques, prirent une partie de leur canon, &

1562. en Decembre. mesme le connestable fut blessé au visage d'un coup de pistolet: mais aprés comme ils se jetterent sur le bagage, & que leur gros de reserve qui estoit de mil deux cents Reistres, se desbanda aussi pour en avoir sa part, les Catholiques eurent bien leur revanche.

Le duc de Guise en apparence ne commandoit que sa compagnie de gens-d'armes, & un gros de ses amis qui estoient volontaires: & toutefois son merite & sa qualité faisoient passer ses conseils pour des ordres. Le mareschal de sainct André conduisoit l'avant-garde: le duc qui estoit sur un haut & se reservoit pour le coup de partie, voyant les ennemis espars, & qui ne tenoient presque plus aucun ordre, destacha quelques troupes de ce corps pour charger l'infanterie qui estoit dénuée de sa cavalerie: puis marchant luy-mesme tourna contre leur cavalerie & la mit toute en desroute. Le prince de Condé qui ne reculoit jamais, y fut fait prisonnier par Danville second fils du connestable; les Reistres se retirerent au trot dans un bois pro-

chain ; l'admiral les y joignit avec 1561.
quatre cents chevaux qu'il avoit ralliez ; Et avec cela il se trouva en resolution, si les Allemands en eussent eu le courage, de retourner à la charge le lendemain.

On compta huit mille morts sur la place, presque autant d'une part que d'autre. Le champ de bataille demeura au duc de Guise, qui ne jugea pas à propos de poursuivre l'admiral, & luy laissa faire retraite vers Orleans ; où il fit mener le connestable en toute diligence, craignant qu'il ne fust recous. Dans le combat le mareschal de sainct André ayant esté enveloppé par un gros de cavalerie, & fait prisonnier de guerre comme il poursuivoit trop chaudement la victoire, fut tué d'un coup de pistolet par un cavalier nommé Meziere fils de Bobigny, greffier de la ville de Paris, qu'il avoit outragé en quelque rencontre.

Le duc de Guise rendit tous les honneurs possibles au prince de Condé, ils souperent & coucherent ensemble avec tant de demonstrations

1562. d'amitié, qu'on euſt dit qu'ils avoient oublié toutes leurs querelles pour vivre enſemble comme * couſins germains qu'ils eſtoient dans une intime confidence, ainſi qu'ils avoient fait ſous le regne de Henry II.

* Ils eſtoient fils du frere & de la ſœur.

Quand le corps de bataille de l'armée royale fut desfait, il y eut des fuyards qui piquerent juſqu'à Paris, publiant que tout eſtoit perdu. De ceux-là fut d'Oſſun, qui avoit acquis le nom de *brave* aux guerres d'Italie; auſſi de rage qu'il eut que le trouble de ſon eſprit luy euſt offuſqué le courage & terny toutes ſes belles actions, il ſe condamna luy-meſme à la mort & ſe la donna par une obſtinée reſolution de ne plus manger.

Aux premieres nouvelles la ducheſſe de Guiſe qui avoit groſſe cour à l'entour d'elle, ſe vit tout d'un coup abandonnée; Et pour la reyne, ſans s'émouvoir beaucoup, elle ne dit autre choſe ſinon, *Hé bien il faudra donc prier Dieu en François*, & ſe mit à careſſer fort les amis du prince & des nouvelles opinions.

Mais le lendemain le contraire ayant 1562.
esté certifié par plusieurs tesmoins oculaires, & par lettres des principaux officiers, la presse fut plus grande que jamais auprés de la duchesse, la brigue huguenote fit le plongeon, celle des catholiques prit le dessus, la reyne fit faire des feux de joye, quoy qu'à regret, & envoya de la meilleure grace qu'elle pût, le commandement des armées du roy au duc de Guise, auquel les troupes l'avoient desja deferé.

Semblablement celles de l'armée 1563. en Ianvier.
du prince prierent l'admiral d'accepter la charge de general. Lors qu'il se fut rafraischy quelques jours à Patay, il descendit dans le Vendosmois, & passant la Loire à Baugency, logea ses gents dans la Soulogne & dans le Berry, où il sçavoit que le duc de Guise vouloit loger les siens pour le siege d'Orleans qui avoit esté resolu.

Ayant laissé dans la ville son frere Dandelot avec deux mille hommes de guerre, autant d'habitants bien armez, & quantité de noblesse, il repassa la Loire à Ger-

1563. geau, & reprit la route de Normandie. En ce pays-là il rançonna plusieurs petites villes pour entretenir ses troupes, receut l'argent d'Angleterre, & leur fit faire monstre. Estant appellé par les Huguenots de Caën, il assiegea le chasteau où estoient le duc d'Elbœuf frere du duc de Guise, & N. de Bailleul Renoüard, lesquels il eust pris à discretion, si la grande nouvelle qu'il receut d'Orleans, ne l'eust obligé de retourner de ce costé-là.

Le duc de Guise y avoit mis le siege le sixiesme jour de Février 1563. la reyne estoit à Baugency, & avoit enfermé le prince qu'elle traînoit toûjours avec elle, dansle chasteau d'Onzain. Desja les fauxbourgs avoient esté emportez avec perte de huict cents des assiegez, desja la tour du pont estoit prise; Et les Huguenots fort consternez ne pouvoient plus attendre de salut que d'un coup du ciel ou de l'enfer, quand un gentilhomme nommé Jean Poltrot Meré, poussé d'un faux & detestable zele pour la deffense de sa re-

ligion, eſpiant le temps que le duc 1563.
de Guiſe qui eſtoit allé au devant en Février &
de ſa femme, revenoit au ſiege mon- en Mars.
té ſur une mule & fort peu accompagné, luy tira un coup de piſtolet dans l'eſpaule, dont il mourut ſix jours aprés; Dans cete reputation, meſme parmy ſes ennemis, d'avoir eſté en ſon temps le plus genereux prince & la meilleure teſte de la chrétienté, qui eut toutes les vertus heroïques, & preſque aucun vice, ny de prince ny de courtiſan.

Le meurtrier aprés avoir bien piqué toute la nuict, penſant eſtre fort loin de là, ſe trouva le matin auprés du pont d'Olivet *, & comme ſon cheval n'en pouvoit plus, il ſe retira dans une maiſon pour ſe repoſer, où il fut pris le matin meſme par un des ſecretaires du duc.

* A une lieuë d'Orleans.

Interrogé des motifs & des inſtigateurs de ſon crime, il dit pour le premier, que le zele de ſa religion l'avoit pouſſé à tuer celuy qu'il en croyoit le perſecuteur: pour l'autre poinct il varia fort, accuſant tantoſt les uns tantoſt les autres: mais dans toutes ſes reſponſes, & à la mort

1563. mesme il chargea l'admiral. Ce seigneur eut beau s'en purger par un escrit public, & jurer qu'il detestoit cete action ; Il eut beau supplier la reyne par lettres, de ne point haster le supplice de cet assassin, afin de luy estre confronté : la maison de Guise creut qu'il en estoit coupable ; Et soit qu'il le fust ou non, les enfants de ce duc en tirerent la plus sanglante vengeance qu'on lise en aucune histoire du monde.

La priere que l'admiral faisoit à la reyne sembloit assez juste ; neantmoins Poltrot ayant esté mené à Paris le seiziesme de Mars, fut jugé en peu de jours, le parlement le condamna au mesme supplice que ceux qui attentent sur la personne sacrée des rois ; Sçavoir à estre tenaillé avec des tenailles ardentes, & tiré à quatre chevaux. Le mesme jour le corps du duc de Guise fut mené à Paris, deposé aux Chartreux, de là porté à Nostre-Dame avec un deuïl veritable de toute la ville, & puis inhumé au sepulchre de ses peres à Joinville. Charles duc de Lorraine luy fit un service solemnel à

Nancy, & le pape un autre dans sa chapelle à Rome avec des oraisons funebres, qui certes purent estre fort belles sans estre flateuses. 1563.

La justice & la moderation de cete ame heroïque parurent encore plus fort aux derniers moments de sa vie : car il se justifia du meurtre de Vassy, tesmoignant une extreme douleur que cet accident eust donné sujet à une guerre civile, & conseilla à la reyne de faire la paix au plustost, luy disant fortement, que quiconque l'empêcheroit estoit ennemy de l'Estat & de la personne du roy.

Aussy dés son vivant mesme, elle commença de la traitter, premierement à sainct Mesmin avec Eleonor de Roye femme du prince de Condé, qu'elle carressa extraordinairement, luy laissant mesme esperer que son mary auroit la lieutenance comme le roy de Navarre son frere l'avoit euë ; Puis avec le prince & le connestable dans l'isle aux bœufs prés d'Orleans où ils furent amenez tous deux sous bonne garde. Et comme le connestable tenoit ferme à ne point recevoir l'edit de Jan-

1563. vier, & que le prince ſe roidiſſoit au contraire, la reyne permit au prince d'entrer dans Orleans pour en communiquer avec les chefs de ſon party.

Les miniſtres inſiſtoient, qu'à quelque prix que ce fuſt, il maintinſt l'edit de Janvier. Les capitaines qui eſtoient las de la guerre, & luy-meſme qui reſpiroit desja le doux air de la cour, & des plaiſirs des dames, ſe relaſcherent de beaucoup & ſe contenterent d'un edit plus moderé. Il permettoit aux ſeigneurs hauts juſticiers d'avoir un preſche public dans leurs terres, & aux autres qui avoient moyenne ou baſſe juſtice d'en avoir de particuliers dans leurs maiſons, ſeulement pour eux & pour leur famille, pourveu toutefois qu'ils ne demeuraſſent point dans des bourgs ou parroiſſes qui relevaſſent d'une autre juſtice que de celle du roy. De plus il leur donnoit un lieu pour preſcher dans les reſſorts dont l'appel relevoit ſans milieu au parlement; Comme auſſy dans les villes où ils avoient eu cete liberté juſqu'au quinzieſme de Mars dernier; Et avec cela il leur accordoit une amniſtie

generale, une descharge au prince 1563.
de tous les deniers royaux qu'il avoit pris & fait prendre, & un adveu par lequel le roy reconnoissoit qu'il estoit son fidelle parent & tres-affectionné au bien de l'estat, & que tous ceux qui l'avoient suivy n'avoient rien fait qu'à bonne intention & pour son service.

La reyne pressa si fort la conclusion de ce traitté, qu'il fut signé de part & d'autre le dix-huit de Mars, avant que l'admiral fust de retour de Normandie. Estant arrivé 4. jours aprés, il se plaignit aigrement au prince de ce qu'il avoit si mal mesnagé les interests de son party dans un temps qu'il pouvoit les porter bien plus haut: mais la chose estoit faite, & ces plaintes ne servirent qu'à evaporer sa colere. L'Edit fut publié au parlement de Paris sur la fin du mois de Mars. Celuy de Toulouze se le fit commander plus d'une fois, & fut encore contraint de revoquer tous les Arrests infamants qu'il avoit donnez contre les conseillers de son corps, & contre les capitoux.

Les gents de guerre des Hugue-

1563. nots qui eſtoient à Orleans, ayant celebré leur Cene dans l'egliſe ſaincte Croix, ſortirent de la ville. Autant en firent ils de pluſieurs autres qu'ils tenoient en divers endroits, les laiſſant toutes deſolées de la ruine de leurs plus belles egliſes. Le roy quelque mois aprés donna le gouvernement d'Orleans à Philibert de Marcilly Sipierre, avec ordre d'abattre les tours qui fortifioient le plus la ville, & de baſtir une citadelle à la porte Baniere : ces entraves qui ne s'oſtent preſque jamais, eſtant fort peſants aux Orleannois, ils ſe conſolerent aiſement de la mort de leur nouveau gouverneur qui mourut de la gravelle, avant que d'avoir pû achever ſon deſſein ; et l'on entendoit durant quelque temps courir cete raillerie dans la bouche du peuple, que les trois cailloux, ce ſont les armes d'Orleans, avoient veu la fin de Sipierre.

Aprés le traitté, il fut envoyé des commiſſaires dans toutes les provinces de la part du roy, avec ordre de remettre les Huguenots dans leurs biens & de faire executer l'E-

dit : mais la pluſpart l'esbrecherent & le reſtraignirent tant qu'ils pûrent, il n'y eut que ceux qu'ils gagnerent à force de preſens qui ne leur firent point de mal. 1563.

Si la liberté de conſcience qu'on leur accordoit fut un juſte ſujet de plainte aux eccleſiaſtiques, l'Edit qu'on donna au mois de May à S. Germain en Laye, pour l'alienation de cent mille eſcus ſol de rente de leurs biens en fonds, fit monter leurs cris bien plus haut, principalement lors qu'ils virent qu'on l'executoit avec une extrême rigueur.

Quelque temps aprés le chancelier de l'Hoſpital pour appaiſer un peu leurs plaintes, leur accorda la faculté de racheter ces biens, & fit publier un autre Edit qui ordonnoit que les dixmes leur ſeroient payées par les Huguenots auſſi bien que par les Catholiques : ſi les premiers n'euſſent pas eſté ſi las qu'ils eſtoient de la guerre, ils n'euſſent jamais conſenty de fournir à l'entretien de ceux qu'ils croyoient les emiſſaires de l'Antechriſt, mais à leur grand regret ils furent contraints d'obeïr, ce

1563. en Avril & ſuiv. ✠ qui apporta ſans doute un grand poids pour affermir la religion Catholique, dautant que s'ils euſſent eſté exempts de payer les diſmes, la pluſpart des gents qui avoient leurs biens à la campagne, fuſſent paſſez de leur coſté pour gagner tout d'un coup la dixieſme de tout leur bien.

Le duc de Guiſe mort & la paix faite, la reyne reſpiroit avec plus de liberté. Neantmoins quatre grandes affaires luy embarraſſoient encore l'eſprit; la conduite du Prince, le Havre qui eſtoit entre les mains des Anglois, le meſcontentement du parlement de Paris, & les inſtantes pourſuites que la veufve & les enfants du duc de Guiſe faiſoient pour avoir juſtice de ſa mort.

De quelque artifice qu'elle ſceuſt uſer, il ne luy fut pas poſſible de ſeparer le prince d'avec l'admiral, ny de l'esblouïr de ces belles viſions du royaume de Sardagne, dont elle avoit enchanté le roy de Navarre ſon frere : mais comme Eleonor de Roye ſa femme fut venuë à mourir, elle taſcha de l'enchaiſner à la cour par

les charmes de la volupté, & par les 1563.
appaſts d'une de ſes filles d'honneur, qui n'ayant rien eſpargné pour ſervir ſa Maiſtreſſe, s'en trouva incommodée pour neuf mois, & fut quelque temps l'entretien de la cour, à qui de ſemblables accidents donnent pluſtoſt du divertiſſement que du ſcandale. La veufve du mareſchal de ſainct André par un autre motif, qui eſtoit l'eſperance de l'eſpouſer, taſcha auſſi de luy donner de l'amour, mais elle en prit tant pour luy, qu'elle acheta ſon contentement au prix de ſa terre de Valery, qu'elle luy donna.

L'admiral ayant reconnu que ces desbauchés, dans le chef du party, décrioient tout le party meſme, & craignant d'ailleurs qu'il ne ſe trouvaſt quelque fille dont les attraits fuſſent plus puiſſants que les preſches de ſes miniſtres, luy fit de ſi fortes remonſtrances, qu'il l'obligea de rompre toutes ces pernicieuſes attaches par le lien conjugal, eſpouſant ✠ Françoiſe ſœur de Leonor duc de Longueville.

Toutes choſes eſtoient preſtes

1563. pour recouvrer le Havre par force
car on sçavoit bien que la reyne El
zabeth vouloit le retenir en recom
pense de Calais. Aprés qu'elle e
donc refusé de le rendre, on luy d
clara la guerre par un heraut, &
roy estant à Gaillon, Brissac com
mença le siege; le connestable & s
fils le mareschal s'y rendit quin
jours aprés. Tous les François s
porterent avec une ardeur extraor
naire, les Huguenots encore pl
que les Catholiques, pour se purg
du reproche qu'on leur faisoit d'
voir introduit les estrangers en Fra
ce: l'admiral & Dandelot son fre
ne s'y trouverent pas, de peur q
la reyne Elizabeth ne leur repr
chast leur ingratitude! mais ils y e
voyerent tous leurs gents & to
leurs amis.

Ambroise comte de Varwic
estoit gouverneur avec une garnis
de quatre mille hommes. Les att
ques le pressoient fort, & la pe
luy faisoit si rude guerre qu'elle l
tuoit tous les jours quarante ou c
quante de ses gents, & en avoit n
plus de deux mille sur la litiere: m

e qui l'estonnoit plus que tout cela, 1563. en Iuillet.
'estoit de voir que mesme les Hu-
uenots que sa reyne avoit si bien as-
stez fussent ses plus rudes ennemis
;es considerations le forcerent à ca-
ituler peut-estre avec plus de preci-
ítation qu'il ne devoit. Il rendit la
lace le vingt-septiesme de Juillet a-
ec toute l'artillerie & les munitions
ui se trouverent appartenir au roy,
ɛ tous les vaisseaux & les marchan-
ises qui estoient aux François. Le
:ndemain il parut un secours de dix-
uit cents hommes à la veuë du port
ɛ il eust esté suivy à quelques jours
rés d'une armée navale de soixante
ros vaisseaux commandez par l'ad-
ıiral Clinton : mais trouvant la ca-
itulation faite il s'en retourna.

Les Anglois se vengerent de cete
erte sur les vaisseaux marchands.
;'estoit tout ce qu'ils pouvoient,
'estant plus capables depuis qu'on
:ur a osté Calais, de faire d'autre
ıal à la France que de pirater. Ils
ontinuerent la guerre par mer du-
ınt quelque mois : aprés quoy ils
onsentirent à une tréve qui fut con-
ertie en un traitté de paix le neuf-

viesme jour d'Avril de l'an 1564. par
1563. lequel il fut dit que chascun conserveroit ses droits & ses pretentions. Cela s'entendoit à l'esgard des Anglois, de la ville de Calais, que le roy Henry II. par un traitté fait l'an 1559. estoit obligé de rendre dans huit ans, pendant lesquels il ne devoit estre rien entrepris de part ny d'autre. Or les François pretendoien que les Anglois avoient violé cet condition, & partant qu'ils estoien descheus du droit de redemander Calais.

Durant ce siege le roy Charles entra dans sa quatorziesme année. L declaration du roy Charles le Sage qui peut-estre n'a jamais esté bie entenduë, veut que le roy soit declaré majeur à quatorze ans; Et c'estoi l'intention de la reyne de le faire a plustost, afin de s'arroger toute l'au torité sous le nom du roy, & d'e exclure le prince & le Connestabl Or par le droit commun il faut qu l'aage des majoritez soit pleine & en tiere; Le chancelier de l'Hospital l'unique conseil de la reyne en ce matieres, luy persuadoit qu'il ne fa

loit point attendre la plenitude des 1563.
quatorze ans, & disoit que dans les en Aoust
choses favorables, l'année commencée passoit pour accomplie : mais soit qu'il se desfiast que le parlement de Paris ne seroit pas de ce sentiment, parce qu'on pouvoit douter si cela estoit favorable ou prejudiciable au royaume, ou qu'il apprehendast que le senat voulust donner un conseil au roy comme on avoit fait à Charles VI. & que cela sembloit necessaire dans des temps si embrouïllez, il fut d'advis qu'on le menast droit au parlement de Roüen faire cet acte.

Le roy seant donc en son lict de Justice, y fut declaré majeur le quatorziesme jour du mois d'Aoust; ET au mesme temps il y fit aussy passer un edit, qui aprés fut verifié dans tous les autres parlements, ordonnant que celuy qu'il avoit fait pour la liberté de conscience, fust observé jusqu'à ce que les questions eussent esté decidées par un concile, ou que par luy en eust esté autrement ordonné; Que quiconque le violeroit seroit traitté comme rebelle; Que tout le monde eust à poser les armes,

1563. & à renoncer à toute ligue & com-
en Septembre. munication avec les eſtrangers.

L'edit de la majorité du roy ne fut pas enregiſtré ſans beaucoup de difficultez au parlement de Paris. Il envoya faire de grandes remonſtrances au roy par ſon premier preſident accompagné de deux autres du corps; Il repreſenta que c'eſtoit contre la couſtume du royaume qu'on portaſt les edits à d'autres parlements avant qu'ils euſſent paſſé par celuy de Paris, qui repreſente les Eſtats-Generaux, qui eſt la cour des pairs, le plus auguſte throſne des rois, le vray parlement du royaume, & dont tous les autres ne ſont que des ſurgeons. Le roy à qui on avoit composé la voix & le viſage à une ſeverité eſtudiée, leur reſpondit, qu'ils euſſent à obeïr, qu'ils ne ſe meſlaſſent plus des affaires publiques, & qu'ils ſe desfiſſent de cete *vieille* erreur, *Qu'ils eſtoient les tuteurs du roy, les deffenſeur. du royaume, & les gardiens de la ville de Paris.* Les deputez ayant fai leur rapport à la cour, elle ſe trouva partagée; Pierre Seguier preſiden à la grand'-chambre, & Dormy preſiden

ſident aux enqueſtes, porterent le
partage au roy, qui ordonna que l'e-
dit fuſt publié & enregiſtré ſans re-
tardement, & que tous les preſidents
& conſeillers euſſent à s'y trouver ſur
peine d'interdiction.

Le roy ne voulut point revenir
à Paris que le parlement n'euſt obey.
La mere, la veuve & les enfants du
duc de Guiſe avec une grande ſui-
te de deuïl, y vinrent au meſme
temps luy demander juſtice des au-
theurs du cruel meurtre de ce prin-
ce; On entendoit aſſez qu'ils deſi-
gnoient l'admiral. Quelque temps au-
paravant le prince de Condé, & le
mareſchal de Montmorency avoient
declaré qu'ils maintiendroient ſon in-
nocence envers & contre tous; Et
parce qu'il avoit le parlement de Pa-
ris pour ſuſpect, le roy avoit évoqué
l'affaire à ſoy, & puis l'avoit renvoyée
au grand-conſeil, d'où il l'avoit de-
rechef tirée pour la remettre au par-
lement. Il n'eſtoit pas poſſible de la
pouſſer à bout ſans rallumer la guer-
re civile : ainſy on trouva expedient
d'en ſuſpendre les pourſuites pour
trois ans.

1563. Avant la paix, le peuple de Toulouze s'estoit mutiné contre le parlement à l'occasion de quelque muraille dont il faisoit enclore le palais. Ses Arrests fulminants ne pûrent arrester l'insolence de ceux qu'il avoit luy-mesme accoustumez au sang, & à la licence, en leur laschant la bride contre les Huguenots. Plusieurs de ce Corps coururent risque de la vie dans ces furieuses esmotions; Ce qui donna une occasion specieuse aux cardinaux d'Armagnac, & de Strossi, à Terride Negrepelisse, & Fourquevaux de faire une ligue, par laquelle ils resolurent entre eux, aprés avoir communiqué la chose au seigneur de Joyeuse, qu'ils demeureroient unis pou la deffense de la religion de leurs ancestres, contre les rebelles, sectaires, perturbateurs du repos public & que dans chaque seneschaussée i seroit fait un estat des armes & de hommes qui les pourroient porter Les articles en furent dressez du consentement du procureur general, 8 par arrest donné les chambres assemblées, mis dans les registres de l

cour, avec cete clause neantmoins, *sous le bon plaisir du roy.* 1563. en Decembre.

Ce fut à mon advis la premiere ligue qui se fit à descouvert entre les sujets du roy pour le fait de la religion. Sur cet exemple il s'en forma depuis plusieurs autres en diverses provinces ; de toutes lesquelles, au moins des dispositions qu'elles avoient laissées dans les esprits, se forma cete grande Ligue, qui donna la mort à Henry III. & des peines infinies à son successeur ; mais qui à parler humainement sauva la religion catholique.

Pendant le calme apparent, le chancelier travailloit à de beaux reglements pour la police & pour la justice. Les curez furent declarez exempts de logements & d'estapes pour les gents de guerre. Il y eut un edict qui ordonnoit à ceux qui estoient demandeurs en justice, de consigner certaine somme avant que d'estre receus à plaider : mais le parlement y apporta de grandes resistances, & enfin soit que cete taxe coupast la racine aux procez, soit qu'au contraire on eust reconnu que c'es-

1563. en Decembre. toit une chose injuste & honteuse au roy de tourner en maltoste l'obligation qu'il a de rendre gratuitement la Justice ; cet edict s'abolit par le non-usage, quoy qu'il n'eust pas esté revoqué.

Un autre du mois de Decembre establit un siege Judiciaire pour les marchands, composé d'un juge & de quatre consuls, qui furent choisis d'entre cent bourgeois assemblez par le prevost des marchands & les eschevins, pour vuider sur le champ & sans procedures, les differends & demandes qui se forment sur le fait du commerce jusqu'a la somme de cinq cent livres souverainement, & au dessus par provision en baillant caution. L'appel en ressort au parlement. A l'exemple de Paris, dix ou douze des meilleures villes du royaume voulurent avoir une pareille Jurisdiction, & on s'en trouve fort bien. En effet s'il y en avoit dans toutes, & que la souveraineté de leurs jugements allast jusqu'à mille escus, elle feroit secher sur pied la chicane, qui meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau si gras qu'est celuy du commerce.

Le quatriesme de Decembre fut clos le concile de Trente, auquel le 1563. cardinal de Lorraine, qui composa & entonna les acclamations, quoy que suivant l'ancien usage, ce fust plustost l'office d'un diacre que d'un grand archevesque; sembla n'avoir pas eu assez de soin de l'honneur de la France, dautant que pour je ne sçay quelles considerations, il ne nomma que l'empereur en particulier, & en gros les rois & princes chrestiens, quoy que dans l'adresse des bulles de convocation, le roy de France fust nommément exprimé aussy-bien que l'empereur.

Le trente-uniesme de ce mois, qui fut le dernier jour de l'année, fut aussy celuy du mareschal de Brissac, l'un des plus grands hommes de guerre de son siecle.

Dans un autre edict donné l'année d'aprés à Paris, entre plusieurs reglements qu'il contenoit pour couper pied à la longueur des procez & reformer les jugements, il fut ordonné que l'année, qui jusques-là dans les affaires civiles avoit tousjours pris commencement à Pasques, le pren-

1564. en Ianvier. droit delà en avant au premier jour de Janvier ſuivant l'uſage de l'Egliſe.

On en uſa ainſi dés l'année ſuivante dans le conſeil du roy & à la chambre des comptes : mais le parlement, qui eſt comme le gardien des anciens ordres du royaume, s'y oppoſa, & ne pût eſtre perſuadé de ſuivre cete reformation qu'aprés l'aſſemblée de Moulins, ſçavoir en l'an 1567.

En vertu d'un ediɛt qui fut donné à l'inſtance de la reyne à ſainɛt Maur des Foſſez, portant que les places vuides de la ville de Paris, nommément celle du Palais des Tournelles, ſeroient venduës au profit du roy ; Elle fit abattre ce palais & celuy d'Angouleſme qui eſtoit tout proche, ſous couleur d'abolir la memoire du funeſte lieu où ſon mary avoit eſté bleſſé à mort : mais en effeɛt pour eſviter je ne ſçay quelle ſiniſtre adventure, dont elle croyoit y eſtre menacée. Elle en donna une partie au public pour en faire un marché aux chevaux, & vendit l'autre à des particuliers pour

y bastir des maisons ; Et alors elle 1564.
commença d'édifier le palais des Tuilleries.

Bien que les factions semblassent assoupies, neantmoins les chefs de part & d'autre, remuoient sous-main toutes choses pour entretenir leurs amis, pour ne pas laisser refroidir l'ardeur des peuples, & pour se fortifier du secours des estrangers. Le roy d'Espagne estoit sourdement recherché par plusieurs chefs des Catholiques, qui estoient bien aises pour s'appuyer, qu'il s'ingerast bien avant dans les affaires de France. A leur sollicitation il envoya une solemnelle ambassade au roy, dans laquelle il y avoit aussy des deputez du grand duc de Savoye, & du duc de Lorraine, pour l'exhorter à deputer de sa part à Nancy, où l'assemblée des princes Chrestiens estoit assignée pour adviser aux moyens de faire recevoir le concile de Trente, & d'extirper l'heresie de la chrestienté : mais la reyne mere qui prévit les consequences de cete demande, l'éluda par plusieurs delais, & renvoya en-

1564. fin les ambaſſadeurs avec une reſ-
en Iuin & ſuiv. ponſe vague & indeterminée.

A cette occaſion maiſtre Charles du Moulin, le plus profond des Juriſconſultes François, mit au jour une conſultation, par laquelle il entreprenoit de monſtrer que ce concile eſtoit nul & vicieux dans toutes ſes parties, contraire aux anciens decrets, & prejudiciable à la dignité de la couronne, & aux libertez de l'egliſe Gallicane. Les Catholiques zelez ne laiſſerent pas cet attentat d'un homme profane, impuny, & l'ayant accuſé au parlement d'avoir de mauvais ſentiments de la foy, le firent conſtituer priſonnier: mais le roy par un arreſt du conſeil le mit en pleine liberté, à la charge qu'il n'eſcriroit plus rien ſans ſa permiſſion expreſſe, & deffendit au parlement la connoiſſance de cette affaire.

Le 25. de Iuillet feſte de l'apoſtre ſainct Iacques le Grand, l'Empereur Ferdinand I. frere de Charles V. mourut à Vienne d'une fiévre lente, rengregée par une hydropiſie: Il avoit veſ-

EMPP. encore SOLYMAN & MAXIMILIAN II, R. 32.

eu soixante & un an, & gouverné ans, & 3. mois.
l'Empire sept ans. Maximilian II. son fils aisné, qui estoit desja roy des Romains, luy succeda de plein droit.

Tout le royaume estoit plein de factions, & de tumultes : de tous costez il venoit au roy des plaintes de l'un & de l'autre party. La reyne mere desirant reconnoistre les forces des Huguenots, & les diverses dispositions des esprits, ou ayant quelque autre dessein plus caché, trouva bon de promener la cour par toutes les villes du royaume, menant avec le roy, Alexandre monsieur le plus aagé * de ses freres, & laissant Hercule le plus jeune au bois de Vincennes. Le prince de Condé s'estoit retiré en sa maison de Valery. 1564. en Iuillet.

* Il avoit 13. ans.

La cour commença donc son progrés à la fin de l'hyver, visita la Champagne, le Barrois, la Bourgogne, le Lyonnois, la Provence, le Languedoc, la Guyenne, avec des entrées solemnelles par toutes les grandes villes, & arriva à Bayonne le dixiesme de Juin de l'année suivante 1565. 1564. & 65. 1565.

1565. Durant l'eſloignement du roy, peu s'en falut qu'une brouïllerie d'entre le cardinal de Lorraine & le mareſchal de Montmorency gouverneur de Paris & iſle de France, ne rallumaſt la guerre. Le roy avoit deffendu le port d'armes à tous ſes ſujets, le cardinal neantmoins avoit une permiſſion ſcellée du grand ſeau, d'avoir des gardes qui en portaſſent. Le mareſchal le ſçavoit bien, mais il vouloit qu'il luy envoyaſt faire compliment ſur cela, & le cardinal pretendoit que c'eſtoit au Mareſchal de luy rendre cette civilité. Or comme au retour du concile de Trente le cardinal vouloit paſſer par Paris avec le duc d'Aumale ſon frere, & le duc de Guiſe ſon neveu, le mareſchal de Montmorency ſçachant qu'il approchoit de la ville, luy envoya commander par un prevoſt des mareſchaux, de faire poſer les armes à ſes gents : le Cardinal ne laiſſa pas de paſſer outre : le mareſchal bien accompagné alla à la rencontre, le chargea dans la ruë ſainct Denis. (Le duc d'Aumale entroit par la porte ſaint Martin) Les gents du

cardinal s'escarterent çà & là, & luy se sauva dans une boutique avec son neveu. Le soir ils se rendirent tous à l'hostel de Cluny qui estoit le logis du cardinal. 1565.

Le lendemain le mareschal passa & repassa avec bravade devant sa porte. La ville de Paris estant sur le poinct de s'émouvoir : le prevost des marchands, de la part du parlement, s'entremit de trouver quelque accommodement entre eux. Il obtint du cardinal qu'il sortist de la ville, & du mareschal qu'il laissast les armes aux gardes de ce prince, suivant la permission du roy, dont il luy montra la copie. Le duc d'Aumale voltigeant neantmoins à l'entour de Paris avec grand nombre de ses amis qu'il avoit assemblez, l'admiral fut aussi mandé par le mareschal son cousin, & luy amena mil ou douze cents gentils-hommes ; Et ainsi les deux partis estant en armes, on craignoit à toute heure qu'ils ne se choquassent : mais le roy ayant escouté les plaintes de part & d'autre, leur envoya commander de desarmer, à quoy ils obeïrent.

1565. La reyne mere estant si proche de la frontiere d'Espagne, desira voir sa fille *Isabelle* * *de la paix*, espouse du roy Philippe II. Le roy envoya au devant d'elle le duc d'Anjou son frere, lequel estant accompagné de la fleur des seigneurs de la cour passa la riviere de Marquere, qui est au delà de sainct Jean de pied de port, & separe les deux royaumes, rencontra la reyne à Arvanis, & l'accompagna à sainct Sebastien, où Ferdinand Alvare de Tolede duc d'Albe la vint joindre avec grand' suite.

*On l'appelloit ainsi, parce qu'elle avoit esté mariée au roy Philippe l'an 1559 comme pour servir de gage de la Paix.

Il apportoit l'ordre de la Toison d'or au roy : lequel alla recevoir sa sœur sur le bord de la riviere de Bidasse au pas de Behobie, & luy donna la main comme elle descendoit du bateau. La reyne mere avoit passé l'eau, soit de concert, soit d'impatience d'embrasser sa fille : on monta cete jeune reyne sur un Palefroy. & monsieur, & le cardinal de Bourbon estant à ses costez, la menerent à Bayonne où elle demeura quelques trois semaines avec sa mere.

Durant ce temps-là tout ce que le luxe & la pompe de la cour de Fran-

ce, qui ſurpaſſe toutes les autres en ces profuſions, pût imaginer de balets, de feſtins, de carouſels & de braveries, fut employé à faire voir qu'elle eſtoit auſſi ſuperbe, & beaucoup plus ingenieuſe que celle d'Eſpagne. La reyne mere vouloit qu'on creuſt que le ſejour de la cour à Bayonne n'eſtoit que pour divertir ſa fille: mais elle penſoit bien à autre choſe; Car ſous pretexte de l'aller voir par une galerie qu'elle avoit fait faire exprés pour joindre leurs deux logis, elle communiquoit toutes les nuicts avec le duc d'Albe; Et l'evenement a monſtré depuis que toutes ces conferences tendoient à faire une ſecrette alliance entre les deux rois pour extirper entierement les proteſtants. 1565.

Les Huguenots qui avoient des yeux perçants & des oreilles fort ſubtiles, s'imaginerent que le duc d'Albe avoit conſeillé à la reyne de les attirer tous dans quelque grande aſſemblée & de s'en défaire ſans miſericorde. Ils diſoient meſme qu'il avoit laiſſé eſchaper ces paroles, *Que la teſte d'un Saumon vaut mieux que*

1565. en Iuillet & suivans. *toutes les Grenoüilles d'un maresc* ; Et ils creurent que dés l'assemblée de Moulins, la reyne eust fait le coup si toutes les conjonctures necessaires s'y fussent trouvées comme elle desiroit. Or que cela soit vray ou imaginaire, il est certain qu'ils perdirent si peu de confiance qui leur restoit, qu'ils ne purent jamais plus prendre de mesures avec elle, & qu'ainsi l'Espagnol parvint à la fin qu'il desiroit tant, sçavoir d'entretenir une division irreconciliable dans la France.

La cour au partir de Bayonne passa par Nerac où elle restablit l'exercice de la religion Catholique que la reyne Jeanne d'Albret en avoit bannie: visita ensuite l'Agenois, le Perigord, l'Angoumois, le Poitou, & l'Anjou, & delà remontant le long des bords de la Loire, vint achever l'année dans la ville de Blois, & par le conseil du chancelier, assigna une assemblée des grands du royaume, & des premiers presidents des parlements dans la ville de Moulins pour le mois de Janvier de l'année suivante 1566.

Celle-cy fut memorable par le fameux siege de Malthe, qui fut puissamment attaquée par les Turcs quatre mois durant, & encore plus vaillamment deffenduë par son grand maistre Jean de la Valete Parisot & ses braves chevaliers. Mustapha Bassa de Bude fit sa descente dans l'Isle le dix-septiesme de May. Piali Bassa estoit admiral ou Captan Bassa, le fameux Dragut & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient Louchali, tous deux redoutables par leurs pirateries, le joignirent quelque temps aprés avec les corsaires d'Afrique, Garcias de Tolede viceroy de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de Juin: mais il ne luy en donna qu'en Septembre, le fort sainct Elme ayant esté pris, & ceux de sainct Michel & du bourg estant tous deux reduits en poudre; Si bien que ce fut la valeur infatigable des chevaliers qui la sauva plustost que son assistance. Les barbares aprés y avoir perdu quatre mois de temps, 78000. coups de canon, quinze mille soldats, & huit mille matelots, se retirerent bien confus. L'année suivante ils se saisient sans resistance de l'isle de Chio 1565.

1565. en May & ſuiv. *qui eſtoit poſſedée par les Juſtinians, famille Genoiſe.*

EMPP. encore MAXIMILIAN II. & SELIM II. fils de Solymã. R. 8. ans, deux mois.

Au printemps de la meſme année 1566. *Solyman enragé que ſes armes euſſent ſi malheureuſement eſchoüé contre ce rocher de Malthe, s'en voulut venger ſur la Hongrie, & il l'attaqua pour la cinquieſme fois. Ce fut ſa derniere expedition. Comme il avoit aſſiegé Ziget, place baſtie au milieu d'un lac mediocrement profond, & qui avoit deux villes & trois chaſteaux, il mourut d'apoplexie le quatrieſme jour de Septembre qui eſtoit le ſecond mois du ſiege. Mehemet ſon grand Viſir cela ſa mort avec tant d'artifice, que ſes Janiſſaires n'en ſceurent rien qu'aprés que la place euſt eſté emportée d'aſſaut; Ce ne fut que trois jours aprés. Le genereux comte de Serin qui en eſtoit gouverneur, ſe voyant reduit au dernier chaſteau, & de tous coſtez environné par les flammes, car les Turcs avoient mis le feu à ces fortifications de bois, voulut ſortir les armes à la main avec ce qui luy reſtoit de gents, reſolu de mourir glorieuſement ou de percer au travers des ennemis. Mais il fut accablé de coups ſur le pont, &*

la place ensuite prise & saccagée, & tout passé au trenchant du glaive. Les infidelles n'en eurent pourtant pas grand sujet de joye, parce qu'ils trouverent que ce monceau de cendres leur coustoit 17000. *spahis &* 7000. *Ianissaires.*

Dans l'assemblée de Moulins, le chancelier ayant representé que le roy avoit employé prés de deux ans à visiter son royaume pour connoistre les desordres que les guerres y avoient introduits, mit en avant que le plus grand & la source de tous les autres, estoit que tous ceux qui estoient en charge n'usoient pas seulement de leur administration & de leur maniement comme de leur bien propre, mais encore en abusoient au dommage & à la ruine du public, au mespris de la religion, des loix & du prince. Aprés il traitta plusieurs poincts necessaires pour y remedier, comme de retrancher la multitude des chambres du parlement, & de le reduire à sa premiere institution, de donner des gages si honorables aux juges qu'ils ne prissent plus ny espices, ny vacations, ny presents, à peine de destitution; Qu'ils fussent

1561. en ianvier & suivans.

1566. ſeulement triennaux en chaque parlement, & qu'avant que d'en ſortir, ils rendiſſent compte de leur conduite devant des cenſeurs deſtinez pour cet effet.

Sur ces belles propoſitions & pluſieurs autres, dont on peut bien deſirer & non jamais eſperer l'execution, les preſidents des parlements, & les conſeillers d'eſtat ayant opiné à l'envy les uns des autres, pour faire monſtre de leur capacité, fut fait ce celebre EDIT DE MOULINS donné à Paris le dixieſme de Juillet, qui contient en tout 86. chefs, une partie deſquels eſtoit pour confirmer l'Edit fait à Paris deux ans auparavant, & celuy de Rouſſillon qui l'interpretoit; L'autre partie pour apporter quelques reglements à la Juſtice. Entre autres choſes il porte,
* art. 48. Que le debiteur * quoy qu'il ne ſe ſoit pas obligé par corps, pourra eſtre arreſté priſonnier, s'il ne ſatisfait dans les quatre mois, aprés la condamnation à luy ſignifiée, & ſera detenu juſqu'à ce qu'il ait payé ou fait ceſſion de ſes biens; Que dans
* art. 54. le civil la preuve * par teſmoins ne

:ra plus receuë au dessus de cent 1566.
vres; Que les substitutions * faites en Févr.
uparavant l'ordonnance d'Orleans, & suiv.
ui alloient à l'infiny, seront restrain-
:s au quatriesme degré: (cette or-
onnance les avoit reduites pour
advenir au second.) Qu'elles seront
ubliées en jugement, & enregis-
·ées aux prochains greffes royaux;
)ue les donations entre-vifs seront
isinuées dans les quatre mois aux
iesmes greffes de la demeure des
arties, à peine de nullité.

* art. 57.

Avant que la cour partist de Mou-
ns, elle plastra un accommodement
ntre les Guises & les Colignis.
:omme il ne se trouvoit point de
reuves que l'admiral eust trempé
u meurtre du duc de Guise, & qu'il
'en fut purgé par serment, le roy
:s obligea de s'embrasser & d'ou-
lier toutes leurs inimitiez de part
ε d'autre. Ce qui se passa entre l'ad-
niral d'une part, & la veuve du def-
unct duc de Guise, & le cardinal de
.orraine de l'autre. Le jeune duc n'y
stoit pas, il estoit allé faire ses pre-
nieres armes à la guerre de Hon-
;rie, d'où il ne revint qu'à la fin de
:ette année.

1566. Au mesme endroit se fit aussi la re
conciliation du cardinal de Lorrain
& du mareschal de Montmorency
le premier ayant declaré que ce n'es
toit pas par mespris de l'autorité du
roy qu'il avoit differé de monstre
les patentes qui luy donnoient per
mission de marcher avec des armes
le second, que la maniere dont il e
avoit usé à son endroit, n'avoit poin
esté à dessein de l'offenser, mais seu
lement de maintenir les edits du roy
comme il estoit obligé par sa char
ge.

*On met en cette année le commen
cement des guerres civiles des Pays-ba
qui ont duré jusqu'a la paix de Mun
ter, sans aucune relasche que de
tréve qui fut moyennée par le roy Hen
ry IV. La crainte de l'inquisition
fut la principale cause. Elle estoit ex
trémement ruineuse & insupportab
aux Flamands, car outre les rigueu
trop violentes qu'elle exerçoit cont
ceux qui estoient imbus des nouvell
opinions, elle interrompoit entiereme
le commerce, & esloignoit les All
mands, les Danois, & les Anglois
la ville d'Anvers & des autres plac*

aritimes des Pays-bas. Elle ne faſchoit 1566.
ueres moins le clergé meſme par l'é-
ction de ſept eveſchez qu'on avoit dé-
iembrez des Metropoles de Reims,
reves, & Cologne, & des eveſchez
e Liege & de Munſter, parce qu'on
avoit uny les plus riches abbayes des
'ays-bas, & qu'on en avoit pourveu
es prelats dévoüez au conſeil d'Eſpa-
ne. De ſorte que ſous ce pretexte de
aintenir l'ancienne religion, elle tra-
ailloit à eſtablir une domination ab-
luë & ſans bornes, dans des provin-
es qui ne doivent obeiſſance que ſelon
urs loix & leurs privileges.

Le procedé du cardinal de Granvel-
, qui traittoit imperieuſement tous les
rands du pays, irrita encore les eſprits.
l ſe forma contre luy diverſes conju-
ations, dont la crainte l'obligea de ſe
etirer à Beſançon: mais ſon eſprit re-
noit tousjours en Flandre, & enflam-
noit le conſeil d'Eſpagne à ne point laſ-
her priſe, mais à uſer de la derniere
everité. Le conſeil d'Eſtat des cheva-
iers de la toiſon, & des gouverneurs
les provinces, auquel preſida Margue-
ie ducheſſe de Parme gouvernante des
Pays-Bas, trouva bon d'envoyer l'A-

1566. *miral d'Egmont en Espagne, pour representer les fascheuses suites qu'auroit la publication de ces edits trop severes. Il en rapporta de belles paroles & de grandes caresses: mais Philippe manda à la gouvernante de faire publier l concile de Trente, & d'establir l'inquisition.*

Les estats de Brabant s'y opposerent les religionnaires eschauffoient les esprits, la gouvernante apprehendant un revolte, fut contrainte de donner un declaration qui revoquoit l'inquisition & voulut que le concile ne fust publi qu'avec des restrictions conformes au privileges du pays.

Mais le peuple, la pluspart prevenu de la doctrine des Sectaires, ne s contentoit pas de cela, il menaçoit d se jetter sur la noblesse; De sorte qu les seigneurs du pays craignant leur fureur ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertrudemberg, & firen une Ligue entre eux pour la conservation de leurs libertez. Comme la gouvernante estoit estonnée de cette conspiration, le comte de Barlaimont qui le haïssoit mortellement, luy dit que c n'estoient que des Gueux. *Les conspirez*

l'ayant sceu, prirent ce mot pour le nom 1566.
de leur faction & commencerent à porter sur leurs habits la figure d'une escuelle de bois avec ces mots, Serviteurs du roy jusqu'à la besace. *Aussi-tost, comme si cela eust esté le signal du soulevement, les Religionnaires se deschaisnerent par tout le pays. Ils commencerent à tenir des assemblées, a briser tout ce que les Catholiques estimoient de plus sacré, & à se saisir de quelques villes, comme avoient fait les Huguenots de France, avec lesquels ils entretenoient correspondance depuis plusieurs années.*

De deux advis qui se trouverent dans le conseil d'Espagne pour esteindre le feu, Philippe prit celuy du duc d'Albe, qui estoit le plus conforme à son humeur immisericordieuse, & à son authorité absoluë ; C'estoit d'employer la derniere severité à chastier ces tumultes, & de ne recevoir les peuples à aucune misericorde qu'ils n'eussent remis leurs privileges, leurs biens, & leurs vies à sa discretion. Aprés avoir donc feint trois mois durant de vouloir passer aux Pays-bas pour contenir ces peuples, il y envoya le duc d'Albe avec ordre

1567. *d'executer la ſanguinaire reſolution dont il eſtoit l'auteur.*

Il paſſa par la Savoye, la Breſſe, la Franche-comté, & la Lorraine, avec les troupes du Milanois & du royaume de Naples. Eſtant encore en Italie il donna advis à la reyne Catherine d'armer de ſon coſté pour exterminer les Huguenots, en meſme temps qu'il extermineroit les Gueux. *En effet, elle leva ſix mille Suiſſes, & donna ordre aux gouverneurs des provinces de mander les compagnies d'ordonnance & d'en faire de nouvelles, mais c'eſtoit ſous pretexte de coſtoyer le duc, & d'empeſcher qu'il n'entrepriſt rien ſur les frontieres du royaume.*

Avant qu'il partiſt d'Eſpagne on arreſta le marquis de Bergue, & Floris de Montmorency Montigny, qui eſtoient allez de la part des eſtats des Pays-bas faire des remonſtrances au roy Philippe. Le premier mourut de deſplaiſir ou de quelque mauvais morceau le ſecond eut la teſte coupée, quoy qu'ils tous deux fuſſent tres-bons Catholiques. Ce qui fit connoiſtre que le conſeil d'Eſpagne en vouloit autant à la liberté des Pays-Bas qu'à la nouvelle religion.

C

Or il est certain que l'armée du 1567. en Iuin & suiv.
luc d'Albe ralluma la guerre civile
n France. Les Huguenots la voyant
narcher s'imaginerent que le pape
& la maison d'Austriche avoient
onspiré leur ruine ; Que ce dessein
stoit evident, parce qu'on restrei-
noit chaque jour la liberté qui leur
voit esté accordée par les Edits, en-
orte qu'on l'avoit reduite presque à
ien ; Que le peuple leur couroit sus
ux endroits où ils estoient les plus
oibles, & qu'en ceux où ils se pou-
oient deffendre, les gouverneurs se
ervoient de l'autorité du roy pour
es opprimer ; Qu'on demanteloit
es villes qui les avoient favorisez ;
Qu'on y bastissoit des citadelles ;
Qu'il n'y avoit nulle justice pour eux
ans les parlements ny au conseil du
oy ; Qu'on les massacroit impuné-
nent ; Qu'on ne les restablissoit
oint dans leurs biens & dans leurs
harges.

Telles estoient en substance les
laintes qu'ils porterent deux ou
rois fois au prince de Condé & à
Coligny : lesquels s'estant assemblez
par deux fois, avoient tousjours ref-

1567. pondu, qu'il faloit tout endurer plustost que de reprendre les armes; Que de seconds troubles les rendroient l'horreur de toute la France, & l'objet de la hayne du roy, dans l'esprit duquel il se feroit une si mauvaise impression contre eux à l'entrée de sa jeunesse, que rien au monde ne seroit plus capable de l'effacer Mais quand un des principaux de la cour leur eut donné advis bien exprés, qu'on avoit resolu de se saisir du prince & de l'admiral, pour tenir le premier dans une perpetuelle prison, & faire monter l'autre sur un eschaffaut; l'advis de Dandelot le plus hardy de tous, les fit resoudre non seulement à se deffendre, mais à attaquer leurs ennemis à force ouverte & pour cet effet chasser le cardinal de Lorraine d'auprés du roy, & tailler les Suisses en pieces. C'estoit là leur premier but : mais personne non pas mesme aucun d'eux, n'auroit pû dire jusques où le succés les eust portez, s'ils l'eussent eu tel qu'il le desiroient.

La petite ville de Rosoy en Brie fut donnée pour rendez-vous à la no

leſſe du party, au vingt-huitieſme 1567.
)ur de Septembre. Le prince avec
admiral, Dandelot, & le comte de
ı Rochefoucaut, s'en ſaiſit ſans dif-
culté, y eſtant arrivé pluſieurs gen-
lshommes de divers endroits, mais
n à un ſeulement, tant qu'ils fai-
)ient en tout quatre cens maiſtres.
s avoient envie d'envelopper la
our qui eſtoit à Monceaux, le jour
e la ſaint Michel que le roy y de-
oit tenir le chapitre de ſon ordre:
ıais la reyne en ayant eu aduis com-
ıe ils marchoient, ſe retira promp-
:ment avec le roy dans Meaux. Et
fin de donner loiſir à ſes Suiſſes qui
ſtoient logez dans les villages voi-
ns, de gagner auſſi la ville, elle en-
oya le mareſchal de Montmorency
nuſer le prince de Condé qui s'ap-
reſtoit de les charger, & qui les
ıſt ſans doute taillez en pieces dans
urs logemens eſcartez. Le mareſ-
hal leur ayant demandé quel ſujet
s amenoit-là, remporta une requeſ-
: de leur part, qu'ils avoient dreſſée
our preſenter au roy.

L'advis du conneſtable eſtoit, que
: roy ne devoit point partir de

1567. en Septembre & suiv.
Meaux, parce qu'on ne le pouvoi
emmener delà sans danger d'un com
bat, dont l'evenement estoit incer
tain. Le chancelier disoit la mesm
chose, & adjoustoit que si une foi
les deux partis tiroient l'espée, il n
pourroit plus jamais y avoir d'accom
modement, parce que le roy en au
roit un ressentiment eternel, & le
Huguenots qui l'auroient offensé
une necessité perpetuelle de demeu
rer armez contre sa vengeance. L
mauvais destin de la France fut plu
fort que ces sages conseils: on ai
ma mieux croire celuy du cardina
de Lorraine, & on fit partir le roy l
nuit pour le mener à Paris. Il esto
au milieu de ses Suisses, qui le cou
vroient à droit & à gauche, & d
huit cents chevaux de sa suite, plu
propres à embarrasser qu'à combat
tre.

Sur la pointe du jour, comme
avoit fait quatre lieuës, on vit pa
roistre le prince avec quatre ou cin
cents chevaux bien armez. Le con
nestable craignant le choc, envoy
la personne du roy devant avec deu
cents chevaux par un chemin de

tourné ; si bien qu'il arriva heureu- 1567.
reusement à Paris le jour mesme. La cavalerie du prince qui n'en sçavoit rien, s'aheurta contre les Suisses : mais ayant tenté souvent de les entamer elle les trouva bien fermes, & se contenta de les avoir conduits jusqu'au Bourget, les harcelant de fois à autre.

Les souslevez demeurerent quatre jours à Claye attendant la response de leur requeste. Cependant il leur arriva des troupes de divers endroits, avec quoy ils firent dessein de saisir les advenuës de Paris, particulierement Montereau Faut-Yonne au dessus, & saint Denis au dessous, qui est proche du bord de la Seine, & tient toute la campagne de ce costé-là. Dans le premier ils mirent garnison ; le prince vint loger dans l'autre. En passant il brusla tous les Moulins d'entre les portes du Temple & de sainct Honoré, sans aucun effet neantmoins que de redoubler la colere du roy & la hayne des Parisiens.

Huit jours durant ce ne fut qu'allées & venuës ; le connestable & le

1567. chancelier desirant essayer tous les moyens pour empescher les François de s'esgorger les uns les autres. Le premier neantmoins ne voulut rien relascher au prejudice de la religion catholique, & soûtint tousjours aux Huguenots que l'edict de pacification qu'ils avoient, n'estoit que provisionnel. Ainsi s'estant piquez sur ce poinct qui estoit l'essenciel; ils rompirent toutes conferences.

Estant arrivé quelques troupes des provinces aux Huguenots, ils s'estoient saisis du pont de Poissy, d'Argenteuïl, & de quantité de petits chasteaux de l'autre costé de la riviere, avec lesquels ils entretenoient communication par le moyen des pontons qu'ils avoient à sainct Ouïn: de sorte qu'ils battoient tous les chemins de la Normandie, du Perche, du Mayne, & de l'Anjou, & arrestoient tous les vivres qui viennent abondamment à Paris de ces costez-là. Le peuple commença donc à crier contre le connestable, comme s'il se fust entendu avec l'admiral son neveu, & les murmu

res ne cessant point, mesme aprés qu'il eut repris tous ces postes, il se sentit tellement picqué de ce qu'on accusoit sa fidelité, qu'il resolut, quoy qu'il eust tousjours esté sage cunctateur, d'aller chasser les ennemis de leurs logements. Ils en tenoient trois : sainct Ouïn, Aubervillers, & sainct Denys qui est au milieu des deux. 1567.

Il ne croyoit pas qu'ils osassent l'attendre en campagne, n'ayant qu'une poignée de gents, car ils n'estoient en tout que douze cents hommes de pied. & quinze cents chevaux, fort harassez & la pluspart mal armez, n'ayant pour lances que des perches de la foire de sainct Denys, qu'ils avoient fait ferrer par le bout. Je ne compte point les cinq cents hommes avec lesquels Dandelot tenoit Poissy, & qui ne pouvoient venir au combat parce que les pontons de sainct Ouïn avoient esté enfoncez par les gents du roy. L'armée royale estoit de seize mille hommes de pied & de trois mille hommes d'armes, sans parler des compagnies bourgeoises, qui en accrois-

1567. ſoient plus le nombre que les forces.

Le jour precedent qu'il avoit reſolu de les attaquer, il les fit harceler toute la journée & toute la nuit par quinze cents chevaux, tant pour les reconnoiſtre que pour les fatiguer. Le lendemain dixieſme jour de Novembre, il ſortit avec ſes troupes, ayant dit aux bourgeois de Paris que ce jour-là feroit preuve de ſa fidelité, & qu'ils ne le reverroient que mort ou victorieux. Son fils le mareſchal enfonça les ennemis & en couvrit la campagne : mais pour luy, il vit mettre en deſroute le corps qu'il commandoit, & fut abandonné preſque de tous ſes gents. Il ne s'abandonna pourtant pas luy-meſme, & fit tout devoir de general & de cavalier determiné, juſqu'à ce qu'il fut bleſſé de ſix coups, dont le dernier eſtoit mortel : c'eſtoit un coup de piſtolet que Robert Stuard luy tira dans les reins. Danville ſon fils & le duc d'Aumale le deſgagerent. La nuict mit fin au combat & ſauva les Huguenots qui eſtoient desfaits à l'aiſle droite, & fort esbran-

lez à l'aisle gauche. 1567.

Il demeura sur le champ peu d'infanterie, mais presque toute de la part des Huguenots, & six ou sept cents cavaliers, dont il y avoit prés de cent gentilshommes, autant d'un costé que d'autre.

La nuit suivante Dandelot arriva de Poissy, & passa la riviere à sainct Ouïn sur les pontons qu'il fit retirer de l'eau & raccommoder. Il fut d'advis, pour faire cesser le bruit qui couroit de leur desfaite, de remettre leurs troupes en bataille, & donna mesme avec une merveilleuse resolution jusqu'aux murailles de Paris. De dessus lesquelles un envoyé du grand Turc qui regardoit le combat, les voyant retourner plusieurs fois à la charge, dit à ceux qui estoient avec luy; Que si son maistre avoit seulement six mille chevaux pareils à ces casaques blanches, il auroit bien-tost conquis toute l'Europe.

1567. en Novembre & suiv.

Le champ & les despouïlles demeurerent aux Catholiques: mais l'honneur fut aux Huguenots, qui sans canon & en si petit nombre soûtindrent l'effort d'une armée royale,

qui avoit Paris à ſes eſpaules. Le con-
1567. neſtable mourut le lendemain de ſes
bleſſures avec un courage veritable-
ment heroïque, & une force virile
dans une vieilleſſe preſque decrepi-
te : car il avoit plus de ſoixante &
quatorze ans, & ſans cet accident
il en euſt veſcu bien davantage, car
Guillaume ſon pere qui l'avoit don-
né à Louys XII. eſtoit mort aagé
preſque de cent ans. On raconte qu'
un Cordelier l'importunant par d'en-
nuyeuſes exhortations, il le pria de
le laiſſer en paix, luy diſant *qu'il n'a-
voit pas veſcu quatre-vingts ans ſans
avoir appris à mourir un quart d'heu-
re.* Dans ſa pompe funebre on por-
ta ſon effigie, qui eſt un honneur
qu'on ne rend qu'aux rois & aux fils
de France.

La reyne bien aiſe d'eſtre delivrée
de celuy ſeul qui en quelque ſorte
arreſtoit ſa puiſſance dans les bornes
de la raiſon, ne remplit point la
charge de conneſtable : mais afin de
retenir en ſa main le commandement
general des armées, elle le fit don-
ner à ſon fils le duc d'Anjou qui
n'avoit pas encore quatorze ans, &

nit auprés de luy des gents affidez
pour disposer de sa personne & de
cete charge à sa fantaisie.

Le cinquiesme jour d'aprés la bataille les Huguenots craignant d'estre enveloppez par ceux de Paris, reprirent le chemin de Monterau, pour aller au devant de Jean Casimir fils de Louys electeur & comte Palatin, qui leur amenoit une armée d'Allemagne. L'armée royale ne les poursuivoit point, & se contenoit dans Paris, à cause que depuis la mort du Connestable on ne luy avoit point encore donné de General. 1567.

La reyne mere avoit fait entendre par Lansac & par Bochetel evesque de Rennes ses ambassadeurs, aux princes protestants de ce pays-là, qu'en cete guerre il ne s'agissoit nullement de la religion, puisqu'on accordoit toute liberté aux Huguenots, mais de l'autorité royale, laquelle ils attaquoient directement; de sorte que les electeurs Guillaume duc de Saxe & Charles marquis de Brandebourg avoient refusé au prince de faire des levées sur leurs terres, & les avoient

1567. En Septembre & en Octobre. permiſes au roy. Le Palatin eſtant auſſy fort esbranſlé, avoit retardé quelque temps celles que ſon fils devoit conduire : mais depuis ayant eſté autrement informé par un envoyé qui accompagna Lanſac à la cour de France, & qui au retour vit le prince de Condé, il exhorta ſon fils de continuer ſon voyage.

Ils ſejournerent quinze jours à Montcreau pour attendre les troupes que leurs chefs levoient en diverſes provinces ; comme le roy de ſon coſté avoit donné ordre d'y en faire pour groſſir ſon armée. Celles qui s'aſſembloient pour eux en Poictou, Angoumois, & Saintonge, avoient pour chefs, François de la Rochefoucaut, Claude de Vaudré-Moüy, Giron de Luzignan Beſſey, & François de la Noüe, duquel la probité & la ſageſſe eſtoient en admiration meſme aux Catholiques. A leur faveur la ville de la Rochelle par le moyen de Truchard ſon nouveau maire, & peut-eſtre par la connivence de Guy Chabot Jarnac qui en eſtoit gouverneur pour le roy, entra dans le party, dont elle a eſté comme le

donjon & l'azyle soixante ans durant. 1567.

Dans leur marche la Nouë ayant esté destaché pour leur acquerir Orleans, conduisit si-bien cete pratique, qu'avec l'aide des habitants, qui estoient de la religion, il s'en rendit le maistre le vingt-huitiesme jour de Septembre, & en chassa le gouverneur qui s'estoit cantonné à la Porte-Banniere. D'Orleans elles marcherent vers Montereau, & forcerent Ponts-sur-Yonne. L'admiral les ayant joints en cet endroit-là avec un gros de cavalerie, voulut taster la ville de Sens : mais il y trouva le jeune duc de Guise, qui ayant esprouvé son courage dans la Hongrie, cherchoit à luy faire voir qu'il trouveroit en sa personne un ennemy aussy brave & plus dangereux que son pere.

Celles du Languedoc furent occupées par Jacques de Crussol d'Acier à prendre les chasteaux de Nismes & de Montpellier, dont ils tenoient desja les villes par le moyen des habitants. Celles des pays de Foix, Albigeois, & Lauraguais, que

1567. conduisoient les Vicomtes *, (c'estoient sept gentils-hommes portant ce titre) l'ayant joint, l'ayderent à prendre quelques places à l'entour d'Avignon & dans le Dauphiné. Delà ils se rendirent à Orleans, où par leur arrivée ils tirerent de grand'-peine la princesse de Condé & les autres femmes des principaux chefs, qui n'ayant que peu de gents de guerre, estoient à toute heure en alarme & craignoient d'estre surprises avec la place.

*Bourniquet, Montclar, Paulin, Serignan Caumōt, Rapin, & Montaigu.

Quant aux troupes d'Auvergne, Forez, & Baujolois, que Poncenas & Verbelay conduisoient, elles receurent quelque eschec au pays de Forez par Terride, la Valette, & Monsalez, qui amenoient des levées de Guyenne au roy : mais ne laisserent pas de gagner pays. Poncenas dans une autre occasion la nuict fut tué par les siens mesme.

Le duc de Nevers qui avoit une armée de douze à treize mille hommes, sçavoir six mille Suisses, & le reste qu'il avoit fait en Piedmont & en Italie, prit en chemin faisant la ville de Mascon dont la Noüe estoit

gouverneur : mais comme il passoit dans son duché de Nivernois, il rencontra quelque cavalerie Huguenote de la garnison de la petite ville d'Antrain ; il la chargea, & comme il la menoit battant, il fut blessé au genou d'un coup de pistolet, dont il demeura boiteux toute sa vie, & fort ulceré contre les Huguenots. 1567.

L'armée Huguenote au partir de Montereau, prit sa route par la Champagne à costé de Chaalons, passa la Meuse & entra dans la Lorraine. Elle fut cinq ou six jours en grand'-peine de ce qu'elle ne voyoit point paroistre le prince Casimir, & non moins encore, quand en arrivant il demanda cent mille escus, que le prince avoit promis de payer lors qu'il la joindroit. Il arriva alors ce qu'on n'avoit jamais veu : les gens de guerre du prince, mesme jusque aux goujats, boursillerent volontairement pour faire une partie de cete somme ; et ainsy une armée en paya une autre, qui estoit de six mille cinq cents chevaux & de quelque trois mille fantassins.

Avec un si notable renfort les con-

1568. federez rentrerent dans la France. Ils
en Ianvier. enleverent les garnisons de Joinville & de Chaumont, passerent la Marne, & traversant l'evesché d'Autun, vinrent à la teste de la Seine, & les troupes du duc de Nevers ne purent leur empescher le passage. Delà ils prirent leur route par Auxerre, par Chastillon & Montargis; d'où ils s'estendirent dans la Beausse. Le prince ayant esté à Orleans recueillir les troupes qu'on luy amenoit de Guyenne, fit vingt lieuës en un jour pour venir mettre le siege devant Chartres. Il se promettoit qu'aprés qu'il auroit pris cete ville qui est un des greniers de Paris, il retourneroit bloquer Paris mesme: tant il s'estoit imprimé cete fantaisie dans l'esprit, qu'il ne viendroit à bout de ses desseins qu'en mattant cete grande ville par la famine & par les autres incommoditez de la guerre.

L'entreprise se trouva plus difficile qu'il ne croyoit. Antoine de Lignieres gentilhomme extremement resolu, estoit entré dans Chartres avec une forte garnison, & y avoit mis bon ordre; Si neantmoins il eust

l'abord (ce qu'il ne fit que sur la 1568.
in) destourné la riviere qui faisoit en Mars, & suiv.
noudre les moulins, les assiegez eussent bien-tost eu faute de pain.

Durant ce siege on recommença es conferences pour la paix. Le cardinal de Chastillon s'estant rendu à Long-jumeau traitta long-temps avec Charles de Gontaud Biron mareschal de camp, & Henry de Mesme maistre des Requestes ; Si bien que l'ambassadeur d'Angleterre & celuy de Florence se rendant amiables compositeurs, elle fut accordée le deuxiesme jour de Mars. L'edict en fut verifié au Parlement le vingt-sixiesme jour du mesme mois. Il confirmoit & remettoit en son entier celuy qui leur avoit esté accordé cinq ans auparavant, revoquant & annullant toutes exceptions, declarations, & interpretations qu'on avoit faites au contraire.

Les plus clair-voyants des Huguenots n'avoient point esté d'advis de cete paix, qui les escartoit les uns des autres, & les laissoit à la mercy de leurs ennemis, sans autre seureté que de la parole d'une femme

1568. en Mars, & suivãs. Italienne ; Aussy la nommoient-ils la *Boiteuse* & la *Mal-assise*, faisant allusion à Biron qui estoit boiteux, & à Mesme qui estoit seigneur de Malassise. Mais le prince protestoit qu'il y estoit contraint, parce que la plusspart de ses troupes se desbandoit, que la noblesse vouloit s'en retourner dans ses maisons qui estoient exposées au pillage, & que les Allemands les eussent peut-estre vendus faute de payement. Le parlement de Toulouze ne la verifia qu'aprés quatre jussions, & auparavant fit trencher la teste à Rapin que le prince y avoit envoyé pour en presser la verification, luy ayant renouvellé quelque vieux crime sur lequel il luy fit son procés en grand'-haste.

En consequence du traitté, les Huguenots leverent le siege de Chartres, & remirent plusieurs des villes qu'ils avoient prises, entre autres, Soissons, Orleans, Auxerre, Blois, & la Charité sur Loire. La Rochelle refusa d'obeïr, & à son exemple plusieurs autres. Le prince Casimir remena ses troupes en Allemagne, & alla à Heidelberg rendre compte de son

expedition à l'electeur son pere. Il y trouva Guillaume de Nassaw prince d'Orange, qui s'estant sauvé des Pays-bas, imploroit son secours pour le maintien de leur liberté & de sa religion contre le duc d'Albe. 1568.

Les cruautez de ce duc, la mort des comtes d'Egmond & de Horn, les troubles des Pays-bas, & la fondation des Estats de Hollande par la merveilleuse conduite, & par le courage inesbranlable de ce prince d'Orange, sont le plus beau sujet d'histoire qu'il y ait en tous ces derniers siecles. Aussi a-t'il esté traitté par tant d'auteurs & de si grand merite, qu'ils ont presque esgalé la grandeur de la matiere. Nous marquerons seulement comme la plus monstrueuse adventure qu'on se puisse imaginer; Que Philippe roy d'Espagne, ayant appris que l'infant dom Charles son fils unique & son successeur presomptif (qui veritablement estoit un esprit esgaré, intraitable & fort dangereux) avoit correspondance avec les seigneurs confederez des Pays-bas qui taschoient de l'attirer en Flandres, le fit arrester prisonnier & luy osta la vie, soit par un poison lent, soit en le faisant estouffer en-

1568. *tre deux coëtes ; Et que peu aprés ſur quelque jalouſie, il empoiſonna Elizabeth de la Paix ſa femme, & la fit perir avec le fruict dont elle eſtoit groſſe, ainſi que la reyne Catherine ſa mere le verifia par des informations ſecrettes qu'elle en fit faire, & par les depoſitions des domeſtiques de cette princeſſe lors qu'ils furent de retour en France.*

Dans le temps de paix, un des principaux ſoins de l'admiral eſtoit d'augmenter la navigation & le commerce de France, principalement dans les pays de l'autre Hemiſphere, tant pour l'honneur de ſa charge, que pour y planter des colonies de ceux de ſa religion. Il avoit envoyé le chevalier de Villegagnon à la Floride, parce qu'il le croyoit attaché aux nouvelles opinions : mais cet homme luy avoit manqué de parole, & fort maltraitté ceux qui les profeſſoient. Depuis ſçavoir, l'an 1562 il fit partir Jean Ribaud avec deux navires, qui par une route differente de celle que tenoient les Eſpagnols, aborda heureuſement à la Floride. Lors qu'il eut reconnu le pays, traitté alliance avec les petits prin-

ces, & donné le nom à plusieurs 1568.
caps, rivieres, & golfes, il bastit au bout du destroit de saincte Heleine un fort, qu'en l'honneur du roy, ils appellerent le fort Charles, & y laissant un lieutenant avec quelque compagnie de gents bien armez, s'en revint en France, aprés leur avoir promis de retourner au plustost leur porter du renfort & des rafraischissements.

Comme il ne pût leur tenir parole, à cause de la guerre civile qui survint, les vivres leur manquant ils se rembarquerent. Au milieu de leur route ils furent tellement pressez de la famine, qu'ils tuerent un de leurs compagnons qui estoit malade & le mangerent. Un vaisseau Anglois qui les rencontra heureusement, leur donna dequoy subsister & les emmena en Angleterre.

L'admiral qui ne sçavoit pas qu'ils eussent quitté leur fort, équipa trois navires au Havre-de-Grace pour les aller rafraischir. René Laudonniere commandoit cet armement : il descendit au golfe à qui Ribaud avoit donné le nom de *May*, & fit alliance

1568. avec quelques roitelets des barbares : mais il arriva, que tandis qu'il estoit malade une partie de ses gents, desbauchez par quelques factieux, le forcerent de leur permettre d'aller à la nouvelle Espagne chercher des vivres, & qu'ayant pris un grand vaisseau chargé de richesses où estoit le gouverneur de la Havane, ils furent enveloppez dans cete isle-là & tous vendus ou portez en Espagne.

Cete piraterie donna un specieux pretexte aux Espagnols (qui estoient desja fort jaloux de voir les François s'establir en ce pays-là) de leur courir sus sans leur donner quartier. Ils pretendoient que ces terres-là leur appartenoient, parce qu'ils sous tenoient avoir esté les premiers à le découvrir, Mais en effet un Venitien nommé Estienne Gaboury, que l'émulation de Christophle Colomb poussoit à chercher de nouvelles terres sous les auspices de Henry VII roy d'Angleterre, estoit abordé à cete coste-là dés l'an 1496. long temps avant leur Ponce de Leon qui fut celuy qui luy donna le non

DE FLORIDE. Il l'appella ainſi à 1568.
cauſe qu'il y aborda le jour de Paſ-
ques fleuries.

Lors que Laudonniere eſtoit preſt
le s'en revenir, il vit paroiſtre ſept
vaiſſeaux: c'eſtoit Jean Ribaud fort
bon homme de mer, mais peu ſol-
dat & encore moins capitaine, qui
avoit eſté choiſi par l'admiral comme
tres-affectionné aux intereſts de ſon
party. Les Eſpagnols en meſme temps
y avoient envoyé un Pierre de Me-
nandez avec quelques vaiſſeaux pour
empeſcher l'eſtabliſſement des Fran-
çois. Ribaud quittant ſon fort qu'il
laiſſa peu garny de monde, monta
ſur ſes vaiſſeaux pour l'aller combat-
tre. Comme il fut en mer, un Our-
agan, eſpece de tourbillon fort fre-
quent ſur ces coſtes-là, briſa tous
ſes vaiſſeaux contre des eſcueils; Ses
gents s'eſtant ſauvez à terre ſur des
chaloupes, tomberent entre les mains
des Eſpagnols, leſquels ayant pris
le fort, les eſgorgerent tous avec
des cruautez de Canibale, les deſchi-
rant par morceaux, & leur arrachant
les yeux. Ils diſoient qu'ils les trait-
toient ainſi, *non comme François, mais*

1568. *comme Lutheriens.* Laudonniere en ayant recueilly ce qu'il pût avec des barques qu'il envoya le long de la coste, reprit la route de France.

Le conseil du roy qui estoit à demy Espagnol, ne tenant compte de tirer satisfaction de ce massacre, un particulier nommé Dominique de Gourgues natif du Mont de Marsa en Gascongne, homme de cœur & de grande resolution, offensé de ce qu'autrefois les Espagnols l'ayant pris dans les guerres d'Italie, l'avoient mis en galere, entreprit de venger son injure & celle de la France. D'une partie de son bien qu'il vendit, & de ce que son frere, President en la generalité de Guyenne luy presta, il équipa quelques vaisseaux avec deux cents soldats & cent matelots, alla descendre à la Floride & s'estant joint avec les barbares du pays qui gemissoient sous l'oppression Espagnole, attaqua & prit d'insulte le fort Charles, & deux autres qu'ils y avoient bastis en deux endroits assez esloignez. Il y avoit dedans plus de huit cents hommes. Les Barbares assommerent ceux qui penserent

penſerent ſe ſauver dans les bois, & il fit pendre tous les autres qui ſe rendirent à ſa diſcretion, avec cet eſcriteau, *non comme Eſpagnols, mais comme corſaires.* 1568.

A ſon retour en France, le Vengeur de ſa patrie & le liberateur de la Floride, au lieu d'éloges & de recompenſes, trouva des accuſateurs & un peril mortel : l'ambaſſadeur d'Eſpagne demandoit ſa teſte, & le conſeil eſtoit preſt de la donner; ſi bien qu'il fut obligé de ſe tenir caché juſqu'aprés la paix, que l'admiral & ſes amis le tirerent de danger.

Pierre Bertrand fils de Blaiſe de Montluc, n'eut pas moins de gloire en ſon entrepriſe, mais il eut moins de bonheur. Il avoit deſſein de s'eſtablir de gré ou de force dans le poſte qu'il trouveroit le plus commode dans les royaumes de Manicongo, de Mozambique, ou de Melinde, & y baſtir une place qui ſerviſt de retraite aux François pour faire le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales, auſſi bien que le faiſoient les Portugais. Pour cela il avoit armé 3.

1568. gros vaiſſeaux & quelques barques, & 1200. hommes de guerre. Son jeune frere Fabian & un cadet de la maiſon de Pompadour l'accompagnoient.

La tempeſte l'ayant jetté ſur les coſtes de Madere, ſes gents voulurent y deſcendre pour y faire eau: les Portugais les receurent à coups de canon, & firent une ſortie ſur eux de la ville qui porte le même nom que l'iſle, pour les tailler en pieces. Bertrand indigné qu'ils violaſſent ainſ le droit des gents, & l'alliance qu eſtoit entre les couronnes de Franc & de Portugal, mit 800. hommes terre, alla droit à eux tandis que ſo frere les couppoit par derriere, le enveloppa & les tua tous. Du meſme pas il marcha vers la ville, mi ſon canon en batterie, la força & l ſaccagea: mais comme il attaquoi la grande Egliſe, où quelque parti de la garniſon ſe deffendoit encor il fut bleſſé à la cuiſſe d'un coup d mouſquet, dont il mourut peu d jours aprés.

Ainſi fut eſchoüée une entrepriſ qui n'euſt pas eſté moins utile qu

glorieuse. Tous ceux qui l'avoient accompagné coururent grand'risque de leur vie, quand ils furent de retour en France. Il falut qu'ils fussent longtemps en fuite ou cachez : le credit de Montluc & le pouvoir de l'admiral qui se portoit avec chaleur dans tout ce qui touchoit l'honneur de la nation Françoise, eurent bien de la peine à les mettre à couvert contre les instances de l'ambassadeur de Portugal, qui les poursuivoit au conseil du roy comme pirates. 1568.

L'intention de ceux qui avoient fait la paix de Chartres n'estoit pas de la garder, mais de mieux prendre leurs advantages qu'ils n'avoient fait: ainsy elle ne pouvoit durer longtemps. Les Huguenots contrevenant au traitté, retenoient plusieurs places, entre autres Sancerre, Vezelay, Montauban, Castres, Millaud & la Rochelle, qu'ils fortifioient en grand' haste. D'ailleurs ils entretenoient manifestement des intelligences avec la reyne Elisabeth, & avec les princes d'Allemagne; & l'admiral avoit correspondance particuliere avec le prince d'Orange. Un gentilhomme Nor-

1568. mand nommé Coqueville, avoit levé ſept ou huit cents hommes dans le pays de Caux pour les luy mener: mais ayant eſté chargez & puis inveſtis par le mareſchal de Coſſé dans ſainct Valery, ils jetterent les armes bas, & Coqueville eut la teſte coupée.

D'autre coſté on ne laiſſoit point jouïr les Huguenots ny de la paix, ny de la liberté de conſcience: ils eſtoient en plus grand danger que durant la guerre. En trois mois de temps il en fut tué plus de deux mille en divers endroits, ou par leurs ennemis particuliers, ou par des eſmotions populaires. René ſeigneur de Cipierre, fils de Claude de Savoye comte de Tende, fut maſſacré dans Fréjus avec trente perſonnes de ſa ſuite par Gaſpard de Villeneuve, marquis d'Ars, comme il revenoit de Nice, où il eſtoit allé voir le duc de Savoye ſon parent. Le peuple aſſomma prés de cent perſonnes dans Amiens, cent cinquante à Auxerre, pluſieurs à Blois, à Bourges, à Iſſoudun, à Troyes, & en vingt autres lieux. Mais rien ne ſembla plus

cruel que ce que le peuple fit à Ligny en Barrois, où un Huguenot ayant refusé de tendre devant sa porte le jour de la Feste-Dieu, & commis quelque irreverence, fut tiré de son logis par la populace en presence du magistrat, & bruslé dans la place publique sur une pile de bois qu'on alla querir chez luy. 1568. en Iuin & suivās.

Le prince estoit pour lors à Noyers en Bourgongne l'un des Chasteaux de sa femme. On y surprit un soldat mesurant le fossé & la muraille pour escalader la place ; et ce dessein estant descouvert, la reyne fit entrer en Bourgongne les troupes qu'on avoit levées pour assieger la Rochelle, afin d'enlever ce prince de force, puisqu'on ne l'avoit pû prendre par la ruse. Au mesme temps qu'on en vouloit à sa personne comme au chef du party, on employoit aussi toutes sortes de moyens pour diviser les Huguenots, & pour destacher d'avec luy ceux qui avoient le plus de chaleur à le suivre.

Au contraire il taschoit de les entretenir dans l'union, & de les faire parler tous par son organe. Il envoya Teligny, puis Jacqueline de

1568. Rohan mere de sa femme, en cour, supplier la reyne mere d'entretenir la paix & les edicts : mais c'est ce qu'il ne devoit plus esperer, quand il vit que si quelqu'un estoit de ce sentiment, on le traittoit de *Libertin* & de *Politique*, c'est à dire qui n'avoit point de veritable religion ; & que le chancelier de l'Hospital qui donnoit des conseils pacifiques, fut congedié de la cour & relegué dans sa maison de Vignan prés d'Estampes, comme suspect d'estre Huguenot. En effet sa femme, sa fille, & son gendre l'estoient, & comme les bons maris s'attachant d'affection à leurs femmes, se laissent souvent entraisner à leurs sentimens, il y avoit lieu de soupçonner qu'il suivoit ceux de la sienne. Les Sceaux furent donnez à Jean de Morvillier evesque d'Orleans son ennemy declaré, & zelé Catholique.

A peine la belle-mere du prince estoit partie de la cour, qu'il apprit que les troupes du roy par des ordres secrets, se logeoient à l'entour de Noyers pour le cerner, & que s'il tardoit encore trois ou quatre jours, le chemin de sa retraite ne luy seroit

lus libre. Coligny penetrant bien ce 1568.
ui se tramoit contre eux, estoit ve-
u au chasteau de Tanlay apparte-
ant à Dandelot son frere. Delà es-
ant allé trouver le prince, tous deux
artirent de Noyers avec une escor-
e de cent cinquante chevaux seule-
nent, au milieu desquels (pitoyable
pectacle!) estoient leurs femmes &
eurs enfants, la pluspart encore en-
re les bras de leurs nourrices, ou
le leurs gouvernantes.

Afin de couvrir mieux leur retrai-
te, le prince escrivit une grande let-
tre de plaintes & de remonstrances
au roy, publiant qu'il en vouloit at-
tendre la response; Cependant il ga-
gna pays, & passa la riviere de Loi-
re à un gué vis-à-vis de Sancerre. A
peine estoit-il à l'autre bord, que les
troupes de Bourgongne qui l'avoient
poursuivy, parurent sur le bord à
sainct Godon. La riviere alors es-
toit gueable, mais le lendemain elle
s'enfla de telle sorte qu'elle leur osta
le moyen de trouver un gué & de le
poursuivre. Les Huguenots attribue-
rent cet heureux accident à miracle.

Blaize de Montluc gouverneur de

1568. en Septembre. & ſuiv. Guyenne, & les lieutenants de roy en Limoſin & en Perigord, eſtoient en armes pour luy couper chemin, & le mareſchal de Vieilleville ſur le bruit de ſa marche eſtoit venu à Poictiers pour ſçavoir quel ſujet le menoit. Il les devança tous par ſa diligence, & arriva à la Rochelle le dix-huitieſme de Septembre. La reyne de Navarre Jeanne d'Albret, s'y rendit peu aprés avec ſes deux enfants, Henry prince de Bearn & Catherine ſa ſœur. Le cardinal de Chaſtillon qui eſtoit dans ſon chaſteau de Breſle en Beauvoiſis, ne pouvant pas aller joindre ſon frere au travers de tant de provinces ennemies, ſe ſauva en Angleterre.

Il y a lieu de croire que le prince, ou pluſtoſt l'admiral qui eſtoit l'eſprit mouvant du party, avoit pris ſes meſures de loin : car de tous coſtez les capitaines Huguenots ſe rendirent prés de luy à la Rochelle à point nommé, & la reyne Jeanne y amena prés de quatre mille hommes. Dandelot qui eſtoit en Bretagne en avoit aſſemblé bien autant des provinces de Normandie, Mayne & An-

jou, qui furent joints par Montgommery, la Noüe, & quelques autres. Tous enſemble, aprés quelques rencontres qu'ils eurent avec Sebaſtien de Luxembourg Martigues, paſſerent la riviere de Loire, Montgommery leur ayant fort à propos trouvé un gué, ſans que le duc de Montpenſier qui commandoit les armées du roy en ce pays-là, ny Martigues, ſe miſſent en devoir de les en empeſcher. 1568.

Avec les armes, les uns & les autres employerent les couleurs de la juſtice. Le prince dreſſa un formulaire de ſerment, par lequel tous ceux de ſon party luy engageoient leur foy de le ſuivre & d'obeïr à ſes commandements pour la deffenſe de leur religion, & de pourſuivre par les armes le cardinal de Lorraine, qu'ils ſuppoſoient eſtre l'auteur de cete guerre, & leur ennemy juré. Le manifeſte de la priſe des armes qu'il publia en meſme temps portoit la meſme choſe; Car il leur faloit bien un blanc contre lequel ils puſſent tirer, n'oſant pas s'en prendre à la perſonne du roy ny à la reyne ſa mere.

D'autre coſté il fut publié un edit

1568. de la part du roy, par lequel il pre-
noit tous les Huguenots de ſon roy
aume ſous ſa protection auſſy bier
que ſes autres ſujets, & leur promet
toit toute juſtice des injures qu'or
leur avoit faites, pourveu quils de-
meuraſſent paiſibles dans leurs mai
ſons. Puis comme la reyne & le car
dinal de Lorraine virent que cete gra
ce eſtant interpretée par eux comm
un artifice qui tendoit à les opprime
ſeparément les uns aprés les autres
ne faiſoit que les animer davantag
à courir de toutes parts vers le prin
ce : ils en firent donner un contrai
re, qui deffendoit l'exercice de tou
te autre religion que de la Catholi
que, & commandoit à tous les mi
niſtres de vuider le royaume dans l
quinzaine. Par un troiſieſme il eſtoi
enjoint à tous ceux de cete religion
qui tenoient des charges & emploi
publics de les remettre au roy. Le par
lement adjouſta dans la verification
qu'aucun delà en avant ne ſeroit re-
ceu aux charges, qu'il n'euſt fait ſer-
ment de vivre & mourir dans la re-
ligion Catholique.

Durant le mois d'Octobre le prin-

:c & ses gents se saisirent presque
le toutes les places du pays d'Aul- 1568.
nis, de Saintonge, d'Angoumois,
& de Poictou, à la reserve de Poiiers. Ils eussent esté heureux en toues leurs entreprises, si leurs troues au nombre de douze mille hommes qui venoient du Dauphiné, Languedoc & Guyenne, commandées n chef par Dacier, n'eussent pas reeu un eschec au sortir du Perigord. Mouvens vaillant capitaine, mais rop presomptueux, s'estoit logé à 'escart avec 3000. hommes, pour quelque differend qu'il avoit avec Beaudiné frere de Dacier; le duc de Montpensier qui estoit allé en ce païsà pour s'opposer à leur jonction avec le prince, donna ordre à Brissac le l'attaquer, tandis que luy escarmoucheroit Dacier, afin qu'il ne le puust secourir. Dacier sçachant bien ce qui se passoit, manda à Mouvens qu'il se continst ce jour-là dans son ogis, parce qu'il ne pouvoit y estre forcé: mais il ne suivit pas ses ordres. Car Brissac ayant feint de se retirer, il voulut partir le jour mesme; de sorte qu'il tomba dans une em-

buſcade qu'il luy avoit dreſſée ſur le
1568. chemin. Il y fut tué avec mille de
ſes gents, les autres ſe ſauverent dans
les bois prochains ; Dacier en recueillit mille le lendemain : le reſte fut diſſipé ou aſſommé par les païſans.

Quand le prince eut eſté au devant de Dacier juſqu'à Aubeterre, ce fut à Montpenſier qui le pourſuivoit à reculer juſqu'à Chaſtelleraud. Lors que le duc d'Anjou fut arrivé à l'armée du Roy, elle ſe trouva de vingt-quatre mille hommes de pied & de quatre mille chevaux ; celle du prince eſtoit moins nombreuſe d'un quart, mais toute de gents determinez, qui ayant quitté leurs familles & leurs biens, n'avoiént plus d'autre eſperance qu'en leurs bras.

Auſſy s'aſſurant ſur leur valeur plus que ſur le nombre, il cherchoit toutes les occaſions de donner bataille ; Le duc d'Anjou, pour la meſme raiſon la fuyoit, mais par honneur il eſtoit obligé de tenir la campagne. Les rigueurs de l'hyver ne les peurent obliger ny l'un ny l'autre de prẽdre des quartiers,

que lors que leurs troupes vaincuës par l'extrême froidure, refuserent de combattre davantage les neiges & les glaces. Il en mourut plus de 8000. de part & d'autre des cruelles incommoditez qu'ils avoient souffertes. 1568.

Le prince manquoit d'argent, sans quoy il ne pouvoit long-temps entretenir ses troupes; le pillage estoit fort odieux & casuel; & ce que les Huguenots, qui estoient demeurez dans leurs maisons pouvoient fournir à la CAUSE (ils appelloient ainsi le party) estoit peu considerable. En ce besoin leur servit grandement un prest de seize mille escus d'or que firent les Rochelois, & cent mille angelots avec quelques pieces de canon & quelques milliers de poudre, que leur envoya la reyne Elizabeth, à l'instance du cardinal de Chastillon.

Mais la piraterie leur fit un fond bien plus grand & continuel : le prince interessant d'honneur & de profit quelques riches bourgeois de la Rochelle, équipa une petite armée navale de neuf vaisseaux & de quelques fregates, qui se mit à courir sur les navires marchands de Bretagne, de Nor-

1568. mandie, & de Flandre, ayant sa retraitte asseurée dans les ports de la reyne d'Angleterre; qui par consequent approuvoit les armes des Huguenots, & s'engageoit dans leur cause contre le roy.

Les deux partis avoient envoyé faire des levées en Allemagne, les uns aux pays des princes Catholiques, les autres au pays des Protestants; celles du roy avoient esté les plustost prestes. Il y avoit cinq mille cinq cents cheavaux commandez par divers capitaines, dont Federic marquis de Bade, le Ringrave Philippe, & Christofle de Bassompierre estoient les principaux: les levées du prince estoient conduites par Volfang de Baviere duc des Deux-Ponts. Le duc d'Aumale avec six mille hommes & le duc de Nemours qui l'estoit allé joindre avec les troupes Catholiques du Lyonnois & pays circonvoisins, avoient ordre de demeurer en Lorraine pour luy barrer le passage.

Les plus grands froids estant passez, l'armée du roy commandée par le duc d'Anjou se mit aux champs, celle des princes tout de mesme: nous l'ap-

pellerons ainsi puisque les ordres se 1568.
donnoient sous leur nom. La premie-
re venoit d'estre renforçée de 3000.
hommes que le comte de Tendes luy
avoit amenez de Dauphiné ; celle des
princes marchoit au devant des trou-
pes des vicomtes que Piles condui-
soit. Le duc d'Anjou, qui de Confe-
ans en Limousin avoit passé la Vien-
ne pour venir à Vertueil, sçachant
qu'elle marchoit vers Cognac pour
cela, & que lors qu'elle les auroit re-
cueillies, elle reviendroit vers la Loire
pour y attendre le secours du duc des
Deux-Ponts, se resolut de prendre le
devant & d'aller passer la Charante.

Les Huguenots tenoient les ponts de Jarnac & de Chasteau-neuf, & leurs troupes estoient logées fort au large dans le pays le long des bords de cete riviere. Le duc d'Anjou n'ayant sceu prendre Jarnac d'emblée, vint à Chasteau-neuf. Il n'y avoit que cinquante hommes dedans qui se rendirent d'abord. Armand de Gontaud-Biron refit le pont en telle diligence, que les troupes du roy estoient demy-passées au point du jour ; c'estoit le treiziesme de Mars. L'ad-

1568. miral en ayant eu advis envoya ordre à ſon infanterie & bagage de filer devant vers le Bourg de Baſſac, tandis que la cavalerie s'aſſembloit des quartiers les plus eloignez. La pareſſe de quelques compagnies, qui ne furent à cheval que ſur les neuf heures engagea le combat. La Nouë qui fermoit l'arriere-garde avec quatre cent chevaux, fut rudement pouſſé du premier choc; Dandelot le ſouſtint, mais au ſecond qui fut plus peſant, il fut abattu de cheval & pris.

Cependant les royaux s'eſtant rendus maiſtres de Baſſac, l'admiral manda au prince qui ſe retiroit avec ſon avant-garde, qu'il avoit beſoin de ſa preſence, & le prince qui ne fuyoit jamais le peril, revint au grand trot. Il donna rudement ſur les premiers qu'il rencontra; mais quand toute l'armée du roy fut paſſée, il fut enveloppé. Son cheval bleſſé, s'eſtant abattu ſur luy, il preſenta le gantelet à deux gentilshommes, ils s'appelloient Argence & S. Jean, qui luy donnerent leur foy. Avant la meſlée il avoit eu la jambe caſſée d'une ruade du cheval du comte de la Roche-

ucaud. Comme ils l'avoient aſſis au ed d'un buiſſon, arriva au petit ga- 1562.
p Monteſquiou, capitaine des gar-s du duc d'Anjou, party d'auprés ſon maiſtre, qui le tua d'un coup piſtolet.

Cete action, qui euſt paſſé dans la eſlée pour un beau fait d'armes, ant eſté faite de ſang froid, parut ıx gents de bien un parricide exe-able, & digne de toutes les pei-s que meritent ceux qui attentent r les perſonnes du ſang royal. Le ıc d'Anjou ne la blaſma ny ne l'ad-üa; mais ſouffrit que le corps du ince fuſt porté, ſoit par deriſion, it par hazard, ſur une aſneſſe à Jar-ıc. Depuis il le rendit au prince de earn ſon neveu, qui le fit inhumer ıns le ſepulchre de ſes anceſtres à endoſme.

Aprés ſa mort, les royaux don-erent la chaſſe aux Huguenots tant ıe le jour dura; mais comme ce ne t que la cavalerie qui combattit, tuërie fut moins grande que la vic-ire. Il ne demeura ſur le champ que nq ou ſix cents hommes des gents u prince, dont il y avoit plus de

1569. cent gentilshommes, & douze ou quinze ſeigneurs. Le nombre des priſonniers ſurpaſſoit de beaucoup celuy des morts. Les royaux y perdirent deux ou trois cents des leurs; entre leſquels ſe trouverent ſept ou huit perſonnes de marque. L'admiral & ſon frere, avec la cavalerie de la bataille qu'ils commandoient, prirent le chemin de ſainct Jean d'Angely, & y arriverent le meſme jour. L'infanterie ſans avoir receu aucun eſchec, paſſa promptement la riviere à Jarnac, & rompit le pont; delà elle ſe retira a Cognac.

Au meſme lieu ſe rendirent les autres chefs, avec le débris de la cavalerie de l'avant garde, & de l'arriere-garde. La reine de Navarre, princeſſe courageuſe au delà de ſon ſexe, y vint auſſy en diligence, amenant avec elle le prince de Bearn ſon fils & le fils aiſné du deffunct prince de Condé; tous deux s'appelloient Henry. Ses genereuſes exhortations, & la veuë de ces deux princes raſſeurerent un peu les courages esbranſlez.

Deux jours aprés, cete reyne & les chefs eſtant allez à Saintes, Co

gny & ſon frere s'y trouverent, & 1569.
il fut reſolu de s'y rafraiſchir, en en Mars.
tendant le ſuccés des ſieges de Co-
nac, & d'Angouleſme, dont le duc
Anjou les menaçoit.

Le bruit de cete journée de Jar-
c fut bien plus grand que le fruit.
e roy ſe leva à minuit pour en faire
anter le *Te Deum*, en donna part
tous les princes voiſins, & envoya
; enſeignes qu'on avoit priſes ſur
; Huguenots au pape, comme ſi
eust combattu pour ſa cauſe. Le
c d'Anjou, quoy que vainqueur,
ouva bien à qui parler, il attaqua
vain Cognac, où il y avoit ſept
ille hommes dedans, & les intelli-
nces qu'il avoit ſur Angouleſme
y manquerent. Si bien qu'il paſſa
Perigord pour faire vivre ſes trou-
s; c'eſtoit vers la my-Avril. Blaiſe
Montluc, & François d'Eſcars y
oient aſſiegé Mucidan : il leur en-
ya Briſſac, qui redoubla les atta-
ies, mais il y fut tué malheureuſe-
ent. Le ſeigneur de Pompadour ſon
ny, l'avoit eſté quelques jours au-
ravant. La place ſe rendit à compo-
ion : mais elle fut mal gardée. Car

1569. la mort de ces deux braves seigneur
avoit tellement irrité les soldats ca
tholiques, que violant la foy du trait
té, ils la vengerent par le massacr
de toute la garnison. Ces cruelles ir
fidelitez furent fort en usage durai
toute cete guerre,

En ces mesmes jours, Dandel
aprés avoir un peu rafraischy les troi
pes Huguenotes, dans lesquelles
se trouva encore prés de quatre mil
chevaux, fit une course par le Poi
tou, jusqu'à Clisson. A son retou
il fut saisy d'une fiévre pestilent
dont il mourut à Saintes. Les pri
ces donnerent la charge de color
de l'infanterie à Jacques de Cruss
Dacier: mais le roy en pourveut Pl
lippe de Strossy, fils de Pierre, c
avoit esté mareschal de France,
proche parent de la reyne mere.

Le dernier de Février le duc d
Deux-Ponts estoit party de Saverr
& avoit pris sa marche par l'Alsa
& par la Lorraine. Il avoit sept mi
cinq cents Reistres, & six mille La
quenets; Guillaume de Nassaw, pri
ce d'Orange, que le duc d'Albe
voit poussé hors de la Flandre,

uys ſon frere, le vindrent joindre 1569.
ec quelques compagnies de cava-
ie, & quinze ou vingt capitaines
ançois du Dauphiné qui avoient
cueilly 600. chevaux & 800. arque-
ſiers auprés de Strasbourg.
Le duc d'Aumale ne ſe trouvant
s aſſez fort pour s'oppoſer à luy
teſte, le ſuivit en queuë juſqu'au-
és de Ciſteaux. Quand ils eurent
ſſé la Saone à Monſtier, il les quit-
pour prendre le devant, & les al-
r attendre au paſſage de la Loire,
ì il devoit joindre l'armée du duc
Anjou qui eſtoit à Gien. Mais le
ıc des Deux-Ponts la paſſa à un
ué prés de Poüilly, & prit meſme
ville de la Charité, place alors
rt foible, mais tres-importante, ſur
meſme riviere.
Dés que l'admiral ſceut qu'il a-
oit paſſé la Loire, il prit une partie
e ſes troupes pour aller au devant,
yant laiſſé la charge des affaires de
Guyenne à la Noüe, & envoyé
Iontgommery en Gaſcongne, tant
our y mettre d'accord les vicomtes,
ar la jalouſie du commandement les
voit broüillez enſemble, que pour

arrester les progrez que Montluc &
1569. Terride faisoient dans le Bearn. La
en May. reyne de Navarre avoit attiré tout ce
pays dans les nouvelles opinions ; el-
le pretendoit en estre la souveraine
absoluë, & neantmoins plusieurs de
la noblesse s'attachoient plustost aux
volontez du roy qu'aux siennes.

Le duc d'Anjou cependant s'ad-
vança jusqu'à Limoges, & mit des
gardes aux guez de la Vienne ; mais
les coureurs du duc des Deux-Ponts
leur passerent sur le ventre. Ainsi
aprés trois mois de marche, cette
armée estrangere se trouva arrivée à
sauveté ; mais le duc des Deux-Ponts
qui estoit fort pesant, & travaillé
des restes d'une fievre quarte, mou-
rut à Nessun, à trois lieuës de Li-
moges le 18. de Juin. Par son tes-
tament il laissa la conduite de ses
troupes à Volrad Mansfeld ; Et qua-
tre jours aprés, la jonction s'en fit
avec celles de l'admiral.

Les deux armées estant fort pro-
ches, celle des princes, prés de S.
Yrier, celle du duc d'Anjou à Ro-
che-la belle, il y eut une grande es-
carmouche qui pensa amener tou-

es les troupes à une bataille ge- 1569.
erale. Du costé des Royaux, Stros-
/ y fut fait prisonnier, Roquelau-
e, & sainct Leu, deux vaillants
apitaines y furent tuez, avec 400.
ommes de leur costé. Aprés cela
: duc d'Anjou mit son armée dans
'S garnisons, & congedia la No-
lesse, avec ordre de revenir à la
ny-Aoust.

Durant tout ce temps, il ne se fit
ien de memorable que le siege de
Niort, par le comte du Lude, gou-
erneur de Poitou, & celuy de la
Charité par Sansac. Tous deux n'y
gagnerent que des coups : mais ce-
endant Teligny se saisit de Chastel-
eraud, & força le chasteau de Luzi-
gnan, non moins fameux par les fables
le Mellusine, que pour la reputation
qu'il avoit d'estre imprenable.

Durant ce temps-là, Montgom-
nery fut envoyé en Bearn, pour le
emettre sous l'obeissance de la Rey-
ne de Navare: car le comte de Ter-
ide l'avoit presque tout subjugué.
Ayant donc ramassé quelques trou-
pes en Languedoc, passé la Garon-
ne & l'Ariege, & surpris la ville de

1569. Tarbes en Bigorre, il entra dans le pays, où Terride assiegeoit pour lors Navarrins. Au bruit de sa venuë, Terride ploye bagage, & se retire à Ortez: Montgommery l'y assiege & le force de se rendre. Il avoit avec luy quatre barons du pays, Saincte-Colombe, Pordeac, Goas, & Favas, ils furent compris dans la capitulation; mais Montgommery les fit tous poignarder, ayant plus d'égard aux ordres de la reyne Jeanne qui luy avoit commandé de les traiter comme traistres, qu'à son honneur & à sa foy.

Sans la discorde qui estoit entre Terride & Montluc, & entre ce dernier & Danville gouverneur de Languedoc, il ne fust pas entré bien aisément en ce pays-là, ou il n'en fust jamais sorty. Cependant Montluc pour ne pas demeurer sans rien faire, emprunta quelques compagnies de Danville, avec quoy & avec celles que la Valette avoit levées, il força la ville de Mont-de-Marsan, où commandoit un autre Favas, natif de sainct Macaire. Tandis que ce capitaine traittoit avec luy, il fit surprendre

rendre le chaſteau par derriere, & 1569.
aſſer tout au fil de l'eſpée, en ven- en Iuin, & ſuiv.
eance de la mort des quatre Barons.

Aprés la priſe de Luzignan, qui ıt ſuivie de celle de ſainct Maixan : de Mirebeau, la penſée de l'admi- ıl eſtoit d'aller ſe ſaiſir de Saumur u'il vouloit fortifier pour avoir ce aſſage tres-commode ſur la Loire, : porter la guerre pour la quatriéme ɔis aux portes de Paris. Malheureu- ment pour luy, il changea de deſ- ɜin, & aſſiegea Poictiers grande vil- :, qui a plus de deux lieuës de cir- uit. Le jeune duc de Guiſe, que : duc d'Anjou avoit envoyé pour ɛcourir Luzignan, ſe jetta dedans vec le marquis * de Mayenne ſon ere, & grand nombre de nobleſſe, : n'y acquit pas moins de gloire ue ſon pere en avoit acquis à def- ɛndre la ville de Mets. Le comte du .ude gouverneur de Poictou, y eſ- ɔit auſſy entré avec ſix mille hom- ıes de guerre ; mais il y auroit eu peu e proviſions pour un ſi grand nom- ɔre d'hommes, ſi on ne les euſt bien ıeſnagées.

* Depuis il fut fait duc.

Le ſiege commença le vingt-cin-

1569. quiesme jour de Juillet. Les attaques des assiegeants ne donnerent pas beaucoup de peine aux assiegez: le défaut de vivres, de fourages & de moulins, leur en fit davantage. Cependant Monsieur ayant rassemblé ses troupes, mit le siege devant Chastelleraud pour faire diversion. L'admiral fut bien aise d'avoir ce pretexte de le lever de devant Poictiers, où il perdoit son temps & sa reputation. Il décampa le septiesme de Septembre, & s'estant approché de Chastelleraud, y jetta quatre cents arquebusiers, qui entrerent par le pont conduits & espaulez par la cavalerie de son avant-garde.

A son arrivée les Catholiques retirerent leur canon, & ensuite leur troupes en telle diligence, que leur armée fut loger à la Celle, qui en est à six lieuës, & par delà la Creuse avant qu'il sceust qu'ils se remuoient. Il les suivit avec resolution de les attaquer; mais les ayant trouvez en un logement où il ne pouvoit mener le canon à cause des marescs, il repassa la Creuse & la Vienne, & se vint loger à Faye la vineuse.

Lors que Monſieur eut demeuré 1569.
quinze jours à la Celle & à Chinon, & que ſes forces qu'il avoit congediées juſqu'au quinzieſme jour d'Octobre, & celles de Poictiers que le duc de Guiſe avoit rafraiſchies en Touraine, furent de retour dans ſon camp: il paſſa la Vienne tirant vers Loudun. Si-toſt que l'admiral en eut advis, il deſcampa de Faye, & alla vers Mirebeau. Monſieur au lieu de le ſuivre, gagna les devants, & ayant pris la traverſe, le rencontra prés de Montcontour. C'eſt un chaſteau ſur un haut, accompagné d'une petite ville baſtie ſur le pendant, & au pied de la colline où paſſe la riviere de Dive, peu gueable quoy que fort petite.

Entre cette riviere & celle de la Thoüe, l'admiral avoit campé ſon armée, l'eſtendant un peu plus vers la petite ville d'Ervaux, qui eſt à deux lieuës de là. Monſieur ayant paſſé au deſſus de la ſource de la Dive, les deux armées ſe mirent en bataille à deſſein de la donner. Celle des Huguenots y eſtoit portée par la neceſſité, & par le deſeſpoir, dautant que

1569. les longueurs de la guerre eſtoient ruineuſes & à leurs familles & à leur party; celle de Monſieur par le deſir d'acquerir de la gloire, & pource qu'il ſe croyoit le plus fort d'un tiers.

Dans ce deſſein, ils ſe trouverent rangez dans ces grandes & belles plaines, entrecoupées de pluſieurs vallons & hauteurs qui peuvent beaucoup ſervir en un jour de bataille. On remarqua que le terrein que les Catholiques occupoient s'appelloit Champ Papaut, & celuy où eſtoient les Huguenots, Champ Pied-gris. Les uns & les autres, quoy qu'ils euſſent diviſé leur armée en avant-garde & en bataille, avoient neantmoins diſpoſé leurs compagnies de telle ſorte qu'elles pouvoient combattre toutes à la fois.

Le combat commença à huit heures du matin, un Lundy troiſieſme jour d'Octobre, & dura deux heures La victoire demeura toute entiere aux Catholiques. Ce qui leur donna cet advantage, fut la fuite de l'infanterie Françoiſe des Huguenots, la mauvaiſe diſpoſition de leur cavalerie, le bon ordre que Tavanes mi

dans l'armée de Monsieur, & la va- 1569.
eur de la noblesse qui accompagnoit
ce jeune prince. Ils y perdirent seu-
ement trois cents hommes de leur
cavalerie, mais quatre mille Lansque-
nets, & prés de cinq mille François
de leur infanterie, presque autant de
goujats, toute leur artillerie, & la
plus grande partie de leur bagage,
sans quoy une armée ne peut subsister
que difficilement, Les seigneurs de
la Nouë & de Dacier y demeure-
rent prisonniers. Du costé des Ca-
tholiques il y fut tué peu de gents de
pied; mais plus de six cents chevaux
presque tous Reistres. Il n'y en eut
gueres moins de blessez. La cavale-
rie Allemande de l'admiral, condui-
te par les comtes Ludovic & Mans-
feld se retirant en bon ordre, arres-
ta la poursuite des Catholiques, &
gagna Ervaux, & delà Partenay, qui
est à six grandes lieuës de Montcon
tour. Elle y arriva à dix heures du
soir, & le lendemain s'en alla à
Niort.

Le courage & le bon sens de l'ad-
miral ne paroissoient jamais tant que
dans l'adversité: les difficultez luy

1569. donnoient des lumieres, & les perils de la fermeté. Outre ce grand eschec qui eust fait perdre la tramontane à un autre, il avoit à craindre de toutes parts des attentats sur sa personne: le parlement de Paris l'avoit condamné à mort, & promis à qui le representeroit en justice mort ou vif, cinquante mille escus d'or, lesquels seroient pris sur l'Hostel de Ville de Paris. Le Vidame de Chartres, & le comte de Montgommery furent aussy condamnez à perdre la teste, & tous trois executez en effigie à la Gréve. Sur ce temps-là on descouvrit qu'un de ses valets de chambre, nommé Dominique d'Albe, le vouloit empoisonner; Le malheureux fut pendu, avec un escriteau qui l'appelloit *Proditeur de la cause de Dieu, de sa patrie, & de son maistre.*

Le soir mesme de la perte de la bataille, ayant tenu conseil avec ses capitaines, il dépescha vers les princes d'Allemagne, vers la reyne d'Angleterre, & vers les Suisses, leur donner advis de ce qui s'estoit passé, & leur demander secours d'hommes &

'argent, diminuant sa perte tant qu'- 1569.
pouvoit, & leur remonstrant que
e leur cause dépendoit le salut de
ous les autres Protestants. Ces or-
res donnez, il se retira vers Niort
our rafraischir ses troupes en Xain-
onge, pays d'Aunis, & Gascongne,
isant son compte de pourvoir si bien
ux places de ces contrées-là, qu'il
rresteroit l'armée royale, & auroit
: temps de refaire la sienne.

La chose ne luy reüssit pas entiere-
ent comme il l'avoit projettée : car
s garnisons de Poictou se voyant
rop eloignées du secours, prirent
arty de se retirer, traverserent le
erry, & se rendirent à la Charité
ur Loire, que Sansac avoit en vain
ssiegée par deux fois. Le baron de
Mirembeau rendit Luzignan à com-
osition, Partenay fut abandonné,
n peu aprés que le reste de leur ar-
née s'en fut eloigné. Niort sembla-
lement, lors que le seigneur de
Mouy qui le devoit deffendre, eut
sté tué d'un coup de pistolet par
François de Louviers * Morevel. Cet
ssassin dévoüé estoit passé du camp
les Catholiques dans celuy des Hu-

* Ne le confondez pas avec le comte de Montrevel, dout le surnom est la Baume.

1569. guenots pour tuer l'admiral, & n'en ayant ſçeu trouver l'occaſion, il voulut faire ſon coup ſur ce mal-heureux ſeigneur, puis ſe ſauva auprés du duc d'Anjou qui eſtoit à Champdenier.

Les troupes Proteſtantes retirées à la Charité, s'eſtoient accommodées de pluſieurs petites places en Berry & Nivernois, meſme juſqu'en Soulongne & Beauſſe, avec quoy elles tenoient tous les chemins, de Lyon, de Paris, & d'Orleans. Celles de Languedoc & de Dauphiné, eſtoient allées ſe cantonner en Auvergne à Orillac. Quelques-uns de leurs capitaines avoient ſurpris la ville de Niſmes en Languedoc, par un aqueduct, dont ils rompirent la grille; Et d'autres en Bourgongne, s'eſtoient rendus maiſtres de la ville de Vezelay par des eſchelles qu'ils y planterent au poinct du jour, heure la plus dangereuſe pour de pareilles ſurpriſes. Sanſac les aſſiegea par deux fois dans cete derniere place, mais ſans aucun ſuccés.

Le meilleur conſeil que puſſent prendre les Catholiques aprés la ba-

taille de Montcontour, estoit de pousser sans relasche les troupes des princes, & d'achever de les dissiper: mais cete vieille maxime; *Qu'il ne faut point laisser de places ennemies derrie soy*, estant mal entenduë, fut cause que Monsieur s'attacha au siege de sainct Jean d'Angely, dont il croyoit que la prise seroit la ruine entiere des Huguenots en ces quartiers-là. Le capitaine Piles de la maison de Clermont estoit dedans avec un grand nombre des plus braves & deux mille hommes de garnison. Le siege estant formé, le roy vint au camp le seiziesme d'Octobre.

1569. en Octobre.

La resolution, la vaillance, & les travaux infatigables des assiegez rendirent la place bien plus difficile à prendre que ses fortifications. On ne parloit du commencement que de tailler en pieces tous ceux qui estoient dedans: mais comme on eut reconnu à diverses attaques qu'il en cousteroit trop de temps & trop de sang pour les avoir par force, on leur proposa des conditions. Ausquelles ayant refusé d'entendre que par un traité general, on en commença un

& tout auſſi-toſt on fit courir le
1569. bruit chez les princes proteſtants que la paix eſtoit faite & meſme ratifiée, afin de retarder les levées qu'ils avoient commandées pour les ſecourir, & de ralentir l'ardeur de ceux qui s'eſtoient cantonnez dans les provinces.

Les Huguenots s'apperceurent bien de la ruſe dés l'entrée du traité, dautant qu'on leur declara nettement que le roy ne leur pouvoit accorder que la liberté de conſcience, & non pas l'exercice de leur religion; Et qu'au meſme temps ils intercepterent quelques lettres que le cardinal de Lorraine eſcrivoit à Paris, qui portoient qu'on n'avoit engagé cete negotiation que pour les amuſer en attendant la reponſe du pape & du roy d'Eſpagne.

Toutes les deffenſes de la place eſtoient par terre, les aſſiegez demy-morts de fatigue, & leurs munitions conſumées : ils ne pouvoient plus tenir, & ne croyoient point qu'il y euſt aucune ſeureté de ſe rendre ; tellement qu'ils avoient reſolu de ſortir la nuict, & de forcer

a garde des assiegeants pour se reti- 1569.
er à Angoulesme, ou de mourir en
ombattant. Mais les Catholiques
stoient encore plus ennuyez qu'eux
l'un siege qui avoit duré pres de
leux mois, & qui par le fer ou par
es maladies, leur avoit fait perir
plus de dix mille hommes, entre
autres le brave Sebastien de Luxem-
bourg comte de Martigues qui fut
ué à la tranchée d'un coup de mous-
quet.

Ils renouërent donc les propos 1569. en Novembre & suiv.
le la capitulation. Les assiegez pri-
ent confiance en Biron mareschal
les camps du roy, qui estoit hu-
guenot d'inclination, mais catho-
ique pour sa fortune. Il fut con- «
venu qu'ils sortiroient bagues sau- «
ves, avec armes & chevaux, & en- «
seignes ployées, qu'ils seroient con- «
luits en lieu de seureté, & se reti- «
reroient où bon leur sembleroit, «
mais qu'ils ne pourroient de 4. mois «
porter les armes contre le service «
du roy. Il en sortit seulement 800. «
hommes de pied & 100. chevaux. «
Les troupes du duc d'Aumale les «
ayant dévalisez, quoy que ce fust «

1569. par une furie militaire & malgré leurs capitaines, cete infraction donna sujet à Piles de se tenir quitte de la capitulation, & de s'aller aussi-tost jetter dans Angoulesme.

Il ne resta donc aux Huguenots dans le Poictou & dans la Saintonge, qu'Angoulesme & la Rochelle. Ils se virent acculez dans cete derniere lors qu'on eut pris les isles d'alentour & les places de Marans & de Beauvoir; et la place mesme fut pressée de grandes incommoditez par mer & par terre, le baron de la Garde y ayant amené huict galeres de la mer du Levant. Toutefois elle se releva, premierement par le moyen de ses vaisseaux & de sa piraterie; puis par la presence & le courage de la Noüe & du comte de la Rochefoucaud; en sorte qu'ils regagnerent Marans, Luçon, & les Sables d'Olonne, où ils firent un riche butin & ensuite coururent tout le Poictou. Il falut, pour les arrester, que le roy y envoyast Puy-Gaillard gouverneur d'Angers avec une petite armée.

en Octobre. Lors que les Catholiques mirent

le ſiege devant ſainct Jean d'Angely, l'admiral qui avoit donné rendez-vous à ſes troupes prés de Saintes, en partit le dix-huitieſme d'Octobre reſolu d'aller en Bearn recueillir les forces de Montgommery, delà traverſant la Gaſcongne & le Languedoc, remonter en Dauphiné & Vivarets, où Montbrun, & quelques autres chefs de ces pays-là luy avoient promis des recruës conſiderables d'arquebuſiers, & aprés paſſant par la Bourgongne, venir à la Charité ſubſiſter du mieux qu'il pourroit juſqu'à l'arrivée des Reiſtres & des Lanſquenets, leſquels ils attendoit de l'aſſiſtance du comte Palatin, & des ſoins du prince d'Orange. Celuy-cy avoit quitté leur armée longtemps auparavant la bataille de Montcontour pour retourner en Allemagne leur haſter ces nouvelles levées. 1569.

Ils paſſerent la petite riviere de Drone prés de Brantolme, celle de l'Iſle prés de Mucidan, la Veſere au pont qui porte ſon nom, puis la Dordogne à Bourg qu'ils ſurprirent, trompant d'Eſcars qui l'avoit toute

1569. bordée de troupes, & le Lot à Cadenac ; si bien qu'ils arriverent aux environs de Montauban vers la my-Novembre, où ils se rafraiſchirent quelques jours, & trouverent de l'argent qui avoit esté cueilly pour *la Cause*, tant du pillage des eglises, que des rançons des prisonniers, que des contributions du party. Ils en payerent quelques monstres à leurs Reistres.

en Novembre.

Sur la fin de Novembre ils se rendirent maistres du passage de la Garonne par la prise d'Aiguillon qui est sur le confluant du Lot avec cete riviere. La mesintelligence qui s'estoit mise entre Danville gouverneur de Languedoc, & Montluc lieutenant de roy en Guyenne, à cause de la fierté du premier, & de l'humeur incompatible & piquante du second, leur faisoit beau jeu en ce pays-là. Aussy avoient-ils conceu quelque dessein de prendre le temps de cete division pour s'emparer de la Guyenne & des villes de dessus la Garonne & la Dordogne, mesme de Bourdeaux : mais Montluc leur ayant fait beaucoup perdre de temps

parce qu'il rompit le pont qu'ils a- 1569.
voient dressé prés d'Aiguillon, ils changerent de dessein. Le moyen dont Montluc se servit pour faire un coup si important, fut qu'il despacha des moulins à batteaux qui estoient accrochez avec des chaisnes sur le bord de la riviere, & les laissa emporter la nuit au courant de l'eau pour donner contre cet ouvrage; Le choc fut si violent qu'ils le rompirent.

Comme les Huguenots en eurent rebasty un autre, & que Montgommery qui estoit à Condom, riche du butin de la Gascongne & du Bearn, les eut joints, ils remonterent le long des bords de la Garonne & se logerent aux environs de Toulouse. En ces quartiers-là ils mirent le feu à toutes les fermes & maisons des Conseillers, sur les masures desquelles les soldats escrivoient avec les charbons tout fumants *Vengeance de Rapin.* L'effroy de ces embrasements & les courses qu'ils faisoient jusque dans les fauxbourgs, porterent la terreur dans cete grande ville, sans que Joyeuse qui estoit dedans avec huict

1570. mille hommes de nouvelles troupes, pûst la rassurer, ny osast en sortir.

Delà s'estant fortifiez de trois cents chevaux que Piles leur amena de la Rochelle, ils entrerent plus avant dans le Languedoc. Estant prés de Castres, ils receurent encore cinq ou six cents chevaux qui venoient du mesme endroit, conduits par Baudiné & Renty, qui s'estoient ennuyez d'estre à la Rochelle sans picorer. Ils s'approcherent jusqu'au pied des Pyrenées, d'où ils amenerent quelques compagnies de Bandits: puis costoyant la mer ils repasserent l'Aude, non loin de Narbonne, & demeurerent en ces contrées-là jusqu'à la fin de Janvier. Ensuite ils prirent leur route devant Beziers, Pezenas, & Montpellier; dont la garnison donna quelques eschecs à leurs troupes qui s'en approcherent de trop prés. La Louë leur mareschal de camp y fut tué tout endormy dans un logement.

Ils allerent aprés cela assieger Lunel, d'où ils furent repoussez; Ils prirent à Nismes de l'argent & des rafraischissements, de là ils remonte-

ent vers le Vivarez, où ils se reposeent quelques jours à Aubenas. Aprés ls passerent le Rhosne par le moyen le la place du Poussin qu'ils tenoient, & d'un fort que Montbrun, envoyé levant à cet effect par les princes, aoit basty sur l'autre bord. Puis cossoyant cete riviere, ils attaquerent n vain Montlimar; & aprés avoir ejourné quelque temps en Dauphié, ils prirent leur route vers le pays e Forés où ils surprirent la ville de ainct Estienne. 1569. En May. & suiv.

En ce lieu-là l'admiral fut attaqué d'une fiévre qui le mit en grand langer de sa vie, & les arresta-là lus de trois semaines. Lors qu'il ommença de se guerir, sainct Jean rere puisné de Montgommery, se aisit du pont de sainct Rambert sur a Loire, & Briquemaut mandé par es princes, leur amena de la Chaté quinze compagnies tant d'infanerie que de cavalerie, qui faisoient uinze cents chevaux & deux mille antassins. Leur armée estant ainsy enforcée, descendit dans la Bourgongne, & ayant donné l'alarme à Chalon, alla surprendre Arnay le duc

1569. par une longue traite qu'elle fit.

Le conseil du roy n'eust jamais creu qu'ils eussent pû se démesler de tant de villes, de places fortes, de passages de rivieres, de destroits de montagnes, & de pays si aspres & si raboteux, ny qu'ils eussent eu la force & le bonheur de percer au travers de tant de garnisons ennemies & de peuples souslevez, qui nuict & jour leur tomboient sur les bras, & de surmonter au mesme temps le rigueurs de l'hyver, les difficulte des chemins, & la resistance de sep ou huit provinces. D'ailleurs il s reposoit sur une negociation de paix pour laquelle il faisoit de continuel les allées & venuës depuis la pris de sainct Jean d'Angely: ainsy il fu bien estonné de les voir si avant, qu marchoient pour venir droit à Pa ris, menaçant d'y exercer les mes mes vengeances qu'ils avoient exer cées aux environs de Thoulouze. A lors le peril qu'on avoit negligé tan dis qu'il estoit dans les provinces el loignées, paroissant plus grand mesure qu'il devenoit plus proche on donna ordre au marescchal d

Cossé d'assembler les troupes du roy 1569.
& d'aller au devant.

Dans cete longue & penible marche, les princes avoient soustenu leurs troupes, tant par le moyen de plus de cinquante petites villes qu'ils avoient prises & pillées, & deux fois autant qu'ils avoient rançonnées, que par les renforts de quelque cavalerie, & de grand nombre d'arquebusiers des pays par où ils passoient, serpentant & tournoyant pour accueillir ceux qui les vouloient venir joindre, & qui estant espars çà & là, n'eussent pas pû percer au travers des communes qui estoient en armes de tous costez.

Mais avec tout cela, ils en perdoient presque autant qu'ils en ramassoient ; car ceux qui avoient esté en Poictou, dés qu'ils approchoient de leurs maisons s'y retiroient, & y vouloient demeurer pour se reposer & pour deffendre leurs familles. A cela se joignirent les incommoditez de l'hyver, les fatigues de la marche, la necessité qu'ils trouvoient dans leurs logements, où le plus souvent il n'y avoit ny pain ny vin, car tous

1569. les païsans abandonnoient leurs mai-
sons, & les charges continuelles que
les Catholiques leur donnoient, ne
pardonnant à pas un de ceux qu
s'eloignoient tant soit peu du gros
Ces incommoditez en avoient fai
perir plus de six mille. De 500. An-
glois qu'ils avoient il n'en estoit res
té que douze, plus de la moitié de
leurs Reistres estoit perie, & les au-
tres se trouvoient presque tous desar
mez, parce que ne pouvant traisne
aucun chariot dans de si longues trai
tes & par des chemins si fascheux
la pluspart avoient laissé leurs cor
selets & leurs habillements de teste
joint que leurs chevaux, comm
tous ceux des François, estoient
recreus qu'à peine se pouvoient-i
soustenir. Et quant à l'infanterie, e
le ne valoit guere non plus, parc
qu'une bonne partie estoit de nou
veaux soldats (qu'en ce temps-là o
nommoit *Bisongnes*) mais ils avoier
cét advantage d'estre presque tou
montez sur des bidets, afin de pou
voir faire de grandes journées, &
d'estre tousjours frais.

Le mareschal de Cossé avoit a

:mblé auprés d'Orleans les trou- 1569.
es royales au nombre de treize à
u:torze mille hommes. Il passa la
oire à Desise & marcha droit vers
elles des princes. Il s'imaginoit qu'es-
int toutes débiffées comme elles es-
)ient, il ne faloit que les attaquer
our les deffaire: mais il changea bien-
)st d'advis lors qu'il eut reconnu par
ne grande escarmouche qui se fit
ıtre les deux armées proche d'Ar-
ay-le-duc, qu'ils luy feroient pour
: moins la moitié de la peine. Aprés
ela il ne voulut plus rien risquer,
: les laissa aller vers la Charité, se
ontentant de les costoyer sur la
ıain droite.

Il se faisoit durant ce temps-là di-
ers exploits dans les autres parties
u royaume, mais les plus memo-
ıbles aux environs de la Rochelle.
.e baron de la Garde, Puy-gaillard,
: Puy-taillé, pressoient fort ceux
ui s'estoient retirez dans cete ville-
ı. La garde & Puy-taillé ayant as-
egé Rochefort qui est sur les ad-
enuës des isles, en furent esloi-
nez par la Nouë; lequel pourtant
s contraignirent presque aussi-tost

1569. de rentrer dans la Rochelle. Ensuite Puy-gaillard avec une armée de dix à douze mille hommes enleva tous les forts que les Huguenots avoient pris en Poitou depui la surprise de Marans ; Et afin d les resserrer davantage, il en basti un à Luçon sur l'advenuë des ma rescs. La Nouë qui en connoissoi la consequence l'assiegea prompte ment : Puy-gaillard rassembla se troupes qu'il avoit distribuées dan le haut Poitou, & alla resolument luy, mais il perdit la bataille entr saincte Gemme & Luçon.

La Nouë poursuivit sa pointe, assi gea Fontenay & le reçeut à compo sition. Ensuite il reprit Oleron, M renes, Soubise, & Broüage. Dés temps-là, Broüage estoit tres-impo tant pour sa situation sur un canal c tres-difficile entrée, & tout env ronné de marescs salants, qui so la plus grande richesse du pays. avoit commencé d'estre fortifié p Jacques de Ponts-Mirembeau qui e estant seigneur luy avoit voulu do ner le nom de *Jacopoli*. Tous les C tholiques de ces quartiers-là fure

ontraints de se retirer à sainct Jean 1569.
'Angely. Le Baron de la Garde yant tenu encore la mer quelque emps avec ses galeres les ramena ans la riviere de Bourdeaux. On avoit resolu, pour arrester les progrez des Huguenots, d'envoyer en e pays-là le prince Henry Dauhin d'Auvergne fils de Louys de ourbon duc de Montpensier, & il preparoit pour ce commandement, uand la nouvelle de la paix luy en spargna la peine & la despense.

L'armée des princes avoit passé a Loire, & s'advançoit vers Paris, ntre Montargis, Bleneau, & Chastllon sur Loing. Celle du roy s'estoit venuë loger en la vallée d'Ailn comme pour se mettre au devant de l'autre & luy barrer le chemin de Paris : quand aprés une tré de quelques jours la negociation ouvent rompuë & souvent renoüée, boutit finalement à un traitté de aix. Il fut conclu le quinziesme jour Aoust, nonobstant les remonstran- en Aoust
es & les grandes offres que faisoit roy d'Espagne pour l'empescher; ar il craignoit qu'aprés cela, les

1569. deux armées ne se joignissent pour fondre sur les Pays-bas.

Le roy, la reyne sa mere, les princes de son sang, ceux de son conseil, & tous les grands de sa suite la jurerent solemnellement à sainct Germain en Laye. De la part des Huguenots, Beauvais la Nocle fut dépesché pour la porter à la Rochelle & en Guyenne, & Teligny à l'armée; où elle fut publiée le vingt-un du mois, & jurée par toute la noblesse protestante qui fut assemblée exprés. Cinq jours aprés elle le fut aussy en l'armée catholique qui marchoit vers la Lorraine pou[r] y remener ses Allemands, & le[s] congedier. Celle des princes alla jus[-]qu'à Langres. Delà ils firent condui[-]re les leurs jusqu'au Pont-à-Mou[s]son par le marquis de Renel : Pu[is] ils rebrousserent vers la Charité, [&] de ce lieu-là traversant le Limousin [&] l'Angoumois, ils se rendirent à [la] Rochelle, ayant le comte Ludov[ic] avec eux.

Ce qu'il y avoit de particulier [en] cet edict, outre les articles des pr[e-]
» cedents, estoit; Qu'on leur acco[r-]
d[...]

oit de faire leurs presches dans les «
uxbourgs de deux villes, lesquel- 1570.
s leur seroient assignées en chaque en Aoust & suiv.
rovince; Qu'on les admettroit indif- «
remment dans les Universitez, Es- «
oles, Hospitaux, & Maladeries; «
omme aussy dans toutes les char- «
es publiques, Royales, seigneuria- «
s, & de police. De plus qu'ils au- «
oient liberté de recuser certain nom- «
re de juges en tous les parlements, «
ans les uns plus, dans les autres »
oins, & une évocation generale «
e celuy de Toulouze aux Reques- «
es de l'Hostel, qui jugeroient sou- «
erainement en ce cas-là; Que pour «
ur oster toute deffiance, on leur «
isseroit comme pour gages de seu- «
eté, les villes de la Rochelle, de «
Montauban, de Cognac, & de la «
Charité, à la charge que les deux «
rinces & vingt gentilshommes avec «
ux s'obligeroient solidairement, & «
ureroient de les rendre au mesme «
stat au bout de deux ans. Il estoit «
ussy stipulé qu'on remettroit au «
rince d'Orange & à Ludovic son «
rere, la principauté d'Orange & «
outes les autres terres qui leur ap- «

1570. partenoient en France, avec tous le
titres & papiers qu'onleur avoit pris
Les causes qui portoient les Hugue
nots à cete paix, estoient assez ma
nifestes: les longs ennuys d'estre se
parez de leurs familles, les grand
& continuels dangers où ils se voy
oient, la dissipation entiere de leu
biens, tant par l'invasion des Cath
liques, que par les despenses qu'eu
mesmes faisoient pour soustenir
guerre, leurs maisons exposées a
pillage & aux incendies, leurs fem
mes & enfants à l'opprobre & au
massacres, avec cela leur mauvai
fortune qui avoit tousjours renc
leurs entreprises malheureuses, & e
fin les reproches insupportables à de
gents de bien, d'estre tant de fois r
belles à leur souverain, & de pass
pour les tisons brûlans de leur patri
Mais on parloit diversement de
motifs que la cour en avoit eus. L
reyne mere vouloit qu'on creust qu
elle avoit consideré les prieres de
princes d'Allemagne & les consei
de l'empereur. Quelques-uns s'im
ginoient, qu'elle avoit fait la pa
pour songer au mariage du roy; d'a

tres qu'elle y avoit esté portée par 1572.
la jalousie qu'elle avoit de voir que l'Espagnol s'ingeroit trop avant des affaires de France, non plus comme amy, mais comme interessé, & parce qu'elle apprehendoit qu'ayant subjugué les Pays-Bas il ne voulust luy donner des entraves. Plusieurs croyoient avec apparence, que cete princesse aymant les divertissements & les plaisirs, s'ennuyoit d'estre tousjours dans les troubles, & dans une agitation perpetuelle.

En effet, il n'y en a jamais eu qui ait plus cherché les doux passetemps de la galanterie, de la danse, de la chasse, des festins, & de toutes sortes de jeux que celle-là. En quelque endroit qu'elle allast ; elle traisnoit tousjours avec elle tout l'attirail des plus voluptueux divertissements, & particulierement une centaine des plus belles femmes de la cour, qui menoient en lesse deux fois autant de courtisans. Il faloit, comme dit Montluc, que dans le plus grand embarras de la guerre & des affaires, *le bal marchast toûjours*. Le son des violons n'estoit point estouf-

ſé par le ſon des trompettes, le meſ-
1570. me equipage traiſnoit les machines des balets & les machines de la guerre, & on voyoit dans une meſme lice les combats où les François s'eſgorgeoient, & les carouſels où les dames prenoient leurs plaiſirs.

D'autres plus penetrants croyoien que ſes intentions alloient à deſarme lesHuguenots, laſſez des miſeres de l guerre, & qu'elle penſoit à endormi peu à peu leurs deffiances, pour le faire tomber plus aiſément dans le pieges que les conjonctures à veni luy donneroient occaſion de leur ten dre, ſi même elle n'y avoit ſongé long temps auparavant. L'évenement ſem ble avoir confirmé ce ſoupçon; quo qu'il y ait apparence que les divers in cidens, les divers intereſts, & les dif ferents eſprits qui contribuerent à u ſi terrible conſeil, en firent ſouven changer les moyens& les reſolutions

Elle avoit deux excellents leurre pour tromper la reyne de Navarre & l'admiral, & enſuite tout le party Je veux dire la guerre contre l'Eſ pagnol dans les Pays-Bas, tou les chefs Huguenots la croyant aveu

lément parce qu'ils la desiroient a- 1570.
ec passion ; & le mariage de Mar-
uerite sœur du roy avec Henry
rince de Navarre. On avoit desja
roposé ce dernier, mais l'amour
ue le duc de Guise avoit pour cete
rincesse y faisoit quelque obstacle.
.e roy qui estoit extremement vio-
ent, s'en estant apperceu, avoit com-
andé à Henry d'Angoulesme son
rere bastard de le tuer, comme il
oit à la chasse : le duc en ayant es-
é adverty, fut conseillé d'éviter la
olere du roy en se mariant au plus-
ost, comme il fit avec Catheri-
e de Cleves, veuve d'Antoine de
Croüy prince de Portian.

Quelques mois auparavant Louys
le Bourbon duc de Montpensier,
voit en secondes nopces espousé
lans la ville d'Angers, Catherine
œur de ce duc. Le cardinal de Lor-
aine avoit negocié cete alliance,
our gagner ce prince, qui aupara-
ant estoit fort ennemy de leur mai-
on, quoy qu'il eust une hayne mor-
elle pour les Huguenots.

Il estoit temps aussy de marier le
oy qui estoit dans sa vingt-uniesme

1570. année. Sa mere roulant tousjours de vaſtes & chimeriques deſſeins dans ſa teſte, avoit penſé rechercher pour luy la reyne Marie Stuard veuve de ſon frere, afin de luy acquerir les royaumes d'Eſcoſſe & un titre ſur celuy d'Angleterre. Puis ayant veu que les affaires de cete princeſſe alloient fort mal, elle avoit demandé la reyne Elizabeth, & fait propoſer une ligue avec elle pour conquerir les Païs Bas. Cete negociation dura prés de deux ans: au bout deſquels Elizabeth ayant fait reſponſe que *le roy eſtoit trop grand & trop petit*, c'eſt à dire trop grand roy, pour aller demeurer en Angleterre, & trop jeune pour elle qui avoit 38. ans, la reyne Catherine jetta les yeux ſur une autre Elizabeth fille de l'empereur Maximilian II. qui eſtoit une bonne & vertueuſe princeſſe, mais dont l'innocence (car à peine elle avoit ſeiz ans), & la ſimplicité ne luy pouvoient point donner de jalouſie.

La recherche en avoit eſté commencée dés l'an precedent. Le mariage ayant eſté contracté par procureur, le roy envoya ſes deux freres &

vec eux le duc de Lorraine, le duc de 1570.
;uise & celuy d'Aumale, recevoir en Novembre.
›n espouse à Sedan, & luy-mesme advança à Mezieres, où l'archevesue de Tréves la luy mit entre les ıains. Le lendemain vingt-sixiesme : Novembre les nopces en furent :lebrées au mesme lieu.

Au retour de là estant à Chantil-ʳ, il donna audience aux ambassaeurs des princes protestants d'Alleıagne, qui venoient se conjouïr aec luy de la paix qu'il avoit accorée à ses sujets, & l'exhorter de la ouloir garder, luy remonstrant par rand nombre de raisons & d'exemles, combien est fausse l'opinion :e ceux qui disent, qu'on ne peut onserver ensemble le calme de la ›aix & la diversité des religions.

Avec cete année finit la guerre des Morisques en Espagne, apres avoir duế plus de trois ans. Ces obstinez restes les Mores meslez de quelques Juifs, 'estoient revoltez & avoient creé un ›oy; puis celuy-là ayant esté tué, encoe un autre. Les marquis de Montdjeu & de Velez commanderent dans les :ommencements de cete guerre : Jean

1570. &71. *d'Austriche fils bastard de Charles V puis le duc de Sesse la continuerent, & ensuite Louys duc d'Arcos l'acheva Celuy-cy estoit le chef de la maison de Ponces de Leon.*

La reyne mere avoit bien avan dans l'imagination l'alliance d'Angle terre, ou du moins elle feignoit d l'y avoir, pour mieux endormir le Huguenots, & pour empescher l reyne Elizabeth de leur prester assi tance. Elle commença donc une nou velle recherche de cete princesse pou son second fils le duc d'Anjou. Que que intention qu'elle eust, elle n'e pargna ny cajoleries, ny addresses ny offres advantageuses auprés d'E lizabeth, ny caresses & presents au prés de ses ministres pour leur ga gner le cœur. On en vint jusqu' traiter des conditions; il n'y en avo qu'une dont on ne se pouvoit ac corder, sçavoir que le duc pust avo l'exercice de la religion Catholiqu en Angleterre, au moins dans l chambre. Cete difficulté fit traisne l'affaire jusqu'au massacre de la S. Bar thelemy, qui la rompit entierement

En ces années 1570. & 71. fut la guer

memorable d'entre les Turcs & les 1570. & 71.
énitiens pour l'isle de Chipre. Le Sul-n Selim qui avoit succedé à Solyman n pere, ayant dessein de bastir des Mosquées & des Kervan-saray ou Hospiux, son Mufty luy avoit respondu que selon sa loy il ne le pouvoit faire que s despoüilles conquises sur les Chrens. Comme il deliberoit donc en quelle rt il porteroit ses armes, le desir qu'il aoit de posseder un pays qui produisist excellent vin, dont il estoit fort friand, determina à conquerir l'isle de Chyre, qui en porte des meilleurs du mon?. Il prit pour pretexte de rompre avec s Venitiens qui la possedoient, qu'ils onnoient retraite dans les ports de cete le aux pirates qui couroient les costes de Asie & de la Syrie, & que leurs ouverneurs ne luy rendoient pas assez e respect. Il adjousta, pour quelque ouleur de droit, dont les barbares neanoins se soucient fort peu, que ce royaume estoit une dépendonce de celuy d'Egypte, qui avoit esté conquis par ses preecesseurs sur Mamelus.

Le Bassa Mustapha qui commandoit n armée, fit descente dans l'isle avec 0000. hommes au mois de Iuillet, de

1571. l'an 1570. & mit le siege devant Nicosi ville mediterranée assise au pied de montagnes & fort bien fortifiée. Les Venitiens avoient armé cent galeres subtiles & onze grosses: mais la contagion leur ayant tué plus de la moitié de gents qui estoient dessus, & le Bassa Pialy general des galeres Turques, estant en cete mer-là, ils n'oserent approcher de l'isle. Ainsi aprés quarante-huit jours de siege la ville fut prise & Nicolas Dandulot qui y commandoit tué à la prise d'un fort. Mustapha luy fit couper la teste, & la planta au bout d'une pique à la veuë de Famagouste.

Cependant Marc Antoine Colomn & Dorie, celuy-cy general des galere du roy d'Espagne, & celuy-là de celle du pape, avoient joint l'armée Venitienne, & estoient sur les costes d Caramanie, tous ensemble faisant plu de deux cents galeres ou grands vaisseaux: mais Dorie leur manqua au besoin, & sur la nouvelle qui leur vin de la perte de Nicosie, il ramena se vaisseaux au royaume de Naples.

Au printemps suivant Famagoust la capitale de Chypre & le plus bea

port de l'isle, fut attaquée. Marc Antoine Bragadin la deffendit avec vne valeur extraordinaire, & ne la rendit qu'à la derniere extremité. Mustapha irrité de sa trop grande resistance luy faussa la foy, & le fit cruellement escorcher tout vif, aprés l'avoir mutilé du nez & des oreilles. Bragadin parut encore plus invincible dans les tourments que dans les combats, & triompha de la perfidie & de la cruauté de son brutal ennemy par sa genereuse souffrance. 1571.

A l'instante poursuite du Pape Pie V il s'estoit enfin conclu une ligue contre les Turcs entre luy, le roy d'Espagne, & les Venitiens; leurs vaisseaux ensemble faisoient deux cents vingt-cinq galeres subtiles, six galeasses, & vingt-cinq gros navires. Tandis que les chefs contestoient ensemble de leur rang & de leur autorité, Famagouste se perdit. Dom Iean d'Austriche fils bastard de l'empereur Charles V. commandoit les forces du roy d'Espagne, Marc Antoine Colomne celles du pape, & Sebastien Venier celle des Venitiens. Dom Iean fut declaré generalissime, & il fut dit qu'en son absence Colomne auroit la

1570. *mesme autorité. Venier ayant adroitement engagé Dom Iean d'entrer dans le Golfe de Lepante, autrefois appellé le golfe de Corinthe, s'ensuivit cete fameuse bataille de Lepante, la plus memorable que les Chrestiens ayent jamais donnée sur mer. Ce fut dans le destroit qui est entre les petites isles de Cursolari jadis appellées les Echinades, & la terre ferme, à quelque soixante milles du Promontoire* Actium, *si fameux par la bataille qui decida de l'empire Romain entre Octave Cesar & Marc Antoine. Le bras du Tout-puissant s'estendit sur les Infidelles ; ils furent entierement vaincus, cent dixsept de leurs galeres prises, plus de vingt coulées à fond, vingt-cinq ou trente mille de leurs hommes abysmez dans les gouffres de la mer, prés de quatre mille faits prisonniers, tous leurs chefs noyez ou tuez, à la reserve du Bassa Perthav qui se sauva dans un esquif à Lepante, & du vieux Louchali* qui se retira avec trente-deux galeres. Un si grand advantage eust deu en produire bien-d'autres : mais il fut si mal poursuivy, à cause de la mesintelligence des confederez Chrestiens, que les Venitiens furent en-*

* Vluzzali.

a contraints d'avoir recours à la mise- 1571.
corde du barbare, & d'acheter la paix,
: luy cedant tout ce qu'il avoit pris.

En suite de plusieurs tremblements
: terre arrivez en Toscane & en Lom-
ardie, qui ruinerent presque entiere-
ent la ville de Ferrare, il y eut de
trieux desbordements d'eaux en di-
ers pays. Le Rhosne noya le faux-
urg de la Guillotiere à Lyon, & ses
aux par leur grande rapidité, ayant
rraché un rocher de la montagne prés
u destroit de l'Escluse, se firent une
igue à elles mesmes, qui leur boucha
: paßage, & les contraignit de rebrouf-
er contremont, en sorte qu'on vit les
oües des moulins qui estoient sur cete
iviere tourner au rebours.

L'hyver fut si rude depuis la fin de
Novembre de l'an 1570. jusqu'à la fin
lu mois de Février ensuivant, que du-
ant ces trois mois entiers il tint les
ivieres gelées à porter le charroy, &
rusla les arbres fruictiers jusque dans
es racines, mesme en Languedoc & en
Provence.

Nonobstant l'edit de pacification, il repulluloit chaque jour des sujets de querelle, & diverses esmotions en-

1571. tre les Catholiques & les Huguenots Le roy, ſous couleur d'y remedier dépeſcha à la Rochelle le mareſcha de Coſſé & un maiſtre des requeſte qui confererent avec les chefs de Huguenots : mais, comme il paru depuis, ce n'eſtoit que pour les ap privoiſer de plus en plus. Et de fai on ſema alors les deux appaſts don nous avons parlé, ſçavoir le maria ge de la ſœur du roy avec le prince d Navarre, & le deſſein de faire l guerre à l'Eſpagnol dans les Pays Bas. L'admiral la ſouhaitoit ave paſſion, tant pour ſe revancher d l'affront qu'il avoit receu à ſainct Quentin, que pour ſouſtenir les pro teſtants, & pour reſtablir les prin ces de Naſſaw, afin qu'ils euſſen moyen de ſe donner une mutuell aſſiſtance.

Ces ſemences de tromperie jet-tées adroitement, commencerent calmer les deffiances. Les deputez de Huguenots ſuivirent Coſſé à la cour & ils y eurent toute ſorte de con-tentement. Il eſt certain que deſlors l conſeil du roy tramoit un terrible deſ ſein, mais il feignoit une profond

tranquillité. Le roy fit son entrée à 1571.
Paris le cinquiesme de Février par en Fevrier.
la porte de sainct Denys ; hors de laquelle il receut sur un eschaffaut les harangues des compagnies souveraines & des corps de la ville. Le vingtneufiesme du mesme mois la nouvelle reyne fut couronnée à sainct Denys.

On continuoit cependant le grand dessein d'attirer les Huguenots dans le piege, par toutes les feintes & par tous les beaux semblants, qui sont capables d'amadoüer les plus effarouchez. On commença de bien traiter tous ceux qu'on creut estre joints d'alliance, ou d'interest, ou d'amitié avec eux ; au contraire on rebutoit tous ceux qui leur estoient ennemis ou suspects. Leurs deputez remporterent toutes les marques possibles de bon traittement. Le roy interceda envers le duc de Savoye pour faire donner main-levée des terres de Jacqueline comtesse d'Entremont, lesquelles ce duc avoit saisies, parce qu'elle s'estoit remariée à l'admiral contre ses deffenses, estant veuve de Claude Batarnay An-

ton, qui avoit esté tué à la bataille de
1571. Dreux.

Tant de faveurs esbranlant un peu l'admiral, il envoya le comte Ludovic de Nassaw vers le roy, comme pour en reconnoistre les dispositions, & traitter de la guerre des Pays-Bas. Le roy en tesmoigna une joye indicible, & voulut qu'il y vinst inconnu de peur de donner jalousie aux Espagnols. Il trouva le roy à Fontenay en Brie, qui l'accueillit avec mille caresses, feignit de luy ouvrir son cœur, & luy rendit le chasteau d'Orange, où jusqu'à cete heure-là il avoit tenu garnison Françoise. On employa aussy pour mieux reüssir auprés de l'admiral, le credit de Teligny son gendre, jeune gentilhomme à qui il avoit donné sa fille par la seule estime qu'il avoit de sa grande sagesse.

Teligny luy porta donc parole, que le roy avoit resolu de donner sa sœur Marguerite au prince de Navarre pour gage de sa parole envers tout le party Huguenot, & qu'il avoit pris resolution de se tirer de la captivité de sa mere & de son frere

duc d'Anjou ; duquel en effet il 1571.
oit conceu tant de jalousie , qu'il
e le pouvoit souffrir. Cete machine
our ainsi parler, enleva l'admiral : il
nt en cour au mois de Septembre ;
autant plus hardiment qu'elle estoit
Blois, & qu'on luy permit d'y ve-
r avec cinquante gentilshommes
e ses amis bien armez. Le roy l'em-
rasse , le baise , l'admet dans son
onseil, luy rend ses Estats & ses pen-
ons, luy donne 100000. livres pour
recompenser de ses meubles, puis
u bout d'un mois il luy permet de
en aller voir sa maison de Châtillon.
En ce mesme temps le cardinal
on frere qui estoit passé en Angle-
erre, comme il vouloit s'embarquer
our revenir en France , fut empoi-
onné par un de ses valets de cham-
re avec une pomme parfumée. La
onnoissance de ce crime ne vint au
our que deux ans aprés , que ce
alet ayant esté surpris à la Rochelle
ù il servoit d'espion, fut condamné
estre pendu, & confessa le crime à
a potence.

A peine l'admiral avoit demeuré
inq semaines à Chastillon que le

1571. roy luy manda que sa presence lu
estoit necessaire pour negocier un
ligue avec l'Angleterre, & renou
veller l'alliance avec les princes Pro
testants d'Allemagne. Cete second
fois il fut encore plus favorisé qu
la premiere, on l'accabloit de care
ses, de dons, de graces: Les cou
tisans en murmuroient, les ecclesia
tiques fremissoient d'indignation d
voir que celuy qui avoit tant brul
d'eglises, tinst le premier rang da
la faveur; les peuples disoient q
le roy s'en alloit le grand chem
du Presche; & les Guises mesm
quoy qu'ils eussent part au dessei
apprehendoient que le roy, qui n
les aimoit pas trop, ne fist tourn
toutes ces feintes contre eux.

1572. en Ianvier. & suiv. Aprés qu'il eut sejourné quelq
temps à la cour, on luy donna con
pour la seconde fois: mais le ro
l'entretenoit tousjours par lettre
& prenoit advis de luy dans l
choses les plus secrettes. Il n'y avo
plus que le duc d'Anjou qui faiso
peur aux Huguenots: il arriva qu
pour guerir les jalousies que le ro
avoit de luy, & qui eussent pû abo

ir à de tres-dangereux effets, la rey- 1572.
ie mere commença ses brigues pour
uy obtenir la couronne de Polo-
gne. Ce qu'elle entreprit par les con-
eils & par les intrigues de Montluc
vesque de Valence : car quoyque le
oy Sigismond Auguste vescust en-
ore, neantmoins il estoit temps d'y
onger, parce qu'il estoit infirme, &
qu'il n'avoit point d'enfants.

Lors que par plusieurs obliques
destours on eut fait couler cete nou-
velle vers les Huguenots, ils en eu-
ent grande joye & en prirent beau-
coup plus d'asseurance. Le pape Pie
V. afin de rompre le mariage de ma-
dame Marguerite avec le roy de Na-
varre qu'il croyoit tres-prejudicia-
ble à la religion catholique, envoya
un legat en Portugal qui disposa le
roy Sebastien à demander cete prin-
cesse, & de là repassa en France pour
faire cete proposition au roy, & pour
l'exhorter à entrer dans la ligue con-
tre les Turcs.

Le Portugais estima comme il de-
voit l'honneur de cete alliance, &
agissant genereusement fit dire au
roy qu'il ne desiroit point d'autre

1572. dot, ſinon qu'il renonçaſt à celle d
Turcs. Le roy luy fit reſponſe qu'
eſtoit engagé ailleurs pour le mariag
de ſa ſœur. Il s'excuſa auſſy enve
le legat de toutes les choſes que
ſainct pere luy demandoit : mais il
conjura de l'aſſeurer de ſon obeïſſa
ce filiale ; Et luy ſerrant les main
il adjouſta ces paroles, *O s'il m'eſt*
permis de m'expliquer davantage !

Au meſme temps Jeanne rey
de Navarre, perſuadée par l'admir
qui ne l'eſtoit que trop de luy-me
me, vint à la cour, qui pour lors e
toit à Blois, afin de conclure le m
riage de ſon fils. Le roy & la re
ne s'efforcerent de luy faire grand a
cueil. Aprés pluſieurs conteſtatio
affectées ſur le lieu & ſur les cerem
nies du mariage, & que Jeanne av
bien de la peine eut conſenty qu'il
fiſt à Paris, & avec certaines form
qui ne s'eloignoient point trop de c
les de l'égliſe Romaine, les articles
furent ſignez l'onzieſme jour d'Avr.
Il ne faloit plus que la diſpenſe
Rome ſur la parenté des deux pa
ties, pour accomplir le mariage.

Sur ces entrefaites Ludovic revi

a cour, il fut careſſé encore plus fort qu'auparavant; & le roy luy promit d'envoyer l'admiral aux Pays-Bas avec une puiſſante armée. Il fut meſme fait un partage de ces provinces entre la France & la maiſon de Naſſaw; on aſſembla ſix mille hommes de guerre, avec grand appareil d'artillerie pour cette entrepriſe; on envoya Stroſſi & le baron de la Garde ſur les coſtes de Bretagne pour empeſcher le ſecours qui pourroit venir d'Eſpagne au duc d'Albe; on dépeſcha le mareſchal de Montmorency en Angleterre, pour traiter alliance avec la reyne Elizabeth, Schomberg en Allemagne pour exhorter les princes proteſtants à cete guerre, & François de Noüailles eveſque de Daqs en ambaſſade à Conſtantinople, employ peu digne d'un eveſque, pour eſmouvoir les Turcs à attaquer les coſtes d'Eſpagne. 1571. May & Iuin.

Le cardinal de Lorraine & le cardinal de Pellevé eſtoient desja partis pour aller à Rome, ſous couleur de ſe trouver à l'élection d'un nouveau pape; car Pie V. eſtoit mort le premier jour de May. De

1371. ſon vivant il avoit refuſé la diſpen
pour le matiage du prince de Nava
re avec madame Marguerite ; Gr
goire XIII. ſon ſucceſſeur, moins r
gide ou mieux informé, l'accorda a
ſez facilement. Le jour des nopc
fut donc aſſigné au premier de Jui
mais à cauſe de quelque difficulté q
fit le cardinal de Bourbon à qui
diſpenſe s'adreſſoit, on les remit
dix-huitieſme d'Aouſt. Cependant
reyne de Navarre s'eſtant trop e
chauffée à en faire les appreſts, vi
à mourir ; non ſans ſoupçon d'av
eſté empoiſonnée par de certai
gands de ſenteur qu'elle acheta ch
un parfumeur, qui eſtoit Milan
& en fort mauvaiſe reputation.

Bien que l'admiral ſe tinſt aſſe
de la foy & parole du roy, il ne
pouvoit neantmoins reſoudre à s'e
gager dans Paris à la mercy d'un pe
ple furieuſement animé contre lu
& au milieu de ſes plus mortels e
nemis. Voicy un dernier appaſt p
puiſſant que tous les autres, don
ne put ſe deffendre. Le roy cong
die le prince Ludovic, que juſqu
là il avoit retenu à la cour, luy dc

une bonne somme d'argent & 1571.
ux chefs de marque ; sçavoir la
ouë & Genlis , qui avoient grand
edit auprés de l'admiral, pour aller
nter si par intelligences ils se pour-
ient asseurer de quelques places des
ys-Bas. Ludovic surprit Monts,
Nouë Valentiennes , tandis que
usieurs autres villes de Hollande &
Zelande se rangeoient dans le par-
du prince d'Orange.

Comme il creut donc voir la guer-
ouverte entre les deux couronnes,
ne hesita plus & se rendit auprés en Iuillet.
roy , & entra dans Paris , où jus-
ues-là il n'avoit osé s'engager. Ce
ui l'asseura encore davantage , ce fut
permission qu'eut Genlis de lever
00. hommes pour aller au secours
Monts. Toutefois ils ne furent pas
-tost entrez dans le Haynaut qu'ils
fussent desfaits & leur chef pris par
trahison des François mesme.

L'exemple de l'admiral attira tous
autres seigneurs dans le piege. Le
y de Navarre & le prince de Con-
arriverent à Paris le vingtiesme de
illet, amenant une grande suite de
oblesse avec eux, tant de ceux qui

1572. desiroient se trouver aux nopces du premier, que des autres qui venoient d'assister à celles du prince de Condé avec Marie de Cléves; lesquelles s'estoient faites au chasteau de Blandy auprés de Melun. Cete Marie estoit l'une des trois filles de François duc de Cléves & de Nevers, & sœur des duchesses de Guise & de Nevers Gonzague.

L'excés des caresses qu'on leu faisoit estoit si grand & si visible, qu si Dieu ne les eust aveuglez, ils eus sent facilement apperceu les couteau qu'on aiguisoit pour les esgorge Les Rochelois envoyoient coup su coup des advis à l'admiral qu'il eu à se retirer de ce gouffre de Paris que c'estoit trop tenter Dieu de s fier à un roy qui estoit violent ju qu'à la fureur, à une femme Italienn qui avoit medité la perte de tout c qu'il y avoit de grand dans le royau me. Mais il respondoit qu'il se reso droit plustost à se laisser traisner da les boües de Paris, que de donner oc casion à une quatriesme guerre civil Ce fut dans cete resolution qu'il s'o piniastra de rendre les quatre plac

rendre les quatre places de seure-
plus de trois semaines avant le ter- 1572.
e. Il n'y eut que la Rochelle qui
fusa d'obeïr, sous pretexte de ses
ivileges. Le mareschal de Montmo-
ncy plus clairvoyant que l'admiral,
gnit de se trouver mal de son voya-
d'Angleterre, & obtint congé de
retirer en sa maison de Chantilly.
Les fiançailles du roy de Navarre en Aoust,
firent le dix-septiesme d'Aoust, &
mariage le lendemain. Les deux
rties furent épousées par le cardinal
Bourbon sur un eschaffaut dressé
vant la porte de l'eglise Nostre-Da-
e, suivant certain formulaire con-
rté entre les uns & les autres. Ce
y ayant conduit sa maistresse dans
chœur par une galerie faite exprés
long de la nef, se retira dans l'eves-
é tandis qu'on disoit la Messe. Lors
'elle fut achevée, il rentra dans l'e-
ise, & ayant baisé sa nouvelle espou-
, la mena dans la maison episcopa-
, où l'on avoit apresté le disner.
uatre jours ensuite se passerent en
stins, tournois, & balets; où le
y & la reyne paroissoient si fort oc-
pez qu'ils en perdoient le sommeil.

1572. Mais durant tout ce grand bruit de musique & de violons, ils delibe-roient de quelle maniere se feroit l'e-xecution de leur sanguinaire dessein On ne sçait pas bien quel en fut le premier projet dans le conseil du roy duquel estoient la reyne mere, le duc d'Anjou, les comtes de Tavanes & de Rais, & Birague garde des Sceaux car Morviller à qui on les avoit don-nez lors que l'on congedia le chan-celier de l'Hospital, s'en estoit des-chargé entre ses mains.

Tavanes s'est vanté depuis qu'il a-voit frappé un grand coup pour cet resolution. Outre la jalousie qui es-toit entre l'admiral & luy, & l hayne causée par la diversité des par-tys, il y eut encore un tel sujet qui l'y porta. Un jour dans un con-seil qui se tenoit en presence du ro pour resoudre s'il faloit faire la guer-re en Flandre, comme l'admiral l pressoit vivement, Tavanes la dissua-da de mesme, en ayant un ordre se-cret de la reyne mere ; Si bien qu par la force de ses raisons il entrai-na tout le reste du conseil à son ad-vis. L'admiral extremement picqu

le ce qu'il luy avoit rompu ſon coup, 1563.
'ayant le lendemain trouvé à l'eſcart en Aouſt
ıy dit d'un ton qui portoit des me-
ıaces de mort, que ceux qui diſſua-
oient la guerre des Pays-Bas eſtoient
es traîtres, & qu'ils avoient l'eſchar-
e rouge dans le cœur. Tavanes fila
oux, & reſpondit: *Monſieur je ſuis ca-
itaine, je parle pour mon honneur &
our ma fortune, faites-moy voſtre
eutenant & je vous ſuivray par tout.*
Aais au partir delà, il dit à un gentil-
omme qui luy demandoit s'il avoit
ien entendu tout ce que l admiral
voit dit, car il eſtoit un peu ſourd:
*Ouy-ouy mon amy, un autre y euſt laiſſé
s bottes, mais il luy en couſtera la teſte.*
On a dit que la premiere delibe-
ation où ce maſſacre fut reſolu, à
inſtance principalement du duc de
Guiſe & de ſes partiſans, s'eſtoit fai-
e à Blois dans la meſme chambre
ù ce duc fut maſſacré luy-meſme
ize ans aprés, & que depuis s'y
ſtant encore trouvé quelques dif-
cultez, il s'eſtoit tenu un autre
onſeil dans la maiſon de Gondy à
ainct Cloud, auquel le duc d'Anjou
voit preſidé, qui depuis eſtant roy

1572. Henry III. fut malheureusement tué au mesme endroit, & comme on le dit, à mesme jour.

Le dessein de la reyne mere estoit different de celuy du roy, & de celuy des Guises; on creut que cet esprit vindicatif, avec le comte de Rais son intime conseiller, alloit bien plus loing qu'eux. Car elle pensoit, que faisant assassiner l'admiral, ce que les deux autres conseils avoient resolu, les Montmorencis accourreroient pour venger cete injure, & qu'ils se jetteroient sur les Guises, lesquels ils en croiroient les auteurs; Que l'on laisseroit entrebattre ces deux partys; Puis quand ils seroient fort acharnez l'un contre l'autre & à demy desfaits, le roy sortiroi de son Louvre avec ses gardes & les extermineroit tous deux, comme des seditieux; Qu'aprés les avoir ainsj abattus, il demeureroit le maistre absolu, regneroit à sa fantaisie, & se mettroit au dessus de toutes les loix de l'Estat.

Que cela soit veritable ou non ce Morevel qui avoit desja assassiné le seigneur de Moüy, fut employé

ɔour ſe deffaire de l'admiral. Un 1572.
Vendredy vingt-deuxieſme d'Aouſt
l ſe poſta pour cela au cloiſtre S.
Germain de l'Auxerrois proche la
petite porte du cloiſtre dans une
chambre baſſe du logis de Pierre Pi-
e de Ville-mur, chanoine de cete E-
gliſe-là, & qui avoit eſté precepteur
du duc de Guiſe. Il s'y ajuſta à une
feneſtre griliée qui regardoit ſur la
ruë des foſſez ſainct Germain ; et
comme l'admiral venoit du Louvre à
pied, & s'en retournoit à ſon logis
qui eſtoit dans la ruë Bethiſy, mar-
chant tout bellement, parce qu'il li-
ſoit quelques papiers, il luy tira un
coup d'arquebuſe, dont une bale luy
rompit un doigt de la main droite,
& une autre le bleſſa grievement au
bras gauche. Le coup fait il s'enfuit
par l'autre porte du cloiſtre, ſur un
cheval qui luy fut donné par un des
gents du duc de Guiſe.

Le roy qui joüoit à la paulme a-
vec ce duc dans le tripot du Louvre,
ſe met en colere, jette ſa raquette par
terre & quitte le jeu. Mais l'amorce
ne prit pas feu comme la reyne ſe l'eſ-
toit imaginé : car l'admiral ſans té-

1568. moigner beaucoup d'esmotion, se retira en son logis ; & les Huguenots ny les Montmorencis ne coururent point aux armes. Le roy de Navarre & le prince allerent seulement supplier le roy qu'il leur permist de sortir de Paris pour leur seureté : mais luy & la reyne mere sceurent si bien couvrir leur jeu de toutes les feintes les plus decevantes, promettant de faire une punition exemplaire de cet assassinat, & nommant aussi-tost des juges pour en informer, qu'ils calmerent la frayeur des deux jeunes princes, & les obligerent de demeurer. Les autres Huguenots s'emporterent plus fort; Piles entra dans le Louvre avec quatre cents gentils-hommes parlant haut, & demandant justice de cet assassinat. Cete saillie ne contribua pas peu à leur perte, car le roy en ayant eu peur, la reyne mere luy fit croire plus aisément qu'il estoit perdu s'il ne les prevenoit.

L'apresdinée l'admiral ayant fait tesmoigner au roy qu'il avoit à luy dire des choses qui ne se devoient confier qu'à luy seul, le roy alla l

ſiter dans ſon logis accompagné 1572.
e la reyne mere, du duc d'Anjou, en Aouſt.
u duc de Guiſe, du comte de Rais,
: de quelques autres. Aprés des diſ-
ours generaux, il l'entretint prés
'une heure, & fit ſemblant de pren-
re grand gouſt à ce qu'il luy diſoit
e la guerre des Païs-bas; Enfin il
ouſſa la diſſimulation ſi avant que
 reyne mere prit ombrage de cet
ntretien, & demanda à ſon fils
e que l'admiral luy avoit dit en
articulier; à quoy il luy reſpon-
it en jurant, qu'il luy avoit con-
eillé de regner par luy-meſme, &
e ſe rendre le maiſtre de ſes affai-
es.

Le jour meſme, comme s'il euſt
ort deſiré qu'on euſt attrapé l'aſ-
ſaſſin, il avoit fait fermer toutes les
portes de Paris, horſmis deux, &
ſous couleur d'aſſeurer l'Admiral
contre les eſmotions populaires &
les attentats de ſes ennemis, il avoit
renforcé ſes gardes du corps de qua-
tre cents hommes, logé ſon regi-
ment dans la ville, & donné charge
ge à Coſſeins qui en eſtoit meſtre
de camp, de poſer un corps de gar-

1572. de de ses meilleurs soldats François devant la maison de l'admiral, & un autre de Suisses au dedans. Il avoit aussi exhorté tous les gentils-hommes Huguenots de s'aller loger aux environs, & avoit fait croire au roy de Navarre qu'il apprehendoit quelque souslevement de la part des Guises, à cause dequoy il le pria luy & le prince de venir demeurer dans le Louvre avec les plus braves de leurs gents, pour le servir & le fortifier en cas de besoin.

Les amis de l'admiral avoient tenu divers conseils chez luy sur l'accident de sa blessure : Jean de la Ferriere vidame de Chartres, avoit opiné dés le premier, qu'il faloit l'emmener à Chastillon, & qu'ils se trouveroient assez forts pour percer au travers de la populace avant qu'elle fust armée : mais la repugnance de l'admiral, & les remonstrances contraires de Teligny son gendre, qui prenoit à partie tous ceux qui tesmoignoient de la défiance, & qui donnoient des advis salutaires, empescherent cette resolution. Le vidame, ayant reconnu par les murmu-

·es du peuple & par autres divers in- 1572.
lices, que le danger estoit fort pro- enAoust.
:he, revint à la charge une seconde
ois, & insista d'autant plus forte-
nent, que l'admiral sembloit se
nieux porter & pouvoir souffrir le
orancart.

Ce fut apparemment ce qui hasta eur perte : car un gentil-homme qui assistoit à ce conseil, s'en alla aussi-tost au Palais des Tuilleries en faire rapport au roy, lequel y avoit assemblé le sien dans le cabinet de la reyne mere. Le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le bastard d'Angoulesme, le garde des sceaux Birague, les comtes de Tavanes & de Rais s'y trouverent. Là sur le rapport de ce gentil-homme, ayant esté consideré que si l'admiral eschappoit, on retomberoit dans de plus grands embarras que jamais, Tavanes qui estoit animé de vengeance contre luy, harangua si fortement, qu'il fut conclu que l'on l'expedieroit luy & tous les Huguenots, horsmis le roy de Navarre & le prince de Condé. On a dit que du commencement on ne parla que de tuer les princi-

1572 paux chefs : mais que le roy, aprés avoir eu peine à s'y resoudre, adjousta en jurant à son ordinaire : *He bien puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul qui me le puisse reprocher.* Le roy Henry IV. garda toute sa vie un tres-cuisant ressentiment contre les enfants de Tavanes quoy que ce seigneur eust le premier rompu l'advis qui estoit ouvert pour l'enveloper dans le massacre.

Alors on donna l'ordre pour executer cete resolution la nuict mesme ; ET on en fit chef le duc de Guise, tant à cause que le peuple avoit beaucoup de creance en luy, que parce qu'il estoit animé du ressentiment de la mort de son pere, & qu'il avoit assemblé grand nombre de gents armez pour cela. Donc sur les dix heures du soir il mande les capitaines Suisses des cinq petits Cantons, & quelques-uns des compagnies Françoises, leur ordonne de les mettre sous les armes, & à Jean Charon prevost des marchands, & à Marcel qui venoit de sortir de cete charge, de faire armer les bour-

:ois, & premierement de les as-
mbler dans des maisons, puis de
s ranger dans les places publi-
ues, d'allumer des flambeaux aux
:nestres, de se mettre au bras gau-
he une escharpe ou linge blanc, &
ır le chapeau une croix de mes-
ıe, quand ils seroient prests, de
ommencer la tuërie au signal qui
:ur en seroit donné par le toque-
:ing de la grosse cloche du Palais;
aquelle on n'a accoustumé de son-
ıer qu'aux grandes réjoüissances.

Les ordres donnez il retourne au
.ouvre, où la reyne mere, le duc
l'Anjou, Nevers, Rais & Birague,
:mployoient leurs derniers efforts à
léterminer l'esprit du roy. Car plus
l approchoit du moment de l'exe-
:ution, plus il sentoit de trouble dans
on ame; de sorte qu'il en avoit la
ueur au front, & une emotion pa-
reille à celle que cause la fiévre. Ils
eurent bien de la peine à arracher
de luy un consentement bien précis:
mais si-tost qu'ils l'eurent obtenu,
la reyne mere hasta le signal de plus
d'une heure, & le fit donner par
la cloche de saint Germain de l'Au-

1572. xerrois. Lors qu'il l'entendit, & quelques coups de pistolet qui se tirerent en mesme temps, il en fut tellement esmû qu'il envoya ordre qu'on eust à surseoir encore un peu: mais on luy rapporta que l'on en estoit trop avant; Et en effet desja le duc de Guise avoit fait massacrer l'admiral & Teligny son gendre dans leur logis, & les meurtriers déchaissez couroient par toutes les maisons, brisoient les portes & remplissoient tout de sang & de carnage.

Pour faire en petit le tableau de cet horrible massacre, il dura sept jours entiers: les trois premiers, sçavoir depuis le dimanche jour de S. Barthelemy jusqu'au mardy, dans sa grande furie; les quatre autres jusqu'au dimanche suivant avec un peu plus de ralentissement. Durant ce temps il fut tué prés de 5000. personnes de diverses sortes de morts, & plusieurs de plus d'une sorte; Entre autres cinq à six cents gentilshommes. On n'espargna ny les vieillards, ny les enfants, ny les femmes grosses: les uns furent poignardez, les autres tuez à coups d'espée, de ha-

ebarde, d'arquebuse ou de pisto- 1572.
et, quelques-uns precipitez par les
enestres, plusieurs traisnez dans l'eau,
& plusieurs assommez à coups de
croc, de maillet, ou de levier. Il
s'en estoit sauvé sept ou huit cents
dans les prisons, croyant trouver un
asyle sous les aisles de la justice: mais
les Capitaines destinez pour le massacre,
se les faisoient amener sur une
planche prés la vallée de misere,
où ils les assommoient à coups de
maillet, & puis les jettoient dans
la riviere. Un boucher estant allé le
Mardy au Louvre, dit au roy qu'il
en avoit tué cent cinquante la nuit
precedente, & un Tireur d'or se vanta
souvent, monstrant son bras,
qu'il en avoit expedié quatre cents
pour sa part.

Les plus signalez des massacrez,
outre l'admiral & Teligny, estoient
le comte de la Rochefoucaud, le
marquis de Renel frere uterin du
prince de Portian, le baron de Lavardin,
Beaudiné frere de Dacier,
François de Nompar-Caumont-la
Force, & son fils aisné, le brave Piles,
François de Quellevé-Ponti-

1572. vy, Briou, Puviaut, Pardaillan, Montalbert, Valavoire, Guerchy, Pierre de la Place premier president de la cour des aydes, Francour chancelier du roy de Navarre, & Lomenie secretaire du mesme Roy. Qui le pourroit croire? de tant de vaillants hommes, pas-un ne mourut l'espée à la main que Guerchy; Et de six à sept cents maisons qui furent saccagées, il n'y en eut qu'une qui fit resistance.

Le comte de Montgommery & une centaine de gentilshommes, qui plus deffiants ou plus heureux que les autres, s'estoient logez dans le fauxbourg saint Germain, ayant entendu le grand bruit qui s'elevoit par tout Paris, & receu advis secret de ce qui se passoit, ne le purent pas croire: ils s'imaginerent que les Guises avec le peuple avoient attaqué le Louvre, & plusieurs accoururent sur le bord de la riviere pour y passer en bateau: mais comme ils virent des nacelles pleines de soldats qui venoient à eux, (car on ne trouva pas assez tost les clefs de la porte de Bucy) que le roy mesme paroissoit de l'au-

e costé de la riviere, & que ses 1572.
ents les canardoient avec de lon- en Aoust,
ıes arquebuses, ils s'enfuirent à leurs
ɔgis, & montant à cheval, la plus-
ırt sans bottes, quelques-uns même
ı caleçons, se sauverent à toutes
rides en Normandie.

Ceux qui estoient logez dans le
ouvre ne furent pas espargnez.
prés qu'on les eut desarmez & chas-
z des chambres où ils couchoient,
ı les esgorgea tous les uns aprés
s autres, & on exposa leurs corps
ɔut nuds à la porte du Louvre, la
ɛyne mere estant à une fenestre
ui repaissoit ses yeux de cet horri-
le spectacle.

Ce deluge de sang envelopa aussi
uantité de Catholiques qui furent
épeschez par l'ordre des puissances
ɔuveraines, ou par l'instigation de
uelques particuliers. C'estoit estre
Iuguenot que d'avoir de l'argent,
u des charges enviées, ou des en-
emis vindicatifs, ou des heritiers
ffamez. Quelques-uns appellerent
e massacre *les Matines de Paris*, com-
ıe on avoit appellé celuy qui se fit
n Sicile l'an 1281. *les Vespres Sici-
ennes.*

Quelques ſoins qu'on apportaſt à
1572. rechercher les Huguenots, il en reſ
chappa encore plus qu'il n'en fut tué.
Pluſieurs ſe ſauverent par argent
par amis, par bonheur, par addreſ-
ſe; le duc de Guiſe en retira dans ſon
hoſtel plus d'une centaine de ceux
qu'il creut pouvoir gagner à ſon ſer
vice; Et le roy donna la vie à quel
ques-uns de ceux qui n'eſtoient de
cete religion que par intereſt.

Les Montmorencis, Coſſé, & Bi
ron, avoient auſſi eſté couchez ſur le
rôlle: mais l'abſence du mareſchal de
Montmorency qui eſtoit à Chantil
ly, mit en ſeureté la vie de ſes trois
freres; les prieres de la belle de Rieux
Chaſteau-neuf, maiſtreſſe de Mon
ſieur, ſauverent Coſſé ſon allié; Et
Biron grand maiſtre de l'artillerie
ayant fait pointer quelques coulevri
nes ſur la porte de l'Arſenal, arreſt
la fougue des maſſacreurs, & recueil
lit quelques-uns de ſes amis. Entre
autre Jacques, ſecond fils du ſei
gneur de la Force, lequel n'eſtant âgé
pour lors que de dix à douze ans
s'eſtoit adroitement caché entre les
corps de ſon pere & de ſon frere aiſ

é, qu'on avoit tuez dans un lit où 1572.
ls estoient couchez tous trois.

Lors que l'admiral eut esté assommé, on jetta son corps dans la cour; le luc de Guise qui estoit en bas, essuya e sang qui luy couvroit le visage pour e reconnoistre. Aprés cela un Itaien luy coupa la teste & la porta à a reyne mere, qui l'ayant fait embaumer, l'envoya au pape, à ce que isent les Huguenots. La populace 'acharna furieusement sur ce malheureux tronc; elle luy coupa premierement les mains & les parties iriles, puis le laissa sur un fumier; 'apresdinée elle le reprit, le traisna rois jours dans les bouës, puis sur e bord de la riviere, & enfin à Monaucon. Elle l'y pendit par les pieds vec une chaisne de fer, & alluma lu feu dessous, dont il fut à demy grillé. Ces miserables restes demeurerent-là jusqu'à ce que le mareschal de Montmorency les fit desrober durant une nuict fort obscure, & leur donna repos dans sa chappelle le Chantilly.

Sur le midy du Dimanche premier jour du massacre, une aubes-

pine qui estoit plantée dans le cime
1572. tiere des saincts Innocens, demi
seiche & despouïllée de ses fueïlles
poussa des fleurs en quantité. Cet
merveille alluma encore plus fort l
phrenesie du peuple : les confrairies
alloient tambour battant, & à qu
massacreroit le plus de Huguenot
en chemin; le roy mesme voulut voi
ce prodige. La pluspart du monde d
soit que c'estoit un miracle, & ceu
de l'une & de l'autre religion l'inter
pretoient en leur faveur. Les moin
credules l'attribuoient au naturel d
l'arbre, qui fleurit quelquefois quan
il est sur le poinct de seicher. O
pourroit dire que la cause qui avoi
excité dans les esprits ce violent
extraordinaire accés de fureur, es
toit aussy celle qui avoit eschauf
cet arbre, soit qu'elle procedast d
la terre, soit qu'elle vinst de quel
que influence des astres.

Il avoit esté resolu dans le conse
secret du roy & de la reyne mere
de jetter sur les Guises toute l
hayne de ces massacres, & de pu
blier que les amis de l'admiral ayan
voulu vanger sa blessure, il s'esto

mû une furieuse sedition que le roy 1572.
avoit sceu empescher. Et pour cet en Aoust
fet on estoit convenu qu'ils se re-
:eroient dans leurs maisons si-tost
ıe les chefs Huguenots auroient es-
dépeschez. Sur ce pied-là le roy
'oit escrit aux gouverneurs des pro-
nces, les chargeant d'asseurer les
'uples qu'il ne vouloit point rom-
'e l'edict de pacification; Et mesme
avoit mis dans une lettre particu-
:re, *qu'il s'estoit rallié avec le roy*
Navarre & le prince de Condé,
ur venger la mort de l'admiral son
usin. Mais les Guises apprehen-
ınt, comme ils le devoient, que la
'yne mere ne leur imputast quelque
›ur ce crime pour les perdre, insis-
'rent si puissamment, ayant la for-
: à la main, la noblesse Catholi-
ue, le duc de Montpensier & les
'arisiens pour eux, qu'ils obligerent
roy de changer de langage, & d'es-
rire par tout, *Que ce qui estoit adve-*
u, s'estoit fait par son ordre, afin d'em-
:scher l'effet de la detestable conspi-
ation que l'admiral & ses alliez a-
'oient tramée, pour le perdre, luy &
›ute la maison royale, mesme le roy de

1572. *Navarre & le prince de Condé.*
en Aoust Donc le Mardy troisiesme jo des massacres, aprés avoir ouy s lemnellement la Messe pour reme cier Dieu de la grande victoire obt nuë sur l'heresie, & commandé fabriquer des medailles pour en co server la memoire, il alla tenir s lict de justice au parlement, où il a voüa toute l'action. Quelques jou aprés il envoya ordre à cete com pagnie d'employer l'autorité des lc pour la justifier, & pour cela travailler incessamment à faire procés à l'admiral & à ses comp ces, à quoy ils obeïrent aveugl ment.

Il fut pour cela dressé exprés u
en Septembre & en Octobre. chambre durant le temps des va tions : par arrest de laquelle l'adn ral fut declaré atteint & convain
» de crime de Leze-Majesté, chef pr
» cipal & auteur d'une conspirati
» contre le roy & son Estat; ordon
» que son corps, s'il se pouvoit tro
» ver, sinon en effigie, seroit trai
» sur une claye, pendu à une poten
» à la Gréve, delà porté au gibet
» Montfaucon, toutes ses pourtrai

t brisées & foulées aux pieds par «
l bourreau, ses armes traisnées à la 1572.
c cuë des chevaux par les ruës de en Sep-
I ris, ses biens confisquez, ses en- tembre. & suiv.
f its declarez roturiers, intestables, «
& indignes de tenir aucunes char- «
g s, dignitez, ny biens dans le royau- «
r :, sa maison de Chastillon rasée, & «
d ns l'aire attachée une lame de cui- «
v : où seroit gravé le contenu de l'ar- «
r t. Il y fut adjousté que delà en a- «
v at tous les ans le vingt-quatries- «
r : d'Aoust il se feroit des proces- «
f ons generales pour remercier Dieu «
d la descouverte de cete conspira- «
t on. «

riquemaut vieux gentilhomme, & naud de Cavagnes maistre des Re- estes & chancelier *de la cause*, i avoient esté pris apres la tuërie chez dans quelques maisons, fu- nt declarez ses complices & con- mnez à mesme peine. On les trais- r sur la claye en Gréve, & on les ecuta avec son fantosme fait de aille, & auquel on n'avoit pas ou- lié de mettre un curedent * à la buche. Le roy & la reyne mere es- tient à une fenestre de l'Hostel de

* C'estoit sa contenãce ordinaire.

ville qui regardoient cete executio
1572. au travers d'un voile fort delié.

Deux jours aprés que le roy et
esté au parlement, il donna un edic
par lequel il asseuroit les Hugue
nots, que ce qui s'estoit passé n'es
toit point en hayne de la religion
mais pour prevenir les meschant
desseins de l'admiral; Et partant qu
chacun d'eux se continst en pai
dans sa maison sans faire d'assem
blées publiques : mais au mesm
temps il escrivit aux gouverneu
des provinces & des villes, qu'i
eussent à les traitter par tout de mes
me qu'ils l'avoient esté à Paris.

Deux mois durant cete horribl
tempeste courut toute la France
plus ou moins sanglante, selon la di
position des pays & des gouverneur
Elle ne fut pas si violente en Bou
gongne & en Bretagne, parce qu'
y avoit peu de Huguenots; ny e
Languedoc & en Gascongne, parc
qu'ils y estoient assez forts pour s
deffendre : mais elle fut fort cruell
à Meaux, à Troyes, à Orleans,
Nevers, à Lyon, à Toulouze,
Bourdeaux, & à Rouën, & fit pe

pres de vingt-cinq mille hommes. 1572.
Toulouze ils pendirent cinq con-
lers du parlement en robes rou-
, à un orme dans la cour du palais.
Matignon & le vicomte d'Ortez
uſerent genereuſement de ſouïl-
leurs mains du ſang de leurs com-
riotes ; le premier preſerva ceux
lençon, & l'autre ceux de Bayon-
; Ils eſtoient gouverneurs de ces
es. La frayeur des maſſacres en
ıena grand nombre à l'egliſe Ro-
ine : mais le peril paſſé, la pluſ-
t en reſortirent. Ceux-là & les au-
s qui avoient de bonne heure pre-
l'orage, ſe ſauverent en divers
lroits ; Sancerre, la Rochelle,
ntauban, & les Sevenes, ſervi-
t de refuge à un grand nom-
.

Le matin de la ſainct Barthelemy
ſme, le roy avoit par ſa propre
iche fait entendre au roy de Na-
re & au prince de Condé qu'il
pardonnoit, pourveu qu'ils
ngeaſſent de conduite & de reli-
n. Depuis toute la cour travailla
ur converſion : l'exemple & les
ferences de Roſiere miniſtre

1572. d'Orleans servirent d'honneste cou
en Octo- leur au roy de Navarre pour se con
bre. vertir. Sa sœur Catherine, la doüa
riere de Condé, & la princesse firer
aussy abjuration. Le prince n'en vou
loit point ouïr parler : le roy s'ir
ritant de la trop longue resistan
ce du prince, l'envoya querir,
tout transporté de colere, luy c
en trois mots, *Mort, Messe, ou Ba
tille.* Ce coup de tonnerre abattit
fermeté, & le contraignit de suiv
l'exemple des autres. Tous fure
absous du crime d'heresie par le ca
dinal de Bourbon; Et afin qu'ils
pussent pas s'en desdire, on les ob
gea d'escrire au sainct pere.

La cour de Rome & le cons
d'Espagne eurent une joye indi
ble de la sainct Barthelemy : le p
pe alla en procession à l'eglise
sainct Louys rendre graces à D
d'un si heureux succés, & l'on fi
panegyrique de cete action dev
le roy Philippe II. sous le nom
Triomphe de l'Eglise Militante. L
& l'autre croyoient que cete saig
auroit mis le party protestant to
à-fait au bas, & que son abaissem t
releve: t

:leveroit leur puissance au poinct 1572.
ù ils la desiroient. En effet si le
›y eust eu une armée toute preste,
eust facilement achevé les Hugue-
›ts : mais il croyoit que ces mas-
cres les avoient si fort abattus,
ı'il n'estoit plus besoin d'en entre-
nir une pour cela. D'ailleurs il eust
té obligé d'en donner le comman-
:ment à son frere le duc d'Anjou;
il n'y avoit rien tant à craindre
ıe son aggrandissement.

Le garde des sceaux Birague, &
comte de Rais, confidents de la
yne mere apprehendoient fort la
ıerre, parce que les intrigues es-
›ient plustost leur jeu que les ar-
ıes; Tandis que par leur conseil,
:tte Princesse s'amusoit à em-
oyer les ruses & les artifices pour
›mpter les restes des Huguenots:
ux qui s'estoient sauvez reprirent
›urage; la Rochelle travailla à se
rtifier; Montauban encouragé par
ıeureux succés de Vesins, qui avec
;. chevaux en défit 200. & prit la
ande cornete de Montluc, ferma
s portes aux gents du roy; leurs
ıefs se saisirent de plusieurs peti-

1572. tes places en Quercy, & de quinze ou vingt chasteaux en Roüergue, Lauraguez, Albigeois, & Foix; Millaud & Nismes en Languedoc prirent le frein aux dents; quelques petites villes dans les montagnes de Vivarets & des Sevenes, se barricaderent; & Antoine de Pleix Gremian se saisit de la ville de Sousmieres.

Contre tant de testes qui renaissoient de tous costez le conseil du roy reprit le fer en main, & leva trois armées. Avec l'une la Chastre eut ordre d'assieger Sancerre; avec la secon de Danville entreprit de reduire les villes rebelles du Languedoc; & la troisiesme commandée par le marquis de Villars admiral de France, chargea de ranger celles de Guyenne. Quant à la Rochelle, on trouva à propos avant que d'y employer la force, de se servir de la douceur & de l'adresse, parce qu'on craignoit que son desespoir ne la jettast entre les bras des Anglois. On y envoya donc pour gouverneur premierement Biron, qu'on croyoit luy devoir estre agreable: puis quand les Rochelois l'eurent refusé on força Fran

ois de la Nouë, pour ainſi dire, 1572.
poignard ſur la gorge, d'aller par-
y eux pour les reduire. Ils ne le
ceurent point en qualité d'homme
ı roy, mais en celle de general pour
ommander leurs armées ; ce que
roy trouva bon, à condition que
l ne pouvoit les porter à la paix, il
s abandonneroit dés la premiere ſe-
once.

De cete ſorte recommença la guer-
ı civile, qui fut la quatrieſme. Les
uguenots eſchapez de la bouche-
e avoient porté l'eſpouvante chez
us les proteſtants. La Ville de
rasbourg en avoit redoublé ſes gar-
s, les Suiſſes fait de grandes le-
es & muny toutes leurs advenuës,
les princes Allemands & la rey-
d'Angleterre formé de nouvelles
ues entre eux. Le conſeil trouva
nc neceſſaire de tromper leurs dé-
nces, & de pallier auprés d'eux
trocité de l'action. Pour cete fin on
voya vers ces princes des ambaſ-
deurs avec des relations bien fabri-
ées, & des propoſitions artificieu-
s ; on remit ſur le tapis le traitté de
conqueſte des Pays-bas fait avec le

1572. prince d'Orange; on tascha d'adoucir la reyne Elizabeth, en la priant d'estre marreine de la fille du roy, ce qu'elle accepta; & on commença une troisiesme intrigue pour la demander en mariage pour le duc d'Alençon. Plusieurs neantmoins attribuoient cette recherche aux vaine imaginations de la reyne. Car ayant sceu, disoit-on, de quelques devins dés le vivant de son mary, que se quatre fils regneroient; & tirant cette consequence que s'ils regnoient tous en France, il faloit qu'i moururent tous l'un aprés l'autre elle taschoit de rompre le cours d destin, en leur cherchant d'autre royaumes dans les pays estrangers jusques-là qu'elle avoit demandé celuy de Tunis au Turc pour ce dernier.

Le huictiesme jour de Novemb on commença d'observer dans le ci un nouveau Phenomene, qui semble estre un astre, parce qu'il estoit fo clair, qu'il avoit un lieu fixe comm les estoiles, qu'il paroissoit en mesm hauteur, & qu'il estoit mû d'u mesme mouvement. Il faisoit la figu

d'une lozange, avec celles de la cuisse & de la poitrine de la constellation qu'ils nomment Cassiopée. Du commencement il egaloit en grandeur la planette de Jupiter: mais il diminua peu à peu, & disparut tout-à-fait au bout de dix-huit mois. Les Huguenots interpreterent cete merveille en leur faveur, & quelqu'un de leurs poëtes osa dire, que c'estoit l'astre de l'apotheose de l'admiral. 1573.

Dés l'heure qu'il parut il se descouvrit en France une nouvelle & tout-à-fait estrange maladie, qui causoit d'horribles contorsions, & disloquoit toutes les jointures du corps. De dix ans en dix ans elle a tousjours redoublé sa violence, jusqu'a l'an 1606. qu'elle a commencé d'estre moins connuë & moins cruelle qu'auparavant. Les Medecins la nommerent le mal bilieux, *& le vulgaire* la colique de Poictou, *parce qu'elle regnoit principalement en ce pays-là.*

Les trois armées destinées contre les Huguenots firent peu d'effet. La Chastre ayant mal reüssy dans les attaques de Sancerre, au bout de trois mois convertit le siege en blocus. Danville au lieu de prendre Nismes,

1573. comme le souhaittoient les villes de Lyon & de Thoulouze qui payoient son armée, s'attacha à la petite ville de Sous-mieres, soit à dessein de ne pas reüssir, soit autrement: car il sçavoit bien qu'on avoit tramé la ruine de sa maison, & il avoit aussi peu de confiance au conseil du roy qu'on en avoit en luy. Il ruina donc son armée là-devant, & leva le siege apres y avoir perdu deux mille hommes, & Henry de Foix comte de Candale qui fut tué à un assaut. Ce seigneur avoit espousé sa sœur, & luy avoit amené douze cents Gascons. Villars & la Valette nettoyerent la Gascongne de quelques petites places: mais ils ne purent prendre Cossade, & furent contraints de licentier leurs troupes; qui vivoient avec tant de licence, que les Communes se souslevoient pour leur courir sus.

Les plus grands efforts se faisoient au siege de la Rochelle: Strossy & Biron l'avoient investie dés l'année precedente; toutes les forces du royaume y estoient arrivées, & Monsieur luy-meme s'y estant ren-

u au mois de Février, y avoit ame- 1573.
é tout ce qu'il y avoit de plus grand en Février &
c de plus brave à la cour, le duc suivans.
'Alençon son frere, le duc de
Montpensier, tous les Guises, le duc
e Nevers, & mesme le roy de Na-
arre, le prince de Condé & le ma-
eschal de Cossé, de peur qu'ils ne re-
nuassent ailleurs quelque chose en fa-
eur des Huguenots. Aprés plusieurs
onferences inutiles avec les Roche-
ois, aprés que la Nouë, n'ayant pû
eur persuader de se sousmettre, fut
orty de leur ville, & qu'en sa place
ls eurent elû six capitaines, Mon-
ieur commença de s'expliquer par la
ouche des canons; Il en avoit qua-
revingt en batterie.

On vit en ce siege plus qu'en au-
un autre de ces derniers siecles,
u'il n'est rien que la persuasion de
a liberté & de la religion ne sur-
nonte, ny rien qui la puisse surmon-
er. Il dura huit mois, à compter dés
e blocus que le Baron de la Garde
 avoit mis un mois aprés la sainct
Barthelemy. La ville souffrit pendant
e temps-là trente-cinq mille coups
le canon, neuf grands assauts, plus

1573. de vingt autres moindres, prés d
soixante-dix mines, de tres-frequen
tes conspirations, tant de la part de
riches qui craignoient de perdr
leurs biens, que de celle des gentil
☞ hommes, qui entretiennent tous
jours des secrets attachements à l
cour, & souvent ne s'en eloigner
que pour s'y faire rappeller aux de
pens du party où ils sont entrez.

Le peuple travailloit avec tant d'a
deur à sa deffense, qu'il avoit elev
double terrasse & creusé un profon
retranchement à l'endroit que l'o
battoit, plustost que la bresche n'e
toit faite. Avec cela on ne voyoit qu
sorties de leurs gents de guerre : le
femmes se mesloient par tout ave
les hommes, les unes pour comba
tre, les autres pour leur porter de
rafraischissements, pour relever
penser les blessez, ou pour recueill
les despouïlles ; les autres pour je
ter sur les assaillants des chauderon
nées d'huile & d'eau boüillante, c
goudron, des cercles, & des fascine
poissées, des poutres, des brique
& des pierres.

Le courage ne leur manqua pas

uoy que le fecours d'Angleterre 1573.
uc Montgommery leur devoit ame-
er, leur euft manqué. Apres avoir
fté attendu jufqu'à la my-Mars, il
arut à Chef de Baye, mais fort pe-
t, dautant que le marefchal de Rais,
int par les intrigues qu'il fit en An-
leterre, que par les penfions que
: roy donnoit aux confeillers de la
:yne Elizabeth, avoit empefché a-
roitement qu'il n'en puft tirer l'af-
ftance qu'il s'eftoit promife. Ayant
onc trouvé à fon arrivée, que l'é-
te de l'armée des affiegeants s'eftoit
:ttée dans les vaiffeaux du roy, &
ue le canal eftoit bouché par une ef-
icade qui ne fe pouvoit furmonter
u'en haute marée, il leva l'ancre &
lla s'emparer de Belle-Ifle. Mais
omme il eut appris que le comte de
.ais venoit à luy avec douze vaif-
:aux, il la quitta aprés l'avoir pil-
:e, & fe retira dans celle de Wict.
Au refte le comte de Rais, fous
retexte que Belle-Ifle avoit befoin
'un feigneur pour la deffendre, ob-
int que le roy par fon authorité
ouveraine, la fit diftraire du domai-
ie de l'abbaye de faincte Croix de

1573. Quimperlay, & l'erigea en marqui
ſat pour luy en faire don.

Durant tout le ſiege de la Ro chelle, ceux de dedans jouïrent d'u ne parfaite ſanté : ils avoient eſtabl un tres-bon ordre à la diſtributio des vivres, de ſorte qu'ils en avoien encore pour deux mois quand ils fu rent delivrez. Car encore qu'ils fuſ ſent peu fournis de bledz, ils avoien neantmoins quantité de chairs & d poiſſons ſalez, & la mer ſe rendar ſecourable à cete ville, dont elle tousjours eſté comme la mere nou rice, luy jettoit ſur les graviers un extraordinaire abondance de coqui lages pour la nourriture des pa vres. Au contraire les aſſiegeants e toient travaillez de toutes ſortes d'in commoditez, la faute de police la deſolation des pays d'alentour avoient cauſé dans leur camp une e treme neceſſité de vivres & de fou rage, & une infection inſupporta ble, puis des maladies preſque uni verſelles & contagieuſes.

Le comble de tous ces maux e toit la diviſion generale qui teno l'armée royale en des troubles con

:inuels, & toute preste à se couper 1573.
a gorge comme les soldats de Cadmus. Il y avoit de trois sortes de gents, de *Malcontents*, *de Fidelles*, & *de Nouveaux* Catholiques. Les gentilshommes estoient presque tous malcontents de la reyne mere, qui gouvernoit tout par la main de deux ou trois estrangers, avares, superbes & sans foy; Sous le nom de *Fidelles*, on entendoit les Huguenots qui n'avoient point quitté leur religion, mais pour sauver la ruine de leurs maisons ou pour des interests de cour, avoient suivy Monsieur; Les *Nouveaux* Catholiques estoient ceux que la crainte des massacres avoit forcez d'aller à la Messe, quoy qu'ils n'y creussent pas.

De quelques-uns de tous ces gents s'estoit fait un 4e party qu'ils nommoient *les Politiques*: lesquels estoient convenus ensemble que sans parler autrement de la religion, ils demanderoient la reformation de l'Estat, & l'expulsion des Estrangers. Entre les Catholiques, les Montmorencis, Biron & Cossé en estoient les principaux chefs. Il s'estoit formé plus

1573. d'un an devant la ſainct Barthele
my. Le duc d'Alençon prince ambi
tieux & inquiet, meſpriſé pour ſ
petite taille & ſa mauvaiſe mine, en
core plus pour ſon peu d'honneur &
de foy, avoit fort deſiré d'y entrer
& ayant pris dés ſon jeune aage que
que teinture de la nouvelle religio
par ceux qui l'avoient inſtruit, s'e
toit eſtroitement lié d'amitié ave
l'admiral, croyant par ce moyen fo
mer un party avec lequel il puſt eg
ler le credit du duc d'Anjou, & ſe fa
re donner part aux affaires. A quo
il eſtoit pouſſé par l'ambition de ſ
favorits, & par le deſpit de ſa ſœu
Marguerite, outrée de ce que
duc d'Anjou l'avoit meſpriſée apr
l'avoir trop ardemment cherie.

Diverſes conſiderations de jalou
ſie, de deffiance, de crainte, avoie
empeſché le roy de Navarre & le prin
ce de Condé de ſe joindre avec lu
tandis qu'ils furent à la cour : ma
ils s'en approcherent plus hardimer
quand ils ſe virent dans le cam
Henry de la Tour vicomte de Tu
renne, alors encore Catholique &
desja fort adroit, quoyque bien jeu

ne, fut l'entremetteur de leur aſſociation. Comme c'eſtoient toutes jeunes teſtes boüillantes & inconſiderées, il ſe propoſa parmy eux divers deſſeins auſſy eſtranges que temeraires. Le roy en ayant eu quelque advis, donna ordre à Pinard ſecretaire d'Eſtat, d'enjoindre au duc d'Alençon de ne point abandonner le camp ſous peine d'encourir ſon indignation; Le duc ayant renvoyé Pinard ſans reſponſe, parce qu'il ne voulut pas luy monſtrer ſon ordre, le roy en prit tellement l'alarme, qu'apprehendant quelque dangereuſe ſurpriſe, il eſcrivit au duc d'Anjou de ſe haſter de prendre la Rochelle, parce qu'il avoit beſoin de ſes troupes auprés de ſa perſonne. Ce fut la cauſe que le duc fit donner tant d'aſſauts mal à propos, & qu'il y perdit tant de monde.

Or comme l'un & l'autre eſtoient dans un extrême embarras, arriverent les nouvelles de Pologne qui leur ouvrirent une porte pour en ſortir avec honneur. L'eveſque de Valence avoit diſpoſé les affections des Polonois, par le moyen de Ba-

1573. lagny ſon fils naturel, dés avant
mort du roy Sigiſmond, le derni
prince de la maiſon des Jagellon
Lors que ce roy fut mort, ce qui a
vint le 7. de Juillet de l'an 1572. il
alla luy-même, & partit de Paris le 1
du mois d'Aouſt enſuivant. La reyı
mere ny le duc d'Anjou n'apprehe
doient rien tant que le ſuccés de ce
élection; Ainſi au meſme temps qu'i
feignoient d'y employer toute la pu
ſance du roy, ils la traverſoient ſou
main par de ſourdes menées. Et nea
moins l'eveſque ayant plus d'ega
au commandement du roy & à ſo
honneur propre, qu'aux fantaiſi
d'une femme, negotia ſi bien l'a
faire qu'elle reüſſit. Le duc d'Anjo
fut eſlû roy: mais comme les che
des deux factions d'entre les quat
qu'il y avoit dans la Pologne, eſtoie
Calviniſtes, ils obligerent les amb
ſadeurs François à leur promett
pluſieurs conditions en faveur de c
te religion; particulierement qu'o
✠ laiſſeroit en liberté toutes les plac
qui eſtoient aſſiegées.

Aux nouvelles de cette élection
de la prochaine arrivée des amba

leurs Polonois qui venoient querir 1573.
eur nouveau roy, le duc d'Anjou en Iuin
it donner encore quelques assauts
uis renouvella les pourparlers de
'accommodement. Les Rochelois re-
userent d'y entendre si toutes les au-
res villes du party n'y estoient com-
rises; Et il leur falut accorder ce
oint, horsmis pour Sancerre, dont
n attendoit la prise d'heure en heu-
e. Les articles en furent tous resolus
e 25. de Juin, & la ratification leur
n fut apportée quelques jours aprés
vec un edit de pacification. Mais il
stoit beaucoup plus restreint que les
recedents; car il leur accordoit seu-
ement la liberté de conscience, &
non pas l'exercice public, horsmis
aux villes de la Rochelle, de Nismes
& de Montauban.

Il ne fut pas en leur pouvoir d'ob-
enir le mesme advantage pour San-
cerre: le roy sous couleur que cete pla-
ce estoit à un seigneur particulier, aux
droits duquel il ne pouvoit prejudi-
cier, refusa de luy accorder autre
chose que la liberté des mariages &
des baptesmes. Ainsi, bien que depuis
quatre mois la disette de vivres s'y

fuſt accruë de jour en jour juſqu'à
1573. une horrible extremité, elle ſe re
ſolut à perir pluſtoſt que de n'avoi
pas les meſmes conditions que le
autres. On y mangea les beſtes le
plus immondes, les herbes dont le
beſtes meſme ne mangent point, le
cuirs, les parchemins ; & pou
tout dire, on y ſurprit un pere &
une mere mangeant leur propre fill
qui eſtoit morte de faim. Comme il
eſtoient en ce pitoyable eſtat ſan
vouloir parler de ſe rendre, les am
baſſadeurs de Pologne qui arrive
rent au commencement du mo
d'Aouſt, leur firent donner com
poſition : mais ils n'eurent pas d'au
tres advantages pour leur religio
que le general. Tellement que l
mort enragée de deux mille malheu
reux, ne leur ſervit qu'à ſignale
dans tous les ſiecles advenir leu
trop longue & funeſte opiniaſtret

Dans le traitté de la Rochelle,
avoit eſté ſtipulé que les Roch
lois ſupplieroient le duc d'Anjo
d'entrer dans leur ville : mais qu
n'y entreroit pas. Ainſi aprés que l
principaux furent ſortis pour l'e

·ier, il licentia ſon armée & mon- 1573.
nt ſur ſes galeres, viſita les iſles en Iuillet.
·ochaines. Delà il deſcendit à Nan- & ſuivãs.
s & puis s'en revint à la cour, eſ-
nt receu par tout en qualité de roy.
oilà comme finit ce fameux ſiege;
e roy y perdit 12000. hommes &
rand nombre de perſonnes de mar-
ue, dont le plus ſignalé eſtoit Clau-
e duc d'Aumale qui fut tué d'un
oup de canon.

Les ambaſſadeurs de Pologne qui
ſtoient au nombre de douze, &
voient pour chef l'eveſque de Poſ-
a, arriverent à Mets le vingt-cinq
e Juillet, firent leur entrée ſolem-
elle à Paris le troiſieſme de Septem-
re, & le dixieſme la lecture du de-
ret de l'election dans la grand'-
ale du Palais, le roy y eſtant ſur un
ſchaffaut reveſtu de ſes ornements
oyaux & accompagné des princes
& des grands de ſa cour. Le decret
iré d'une caſſette d'argent, cache-
ée de cent dix ſeaux des prelats Pa-
atins & Caſtelans du royaume, fut
ouvert & leu à haute voix par un
des ambaſſadeurs. Le roy les ayant
remerciez fort civilement, ſe leva de

son siege, & alla embrasser le ro
1573. de Pologne son frere : les autre
princes & seigneurs furent ensuit
luy faire la reverence. Il baisa l
duc d'Alençon, le roy de Navarre
& traitta les autres avec plus c
moins d'honneur selon leur qualit

Je ne diray rien des festins
des balets dont la reyne mere l
regala : ce sont des avortons du lu
& de la prodigalité dont la memoi
ne doit pas durer plus long-tem
que la fumée des viandes & le s
des violons. Le roy de Pologne
son entrée dans Paris par la por
sainct Antoine avec pareille ma
nificence. On y prit à mauvais a
gure que ses herauts eussent mal b
sonné les armes de son nouveau ro
aume.

Ces ceremonies achevées le r
Charles, qui avoit pris une for
resolution de regner & de retire
luy l'autorité qu'il avoit impruder
ment commise à son frere, hast
son depart avec une extrême ir
patience; chaque heure luy sembl
une année : mais plus il le press
plus l'autre cherchoit des sujets

ıtardement. Ce n'eſtoit pas ſeule- 1573.
ıent les delices de la Cour, la ten-
ſſe de ſa mere, l'autorité preſ-
e royale que luy donnoit le com-
ındement generaliſſime des armées
l'eſperance de ſucceder à la cou-
nne, qui luy paroiſſoit toûjours
ochaine, parce que le roy n'avoit
int d'enfants, qui le retenoient
France; le violent amour qu'il
oit pour la princeſſe de Condé,
oit une attache plus forte que
ut cela. Le duc de Guiſe qui en
oit eſpouſé la ſœur, le flattoit &
ſervoit dans cete folle paſſion, quoy
'inutilement; & par là il s'eſ-
it tellement acquis les bonnes
ıces de ce prince, qu'il n'euſt ſceu
re un moment ſans luy.

Sept ou huit jours s'eſtoient paſ-
; ſans qu'il puſt ſe reſoudre à par-
, quoy que tout ſon équipage
t chargé. Le roy s'en prit à la
ne, & luy dit en jurant qu'il faloit
e l'un des deux ſortiſt du royau-
: mais le duc de Guiſe le rete-
it toûjours par l'eſpoir d'une pro-
aine jouïſſance, & luy offroit
5000. hommes pour ſe deffendre

1573. de la colere de ſon frere. Au bout
3. jours, le roy croyant de plus
plus que la reyne mere eſtoit cauſe
ce retardement, & que cela couv
quelque dangereuſe conſpiration, l
fit fermer la porte de ſon cabinet
nez, & reſolut de prevenir le
deſſeins par d'autres, qui ſans do
euſſent eſté fort tragiques.

Le peril eſtoit viſible pour la rey
& pour ſon cher fils, & neantmo
elle eut bien de la peine à le det
miner à partir. Le roy le voulut co
duire juſques ſur la frontiere, pl
toſt pour empeſcher qu'il ne ſe c
tonnaſt en quelque province, c
par affection. Il ne put pas l'
compagner ſi loin qu'il euſt deſi
il fut contraint de s'arreſter à Vi
en Partois: car peu de jours ap
les menaces qu'il avoit faites à
reyne mere, il avoit eſté ſaiſi d'
fiévre lente & maligne, qui luy c
ſoit de grands eſtourdiſſements,
des maux de cœur à chaque n
ment.

La reyne mere avec le duc d'
lençon & le roy de Navarre, c
duiſit le nouveau roy juſqu'à I

ont en Lorraine. En cet endroit
la mere & le fils prenant congé l'un 1573.
de l'autre, entre les embrassements, en Octobre.
les larmes & les sanglots, elle laisa
imprudemment eschapper ces paroles, *Allez mon fils, vous n'y demeurerez pas long-temps*; lesquelles
estant entenduës de plusieurs & tout
aussi-tost divulguées, augmenterent
fort les sinistres soupçons qu'on avoit
de la maladie du roy. Neantmoins
d'autres l'attribuoient à son temperament qui estoit de bile bruslée, &
aux violents exercices qu'il faisoit,
comme de courir à la chasse, de picquer de grands chevaux, de jouer à
la paulme cinq ou six heures durant,
de forger & battre le fer à tour de
bras: Ce qui luy avoit tellement eschauffé le sang, qu'il dormoit trespeu, & avoit quelquefois des demyaccez du mal dont Charles VI. avoit
esté tourmenté.

Le roy Henry au partir de Blamont ayant traversé toute l'Allemagne, arriva à Miezrich premiere
ville de la Pologne, sur la fin du
mois de Janvier. Il avoit à sa suite
les ducs de Nevers & du Mayne,

1573. le marquis d'Elbœuf, le comte d
Rais, depuis peu fait mareſchal d
France, Roger de ſainct Lary Bel
legarde, dix ou douze autres ſei
gneurs de marque, & plus de cin
cents gentilshommes des plus bra
ves, outre cela pluſieurs gents d
robe, entre autres Bellievre amba
ſadeur de France prés de luy, Vin
cent Lauré nonce apoſtolique, a
Pibrac advocat du roy au parlemen
de Paris.

Tous les princes ſur les terres de
quels il paſſa, s'efforcerent de lu
rendre les honneurs qui eſtoient dû
à ſa naiſſance & à ſa dignité : il n'
eut que Federic comte Palatin d
Rhin, qui fut ſi hardy que de le tra
ter d'une autre maniere. Ce prin
l'un des plus graves de ſon temps
deſirant faire connoiſtre à ce jeun
roy & à ſon conſeil, l'injuſtice de
maſſacres, le receut d'une manie
peu obligeante, & prit plaiſir à
mettre dans des apprehenſions d'un
terrible revanche.

Du commencement cet air nob
& majeſtueux qui paroiſſoit à l'exte
rieur dans toutes ſes actions, &

ɔfusion qu'il faisoit à toutes mains,
firent aimer passionnément de la 1573.
blesse, & presque adorer des peu-
·s: mais bien-tost les inquietudes
son esprit que luy causoient les
nées de la rate, l'ennuy de ne pas
evoir assez tost les nouvelles qu'il
endoit de France, le desgoust des
eurs & des esprits de ce pays-là,
rendirent fascheux à soy-mesme &
es sujets. Il cherchoit la solitude
ıs son cabinet, ne se communi-
oit qu'à ses favorits, estoit mor-
& taciturne : mais ce qui aggra-
le plus ses ennuis, ce fut la pro-
sition que le Senat luy fit, d'es-
user Anne sœur du deffunct roy,
le & vieille fille, dont l'aspect
agreable allumoit plus fort en
ı ame le feu qu'il avoit empor-
de Paris pour la princesse de
ɔndé.

l y avoit quelque apparence que
ı départ de France contribueroit
ɔroduire le calme dans l'Estat ;
e les craintes des Huguenots qui
redoutoient luy & ses favorits,
lant, leurs esmotions cesseroient
si ; que la reyne mere n'ayant

1573. plus ſur qui s'appuyer, ſeroit cor traínte d'obeïr à ſon tour ; & qu ſes Italiens qui excitoient la hayı publique, & pervertiſſoient les ju tes & anciennes Loix du gouve nement pour introduire une no velle & tyrannique domination, n'a roient plus aucun credit. Mais contraire, les Huguenots s'en croya plus forts, n'avoient point poſé l armes en Languedoc, & s'eſta confirmez dans l'aſſemblée de M laud, puis encore dans celles Montauban & de Niſmes, ils f ſoient des demandes plus audacie ſes que s'ils euſſent encore eu le admiral à la teſte de trente mille ho mes de guerre. Et d'ailleurs le d d'Alençon & les Politiques croya eſtre demeurez maiſtres de la pla par l'eſloignement du duc d'Anjo vouloient diſpoſer des choſes à le fantaiſie.

Le duc d'Alençon capable d'en braſſer toutes ſortes d'entrepri ſans raiſon, & de les abandonr auſſi legerement, s'en figuroit p ſieurs dans l'eſprit : mais deux en autres, l'une de prendre la lieu

nar

nce de la guerre des Pays-bas con- 1574.
: l'Eſpagnol, & le roy euſt eſté en Janv.
en aiſe de l'envoyer là pour ſe & ſuiv.
ffaire de cette humeur broüillon-
& inquiete ; l'autre de demander
lieutenance generale comme l'a-
it euë le duc d'Anjou. Le mareſ-
al de Montmorency fut d'advis
'il s'en tinſt à cete derniere, &
demanda hautement pour luy,
:c des raiſons ſi puiſſantes, que
roy trouva bon de la luy accor-
:.

Mais la reyne mere n'en eſtoit pas
dvis ; Elle n'eſperoit pas de ce fils
s de reconnoiſſance & plus de reſ-
ɛt qu'elle luy avoit témoigné d'af-
tion ; d'ailleurs elle craignoit qu'il
luy oſtaſt l'autorité, & que la
rt du roy advenant, il ne fermaſt
ıtrée du royaume à ſon cher fils
luc d'Anjou : ainſi elle penſoit à
ıpre ce coup, & demandoit la
ıtenance pour le duc de Lorrai-
qui avoit eſpouſé la plus cherie
es filles. Or comme elle vit que le
avoit promis cet employ au duc
lençon, elle ſceut ſi bien tourner
aire qu'au lieu de lettres paten-

tes, il ne luy donna qu'une declara
tion de bouche, & des lettres d
cachet à quelques gouverneurs, teſ
moignant bien par là qu'il vouloi
retirer ſa parole. En effet il la retir
bien-toſt aprés, & donna ce titr
eminent au duc de Lorraine.

Cependant le duc d'Alençon a
voit renouvellé une liaiſon tres-pa
ticuliere avec les Huguenots,
leur avoit promis de les prendre ſo
ſa protection. Le roy de Navar
& le prince de Condé eſtoient er
trez dans cete ligue; les politiqu
Catholiques s'y eſtoient joints; T
ré & le vicomte de Turenne en m
noient les intrigues, & tous enſe
ble demandoient les Eſtats Gen
raux. La reyne mere, afin de l
amuſer, avoit aſſigné une aſſembl
des Notables à Compiegne, po
deliberer s'il eſtoit expedient de l
1574. en Mars, & en Avril. tenir; ET comme ils virent qu'ils
pouvoient eſtre les plus forts à
cour, ils reſolurent de ſe retirer
Sedan, où le duc de Boüillon av
donné parole de les recevoir.

Les Huguenots ſe promettoie
de ſi grands-advantages du duc d'

lçon, qu'ils avoient resolu de 1547.
prendre les armes par tout le royaume aux derniers jours du carnaval; la Rochelle mesme s'estoit laissée emporter à ce torrent, & avoit pour cet effet elû la Nouë pour son general. Celuy-ci surprit la nuict d'entre le Mardy gras & le Mercredi des Cendres, Mesle & Lusignan par escalade; comme Giron de Bessé qui avoit amené douze cents hommes de Bearn, prit Fontenay, & le seigneur de la Case en Saintonge, Royan, Talmont, & quatre ou cinq autres petites places. En Daufiné Montbrun s'empara de Loriol & de Livron lesquels il repara. En Normandie Coulombiers & quelques Gentils-hommes du païs, sur l'esperance d'un plus grand trouble à la cour, & d'avoir bien-tost le duc d'Alençon avec eux, s'emparerent de Sainct Lo; Montgommery, qui estant hay en France & estant venu en Angleterre, se tenoit clos & couvert aux Isles de Gersay & Grenesey, se rangea avec eux, prit Carentan & Valognes, & mit tout le pays d'alentour à contribution.

1574. Au mesme jour dixiéme de Mars que la Nouë avoit fait resoudre la prise des armes par les Huguenots, il avoit aussi esté resolu que Jean de Chaumont Guitry s'approcheroit de Sainct Germain en Laye avec le plu de cavalerie qu'il pourroit assemble secretement, pour recueillir & emmener le duc d'Alençon & les deu princes. Mais il arriva, on ne sçai par la faute de qui, que Guitry anticipa l'assignation de dix jours; d sorte que le duc d'Alençon timid & irresolu, ne se put pas determ ner en si peu de temps à sortir de cour, & la Mole son favory voyat qu'un si grand dessein ne pourro pas estre long-temps secret, l'al descouvrir à la reyne mere. Sur minuict voilà l'alarme dans tou la cour : le roy envoye querir duc d'Alençon & le roy de Navarr Le premier advoüe tout sans se so cier de mettre en peine ceux qu avoit employez : l'autre n'emba rassa ny luy ny ses amis. On publ aussy-tost qu'il y a dessein sur la pe sonne du roy; les gents de robe pa ticulierement, & les femmes se sa

nt à Paris toute la nuict, & la 1574.
yne mesme pour rendre les prin-
s plus odieux, s'enfuit fort en des-
dre : toutefois le roy n'en partit
ıe le lendemain & s'en alla loger
Bois de Vincennes. Il y me-
le duc d'Alençon & le roy de
ıvarre, non pas encore comme
sonniers, mais soigneusement ob-
vez.

Par ce moyen les Huguenots se
uverent bien loin de leur compte;
d'ailleurs un mois aprés on fit mar-
er trois armées pour les destruire
ıs les provinces de Normandie, de
itou, & de Languedoc. Mati-
on commandoit la premiere, le
c de Montpensier la seconde, le
nce Daufin son fils la troisiesme.
ontpensier se morfondit devant
ntenay : mais Matignon inves-
Montgommery dans Sainct Lo;
ù s'estant eschapé, il le pour-
vit & l'assiegea dans Donfront, si
oitement qu'il le contraignit de
rendre, luy donnant assurance
la vie pour tous ses gents, mais
lement des paroles vagues & am-
guës pour sa personne. Cela ar-

1574. riva quatre ou cinq jours avant l
mort du Roy.

Delà Matignon retourna au sieg de Sainct Lo, le menant avec lu pour persuader à Coulombiers qui e toit dedans, de se rendre. Mais Cou lombiers le traitta de lasche, & se m courageusement sur la bresche, & ses deux fils à ses deux costez, aage seulement de 14. à 15. ans, chacu un javelot à la main, pour sacrifier disoit-il, tout son sang à la verité e vangelique. Il y mourut l'espée à main : le hazard ou la pitié sauv la vie à ses fils. Guitry ensuite fa sant ceder son courage à sa pruder ce, rendit Carentan, & Lorges fi de Montgommery y fut retenu pr sonnier : mais il se sauva par la faver d'un des principaux chefs des Catho liques.

Quant au Languedoc, la reyı mere qui en vouloit plus à Danvil qu'aux Huguenots mesme, avc projetté de se deffaire de ce se gneur, par le moyen de Jacques Crussol duc d'Uzés son ennemy c pital, avant que de commencer guerre en ce païs-là. Quelques le

t:s interceptées l'en ayant adverty, 1574. en Avril.
iadvisa à se rendre maistre de la
p ovince : mais il y proceda avec
t it de longueurs qu'il ne pût se sai-
f que de Montpellier, Lunel, Beau-
c re, & Pezenas. Il n'en fut pas
m oins noté pour cela à la cour :
Martinengue fit voir à la province
l ordres du roy qui le démettoient
c son gouvernement, & deffen-
c ient aux peuples de le reconnois-
t:, & aux gents de guerre de luy o-
b ïr ; Ce fut à l'entrée du Printemps.
En cete saison que les humeurs
b ûillonnent, le mal du roy qui a-
v oit esté comme assoupy durant l'hy-
v r, se resveilla & fit connoistre à la
r yne qu'il estoit temps qu'elle se
s sist de ceux qui pouvoient troubler
l regence, particulierement des ma-
r schaux de Montmorency & de
C ossé. Pour cette fin, elle fit donner
c ommission à Christophle de Thou
p emier president, & à Pierre Hen-
n equin aussi president, d'informer
a diligence de la conspiration de S.
G ermain, afin de les y envelopper.
La Mole favory du duc d'Alen-
ç on & le comte de Coconas Italien

qu'il avoit depuis peu introduit dar
1574. la confidence de ce prince, furer
arreſtez. Le premier nia tout : l'au
tre flaté du vain eſpoir d'avoir ſa gr
ce, & avec cela une grande recom
penſe, en dit beaucoup plus qu
n'en ſçavoit. Le duc d'Alençon
le roy de Navarre furent auſſi inte
rogez : le premier reſpondit
criminel laſchement & en trem
blant ; l'autre en accuſateur pluſtc
qu'en accuſé, avec des reproch
qui firent perdre contenance à
reyne mere.

On avoit trouvé chez la Mo
une image de cire, qu'un Coſn
Rugier Florentin & grand Charl
tan, luy avoit accommodée po
charmer une demoiſelle dont il
toit amoureux. La reyne mere vo
loit qu'on creuſt qu'elle avoit eſté f
te pour dévoüer le roy. Il le nia to
jours fortement : mais il ne lai
pas d'avoir le col couppé, & C
conas avec luy. On dit que de
princeſſes qui en eſtoient amoure
ſes firent deſrober leurs teſtes & l
embaumerent pour les garder. U
autre de leurs complices fut rom

ſur la rouë, & Rugier envoyé aux 1572.
galeres. La reyne mere fort credule
en matiere de devins & de ſorciers,
l'en tira quelque temps aprés pour
s'en ſervir.

Les Mareſchaux de Montmoren-
y & de Coſſé avoient eſté fort char-
gez par ces malheureux lors qu'on les
mit à la torture : neantmoins la pre-
omption de leur innocence ou de
leur pouvoir, les aveugla ſi fort, qu'ils
ſe rendirent auſſi-toſt à la cour pour
ſe juſtifier, ne conſiderant pas que
l'on eſt tousjours coupable quand on
eſt entre les mains de ſes ennemis, &
qu'en ces rencontres l'imprudence eſt
le plus mortel de tous les crimes.
Auſſi furent-ils arreſtez & menez à
la Baſtille ; les Pariſiens en teſmoi-
gnerent une ſi grande joye, qu'ils les
receurent avec des huées, & fourni-
rent huit cents hommes pour les gar-
der. Il y avoit auſſi ordre d'arreſter
le prince de Condé qui eſtoit à A-
miens dans ſon gouvernement de
Picardie : mais il ſortit traveſty de
la ville, & ayant accueilly en che-
min Toré l'un des freres du mareſ-
chal de Montmorency, ſe ſauva à

1574. Strasbourg. Estant là en seureté, i
en Mars, & Avril. abjura la religion Catholique er plein temple, & reprit la Protes-tante.

Le roy Charles, depuis le siege de l Rochelle avoit pris en main le gou-vernement de ses affaires ; Il se monst troit fort affectionné au soulagemen de ses peuples, si bien que malgré l conseil de ceux qui pretextoient l'op pression publique de la necessité d l'Estat, il les deschargea cette anné d'un tiers des tailles, & ne garda au prés de luy que trois compagnies d regiment des Gardes. Il avoit resol de chasser de la cour les conseiller des massacres, quoy que d'ailleurs hayst mortellement les Huguenots de laisser l'administration de la ju tice à ses parlements, celle des a mes aux mareschaux de France, de se reserver à luy seul celle de l'es tat, d'abbaisser les maisons de Gui & de Montmorency, & de quitte tous les vains divertissements de l chasse, du jeu, & des femmes, pou s'appliquer à ses affaires, & dans se heures de relasche à l'estude des plu belles sciences, comme avoit fait

grand roy François son ayeul. 1574.

Il seroit à souhaiter que les Souverains se piquassent aussi bien d'accomplir les beaux projets que leurs predecesseurs font en mourant, comme ils se piquent de recueillir leur autorité & de l'amplifier. C'estoit en vain que Charles faisoit tous ceux-là, il se consumoit à petit feu & fondoit à veuë d'œil ; à la fin la violence du mal l'abattit au lit dans le Bois de Vincennes le huictiesme jour de May. La reyne mere pour couvrir de quelque titre legitime la violence avec quoy elle s'estoit emparée du gouvernement, travailloit à se faire laisser la regence. Tant qu'il eut encore quelque vigueur, il ne voulut luy donner autre chose que des lettres aux gouverneurs des provinces, qui portoient que durant sa maladie, & au cas que Dieu disposast de luy, il vouloit qu'ils luy obeïssent, en attendant le retour de son frere le roy de Pologne. Mais quand il fut à l'extremité, dans un estat où tout est indifferent à celuy qui part du monde, elle se fit despescher d'autres lettres qui l'es-



tabliſſoient regente, l'obligea de
1574. declarer aux deux princes que telle
eſtoit ſa volonté, & conduiſit ſi bien
les affaires, qu'elle obligea le parle-
ment & l'hoſtel de ville de Paris, de
deputer vers elle pour la prier d'ac-
cepter la regence.

La nature fit d'eſtranges efforts
pendant les deux dernieres ſemaines
de la vie de ce roy: il treſſailloit &
ſe roidiſſoit avec une extrême vio-
lence; il s'agitoit & ſe remuoit ſans
ceſſe; le ſang luy jailliſſoit par les
pores & par tous les conduits de
ſon corps. Aprés avoir longtemps
ſouffert, il tomba dans une extrême
foibleſſe & rendit l'ame entre les
trois & quatre heures d'aprés midy
du trentieſme de May jour de la Pen-
tecoſte. Il avoit veſcu 25. ans moins
trente & un jour, & porté la cou-
ronne treize ans & demy cinq jours
moins.

Il eſtoit de belle taille, mais un
peu courbé, portoit la teſte de tra-
vers, avoit la veuë rude & trenchan-
te, le nez aquilin, la couleur paſle
& plombée, le poil noir, le col un
peu long, la poitrine élevée, tou

: corps bien formé, à la reserve des 1574.
ımbes qu'il avoit un peu grosses.
l se piquoit d'une profonde dissi-
ıulation, & de connoistre les per-
ɔnnes à la physionomie. Il avoit
aturellement le courage haut, l'es-
rit vif & clairvoyant, le jugement
ıbtil, la memoire fort prompte,
ne activité incroyable, une expres-
on heureuse & energique, enfin
eaucoup de qualitez dignes du com-
ıandement, si l'on n'eust pas cor-
ɔmpu ces nobles semences par une
ıauvaise education, & alteré sa santé
ar de trop violentes agitations.

Ceux qui l'avoient gouverné luy
voient tellement imprimé une tres-
ıauvaise habitude de jurer, qu'il la
ourna en langage ordinaire. Ils luy
voient aussy appris à rabroüer les
rands & le parlement : s'il eust ves-
u, ils eussent eux-mesme ressenty
effet de leurs belles leçons. Pour le
etourner de l'application de ses af-
ıires, ils luy avoient fait aymer la
hasse, la musique, & la poësie, & a-
oient tasché de le jetter dans la des-
auche du vin & des femmes. Mais
ıne fois s'estant apperceu que le vin

1574. luy avoit troublé la raiſon juſqu'à luy faire commettre des violences, i s'en abſtint tout le reſte de ſa vie ; E pour les femmes, s'eſtant mal trou vé de quelqu'une de celles de ſa mere il les prit en averſion & ne s'y attach guere.

Il faiſoit des vers aſſez paſſable pour ce temps-là, & tenoit ſouven academie avec cinq ou ſix poëtes On croit qu'il euſt quitté ces vain amuſements pour des connoiſſance plus ſolides s'il euſt veſcu. Il aymo ſi fort la chaſſe, qu'à la table & a lict, il luy prenoit ſouvent des ſai lies d'appeller ſes chiens. Il compoſ un livre de la venerie qu'il dicta Villeroy.

Il n'eut point d'enfants de la reyn Elizabeth d'Auſtriche ſa femme, ſi non une fille nommée Marie Eli zabeth qui mourut l'an 1578. aagé de ſix ans. La mere, quelque temp aprés la mort de ſon mary, ſe retir à Prague en Boheme, où elle mou rut l'an 1582. On rapporte pou eſchantillon de la bonté & de la juſ tice de cete reyne, qu'elle ne voulu jamais vendre les charges des terre

u'on luy avoit aſſignées pour ſon 1574.
oüaire ; Grande loüange en un païs
ù tout eſtoit venal ; Les bons
rançois ſouhaiteroient bien la pou-
oir donner à leurs princes naturels
luſtoſt qu'à une eſtrangere.

Le roy Charles eut auſſi un fils
aſtard de Marie Touchet, fille de
ean Touchet, lieutenant particu-
er au preſidial d'Orleans, & de
Iarie Mathy, laquelle il maria à
rançois Balſac d'Entragues gouver-
eur de cete ville-là. Ce fils né l'an
572. porta le meſme nom que ſon
ere, & fut premierement grand
rieur de France, puis comte d'Au-
ergne & de Lauraguais, & aprés
uc d'Angouleſme & comte de Pon-
eu.

Il erigea en duchez & pairies le
arquiſat de Mayenne au païs du
Iayne, pour Charles de Lorraine
ere du duc de Guiſe, le comté de
ontievre en Bretagne pour Sebaſ-
en de Luxembourg, le vicomté
'Uzés en Languedoc pour Antoine
e Cruſſol; en ſimples duchez le vi-
omté de Toüars en Poitou pour
.oüis de la Tremoüille, & la ſeigneu-

rie de Roüanais pour Claude Gouf-
1574. fier Boiſy.

Les meſmes vices, de l'impudicité, du luxe, de l'impieté, & de abominations magiques qui avoien regné ſous Henry II. triompheren ſous Charles IX. avec une licenc effrenée. Outre ces dereglements la trahiſon, l'empoiſonnement, & l'aſſaſſinat, devinrent ſi communs que ce n'eſtoit plus qu'un jeu qu de perdre ceux de la mort deſquel on croyoit tirer quelque advantage. Je ne parle point de cete fureur meurtriere que la diverſité de religions avoit allumée dans les eſprits des peuples de l'un & de l'autr party.

Avant ce regne c'eſtoient les hommes qui par leur exemple & pa leurs perſuaſions, attiroient les femmes dans la galanterie : mais depui que les amourettes firent la plu grande partie des intrigues & de myſteres d'Eſtat, c'eſtoient les femmes qui alloient au devant des hommes ; Leurs maris leur laſchoier la bride par complaiſance & par intereſt : & d'ailleurs ceux qui aimoier

] changement, trouvoient leur ſa- 1574.
ſfaction dans cete liberté, qui au
eu d'une femme leur en donnoit
nt.

Quant à la magie, on ſçait que la
yne mere s'eſtoit fort gaſté l'eſprit
ır ces curioſitez impies; Elle avoit
couſtumé de porter ſur elle des ca-
cteres. On en garde encore qui ſont
arquez ſur des parchemins fort de-
z, qu'on croit eſtre de la peau d'un
ıfant mort né. Les eſprits vains &
gers ſe portoient facilement à ſuivre
s exemples; un aveugle chef de cete
audite cabale de ſorciers qui fut
ecuté en Greve pour ce ſujet, ac-
ıſa grand nombre de ſeigneurs & de
mes. Et l'on trouva le regiſtre où
toient leurs ſignatures au pied des
ɔjurations execrables, & des ſer-
ıents horribles qu'il leur faiſoit faire.
n preſtre Manceau nommé des Eſ-
ıelles, qui eſtoit auſſi accuſé de ma-
e, en deſcouvrit plus de 150. pour
ıeriter ſon impunité, qu'on luy ac-
orda. Un fameux Auteur le rap-
orte ainſi, & je l'ay trouvé en eſcrit
ıns des memoires de ce temps-là;
ne ſçay s'il les faut croire, car ceux

1574. qui se sont une fois remplis l'imagina tion de ces creuses & noires fantai sies, croyent que tout est plein d diables & de sorciers.

INTERREGNE
DE
TROIS MOIS.

SI-tost que le roy Charles eut le yeux fermez, la reyne mere e crivit à tous les gouverneurs, qu' l'avoit chargée de la regence, & c bligea mesme le duc d'Alençon tout captif qu'il estoit, d'en donne sa declaration : mais on s'estonn de ce que par un postscript, ell rendoit compte de la maladie dont roy estoit mort, disant qu'elle faisoit ainsy pour oster tout le scr pule qu'on en pourroit avoir co ceu.

Le mesme jour elle dépescha u courier en Pologne & le lendemai encore un autre pour en donn advis à son cher fils, & le prier in tamment de revenir au plustos

Ceux du prince de Condé les a-voient prevenus, & donné l'alarme 1574.
i chaude à Cracovie, que ce roy
ſtant ſoigneuſement obſervé, il ſem-bloit qu'il ne pûſt pas aiſément ſe
deſrober à tant d'yeux qui veilloient
ur luy.

La reyne mere cependant n'a-oit pas peu de peine à conſerver
on autorité dans une extrême con-fuſion de toutes choſes, & dans une
ruelle hayne de tout le monde. Ses
nnemis ayant perdu le reſpect avec
a crainte, la deſchiroient par d'ou-trageuſes ſatyres; les peuples par-loient inſolemment de ſa conduite;
t ce murmure univerſel faiſoit voir
ue tout eſtoit preſt à ſe deſchaiſ-ner contre elle. Tous ces bruits
eantmoins ne l'eſtonnoient guere,
arce qu'elle avoit tous les chefs
es factions en ſon pouvoir; les ma-reſchaux eſtoient ſoigneuſement gar-dez dans la baſtille par des compa-nies bourgeoiſes qui y montoient en
arde tous les jours; et pour les deux
rinces, elle les avoit tranſportez du
bois de Vincennes au Louvre; et
lle ne s'en aſſuroit pas ſeulement

1574. par des gardes qui les observoient & par des doubles grilles qu'elle a voit fait mettre aux fenestres de leu appartements, mais aussi par les a traits de ses filles, dans la chamb desquelles ils avoient la liberté d'en trer à toute heure, & d'adoucir l'en nuy de leur captivité par ces douc chaisnes.

Matignon luy avoit à regret re mis Montgommery entre les main le parlement eut charge de luy fai son procés. La mort de Henry I qu'elle affectoit de venger sur ce se gneur, estoit un coup de malhe plustost qu'un crime ; ce qu'il avo fait dans les trois guerres civiles e toit aboly par les edits de pacif cation ; ainsi on ne le pouvoit cha ger que de cette derniere prise d armes. Neantmoins on adjousta da son arrest que c'estoit pour avo arboré les enseignes d'Angleter quand il vint pour secourir la R chelle. Il fut condamné à estre trai né dans un tombereau à la Gre & d'y avoir la teste trenchée, posterité dégradée de noblesse.

On luy donna la question fo

uelle pour sçavoir les complices 1574.
: la pretenduë conspiration de l'ad-
iral : la douleur ne pût luy arra-
ıer de la bouche que des plaintes
: ce qu'on violoit la foy qu'il se
:rsuadoit qu'on luy avoit donnée.
alla au supplice tout brisé de la
rture : mais avec un visage serein
un esprit tranquille, & fit une
ı qu'on pourroit louër dans une
eilleure cause, & plaindre dans un
ɔmme qui auroit esté moins cruel.
Ce grand exemple estoit plustost
ɔur intimider les factieux de la
ɔur que les Huguenots : car aprés
S. Barthelemy il n'y avoit plus rien
ıpable de les effrayer. La conjonc-
ıre leur estoit favorable : mais ils
avoient point de princes ny de
:rsonnes de qualité pour leur ser-
r de chefs, ils manquoient d'ar-
:nt, & le peuple dans leurs gran-
:s villes, comme Nismes, Mon-
uban, & la Rochelle, ne se fioit
ıs à la noblesse. Aussi à dire vray,
plusspart des gentilshommes cher-
ıoient à se faire achepter, si on
ıst voulu les payer à leur mot.
Elle n'avoit point trouvé à pro-

1574. pos de les attaquer du costé du Poictou ny de la Guyenne, parce qu'ils y estoient trop forts : mais el le noüa des negociations avec l Nouë & leurs autres chefs, lesquel les aboutirent à une tréve pour le mois de Juillet & d'Aoust. Durant ce temps-là ils eurent permissio de tenir à Millaud une assemblée ge nerale des provinces de Guyenne Dauphiné, & Languedoc, pour ad viser aux moyens de traitter un paix generale.

Gramont avoit esté envoyé e Bearn pour le reduire à l'ancienn religion. Comme il estoit dans l chasteau de Hagetmau, où il assem bloit la noblesse, le jeune baro d'Arros l'y surprit par un coup au sy hardy qu'on se puisse imagine Ce gentilhomme porté à une si de sesperée entreprise par les exhorta tions de son pere, vieillard octua genaire & aveugle, entra dans chasteau comme les autres gentils hommes avec dix ou douze dete minez, & lors qu'il vit son temps il se mit à charger sur tout ce qui rencontra devant luy, tua, escarta

assa des gents estonnez, & emme- 1574.
Gramont prisonnier. en Iuilet
L'armée du prince Daufin estant
trée dans le Daufiné, une partie
son avantgarde luy fut enlevée au
nt de Royans par Montbrun: le-
el ensuite faillit une entreprise sur
e. Le prince Daufin avoit dessein
nettoyer le pays de toutes les
ces que les Huguenots y tenoient;
en enleva deux ou trois, puis s'al-
eschoüer devant Livron, petite
coque située sur une coline dans
diocese de Valence; Il y mit
siege vers la my-Juin, & fut
ntraint de le lever un mois a-
és.
On vit presque en mesme temps
roistre deux manifestes, l'un de
nville, dont l'irresolution enfin
determina par la crainte du peril
des embusches que la reyne mere
tendoit tous les jours, à faire
ion avec les Huguenots; l'autre
prince de Condé, qui s'estant
ndu à Heidelberg, obtint facile-
nt de l'Electeur Palatin, que Ca-
hir son fils puisné luy feroit des
ées de cavalerie & d'infanterie,

1574. moyennant de l'argent comptant sans quoy ny la vertu, ny la religion ny l'addresse, ne peuvent rien en c païs-là.

La nouvelle en ayant esté apporté en France, encouragea merveilleu sement les Huguenots, & porta l'a semblée de Millaud à l'eslire por leur chef general, dont ils luy er voyerent la declaration à Neuf-cha tel en Suisse. Dans laquelle ils n'ou blioient pas de luy marquer qu'il se roit obligé de suivre les reglemen de l'assemblée, & de ne rien faire qu de l'advis d'un conseil qu'elle lu donneroit.

La Nouë connut à son dam que prudence s'estoit laissée tromper p le trop grand desir de la paix : c pendant la tréve, le duc de Montpe sier pensa accabler la Rochelle. Aya refait son armée & grossy ses trou pes de celles de Normandie, il p toutes les petites places du Poitou & ensuite la ville de Fontenay me me, durant un pourparler de capitu lation. Ce coup estonna fort les R chelois, parce que Fontenay estc la clef de toutes les commodit qu'

'ils tiroient du bas Poitou, et 1574.
antmoins il ne servit de rien, non
is que les exhortations de la Nouë,
ur les porter à faire les efforts ne-
ſaires pour leur conservation; tant
estoient agreablement flattez par
:eyne mere d'une vaine esperance
paix.

Dans les autres provinces ils se
fendoient mieux. En Languedoc
surprirent la ville de Castres; et
Agenois, quoy que tres-foi-
s, ils ne se laisserent pas arra-
er les villes de Clairac & de Mont-
iquin. Leur courage fortifioit
places, comme la division d'en-
Cossé & la Valete, entre les-
els la reyne mere avoit parta-
le gouvernement de Guyenne,
iblissoit l'armée des Catholi-
es.

Les couriers de cete princesse ar-
rerent en Pologne entre le quator-
& le quinziéme de Juin. Le roy
nry se mit au lit pour mieux te-
conseil sur ce qu'il avoit à faire.
fut proposé deux advis, l'un de
mper les Polonnois, & de sor-

1574. tir au pluſtoſt de ce pays-là, ſuivan
en Iuin. les lettres preſſantes de la reyn
mere; l'autre de faire agréer ſon de
part au ſenat. Le dernier eſtoit l
plus honneſte: le premier ſembla l
plus ſeur. Aprés avoir donc diſpo
ſé ſecretement toutes choſes, il
deſroba la nuict du dix-huict au dix
neufiéme de Juin, ſe rendit à Peizr
premiere ville d'Auſtriche, & de là
Vienne.

Son évaſion eſtant ſceuë, les Po
lonnois coururent en foule à ſo
palais; une troupe de quatre cen
chevaux piqua aprés luy, mais ne
ſceut atteindre. Les François q
eſtoient demeurez à Cracovie fure
en grand danger d'eſtre aſſommez
le Senat aſſemblé en fit arreſter l
principaux: neantmoins Charl
Danzay que Henry avoit nomn
pour ſon ambaſſadeur en Danemar
s'y eſtant trouvé, & ayant ren
raiſon d'un ſi prompt depart, app
ſa un peu la premiere furie. Puis av
les bons offices de quelques Palati
que le roy avoit charmez par ſes b
les qualitez, il mania ſi bien ces

rits eſchauffez, qu'ils luy renvoye- 5174.
:nt ſon équipage & tous ſes domeſ-
ques, le ſuppliant tres-humble-
ent de vouloir revenir : mais il
en excuſa ſur les nouvelles qu'il
ſoit avoir euës, que le prince de
ondé eſtoit preſt d'entrer dans la
'ance avec une armée de trente
ille Allemands.

Il paſſa ſix jours de temps à Vien-
: : l'empereur l'y regala avec au-
nt d'affection que de magnificen-
. Il eſtoit bien aiſe qu'il euſt laiſ-
la couronne de Pologne à laquel-
il aſpiroit, & que la maiſon de
'ance perdiſt l'advantage qui la
ndoit puiſſante de coſté-là. On
t qu'il luy propoſa le mariage de
fille Iſabelle veuve de Charles IX.
qu'il luy conſeilla de faire entrer
paix avec luy dans ſon royau-
e; luy remonſtrant que c'eſtoit
ſeul moyen d'effacer des eſprits
iorrible image des maſſacres, &
en rejetter toute la faute ſur le
inſeil du feu roy. Les deux fils
: l'Empereur, ſçavoir Rodolfe
y des Romains, & l'archiduc Er-

1574. neſt, le conduiſirent juſqu'à la frontiere du Frioul ; Il voulut prendre cete route pour eſviter les inſultes de l'electeur Palatin, & la veuë reprochante des autres princes Proteſtants.

Tout ce que l'induſtrie & la magnificence ſe pût imaginer de plu beau & de plus obligeant, fut employe par les Venitiens pour honorer le plus grand roy d'entre leur alliez. Dans toutes les villes de leur terres il fut receu comme ſouverair Quatre Senateurs veſtus de robe de velous rouge, l'accueillirent ſu le bord du golfe, luy preſenteren autant de barques tapiſſées de meſ me, & une pour ſa perſonne tou te enrichie d'or & d'azur, & re veſtuë au dedans d'un drap d'or fond bleu, & le menerent dans l'Iſl de Moran celebre pour ſa belle ver rerie. Il y coucha cete nuict-là. L lendemain ils le firent monter dan le Bucentaure, vaiſſeau qui ne ſer qu'aux grandes ceremonies, autoı duquel flotoit un nombre infiny d gondoles, entre autres deux cent

ui eſtoient moins parées de la beau- 1574.
: de leurs eſtoffes, que de celle
es dames, dont elles eſtoient plei-
es. Le duc à la deſcente dans la
lle luy preſenta le poile, porté par
x procureurs de Saint Marc, & le
onduiſit dans le palais qu'on luy a-
oit preparé.

Durant neuf jours qu'il ſejourna
Veniſe, les ducs de Savoye, de
errare, & de Mantouë, qui s'y
ſtoient rendus exprés pour l'hono-
er, l'accompagnerent par tout; la
eigneurie le défraya luy & toute ſa
uite, & le fit ſervir par cent jeu-
es gentilshommes. Il alla au Se-
at pour voir l'ordre du balote-
nent, y fut aſſis au deſſus du duc,
y exerça tous les actes de ſouverain.
Enſuite il vit avec admiration l'arſe-
al, & avec plus de plaiſir les da-
nes, & les courtiſanes meſme,
u'il trouva auſſi divertiſſantes qne
elles: mais quelqu'une luy fut
rop prodigue d'une faveur qu'il ſe
epentit toute ſa vie d'avoir ac-
eptée.

Aprés ces neuf jours d'enchante-

1574. ments (il les appella ainsi) il prit congé du Senat, & fut accompagné par quatre Senateurs jusqu'à Rodigino, derniere place de la seigneurie. De ce lieu il fut conduit à Ferrare par la cavalerie du duc; Aprés qu'il y eut esté deux jours, il s'embarqua sur le Pô & remonta à Turin : mais auparavant passa par Mantouë, à la priere du duc Guillaum frere du duc de Nevers. Dom Jean d'Austriche gouverneur du Milanoi le receut aussy dans Cremone & dan les autres villes de cete duché pa où il luy falut passer, & luy rendi tous les mesmes honneurs qu'il eust sceu rendre à la propre personne d roy d'Espagne.

Il demeura à Turin huit ou neu jours. La duchesse Marguerite d France sa tante, l'une des plus sage princesses de son temps, luy donn le mesme conseil pour la paix qu l'empereur, & le duc luy present Damville son parent, qu'il avoi fait venir exprés sous sa parole pour le remettre en ses bonnes gra ces. L'affection que le roy avo

uë autrefois pour ce ſeigneur, ſe 1574.
ſveilla : il le faiſoit coucher dans
chambre, & eſcoutoit volontiers
s advis qu'il luy donnoit de pren-
re le gouvernement de ſon Eſtat
y-meſme, & d'accorder la paix
ıx Huguenots pour les ruiner a-
rés par des projets qu'il luy pro-
oſoit. Mais la reyne mere, en
yant eſté advertie, y envoya Chi-
rny & Fiſes, qui deſtruiſirent
ans l'eſprit du roy tout ce que
)amville y avoit baſty, & l'y rui-
erent tellement luy-meſme qu'il
voulut faire arreſter. La ducheſ-
en ayant eu le vent, en donna
dvis à ce ſeigneur, & le duc luy
nvoya une bonne eſcorte pour le
onduire juſqu'à Nice; d'où ſes ga-
res le menerent en Languedoc.
Quand il ſe vit en ſeureté, il jura
u'il ne verroit jamais plus le roy
u'en peinture; & il ne viola point
on ferment.

Les reſpectueuſes civilitez du duc
les careſſes de la ducheſſe, dont
grace, l'eſprit, & les royales
ualitez, s'eſtoient conſervé quel-

1574. que empire ſur les François, & meſ
me ſur ſes neveux, ne leur furen
pas inutiles. Le roy en fut touché
& par les motifs de generoſité, o
de juſtice, promit de rendre Pi
gnerol, Saviglian, & la Perouſe a
duc; qui luy avoit fait connoiſtr
qu'il ne pouvoit plus les retenir, s'
n'aymoit mieux ſuivre ce qu'ils ap
pellent les maximes d'Eſtat, que
droit des gents & la foy des traitte:
Le duc ayant obtenu cete grace, lu
donna quatre mille hommes de pie
& mille chevaux, pour le conduii
juſqu'à Lyon, de peur qu'il ne re
ceuſt quelque inſulte des Hugue
nots du Daufiné. Il l'y accomp
gna luy-meſme, & y demeura que
ques jours : mais il fut contrai
d'en partir avant que d'avoir obt
nu l'accompliſſement de ſes prome
ſes, parce qu'il receut les nou
velles de la mort de la ducheſſe
femme, que Dieu appella en l'au
tre monde le quatorzieſme de Sep
tembre.





PAPES.

encore GREGOIRE XIII. dix ans, ſept mois ſous ce regne.

SIXTE V. elû le 24. Avril 1585. S. 5. ans 4. mois, 3. jours, dont 4. ans, 25. jours ſous ce regne.

HENRY III

ROY LXI.



Deux fois roy, doux, accort, mais mol, foible, & prodi[g]
Par trop de favoris, d'offices & d'impoſts,
I'embroüillay mon eſtat, je perdis mon repos,
Et me vis immoler aux fureurs de la ligue.



HENRY III.

ROY LXI.

Aagé de vingt-trois ans presque accomplis.

IL estoit le cinquiéme de Septembre quand le roy Henry arriva au pont de Beauvoisin, lieu qui fait la separation des terres de France, & de celles de Savoye. La reyne sa mere s'advança jusques-là afin de le recevoir, & luy presenta le duc d'Alençon & le roy de Navarre pour en faire ce qu'il luy plaisoit. Il les receut avec une extrême froideur, quoy qu'ils le saluassent avec une profonde humilité ; Quelques heures aprés, il leur accorda leur grace, & leur liberté : mais ce ne fut qu'en apparence, car il ordonna à des gardes de veiller se- 1574. en Septembre.

1574. cretement sur eux ; & il y avoit d certaines dames qui les tenoient toû jours enlacez dans leurs filets, & n leur refusoient rien pour tirer d'eu ce qu'ils avoient de plus caché dan l'ame. Ce fut en ce mesme lie qu'il fit Bellegarde mareschal d France. Il luy avoit promis cete gra ce tandis qu'il estoit en faveur, mai il n'y estoit desja plus : il ne pût gai der ce poste quinze jours, du Gu l'en avoit debusqué & s'estoit mis e sa place.

On pourroit, à proprement parle appeller le regne de ce Roy le re gne des Favoris. La mollesse de so ame & sa faineantise le livrerent er tre les mains de ces gents-là ; le quels acheverent d'énerver ce qu avoit de ferme, & de le dissoud dans les voluptez. Tellement qu'i effacerent l'esclat de toutes les be les actions dont on luy attribuo l'honneur ; et ils eussent fait dout s'il y eust eu aucune part, n'eust est qu'au travers de tous ces defauts o admiroit encore en luy beavcoup c qualitez royales. Quelus, Maugiro & S. Maigrin furent ses premiers mi

nons; ensuite Saint Luc, Arques, 1574.
: le jeune la Valete, puis Termes,
epuis nommé Bellegarde, & quel-
ues autres.

La reyne mere estoit ravie de le
oir entre leurs mains, parce que
u commencement ils luy rendoient
ompte de toutes ses pensées, &
ue tandis qu'ils l'amusoient, ou
ans l'antichambre avec les dames,
u dans le cabinet, auquel il passoit
es journées entieres à consulter sur
découpure d'un habit, & sur l'a-
stement d'une fraise, elle retenoit
resque toute l'autorité, ne prevoyant
as que peu à peu ils luy en raviroient
meilleure partie, avec l'affection
e son fils.

Afin de le posseder tout entier,
s luy persuaderent de ne se com-
uniquer plus tant à ses sujets com-
ie avoient fait ses predecesseurs,
ais de se tenir caché comme les
ois d'Orient; de ne se faire connois-
re à eux que par un grand esclat, ou
e magnificence, ou de comman-
ements absolus; de desaccoustu-
ier les François de luy faire des
emonstrances; & sur tout de leur

1574. apprendre qu'il n'y a point d'autre justice que sa volonté. Sur cela ils elevoient son esprit dans de hauts sentiments de luy-mesme, l'estourdissoient par leurs flateries excessives, & le remplissoient de cete opinion qu'il estoit le plus grand prince du monde, qu'il surpassoit infiniment tous les rois precedents, les Alexandres & les Cesars, qu'il avoit fait des chef-d'œuvres de politique dé son apprentissage, & que la prudence des plus habiles n'estoit qu'ignorance en comparaison de la sienne.

Enyvré de ces flateuses persuasions il establit de nouvelles formes de grandeur, remit sur pied le regiment des gardes à dix compagnies, Charles IX. peu avant sa mort n'en avoit retenu que trois, fit entourer son lit & sa table de balustres, ne sortoit que rarement en public, & tousjours enfermé dans une litiere ou dans une barque enrichie d'or & de peintures pour se promener sur la molle riviere de Saone, & ne laissoit plus aux grands le credit de luy porter les recommandations de

:tits ; non pas mesme les leurs , 1574.
ıe par le credit de ces mignons.
outes les faveurs n'estoient que
ıur eux , ils mettoient à haut prix
; charges & les gouvernements ,
ıur les tirer des mains des sei-
.eurs , à qui le service de leurs pe-
s ou leur propre merite les avoit
quis. Grand nombre des plus qua-
iez se voyant peu considerez , se
:irerent de la cour malcontents ;
alors les favoris estant plus au
ge , ils introduisirent cette per-
cieuse invention d'*acquits comp-*
ıts , avec laquelle on a si sou-
nt & si impunément pillé les fi-
nces.

Les agents du duc de Savoye pres-
ient fort l'execution de la promes-
du roy , le conseil estoit partagé
dessus. Le duc de Nevers, gouver-
ur des places d'audelà les Monts ,
ıi estoit allé aux bains d'Acqui au
ontferrat pour sa blessure , envoya
Roy une longue remonstrance
ıur l'en dissuader. Ses principales
isons estoient le droit de biensean-
, qu'il confirmoit par l'exemple
quantité de princes, qui n'avoient

1574. point restitué ce qui les accommo
doit. Le roy loüa fort son zele
mais du reste, soit qu'il se piqua
de generosité & de tenir sa parole
soit qu'il creust que la justice esto
un devoir qui obligeoit les princ
aussy bien que les particuliers :
voulut restituer les trois places
duc de Savoye, & ordonna à He
ry grand prieur de France son fre
bastard, & à Fises secretaire d'est
d'en aller faire l'évacuation. Du re
le duc de Nevers, non seuleme
demanda une descharge du gouve
nement de delà les Monts, &
acte portant qu'il ne luy seroit j
mais rien imputé de cete restitutio
ny à luy ny aux siens: mais encore
fit les protestations au conseil es
bly en ce pays-là, & au parleme
de Grenoble; Et il y obtint par arr
qu'elles furent enregistrées en
cours-là avec les lettres de d
charge.

Du commencement, le roy fit p
sieurs beaux reglements pour les o
ficiers de sa maison, pour ceux
devoient entrer dans sa chambr
pour le temps des audiences q

onneroit, & pour les requeſtes 1574.
on auroit à luy preſenter. Il or-
onna ſur ce dernier poinct que les
ppliants le feroient par placets, leſ-
iels il reſpondroit luy-meſme, puis
s remettroit à un ſecretaire d'eſtat
our en faire les dépeſches. Tous ces
dres ne durerent pas longtemps;
s'ennuya de les garder, & on ceſ-
de luy preſenter des placets, quand
n eut reconnu que c'eſtoit perdre
temps de s'addreſſer à luy, puiſ-
i'il n'en liſoit que tres-peu, &
i'il en faloit attendre l'enterine-
ent d'un autre pouvoir que du
en.

Il y avoit dans ſon conſeil deux
rtis, l'un qui pardeſſus toutes cho-
s deſiroit la paix & la reformation
l'eſtat: l'autre qui vouloit exter-
iner les Huguenots à quelque prix
ie ce puſt eſtre. Le chancelier de
Hoſpital avoit eſté le chef du pre-
ier, Paul de Foix, Chriſtophle de
hou premier preſident, & Pibrac,
y avoient ſuccedé dans ce ſenti-
ent; Morvillier l'eſtoit du ſecond,
rt homme de bien, mais addon-
à de nouvelles devotions, &

1574. qui ſuivoit les mouvements des ca
bales eſtrangeres ; leſquelles ayan
leurs racines en Eſpagne & à Rom
faiſoient ſervir la religion à l'exalta
tion de ces deux puiſſances. Ce ſecon
party ſe trouvant conforme aux inte
reſts de la reyne mere, ſe rendit
plus fort, & fit reſoudre la guer
contre les Huguenots.

Dans le Poitou Montpenſier a
ſiegea Luſignan ; il ne pût le prend
qu'à quatre mois delà, & le démol
En Dauſiné, ſon fils attaqua la peti
place du Pouſin qui rompoit le com
merce de Lyon à Marſeille par
Rhoſne, comme Livron le rompc
par terre. La place eſtant reduite
l'extremité, Sainct Romain ſe je
ta dedans en plein jour à la fave
d'un grand combat, & la nuict ſu
vante en emmena heureuſement
qu'il y avoit de ſoldats & d'hab
tants. Le lendemain les aſſiegean
y mirent le feu.

Comme il eſtoit ſur le point d'a
ſieger Livron, la reyne mere fit do
ner le commandement de l'armée
mareſchal de Bellegarde ; C'eſt qu'
le ne vouloit pas que toute la pu

ıce fust dans la maiſon de Bour- 1574.
ɔn, & que d'ailleurs elle penſoit
mpre par là l'intelligence & l'ami-
: qui eſtoit entre Bellegarde &
amville. Elle avoit pris à taſche de
ıner ce dernier, & c'eſtoit pour ce
et qu'elle avoit mené le roy à Avi-
on, afin de pouvoir plus facile-
ɔnt remuer le Languedoc & enve-
ɔer ce ſeigneur par quelque ar-
cieuſe negociation.

Dans cet embarras d'affaires, la
anterie faiſoit les occupations les
ıs ſerieuſes de la Cour. Par ce
ɔyen la reyne entretenoit des ja-
ıſies entre le roy de Navarre & le
: d'Alençon, & penſoit auſſy à
ıtiver l'eſprit du roy ſon fils. La
noiſelle de Chaſteau-neuf ſon
:ienne maiſtreſſe, & deux au-
s de ſes filles, ſembloient avoir
:lque part dans ſon cœur : mais
toit la princeſſe de Condé qui le
ſedoit veritablement. Il avoit re-
ı de l'eſpouſer, & à cete fin il
ıailloit à faire diſſoudre ſon maria-
avec le prince pour crime d'he-
e; car elle eſtoit demeurée catho-
ıe depuis la S. Barthelemy.

1574. Comme la reyne mere n'av
point de persuasions ny d'addres
capables de rompre ce coup, la m
vint à son secours, & coupant
fil des jours de la princesse, rom
cet attachement pernicieux; laiss
de grands soupçons aux plus d
fiants de quel costé elle pouvoit
tre venuë si à propos. La doul
qu'en eut le roy fut presque m
telle, il passa prés de trois jours s
boire ny manger; Et quand on l'
obligé de vivre, non pas en le c
solant, mais en feignant d'augm
ter sa douleur, il fut encore qu
que temps qu'il ne vouloit voir
des objets lugubres, des lieux so
bres, des visages tristes, port
mesme sur ses aiguillettes & aux
bans de ses souliers de petites te
de mort; Neantmoins au bout
quelques semaines il se consola t
d'un coup, & eut si grand' honte
sa foiblesse, qu'il essaya de faire c
re qu'il y avoit eu de l'enchan
ment.

Cete mort arriva tandis qu'il
toit encore à Lyon. Pendant
sejour en Avignon, la cour fut tr

:e de celle du cardinal de Lorrai- 1574.
Quelques-uns disoient qu'elle
ɔcedoit de ce qu'il s'estoit mor-
ıdu ayant esté nuds pieds à une
ɔcession de penitents, d'autres s'i-
ginoient qu'elle luy avoit esté cau-
par la fumée de quelques flam-
ıux empoisonnez qu'on portoit ex-
s devant luy ; Et on en accusa
ɔm Claude de Guise son frere bas-
d, l'un des plus meschants hom-
s du monde, qui se vengea ainsi
quelques fortes reprimendes qu'il
avoit faites de ses sceleratesses.

Bellegarde cependant n'advançoit
beaucoup devant Livron : il fut
ıtraint de destacher une partie de
troupes pour aller tenir teste à
ɔntbrun qui incommodoit fort
Daufiné. D'autre part Damville
it assiegé & pris Sainct Gilles,
ı le bruit de son canon se portoit
ʮu'en Avignon, & ensuite ayant
ɔris Aigues-mortes, il menaçoit
ɔasser le Rhosne ; tellement que
oy connoissant que sa presen-
en ce pays-là faisoit mespriser
autorité, il reprit le chemin de
ɔn.

1574. en Decembre.

EMPP. AMURAT II. fils de Selim II. mort le 13. Decébre, R. 20. ans & un mois, & encore MAXIMILIAN II.

Comme il passoit par le can
1574. qui estoit devant Livron, les assi
gez l'accueillirent avec des parol
outrageuses; & il eut le desplaisir
ne se pouvoit pas venger de leur i
solence. Ses troupes estoient si c
biffées qu'il donna ordre de lever
siege, faisant courir le bruit qu'il
avoit besoin pour honorer son
cre. Voilà comme il chopa dés l'
trée de son royaume, & donna u
rude choc à son autorité, que to
jours depuis elle fut chancelante
debile.

1575. en Ianvier & Février. Il partit de Lyon à la my-Janvi
arriva le douziesme de Février
Reims, & y fut sacré trois jour
prés par le cardinal de Guise, le
ge estant vacant. Le duc de G
qui estoit encore en faveur, s'y c
serva la préseance sur le duc de M
pensier. Car celuy-ci estant venu
qu'à deux lieuës de Reims, re
cete fois de l'emporter, receut
odre du roy qui luy defendoit de
ser outre. Le lendemain du sacr
roy espousa Louïse fille de Nic
comte de Vaudemont oncle pate
de Charles II. duc de Lorraine.

rdinal de Lorraine en son vivant 1572.
oit avancé les premieres proposi-
ons de ce mariage.
Lors que le roy eut fait son en-
'e dans Paris avec sa nouvelle es-
use, les deputez du party protes-
nt & Politique y arriverent pour
rler de la paix, ayant communi-
é par des envoyez avec le prince
Condé qui estoit à Basle. Ils de-
ndoient qu'on leur fist droit sur
. articles, dont plusieurs sem-
oient fort hardis : mais les plus
oquants estoient la tenuë des estats
neraux, le rabais des tailles au mes-
poinct qu'elles avoient esté sous
üis XII. & qu'on eust à punir
emplairement les athées & les blas-
ematcurs, & à executer les ordon-
nces contre les énormes & infa-
s paillardises qui provoquoient la
lere de Dieu sur la France. Cete
nsure maligne rendit les Huguenots
aucoup plus execrables à la cour
e ne faisoient leur soulevement &
rs heresies.
Toutes ces conferences qui du-
ent plus de trois mois, & les di-
ses negociations avec quoy on

1574. taschoit d'amuser les Rochelois
Damville, bien loin de guerir l
deffiances & les haynes, les enver
moient davantage ; De sorte que
guerre se continuoit par tout, aux e
virons de Montauban, en Auvergr
en Perigord, en Languedoc, en Da
finé. Montauban fut investy par
Catholiques, mais delivré par Cho
pes, lequel y conduisit les troupes
la Nouë. En Auvergne, Montal
defait & tué par une dame qu'on pe
mettre au rang des Amazones. C'
toit Magdelaine de Sainct Nect
re * veuve de Guy de Sainct Exu
ry Miraumont, tousjours suivie
soixante gentils-hommes des p
braves, qui faisoient des efforts de
leur incroyable pour meriter ses bo
nes graces. En Perigord, Lang
ran surprit & saccagea cruellemen
ville de Perigueux. En Langued
Damville en fit autant à Uzez &
Alez. En Daufiné, Montbrun gag
une bataille sur Gordes son enne
prés de Die, & l'investit dans c
ville.

*Vulgairement Senetaire.

Quelques jours aprés, estant
au devant du secours qui venoit p

delivrer, il fut défait luy-mesme, 1574.
is & envoyé au parlement de Gre- en Février. & suiv.
ble; qui luy fit son procés & le
ndamna à perdre la teste. C'estoit
punition de ce qu'il avoit pillé le
gage du roy, & respondu insolem-
nt à ceux qui l'en blasmoient, que
jeu & les armes egaloient toutes
tes de personnes. François de
nne Lesdiguieres simple gentil-
mme, mais desja parvenu à une
nde reputation, prit sa place dans
Dauphiné, & s'éleva plus haut en
tablissant la discipline militaire,
e l'autre n'avoit fait, en permettant
ites sortes de licences.

Je passe sous silence les remuë-
nts que le gouvernement du ma-
chal de Rais causa en Provence, &
deux factions qui troublerent
e province, l'une portant le nom
Carcistes, à cause que le comte
Carces lieutenant de roy en es-
t le chef; l'autre celuy de *Rasats*,
i s'estoient soulevez contre le ma-
chal à cause qu'il les rasoit de trop
s par ses exactions. Je ne parle
int non plus des explois de Mont-
qu'on avoit nouvellement fait ma-

1574. reschal de France ; car ce fut bien p[...] de chose ; & depuis une grande a[...] quebusade qu'il receut au visage [...] assiegeant Rabasteins , à cause d[...] quoy il portoit un masque sur le ne[...] les Huguenots le redoutoient au[...] peu qu'une demoiselle.

Le senat de Pologne avoit supplie[...] roy avec tous les termes de respect [...] de déference , qu'il eust à retourn[...] en ce pays-là , sinon qu'ils procederoi[...] à l'élection d'un autre. Pibrac , que [...] reyne mere avoit envoyé pour faire p[...] longer ce terme , trouva qu'il y av[...] un decret du 14e de Juillet , port[...] que la royauté estoit vacante com[...] par mort , & que les Estats allo[...] proceder a une nouvelle élection. Co[...] me il vit qu'ils y estoient resolus, il ai[...] mieux se retirer que d'estre spectat[...] de l'affront qu'on alloit faire a son m[...] tre. Dans leur diete ils se diviserent [...] deux brigues , dont l'une elût l'em[...] reur Maximilian , l'autre Sigism[...] Bathory prince de Transylvanie , [...] charge qu'il espouseroit Anne sœur [...] deffunct roy. Ce dernier plus dilig[...] que son rival, accourut proptement [...] Pologne , espousa la princesse & se [...]

possession. Ce qui eust causé de grands 1575.
oubles, si la mort n'y eust mis or-
e, en ostant Maximilian hors du
onde.

Une cour toute pleine de volu-
:ez, & où tout se gouvernoit par
autres mains que par celles du sou-
:rain, ne pouvoit manquer d'estre
;itée par de continuelles intrigues
: femmes & de Favoris. Du Gua en Iuin,
Souvré avoient pour lors les pre- & suivãs.
ieres places dans les bonnes gra-
s du roy : la reyne mere se ser-
ıit d'eux pour broüiller ensemble
duc d'Alençon & le roy de Na-
rre, & pour semer de la jalousie
tre le roy & son espouse, de peur
ı'elle ne se rendist maistresse des
:aires de son mary, suivant les con-
ils du duc de Guise. Ils avoient
ssy de frequents démeslez avec le
ave Bussy d'Amboise favory du
ıc d'Alençon, & avec la reyne de en Aoust
avarre qui soustenoit le courage de
prince, auquel ils faisoient insulte
toute heure.

Il arriva là dessus que le roy vint
tomber malade : ils luy firent croi-
qu'il avoit esté empoisonné par

son frere. Dans cete imagination
1575. envoya querir le roy de Navarr
& luy commanda de le deffaire
ce *meschant*, il l'appelloit ainsi : m
au lieu d'obeïr à cete vengeanc
quoy qu'elle l'approchast du thro
ne d'un degré, il en eut horreur
laissa au roy le temps de s'en r
pentir.

Quand il fut guery, le maresc
de Montmorency courut grand' r
que de la vie : ceux qui avoient e
cause de sa détention, ayant eu p
qu'il ne s'en ressentist s'il fust so
de la Bastille par la mort du ro
resolurent de l'oster du monde, a
de ne plus retomber dans de pare
les frayeurs. Pour cete fin, ils pub-
rent que Damville, dont la consi-
ration seule pouvoit empescher
coup si damnable, estoit mort :
effet il fut fort malade d'un bouc
qui luy avoit esté donné ; Et sur
bruit ils persuaderent au roy de do-
ner ordre à Souvré d'estrangler
mareschal dans la prison : mais So-
vré, quoy que la capitainerie
Vincennes luy fust assurée aprés
te execution, y apporta tant de le-

eurs, qu'on eut advis de la gue- 1575.
on de Damville, & ainsi on n'o-
plus attenter sur la vie de son frere.
Le duc d'Alençon, morgué par
Favoris, avoit comploté de se
irer : le roy en ayant eu advis
voit fait arrester luy & tous ceux
i estoient soupçonnez de luy a-
ir donné ce conseil : mais dés le
ıdemain, à la priere de la reyne
re, il luy avoit pardonné, & pour
faire grace toute entiere, il avoit
esme élargy les prisonniers. Cela
t, comme s'il n'eust plus eu rien
craindre, il se relascha tout-à-
t dans l'oisiveté : il passoit la nuict
festins & en balets, le matin à
ıster ses habits, ou à ranger ses
ıeublements, ou à inventer de nou-
lles modes, les apresdisnées à se
vertir parmy les dames, & le soir
jeu.

Comme il vivoit dans cete gran- en Septembre.
securité, le duc son frere trom-
ceux qui avoient charge de le
iller, & s'évadant un soir quinzies-
e de Septembre, gagne la ville de
reux, où Bussy, qui s'estoit retiré
la cour, luy amena grande com-

1575. pagnie. En sortant il se declara e
nemy de la maison de Guise, & pr
testa hautement de venger la mo
de l'admiral & celle de la Molle s
favory. Il gardoit parmy ses habi
le pourpoint de ce dernier, &
voit juré de le porter un jour de b
taille. Si le duc de Montpensier e
voulu joindre le duc de Nevers
luy prester ses troupes, il l'eust bi
empesché de passer la Loire &
se rendre en Berry. Au refus
Montpensier, il ne laissa pas d'av
envie de le charger, & il march
en diligence pour luy couper ch
min : mais la reyne mere luy envo
un courier avec un ordre signé de
main, qui luy deffendoit de le po
suivre davantage; Elle apprehend
que son fils ne perist daus le comb

Au bruit de l'evasion du duc d'
lençon, il accourut à luy gra
nombre de noblesse de tous cost
entre autres Ventadour, Turenn
& le sage la Noüe. Cependant
prince de Condé avoit fait son tr
té avec Casimir, qui luy leva h
mille Reistres & six mille Suisses
condition, entre autres choses, qu'

pourroit faire aucune paix ſans ſon 1575.
nſentement, & qu'on ne luy euſt
tenu du roy le gouvernement en
ef de Mets, Toul, & Verdun.
Comme Toré avoit contribué cin-
ante mille eſcus pour ces levées,
ne pût luy refuſer de luy donner
ux mille Reiſtres & cinq cents
mmes de pied pour les amener par
vance au duc d'Alençon : mais le
c de Guiſe gouverneur de Cham-
gne les chargea & les défit prés
Chaſteau-Thierry. Il y fut bleſ-
à la jouë gauche d'un coup d'ar-
ebuſe, dont * la balafre luy de-
eura toute ſa vie, tres-glorieuſe
vers les Catholiques, & fort ad-
ntageuſe à l'eſgard des dames, qui
oyent que ceux qui ſont braves le
nt par tout. Toré ſe ſauva en Ber-
auprés du duc d'Alençon à cour-
de cheval, & ſon infanterie s'y
ndit auſſy par une courageuſe re-
aitte de plus de trente lieuës.

*A cauſe de cela on le nomma le balafré.

On ſoupçonnoit que l'évaſion du
uc d'Alençon avoit eſté procurée
ar la reyne mere, afin d'entretenir
ousjours deux partis dans le royau-
e, & de ſe rendre neceſſaire entre

1575. les deux. Les Huguenots de jo
en jour plus deffiants, s'allerent im
giner qu'elle l'avoit destaché po
les diviser & pour les ruiner. Qu
qu'il en fust, la pluspart des grands f
rent fort aises de cete broüillerie,
elle y trouva bien de l'employ co
me elle souhaitoit. Elle courut do
aussy-tost aprés luy, menant av
elle les mareschaux de Montmore
cy & de Cossé, qu'elle tira de pris
pour se servir du credit qu'ils avoie
sur l'esprit de ce prince. L'entren
se de Montmorency le fit venir
chasteau de Champigny, appart
nant au duc de Montpensier; où e
le cajola si bien qu'elle le fit conse
tir à une tréve de six mois, co
mençant au 22e de Novembre. C
la fait elle revint en cour, laissa
auprés de luy le mesme maresch
pour le disposer à un entier acco
modement.

Il avoit esté dit par la tréve q
le roy donneroit au duc par form
de dépost, les villes d'Angoulesm
Niort, Saumur, Bourges, & la Ch
rité, & au prince de Condé celle
Mezieres. Les gouverneurs de Bou

es & d'Angoulesme ayant refusé de 1575.
désaisir de leurs places, la reyne
ere vint retrouver son fils, & mania
bien son esprit qu'elle l'obligea
accepter Cognac & Saint Jean
Angely en eschange, aprés quoy
tréve fut publiée le vingt-deuxies- en De-
e de Decembre. cembre.

Il n'y avoit pourtant encore rien
ii tendist à la paix : le roy faisoit
grandes levées d'hommes & de de-
ers. La ville de Paris, au lieu de
urnir l'argent qu'il luy demandoit,
paya de remonstrances, qui sen-
ient les reproches, & ne tesmoi-
ioient que trop le peu d'estime qu'el-
avoit de son gouvernement. Quel-
ues bourgeois neantmoins payerent
s taxes, non pas tant de leur bon-
é, que par la crainte qu'ils avoient
s Reistres, & pour exempter leurs
aisons de la campagne des loge-
ents des gents de guerre dont on les
enaçoit.

Les negociations de paix se con- 1576.
nuoient tousjours : elles arreste- en Ianvier.
nt le prince de Condé & Casimir
ns la Lorraine durant tout le mois
Janvier, au bout duquel s'estant

1575. en Fevrier. lassez de la varieté & de l'inconstan ce des propositions qu'on leur fai soit, ils descendirent dans le Bassi gny, traverserent la Bourgogne à l veuë de Langres, de Dijon, & d Beaulne, passerent la Loire à Ma signy les Nonains, & s'estendiren entre cete riviere & celle d'Allier ayant gagné le pont de Vichy. L'Au vergne destourna cete inondatio qui l'eust desolée, par un present d cinquante mille escus, & par les est pes qu'elle leur dressa dans tous l lieux de leur passage.

Le duc de Mayenne qui com mandoit l'armée royale, n'osa ap procher de celle du prince de plu prés que de deux journées. Comm le roy vit qu'elle avoit resolu de ve nir droit à Paris, il rappella la sien ne & la logea aux environs : mais l remede avec quoy il pensoit pour voir à la peur des Parisiens, excit leurs plaintes, ils se mirent à crie qu'on ne devoit point ainsi poursu vre le frere unique du roy, & qu' y avoit de la cruauté à chasser l'en fant de la maison. A ces crieries s joignit le refus que fit le duc d

Iontpensier de prendre le comman- 1573.
ement de l'armée royale, le peu
e chaleur que tesmoignoient tous
:s grands de servir le roy en cete
ccasion, & puis encore un coup
lus surprenant que tout cela, qui
ıt l'évasion du roy de Navarre adve-
uë sur la fin de Février.

Ce prince, s'estant long-temps
ıissé abuser de l'esperance de la
ieutenance generale, & retenir par
:s charmes de quelques dames, se
ıuva enfin de Senlis: il y estoit allé
ous pretexte d'une partie de chasse,
ε se retira à Poissy, & delà à A-
:nçon, où il retourna pour la pre-
ıiere fois au Presche, puis à Ven-
osme. Deux cens gentilshommes l'y
stant venus trouver, il s'en alla à
randes journées en Guyenne. La
ualité de gouverneur & celle de prin-
e, luy assurerent d'abord presque
oute la noblesse & les meilleures pla-
es de ce pays-là. Lavardin luy avoit
ıromis de se saisir du Mans & de
Chartres, par le moyen de Roquelau-
e lieutenant de sa compagnie d'or-
lonnance. Fervaques devoit en faire
ıutant de Cherbourg: mais tous deux

1576. manquerent leurs entreprises.

L'armée du prince ayant traver le Bourbonnois, joignit celle c duc d'Alençon prés de Moulins 11e de Mars, & toutes deux fire monstre dans la plaine de Souzé. I prince ayant fait une belle harang au duc d'Alençon, avec cete el quence qui est naturelle aux princ de sa maison, luy en remit le con mandement.

en Avril. Elle estoit de plus de trente mil hommes des meilleurs qu'on eu sceu voir : toutefois avec de grandes forces il ne fut rien entr pris de grand. Car les merveille ses addresses de la reyne, que l Huguenots appelloient des encha tements, les desseins bijarres & cha geants du duc d'Alençon, & les bou rasques ordinaires des Reistres, l arrestoient à chaque pas. D'ailleu la discorde s'estoit glissée entre l chefs ; car les Huguenots consist riaux ne se fioient point au conseil c duc d'Alençon, tout composé c gents interessez & perfides ; ce du avoit pris jalousie de la sortie c roy de Navarre ; le prince de Con

ien avoit pas moins de n'estre plus 1576.
premier dans une armée qui estoit
uvrage de ses soins & de son tra-
il ; & Damville qui avoit basty sa
trarchie en Languedoc , appre-
ndoit de voir estouffer son auto-
é sous celle des princes , & plus
icore de desbourser l'argent qu'il
oit pour cela tiré du Langue-
c , & que sa femme avoit ser-
avec grande avidité dans ses cof-
es.

Tous unis ensemble ils eussent
tenu ce qu'ils eussent desiré, le duc
Alençon eust eu une bonne par-
du royaume pour appennage,
s princes tels gouvernements &
lles pensions qu'ils eussent voulu,
s Huguenots une paix solide & des
uretez inviolables : mais on trou-
i moyen de les diviser par le leurre
leurs interests particuliers , qui
ourtant ne se trouvent jamais avec
us d'advantage que dans la forte
ion des membres d'un party. Le
lus aisé à destacher fut le duc d'A-
nçon : ce qui parut dans la con-
rence qu'on fit à Moulins pour
paix ; il n'y fut pourtant rien

1576. conclu, ſinon qu'on envoya
propoſitions au roy par Jean
Laffin Beauvais, & Guillaume D
vet d'Arenes.

Aprés que le conſeil les eut e
minées avec beaucoup d'appara
mais ſans aucun fruit, la reyne m
retourna une ſeconde fois vers
fils eſgaré (elle le nommoit ainſ
qui eſtoit en l'Abbaye de Beaul
prés de Loches en Touraine; m
nant avec elle le mareſchal de Mo
morency, en qui ce prince av
beaucoup de croyance, & une gr
de bande de fort belles femm
qu'elle eſtaloit dans toutes ces n
gociations comme des filets po
envelopper ceux avec qui elle tra
toit.

Le prince Caſimir retarda qu
que temps l'accommodement, par
qu'il s'opiniaſtroit à avoir le go
vernement de Mets, Toul, & Ve
dun en chef, & vouloit que les eg
ſes des Catholiques fuſſent comm
nes aux Huguenots, ſans qu'ils fu
ſent obligez d'en baſtir d'autre
La reyne mere l'ayant entretenu
particulier, trouva moyen de le co

ter, en luy promettant de grandes sommes d'argent pour luy faire abandonner ces demandes. Tellement que le traitté fut achevé le neufiesme de May & ſigné le lendemain. L'edit en fut dreſſé le quinzieſme & verifié en parlement le meſme jour, le roy y eſtant preſent, afin qu'il n'y fuſt apporté aucun retardement. 1576.

Il eſtoit bien plus advantageux pour les Huguenots que les precedents, car il leur permettoit le libre exercice de leur religion par tout le royaume, ſans exception d'endroits ny de temps, pourveu qu'ils en euſſent la permiſſion des ſeigneurs des « lieux, & ſouffroit que delà en avant el- « le fuſt nommée *la Religion pretenduë* « *reformée*; Leur accordoit des cime- » tieres pour enterrer leurs morts, ſpe- « cialement celuy de la Trinité à Pa- « ris; De plus la faculté d'eſtre admis « à toutes les charges, & dans les col- « leges, hoſpitaux, & maladeries; « defendoit de rechercher les preſtres « & moines qui s'eſtoient mariez, & « declaroit leurs enfants legitimes & « habiles à ſucceder dans les biens «

„ meubles ; Tesmoignoit grand regr
1576. des meurtres de la sainct Barthel
my, exemptoit les enfants de ce
„ qui y avoient esté tuez, de l'arrier
„ ban s'ils estoient gentilshommes,
„ des tailles s'ils estoient roturier:
„ Revoquoit toute sentence donn
„ contre la Mole, Coconas, Jean
„ la Haye lieutenant general au pre
„ dial de Poitiers, comme aussy c
„ les qui avoient condamné l'admir
„ Briquemaut, Cavagnes, Montgor
„ mery, Montbrun, & autres de
„ religion ; Reconnoissoit le Princ
„ Damville, & ses associez pour
„ bons sujets, Casimir pour son bon
„ lié & voisin, & advoüoit tout
„ qu'ils avoient fait pour son servic
„ Donnoit aux Religionaires pour
„ voir bonne justice, des chambr
„ my-parties en chaque parlement,
„ pour places de seureté Beaucaire
„ Aigues-mortes en Languedoc, Per
„ gueux & le Mas de Verdun en Guye
„ ne, Nions & Serre en Daufiné, I
„ soire en Auvergne, & Sene la gran
„ Tour en Provence.

„ On promit aussy au prince Cas
„ mir la seigneurie de Chasteau-Thie

en principauté, une compagnie "
cent hommes d'armes, la char- 1576.
de quatre mille Reiſtres, dou- "
mille eſcus d'or de penſion, ſept "
ts mille livres en argent com- "
nt pour le payement de ſes trou- "
, des bagues & pierreries en gage "
ur le reſte. Au prince de Condé "
joüiſſance effective du gouver- "
nent de Picardie, dont il avoit "
ja le titre, & Peronne pour lieu "
ſa reſidence. La condition du "
c d'Alençon fut la meilleure, on "
donna pour augmentation d'ap- "
anage les païs de Berry, Tourai- "
, & Anjou, avec le droit d'y "
mmer aux benefices conſiſtoriaux, "
ſi que ſon frere Henry l'avoit deſ- "
eu, & de plus cent mille eſcus de "
nſion. "

La plus grande difficulté eſtoit de ouver l'argent qu'il faloit à Caſi- r, à qui on avoit donné pour quar- r l'eveſché de Langres, où il vi- vit à l'Allemande en attendant ſon yement. On envoya Pierre de ondy eveſque de Paris, à Rome, mander le conſentement du ſainct re, pour aliener juſqu'à cinquan-

1576. en Octobre. te mille livres de rente du domai ecclesiastique ; le sainct pere acco da la demande, & en donna u bulle addressée aux cardinaux Bourbon, de Guise, & d'Est, & quelques autres prelats François. l parlement la verifia, sans approuv neantmoins la clause qui portoit, *q la distraction s'en fist, mesme malgré possesseurs.*

Le duc d'Anjou (c'est ainsi q nous nommerons doresnavant cel que nous appellions le duc d'Ale çon) depuis la paix, avoit fait sejour à Bourges, où Bussy d'A boise, Fervaques, Laffin, Simie & quelques autres de ses favoris l bligeoient de demeurer pour leur vancement ou pour leur seureté. la fin d'Octobre il se laissa ame à la cour par les persuasions de reyne mere, & vint saluer le roy chasteau d'Olinville prés de Ch tres. Le roy en eut tant de jo qu'il en donna advis par des lett patentes à tout le Royaume. Bu ne voulut pas suivre son maistre, alla planter sa demeure au chast d'Angers, aimant mieux, ce disoit

EMPP. RODOLFE II. fils de Maximilian, mort en Octobre, R. 35. ans 3. mois, & encore SELIM II

fa e le roy en ce pays-là que le valet 1576.
à cour.

Deslors qu'on eut ainsi retiré le d: d'Anjou, on recommença de travailler à la ruine des Huguenots, à resser de puissantes ligues, tant dans le royaume, dont nous parlerons tout-à-cete heure, que dehors, e communiquant avec Dom Jean d'Austriche, que le roy Philippe envoyoit gouverneur aux Pays-Bas, & avec le legat du pape. Dom Jean & le legat estant arrivez à la cour en mesme jour & par divers endroits, le premier inconnu & l'autre avec grand pompe, avoient eu accés & conference tres-particuliere avec le conseil du roy; & plus particulierement encore avec le duc de Guise. La visée de la reyne mere estoit avant toutes choses de destacher le roy de Navarre & le prince de Condé du party; & pour cela elle avoit resolu de faire un voyage en Guyenne pour s'aboucher avec eux: mais soit qu'elle ne trouvast pas les dispositions qu'elle souhaitoit pour les tromper, ou autrement, elle n'y fut point.

1576. Cependant ces deux princes, q
n'avoient point de retraitte assez bo
ne pour leurs personnes, tascherei
de s'en assurer quelqu'une ; le pri
ce avec plus d'adresse que de bon
foy se saisit de Broüage, y ayant fa
glisser quelques compagnies, pi
de la personne mesme de Mirer
beau qui en estoit seigneur ; lequ
il contraignit de le mettre en possi
sion de sa place, promettant tout
fois de la luy rendre dans trois moi
En effet il la luy rendit, mais pe
aprés il s'en resaisit sur quelque sou
çon veritable ou feint. Les Roch
lois en prirent l'alarme, & la co
fomenta tellement leurs deffiance
que le maire envoya prier le prin
de ne point venir à la Rochelle
mais le peuple & les ministres fire
changer cete resolution, & ordon
ner qu'il en seroit convié, pourve
qu'il n'amenast que son train ord
naire. Ainsi la cour reconnut qu
n'estoit pas tout puissant dans
party comme il luy avoit voulu fai
croire.

La jonction que le duc d'Alenço
avoit euë avec les Religionaires

e politiques, & la paix advanta-
ge[u]ſe qu'on leur avoit accordée en-
[ſ]uite, firent eſclore cete grande fac-
[t]ion, à laquelle ſes autheurs donne-
rent le nom de SAINCTE UNION,
& le vulgaire celuy de LA LIGUE : ou
pour mieux dire, elles reſveillerent &
raſſemblerent toutes les autres ligues
particulieres, qui avoient desja eſté
faites en divers endroits ſous le regne
de Charles IX. Car les ſeigneurs du-
rant ces troubles s'eſtoient enhar-
dis de faire des traittez & des con-
federations entre eux, ſans en atten-
dre la permiſſion du roy, & les peu-
ples ſe donnoient la licence de preſ-
ter le ſerment à d'autres qu'à leur
ſouverain, ſe juſtifiant de cet atten-
tat ſur les Huguenots qui leur en
avoient donné l'exemple. Ainſi il s'en
eſtoit faite une en Languedoc entre les
cardinaux de Stroſſy & d'Armagnac,
& quelques ſeigneurs du pays; Une
autre encore dans le Bourdelois, dont
le marquis de Trans de la maiſon de
Foix eſtoit le general; Une autre plus
grande en Guyenne dont Montluc
conſeilloit à Charles IX. d'eſtre le
chef. Il s'eſtoit fait auſſi de certaines

1576.

✠

Naiſſance de la Ligue.

confrairies en Bourgongne, qu
1576. proprement parler, estoient une n
niere de ligue; Outre que dans le
mosin, dans le Vivarets, & dans qu
ques autres provinces, les peup
s'armerent pour se defendre con
les gents de guerre de tous les d
partis. On dit mesme que la rey
mere avoit donné advis à Cha
IX. que s'il ne consentoit au ma
cre de la sainct Barthelemy, il
voit une ligue toute dressée pour
xecuter sans luy; Et il est cert
que sur la crainte qu'on eut que le
Henry ne fust arresté en Pologn
on fit diverses associations dans
provinces, pour conserver l'estat &
religion.

Ainsi il n'y eut qu'à recueillir
à joindre toutes ces parties separ
pour en faire le grand corps de
ligue. Les zelez Catholiques en
rent les instruments; les nouve
religieux les paranimphes & les tro
petes; les grands du royaume,
auteurs & les chefs. La molesse
roy luy laissa prendre accroissem
& la reyne mere y donna la ma
Elle n'y estoit pas poussée par au

e de religion, ny par amour pour 1576.
Guiſes, mais par la hayne mor-
le qu'elle portoit aux Huguenots:
tout, parce qu'ils demandoient
tamment qu'elle rendiſt compte
ſon adminiſtration, & qu'ils
oient à gorge déployée contre les
bordements & les proſtitutions
la cour, contre les vices enor-
s des Italiens, & tres-fortement
ntre toutes les exactions, que
eſtrangers inventoient de jour
jour.

Le pape & le roy d'Eſpagne en
ent les promoteurs; celuy-cy
ce que les Huguenots avoient
ſon avec les Gueux ou ſouſlevez
Pays-bas, & qu'il apprehendoit
e le duc d'Anjou eſtant accru de
iſſance, n'embraſſaſt la ſouveraine-
de ces provinces, ou que le roy
Navarre jeune & vaillant, ne s'ef-
çaſt de luy arracher ſon royau-
qu'il détenoit injuſtement; l'au-
parce qu'il craignoit, que les Hu-
enots ne devinſſent ſi forts qu'ils
ligeaſſent le roy à tenir un con-
e national, qui eſtoit l'eſpouven-
l de la cour de Rome, & qu'il

1576. croyoit d'ailleurs que s'il pouvoit exterminer de la France, il luy ser aisé de venir à bout de tous les aut protestants de l'Europe.

La ligue parut premierement Picardie. Les peuples de ce pa là simples & devots, mais ayant teste chaude, prirent feu facilem sur l'apprehension qu'on leur don que le prince de Condé ne plan sa religion dans la province, s'il noit faire sa residence à Peron suivant le traitté de paix. Jacq d'Humieres alors gouverneur de ronne, Mondidier, & Roye, tr puissant en biens & en credit, in sit la noblesse & la pluspart des vi de la province à la signer, & Ap court jeune gentilhomme son parc prit le serment des habitants de ronne. Le duc de Guise & le duc Mayenne obligerent la Champag puis la Bourgongne, d'en faire tant; Loüis de la Tremoüille y p ta le Poitou, estant offensé par Huguenots qui luy surprenoient s vent quelqu'un de ses chasteaux de plus cherchant à contrecarre comte du Lude gouverneur de la provi

ovince. Enfin on vit dans peu de 1576.
nps cete faction qui avoit déja pris
ine presque dans toutes les provin-
, pousser ses branches si haut,
elle couvrit & estouffa presque
t-à-fait l'autorité royale.

Quand les Huguenots avoient si
amment demandé les estats gene-
x, ils avoient creu qu'ils y se-
ent les plus forts, comme ils l'a-
ent esté en ceux d'Orleans. Ils
ient compté qu'outre les deputez
leur religion & de leur faction,
y auroient encore ceux que les
itiques, que la faveur du duc
Anjou, & que les ennemis du
uvernement present y pourroient
oduire. Ils ignoroient qu'on leur
oit destaché le duc d'Anjou, &
ne consideroient pas qu'ils n'a-
ent plus ny leur admiral de Co-
ny, ce puissant genie, qui fai-
mouvoir au besoin des ressorts
onnus & merveilleux, ny cete
on fraternelle, sans laquelle il ne
ssit jamais de grand dessein.

Ainsi il ne fut pas difficile à la
ne mere & aux Guises, employant
rs pratiques & de l'argent dans

1576. les provinces, que les maltostie Italiens fournirent volontiers, par qu'ils apprehendoient la recherc de leurs dépredations dans les estat de faire elire des deputez à leur d votion, & de dresser les cahiers su vant les memoires secrets qu'ils er voyerent dans les provinces; si bi qu'on disoit tout haut, qu'il ne f loit plus garder la foy aux Hugu nots, mais rompre l'edit qu'ils voient extorqué par force. Ce q l'on commença à confirmer par d effets, Honoré d'Albert dit le ca taine Luynes, ayant chassé To de la ville du Pont Sainct Esprit & mis garnison dans la place po s'assurer de ce passage sur le Rho ne.

en Novembre. A la my-Novembre la plusp des deputez se trouverent à Bloi rendirent leurs compliments au ro aux reynes, au duc d'Anjou, au chancelier, s'assemblerent ch cun à part, elûrent leurs president le clergé, Pierre d'Espinac archev que de Lyon, la noblesse, Clau de Beaufremont Senescey, le tiers tat, Nicolas l'Hullier prevost des m

nds de Paris, employerent le reste mois à regler leurs seances, s'en-communiquerent en substance le ntenu de leurs cahiers, & parti-erent tous à la sacrée commu-n dans l'eglise de saint Nico- 1576.

Aprés quoy les gouvernements ent appellez selon leurs rangs.

Les choses ainsi disposées, la pre-re seance se tint un Jeudy sixies- de Decembre dans la grande salle chasteau. Le roy, aprés les avoir ez en ostant son bonnet, & par une ice inclination de teste, fit une e & eloquente harangue; par-ielle ayant representé les mal-rs de l'estat, & le besoin qu'il it d'estre guery de ses grandes ssures, il leur protesta que toutes pensées tendoient-là comme au t de sa gloire & de sa felicité, & exhorta de s'unir tous de cœur & volonté pour mettre la main avec à une si bonne œuvre, les assurant foy & parole de roy, qu'il feroit iolablement observer tous les re-nents qui seroient faits en cete mblée, & qu'il ne donneroit ja-s aucune dispense au contraire. 1576. en Decembre.

Autant que sa harangue parut elo
1576. quente & agreable, autant celle d
Birague son chancelier fut ennuyeu
se & ridicule; Car aprés s'estre ex
cusé sur sa vieillesse & sur l'ignoran
ce * des affaires de la France, pa
ce qu'il estoit estranger, il enfila u
long discours de la puissance du roy
& lassa tout le monde des loüang
de la reyne mere, puis il conclut p
demander de l'argent, à quoy on n'e
toit guere disposé.

*Dequoi se mesloit il donc?

Les sentiments des estats ne s'a
commoderent ny aux intentions d
roy, ny aux esperances des Hugu
nots. En ces assemblées il y en
tousjours quelqus-uns qui font so
venir aux autres des droits ancie
& naturels des peuples, contre le
quels ils ne peuvent point s'imag
ner qu'il y ait prescription; C
gents-là obligerent l'archevesque d
Lyon de demander au roy la rat
fication de tous les poincts qui
voient esté resolus par les trois o
dres. Le roy s'imagina que cela
faisoit par l'esprit des auteurs de
ligue, qui desiroient donner u
partie de son autorité aux estats

n de la reprendre de leurs mains. 1577.
Il eſt certain que ſes favoris luy
oient fait concevoir une grande
ouſie du duc de Guiſe, d'autant
s facilement qu'il ſe reſſouvenoit
l'offre que ce duc luy avoit faite
ur l'empeſcher qu'il n'allaſt en Po-
ne; Et il dût deſlors avoir con-
é ſa perte, s'il creut veritables
tains memoires qu'on fit courir,
que l'on diſoit avoir eſté portez
Rome par un advocat en parle-
nt nommé David, lors qu'il y
 ſolliciter les bulles de l'arche-
ché de Thoulouze pour Paul de
ix. Ils contenoient les raiſons
il faloit employer pour perſua-
 au pape de dégrader la maiſon
Capet qui avoit uſurpé la cou-
nne, & de reſtablir dans le throſ-
les deſcendants de Charlemagne
'eſtoit à dire les Guiſes) & avec
a les moyens d'executer un ſi haut
ſein.

Quelques-uns ont voulu croire
e ces memoires eſtoient ſuppoſez,
les plus equitables, que s'ils eſ-
ent vrais, ils ne partoient que de

1576. la bile noire de cét advocat, ou
tré de quelque dommage qu'il a
voit receu des Huguenots. Il y
grande apparence que ce furent l
mignons, ou les Huguenots, ou
reyne mere, tous ennemis mort
des Guises, qui les fabriqueren
comme il est certain qu'ils suppo
rent beaucoup d'autres calomn
pour les rendre odieux. Et cert
les Guises n'oublierent pas de le
rendre bien la pareille : c'est pou
quoy il faut adjouster peu de foy a
☞ escrits & aux relations de ce temp
là à moins que de les avoir bien ex
minées.

en Decembre. Quoy qu'il en soit, le roy co
noissant que les estats s'eschauffoi
fort sur le fait de la religion, & qu
estoient en termes de luy deman
un chef pour la ligue, & mesme
luy en nommer un, qui sans do
te eust esté le duc de Guise, i
voulut estre luy-mesme, la signa
sa propre main, la fit signer à to
les grands, & l'envoya à Paris
dans les provinces, avec ordr
toutes personnes d'en faire aut

'oylà comme de roy il devint 1577.
chef de cabale, & de pere commun, ennemy d'une partie de ses sujets.

Ce n'estoit pas assez, les plus vehements, qui à force de crieries opiniastres ont accoustumé d'entraisner les autres, pressoient fort la revocation de l'edit, & cornoient la guerre par la bouche de Versoris & de Bigot qui estoient deputez, le premier de Paris, l'autre de Roüen; les evesques, tant à cete mesme fin que pour les interests de leur propre grandeur, demandoient la publication du concile de Trente. Les chapitres s'opposerent à ce dernier poinct, & les deputez particuliers du roy de Navarre, & du prince de Condé, protesterent de nullité, si on revoquoit l'edit de pacification.

Peu aprés les estats ayant supplié le roy de ne souffrir point d'autre religion que la catholique, il respondit clairement que c'estoit son intention, qu'il l'avoit ainsi promis à Dieu sur le sainct sacrement de l'autel. Qu'il vouloit que ses sujets

1577. fussent advertis de n'adjouster po
de foy à tout ce qu'il pourroit d
ou faire au contraire, & que
en estoit reduict à ce poinct-là,
ne tiendroit son serment que jusq
ce qu'il eust les forces & l'occasi
de le rompre. Les deputez des H
guenots bien estonnez de ces pa
les & de la resolution des esta
formerent leurs protestations co
tre, & la plusspart se retirerent
Blois, & allerent donner l'alar
bien chaude à la Rochelle, & en La
guedoc.

Quelque resolution que le r
tesmoignast, neantmoins il cr
gnoit si fort de perdre son repos
d'augmenter le pouvoir des Guis
qu'il voulut que les estats envoy
sent vers les deux princes & v
Damville pour les convier de ve
à l'assemblée; Et cependant afin d
voir des garands envers le pub
de la guerre qui s'alloit commence
il desira prendre par escrit l'ad
des plus grands seigneurs, & de
principaux conseillers. Ils conc
rent tous qu'elle estoit juste & n
cessaire: non pas peut-estre qu

l creussent ainsi, mais parce qu'ils 1577.
p nsoient que c'estoit son desir de
l faire, ou du moins d'en feindre
l nvie, afin de tirer de l'argent des
e ats.

Il demandoit deux millions d'or
pour les frais, & les favoris firent
jouer tous les ressorts imaginables
pour avoir cete gorge chaude. Le
tiers estat qui sçavoit bien qu'il eust
payé pour tous, ne put jamais estre
reduit à y consentir; Non plus qu'à
l'alienation du domaine; Sur laquelle
Bodin ayant remonstré avec une
liberté gauloise, que le fonds du domaine
appartenoit aux provinces,
que le roy n'en estoit que simple
usager, il persuada tellement l'assemblée
de ce sentiment, qu'elle respondit
à Bellievre que le roy y envoya
pour cela, que le droit commun
la loy fondamentale de l'estat, rendoient
la chose absolument impossible.

En ces dispositions se tint la seconde
seance le dix-septiesme de 1577. en Janvier.
Janvier, au mesme lieu & avec le
mesme ordre que la premiere. L'archevesque
de Lyon orateur du clergé

1577. gé, & le baron de Senescey de la n blesse, commencerent leur harang à genoux, leurs deputez estant bout & descouverts : mais dés la conde periode on les fit lever, & le deputez s'assirent & se couvrire L'orateur du tiers estat avoit traitté de mesme aux estats d'(leans : mais cete fois on le laissa p de demie heure à genoux & ses putez tousjours debout & nuë t te. On avoit chargé ce dernier (c' toit Versoris) de supplier le roy reünir tous ses sujets dans la r gion Catholique par des moy doux & sans guerre, de deman absolument l'élection des benefi sans en rien remettre à la volonté roy, de toucher fortement la m vaise administration des finances de faire instance sur la punition ceux qui les avoient pillées, co me aussy sur l'expulsion des estr gers hors du gouvernement, sur la dispensation des deniers blics.

Aprés cete seance, & que les tats eurent travaillé quelque ten à leurs cahiers, les ligueux fir

nclure que le roy seroit supplié de 1577.
ffendre tout autre exercice que
la religion catholique. Cela passa
la pluralité des gouvernements,
n pas des voix des deputez; en-
re ne passa-il que de deux suffra-
s; & bien-tost aprés ceux de Pa-
craignant que les premiers de-
rs ne s'en prissent sur leurs rentes
l hostel de ville, se voulurent re-
cter.

Les huguenots ayant eu advis de
qui se passoit, dresserent une
ntre-ligue, dont le prince se de-
ira le lieutenant sous l'autorité
roy de Navarre, & publia un
nifeste plus sanglant que pas un
tre qui eust encore paru, & qui
rquoit son humeur vehemen-
, son courage franc & hardy, &
chaleur qu'il avoit pour sa reli-
on.

Tandis qu'il armoit en Poitou,
roy de Navarre armoit aussi en
uyenne, mais tous deux si foible-
ent, que c'estoit plustost pour fai-
des courses qne des expeditions
consequence. Toutes les entre-
ises qu'ils avoient formées sur di-

1577. verſes places manquerent : Jean l
vas natif de Bazas, pour ſe met
à couvert d'un horrible aſſaſſi
qu'il y avoit commis, livra cete vi
là au roy de Navarre, & ſe je
dans ſon party ; Puis encore po
luy donner des preuves plus irrep
chables de ſon affection, il prit
Reole peu de jours aprés : mais M
mande ſe mocqua de ce roy, qui l
ſiegea temerairement avec une p
gnée de gents.

L'edit de pacification revoqué,
les menaces ny les intrigues n'aya
rien operé ſur les deux princes,
mit ſur pied deux armées pour
pouſſer à bout. On donna le co
mandement de l'une au duc d'A
jou, extrêmement irrité contre
Huguenots, parce qu'on luy faiſ
croire qu'ils avoient voulu tan
qu'il eſtoit avec eux le livrer a
Reiſtres, & meſme attenter ſur
perſonne, & que le prince de Co
dé ſe mocquoit de luy & le co
trefaiſoit en courant la bague.
duc de Guiſe demandoit la condu
te de l'autre : mais l'inimitié q
le duc d'Anjou avoit pour luy

jalousie du roy, luy envierent 1577.
t honneur, & le firent donner
ı duc de Mayenne son frere.

Ce duc se trouva le premier aux en Février.
ıamps, fit quitter le terein au
ince, & poussa ses gents jusqu'aux
ɔrtes de la Rochelle; Puis tout
orieux d'avoir acculé les Hugue-
ɔts dans leur plus forte retraitte, il
ssa en Guyenne. Comme ses trou-
s avoient esté fort fatiguées par les
commoditez de l'hyver, il fit volon-
rs une tréve de quinze jours avec en Avril.
roy de Navarre. Laquelle estant
pirée à la my-Avril, il tint une se-
nde fois la campagne, sans beau-
up de progrés neantmoins, jus-
ı'au vingt-deuxiesme de May qu'il
passa en Poitou pour y renforcer
s troupes, & attendre de nouveaux
dres du roy, qui ne faisoit la guer-
qu'à regret.

Au commencement d'Avril le duc
Anjou assiegea la Charité avec dou-
mille hommes de pied & trois
ılle chevaux, les ducs de Guise,
Aumale & de Nevers, estoient
lieutenants, la Châtre son ma-

1577. reſchal de camp, & à vray dire ſo
directeur. La place fut inveſtie
promptement que Jacques de Mo
rogues qui en eſtoit gouverneur
n'y pût faire entrer des gents de gue
re, de ſorte que n'ayant que cen
cinquante hommes pour deffendr
trois breſches, il capitula aprés avo
ſouſtenu deux aſſauts.

en Avril, & May, &c. La Charité renduë, le duc d'An
jou & le duc de Guiſe allerent e
poſte à Blois conter leurs beau
faits aux dames dont ils avoient pr
des eſcharpes. Le duc de Neve
cependant aſſiegea Iſſoire en A
vergne, ſituée ſur le torrent de
Couſe. Un gentil-homme nomn
Chavagnac commandoit dedans
Mathieu le Merle, fils d'un carde
de laine d'Uzez, mais devenu cap
taine durant ces troubles, l'avoit ſu
priſe trois ans auparavant. Ce Mer
eſtoit allé aux Sevenes amaſſer d
troupes pour la ſecourir, mais il ta
da ſi long-temps, arreſté peut-eſt
par l'argent qu'on luy fit toucher
la part du roy, que la place fut co
trainte de ſe rendre à diſcretion. Ce

ıit, le duc d'Anjou s'en retourna 1577.
ṿec le duc de Guiſe à la cour qui
ſtoit à Blois, laiſſant le comman-
ement de ſon armée au duc de Ne-
ṛs.

Les affaires des Huguenots ne
ouvoient pas eſtre en plus mauvais
tat : tout ce party eſtoit plein de
viſions, de jalouſies, & de caba-
s, les ſeigneurs de la cour du roy
: Navarre ne pouvoient s'accor-
ṛ ny entre eux, ny avec luy, par-
: qu'il donnoit trop de croyance
Laverdin, qu'on ſçavoit eſtre at-
ché à la reyne mere, de ſorte que
Noüe abandonna ce roy, & Tu-
nne & les autres ne le ſervoient
ı'avec chagrin & avec deffiance.
Il y avoit auſſy une mortelle diſ-
ırde entre le prince & le ſeigneur
: Mirembeau au ſujet de Broüa-
: ; une faſcheuſe meſintelligence
ıtre le meſme Prince & les Ro-
.elois pour la nomination d'un
.aire, & autres poincts concernants
; libertez de la ville ; des picques
ıntinuelles entre les bourgeois &
nobleſſe, & à tout moment des
fferends entre les chefs des trou-

pes ; avec cela un estrange déregl
1577. ment & licence parmy leurs ger
de guerre, qui estoient horribleme
desordonnez, tant à cause du ma
que de payement & du peu d'aut
rité de leurs capitaines, que par
meslange des politiques, la plusp
athées & addonnez à toutes sort
de vices.

La confusion que le duc de Maye
ne voyoit dans ce party, luy don
la visée de dompter la Rochelle,
pour cét effet de luy oster le coı
merce & les vivres par mer, en pı
nant les isles & la place de Broü
ge, comme par terre il luy avoit de
ja enlevé presque toutes les villes
chasteaux qui l'accommodoient. L
Rochelois avoient jalousie de l'a
grandissement de Broüage; le coı
te de Montgommery qui en estc
gouverneur, avoit consumé en d
bauches le payement des gents
guerre, & tourmentoit fort les h
bitans ; le capitaine Lorges son fr
re avec son regiment vexoit & p
loit les isles : tellement que les u
& les autres souhaitoient un cha
☞ gement, suivant l'humeur des pe

:s, qui croyent tousjours que le 1577.
ıl present est le plus fascheux.
Le roy avoit équipé une armée na-
le pour faire ce siege, le prince &
Rochelois en leverent une pour
npescher, Clermont la comman-
it, comme Lansac celle du roy.
›utes deux se trouverent dans le
ıal de Broüage, celle des Hugue-
ts fut battuë pour n'avoir pas pris
large, cinq galeres que le jeune
ontluc avoit amenées l'ayant tou-
fracassée à coups de canon du-
t le calme. Cependant le siege se
:ssoit par terre, & le roy estoit
ıu à Poitiers pour donner chaleur
:s gents. L'estourdissement estoit
grand dans la Rochelle, que tous
secours qu'on y prepara pour en-
yer dans la place furent pris ou
›oussez. Comme les assiegez es-
ent presque à l'extremité, le bruit
ırut que le duc d'Anjou aprés la
se d'Issoire, venoit renforcer le
ge avec ses troupes alterées de
g & de carnage : la peur qu'ils
ent qu'on ne leur donnast point
quartier les obligea de haster la
ıitulation, & le duc de Mayenne

1577. craignant que ce prince ne luy r
vist l'honneur de cete entreprise,
leur accorda assez advantageuse.

Le roy de Navarre qui s'est
mis aux champs pour les secour,
trouvant l'affaire vuidée, desiroit
lever le courage du party par qu
que exploit memorable, & s'il
pouvoit, combattre cete armée v
torieuse : mais elle s'estoit desja
tirée pour se rafraischir, n'ayant
ordre de rien entreprendre dav
tage.

Il sembloit à plusieurs que si
eust poussé les Huguenots dans e
desordre où ils estoient, on les e
tout-à-fait terrassez : car il n'est
plus en leur pouvoir de mettre u
armée sur pied, leurs capitaines
estoient aux cousteaux, le con
des princes estoit plein de traistr,
le peuple ennuyé de leur mauv
conduite, & desesperé de leurs
lages. D'ailleurs Damville, pers
dé par sa femme & par ses secre
res que l'on avoit gagnez, avec
picqué de ce que les Huguenots
luy déferoient pas assez, avoit to
né ses armes contre eux en Lang

ic & avoit assiegé Montpellier. 1577.
ais veritablement il estoit sur le
oinct d'y recevoir un affront : car
hastillon avoit bravement percé au
avers de son armée & jetté trois
lle hommes dans la place, avec
oy il luy eust donné combat le len-
main, si les nouvelles de la paix ne
ssent arrivées.

On n'a point sceu au vray quelles
nsiderations avoient porté le roy
a faire dans une conjoncture qui
roissoit luy estre si favorable,
ce fut la crainte que les Reistres
vinssent achever de desoler son
yaume, & que la Rochelle ne se
onnast aux Anglois ; ou si ce fut les
enées du duc d'Anjou, qui brus-
t d'envie de passer en Flandres, &
y tirer les troupes avec luy, ou si
fut son esprit foible & variable,
ui ne pouvoit longtemps soustenir
poids & les difficultez d'une gran-
: affaire.

Ce cinquiesme traitté de pacifi-
tion avoit esté conclu à Bergerac
tre le roy de Navarre & le duc de
ontpensier. L'edit en fut dressé à
oitiers au mois de Septembre, &

1577. en Septembre & Octobre.

verifié au parlement au commenc ment d'Octobre. Il estoit differe du dernier, en ce qu'il restreign l'exercice de la religion aux limit des precedents ; l'esloignoit de c lieuës de Paris ; le deffendoit au ma quisat de Salusses, & au comté Venaissin ; leur changeoit Montp lier pour Beaucaire, & ne leur re doit point Issoire. Les consistoria qui avoient plus d'opiniastreté q de connoissance, eurent peine à co sentir à cete restriction : mais chefs qui sçavoient mieux l'estat leurs affaires, la receurent comi tres-advantageuse, & le prince la publier aux flambeaux dans la R chelle.

Il eust falu pour la rendre fer & stable, donner aux deux partis volonté de la garder, & pour effet restablir la confiance & la bo ne foy entre eux : mais comme fa te du premier poinct l'autre n'est pas possible, ils firent naistre auss tost une infinité de doutes & difficultez pour l'execution ; Et c' toit le plaisir & l'interest de la rey mere d'avoir tousjours à tricot

c les uns & les autres, pour rete- 1577.
l'autorité entre ſes mains, &
ır faire connoiſtre ſon habile-
en desbroüillant ce qu'elle meſ-
le plus ſouvent avoit broüillé.
Le roy ſon fils avoit appris d'el-
ì faire d'exceſſives deſpenſes, &
nme il avoit quelques nobles
uvements pour les grandes cho-
, il s'addonnoit facilement à faire
oiſtre ſa ſomptuoſité dans des
npes & des vanitez qui avoient
lque apparence de grandeur. Ses
oris luy avoient mis dans l'eſprit
tous les biens de ſes ſujets eſ-
nt à luy, c'eſtoit afin qu'il leur
t tout donner, & que la France
ınt une ſource inepuiſable de ri-
ſſes, il n'y avoit point de prodi-
té qui le puſt incommoder. C'eſt
choſe preſque incroyable des
ımes exceſſives dont il fit profu-
1, & des magnifiques badineries
uoy il les employoit. Il joüa &
dit pour un ſoir quatre-vingt
le eſcus; il alloit ſouvent en maſ-
; on le vit courir en habit de
ıoiſelle, avec tous les affiquets

1577. d'une coquete ; il fit un feftin ent autres où les femmes fervirent à t ble en habit d'hommes & veftuës verd, tous les conviez ayant mefm livrées ; & la reyne fa mere luy re dit la pareille par un autre , où l plus belles de la cour firent le mefr office , ayant la gorge defcouver & les cheveux efpars.

Les pauvres peuples payoient to tes ces folies , & gemiffoient pl fieurs années pour un divertiffem qui n'avoit duré qu'une heure. L coffres de l'efpargne eftant vuide faloit avoit recours aux plus fafch moyens pour recouvrer de l'arge particulierement à la creation nouveaux offices , dont les Itali fourniffoient les titres , & luy p fuadoient que cete multiplicati eftoit un excellent moyen d'avoir l'argent fans violenter perfonne , de rendre la puiffance du roy ab luë , en rempliffant toutes les v les de creatures qui fuffent à luy, qu'il tinft obligées par la crainte perdre leurs charges , de luy ay à fouler fes fujets.

1577.

Le luxe qui cherchoit par tout des
ertissements, appella du fonds de
lie une bande de comediens,
t les pieces toutes d'intrigues
nourettes & d'inventions agrea-
pour exciter & chatoüiller les
douces passions, estoient de
nicieuses leçons d'impudicité. Ils
inrent des lettres patentes pour
establissement, comme si c'eust
quelque celebre compagnie:
parlement les rebuta comme per-
les que les bonnes mœurs, les
ĉts canons, les peres de l'egli-
& nos rois mesme, avoient tous-
s reputez infames, & leur def-
it de joüer, ny de plus obtenir
mblables lettres; Et neantmoins
que la cour fut de retour de Poi-
, le roy voulut qu'ils rouvrissent
theatre.

en Octobre

l parut cete année la plus grande
te qu'on eust jamais veuë, elle te-
en longueur trente degrez d'esten-
, embrassant les signes du Sagit-
& du Scorpion, la queuë tournée
l'Occident; on l'observa depuis le
huictiesme d'Octobre jusques vers
n de Novembre. Vn astronome

trouva qu'elle estoit à la hauteur de
1577. *planete de Venus.*

Au mois de Mars prcedent, Je
de Morvilliers evesque d'Orlean
grand homme d'estat, mourut
Blois, & au mois de Juillet le n
reschal de Montluc dans sa mais
d'Estillac en Agenois. Armand Gc
taud de Biron eut le baston de n
reschal, vacant par la mort de Mo
luc, & quita sa charge de grand ma
tre de l'artillerie, qui fut donné
Philebert de la Guiche l'un des fa
ris du roy.

Il y avoit inimitié descouverte
tre le roy, le duc dAnjou, & e
duc de Guise: le grand courage
ce dernier, & la foiblesse des d
autres, le rendoit presque leur es
Leur hayne esclatoit dans les que
les de leurs favoris. Quelus, qui
toit de ceux du roy, fit appeller
traguet, qui l'estoit du duc de G
se, & mena pour seconds Liva
& Maugiron qui estoit aussy en
veur. Son adversaire choisit Ri
yrac & Schombert. Jusqu'à ce ten
là les seconds n'avoient servy qu
tesmoins du combat: mais la
mangea

ıngeaiſon de ſe battre prit ceux- 1577.
, & ce mauvais exemple a duré juſ-
'à cete heure. Maugiron fut tué
la place , Quelus en fut rappor-
bleſſé de dix-neuf coups , dont il
ɔurut au bout d'un mois. Le roy
aimoit ſi eſperdument tous deux,
il les baiſa morts , fit couper leurs
ɔnds cheveux , & les ſerra pretieu-
ıent , aſſiſta Quelus juſqu'à la
ɔrt, le ſervant de ſes propres mains,
leur fit dreſſer un ſuperbe mauſo-
dans l'egliſe de ſainct Paul.

Quelque temps aprés il y fit auſſi
errer le corps de Saint-Maigrin &
ttre des ſtatuës de tous les trois
leurs tombeaux ; le peuple les
ıverſa , & les traiſna à la riviere le
ır des barricades. Ce Sainct-Mai-
n eſtoit auſſi un de ſes mignons
: le duc de Mayenne avoit fait
r à coups de piſtolet au ſortir du
uvre , pource qu'il ſe vantoit d'eſ-
dans les bonnes graces de la du-
:ſſe de Guiſe.

A cauſe de cela les autres mi-
ɔns , qui apprehendoient un pa-
. traittement , s'ils choquoient de
udes joüeurs , ne ceſſerent d'irri-

1577. ter le roy par leurs rapports contı ces princes, & de chercher toute sortes de moyens pour les despoüi ler. Estant ainsy poussez ils songe rent à se deffendre : puis quand i eurent reconnu leurs forces & molleſſe du Roy, ils n'en demeı rerent pas là, ils le porterent plı haut qu'ils n'eussent jamais osé pense

Pendant que la reyne mere e toit en Guyenne où elle estoit a lée conferer avec le roy de N varre, sous pretexte de luy mener femme qu'il n'aimoit gueres, dont il estoit encore moins aim le duc d'Anjou traitta avec les E tats Generaux des Provinces-uni ce fut le dixiesme jour d'Aoust : tant asseuré d'ailleurs que Charl de Ganre-Inchi gouverneur du Caı bresis, luy livreroit la citadelle Cambray, car la reyne de Navaı sa sœur avoit gagné ce seigneur l' passé dans un voyage qu'elle fit a eaux de Spa.

Il faut sçavoir ce qui s'estoit pa en ces provinces-là depuis quelques a nées. Le duc d'Albe les avoit gouv nées prés de cinq ans, pendant lesqu

y avoit commis des cruautez indici- Depuis
es, jusques-là qu'il se vantoit d'a- l'an
ir fait monter les confiscations par an 1568.
huit millions d'or, & d'avoir exter- jusqu'en
iné dix-huit mille hommes par la main 1578.
bourreau. Il fut revoqué l'an 1513.
r le roy Philipppe, & Louys de Re-
escens grand commandeur de Castille
s en sa place. Celuy-ci gagna une
taille à Mouker-Heyde prés de Nime-
e, où Ludovic de Nassaw fut tué,
fut l'an 1574. *Ensuite il assembla*
Estats Generaux pour avoir de l'ar-
nt : mais bien loing de luy en donner,
s'unirent fort estroittement pour def-
ndre leur liberté ; Et le cœur leur gros-
encore davantage aprés sa mort, qui
vint quelques mois aprés, en sorte
'ils s'emparerent du gouvernement qui
toit demeuré entre les mains du conseil
Estat, en attendant la venuë d'un nou-
au gouverneur, qui estoit Dom Jean
Austriche.

Cependant les troupes Espagnoles
stant mutinées, pillerent la riche vil-
d'Anvers, où elles firent si grand
tin qu'on vit de simples soldats joüer
x mille francs en un soir. Les pro-
nces catholiques craignant d'estre pil-

1577. *lées de mesme, s'unirent par un traitt[é] fait à Gand * avec celles de Hollan[-] de & de Zelande. Or avant que d[e] recevoir Dom Jean, les Estats vou[-] lurent que tous les Espagnols sortissen[t] du pays, & que le traitté de Gan[d] fust confirmé; Dom Jean feignit d'a[-] gréer ces conditions, & entra dans [le] pays sous la peau d'agneau, mais [il] reprit bien-tost celle de Renard, s'es[-] tant emparé de Namur, de Charl[e-] mont, & de Marïembourg.*

* On appella cela la Pacificatiõ de Gand.

Alors les Estats armerent cont[re] luy, le rechasserent en Luxembourg & par le conseil d'Orange appellere[nt] l'archiduc Mathias frere de l'emp[e-] reur, qu'ils eleurent pour leur gouve[r-] neur, & le prince d'Orange pour s[on] lieutenant, qui en effect durant que[l-] ques mois aprés l'arrivée de Mathias gouvernoit les Estats Generaux. Ma[is] aprés, la jalousie des seigneurs Cath[o-] liques traversant ses sages conseils Dom Jean eut le temps de recevoir l[es] troupes que luy amenoit Alexand[re] Farnese duc de Parme, avec lesque[l-] les il gagna une signalée bataille [à] Gemblours sur l'armée des Estats Ensuite les Gueux chaßerent les Pre

·es & les *Moines de Gand*, & abat- 1578.
rent les images des Eglises : ce qui
ltera fort l'union des Catholiques con-
·e les Protestants. Tellement que l'heu-
·ux succés de Dom Jean, & l'at-
·ntat de ces insolents, donnerent su-
t à quelques seigneurs Catholiques
·sja malcontents, dont Montigny es-
it le chef ; de faire un tiers party,
· d'y attirer le Haynaut & l'Ar-
is.

Les mesmes seigneurs voyant que les
stats avoyent traitté avec la reyne
lizabeth, laquelle y avoit envoyé Ca-
mir avec quelques troupes Alleman-
·s, feignirent d'estre mûs de la crain-
du peril que couroit la religion Ro-
aine; prirent pretexte de traitter avec
duc d'Anjou qui en effet n'en avoit
ucune. Les Estats s'y porterent aussi;
estant induits d'ailleurs par les pra-
ques du prince d'Orange qui avoit
·ande jalousie de Casimir ; & s'es-
it mis fort mal avec le prince Ma-
ias. Il cherchoit les moyens de se con-
rver tousjours l'autorité, & en fai-
nt ainsy, changer de maistre aux
ays-Bas. Il le pouvoit devenir, mais
ne put jamais gagner croyance dans

1578. *les provinces de Flandres, Artois, Ha*
naut, & Luxembourg.

Cete affaire du duc d'Anjou f
negocioit depuis un an, du con
ſentement tacite de la reyne mere
mais le roy n'approuvoit point qu
ſon frere ſe meſlaſt des affaires de
Pays-bas: il eſtoit trop jaloux de ſo
advancement, & d'ailleurs trop i
rité des bravades que ſon Buſſy fa
ſoit tous les jours à ſes favoris. C
ces piques & ces menées s'eſchau
fant de part & d'autre, il fit arreſt
ſon frere dans le Louvre, & lu
donna des gardes, mais ils firent
mal leur devoir qu'il ſe ſauva de leu
mains, eſtant deſcendu par une co
de dans le foſſé du Louvre, & s'
alla dans l'abbaye ſainct Germain
où Buſſy l'attendoit, & avoit fa
un trou à la muraille de la ville. D
là il ſe rendit à Angers, & aprés
avoir ſejourné quelques ſemaine
s'advança juſqu'à Monts en Ha
naut, pour conclurre le traitté q
avoit eſté diſpoſé par un de ſes ſecre
taires.

Il promit d'aſſiſter les Eſtats
ſes forces & moyens, de lever d

ille hommes de pied & trois mille 1578.
ıevaux, de les entretenir à ſes deſ-
:ns trois mois durant, & de taſ-
ıer de faire entrer dans cete allian-
: la reyne d'Angleterre, le roy de
avarre, & Caſimir. Reciproque-
ent ils luy promirent que là où il
roit en perſonne il commanderoit
ı chef avec le general des Eſtats;
ue s'ils acceptoient quelque ſei-
ıeur autre que le roy d'Eſpagne,
; le prefereroient à tous; Qu'ils
.y donneroient pour aſſeurance, &
our retraite à ſes malades, le Queſ-
oy, Landrecy, & Bavais; Que s'ils
ouvoient obtenir une bonne paix,
s le rembourſeroient de ſes frais &
ıy feroient une recompenſe digne
e ſa grandeur.

Il n'y eut jamais d'entrepriſe ſi
nbrouïllée, ny de pays plus divi- en Aouſt
: & plus tourmenté que celuy-là.
'archiduc Mathias y avoit ſon par-
y dans les Eſtats, & parmy la no-
leſſe; le prince d'Orange eſtoit
out-puiſſant aux provinces de Friſe;
Iollande, Zelande, & Utrect; Dom
ean d'Auſtriche eſtoit gouverneur
our l'Eſpagnol, mais declaré enne-

1577. my par les Estats ; le prince Casimi
estoit de la part de la reyne Elizabet
le duc d'Anjou comme allié & pr
tecteur. Imbise s'estoit saisi de Gan
& le prince Casimir avec ses tro
pes s'estoit jetté de ce costé-là co
me pour s'y cantonner ; les seigneu
Catholiques de l'Artois, & du Ha
naut, nageoient entre tous les pa
tis desirant conserver, s'il estoit po
sible, la liberté & la religion. De so
te qu'il y avoit cinq armées qui d
soloient ce malheureux pays.

Celle des Estats estoit de tren
huict mille hommes de pied &
huict mille chevaux ; celle du d
en Septembre & suiv. d'Anjou beaucoup moindre que so
traitté ne portoit. Il assiegea Bi
& le battit si furieusement qu'il
rendit le quatorziesme jour qui
toit le sixiesme de Septembre.
courtoisie avec laquelle il traitta
garnison, luy fit ouvrir les portes
Maubeuge : mais l'insolence de
gents à la campagne luy fit ferm
celles du Quesnoy & de Landre
De despit de cete inexecution,
de ce que Casimir se tenoit à Gan
il ne voulut point joindre l'arm

:s Estats, à laquelle pourtant il a- 1578.
)it envoyé trois mille hommes
)mmandez par la Nouë, & se re-
'a en France, ayant auparavant dé-
sché vers l'archiduc Mathias & le
)nseil d'Estat; leur declarer les cau-
; de son départ, & leur donner as-
urance de son retour.

La pluspart de ses troupes licen-
es se rangea au service des sei-
eurs malcontents. Quelques mois
rés Dom Jean d'Austriche vint
mourir; la jalousie du roy son fre-
avoit fait eschouër ses entrepri-
:, & peut-estre mesme advancé
jours par quelque breuvage, com-
: elle les avoit advancez par le
)ignard à Escovedo son secretaire
intime confident, qui avoit esté
assiné en Espagne.

Sa perte causa une telle espou-
nte dans ses troupes, que si l'ar-
ée des Estats les eust poussées, il
y eust esté facile de les forcer ou
les dissiper: mais outre que le
sordre estoit dans ce grand corps
ite de payement, la mort de Ma-
nilian le Bossu qui le comman-
it en chef, estant arrivée six se-

1578. maines aprés, rompit si peu qu'il avoit d'union entre les seigneurs pays, qui se destacherent tous bien public pour chercher leurs a vantages particuliers.

Durant ce voyage du duc d'A jou aux Pays-bas, le roy languisl tousjours dans une molle oisive où il estoit entretenu par Villequ & par François d'O son gendre. dernier estoit Sur-Intendant des nances, homme entierement pe dans le luxe qui obligeoit à to heure le roy de faire de nouve edicts qu'on appelle *Bursaux*, d'aller en parlement le forcer par presence à les verifier. Ce fut des principales causes de la ru de ce prince, dautant que les p ples ayant veu par plusieurs foi que de cet endroit d'où il ne d sortir que des loix salutaires, il sortoit plus que des edicts d'oppr sion & de rigueur, perdirent pe peu le respect & l'affection qu luy portoient, & les chefs de la gue ne manquerent pas de les cueillir, & de faire glisser en sa p ce l'aversion & le mespris. A qu

aydoit pas peu l'insolence de ses voris qui s'elevoient au dessus des inces, se faisoient suivre des plus ands du royaume, & disposoient uverainement de toutes choses. 1578.

Le roy Sebastien de Portugal ayant rdu une grande bataille contre les lores, ainsi qu'on le peut voir dans istoire de ce pays-là, & n'ayant plus ru depuis, soit qu'il eust esté tué ou trement: Henry son grand oncle panel, qui estoit cardinal & archevesle d'Evora, prit la couronne qui luy partenoit comme au prince du sang plus proche. Il faut sçavoir que Sestien estoit le fils du prince Jean, s du roy Jean III. fils du roy Emanuel; Que cet Emanuel, outre le y Jean, eut trois autres fils, Louys ic de Beja, le Henry dont nous parns, & Edoüard prince de Portugal, deux filles, Isabelle qui fut mere Philippe II. roy d'Espagne, & Beaix qui le fut de Philebert Emanuel ic de Savoye; Que Louys eut un fils iturel nommé Dom Antoine prieur Crato; Que d'Edoüard il vint deux lles, Marie femme d'Alexandre Farse premier du nom, duc de Parme, en Aoust.

& mere de Rainuce, & Catheri
1578. *femme de Jean duc de Bragance.*

Or comme Henry estoit fort infirm & presque septuagenaire, tous ceux q pretendoient à la couronne aprés mort, commencerent deslors à fai leurs brigues & à publier leurs droi Donc, sans compter le pape & l'ab de Clervaux, qui monstroient par que ques vieux titres que ce Royaume s'e toit sousmis à leur censive & homm ge, se presenterent Philippe roy d'E pagne, Philebert Emanuel duc de S voye, Rainuce Farnese, Catheri femme de Jean duc de Bragance, Antoine prieur de Crato.

Quant à Philebert il le cedoit au r Philippe qui estoit issu de l'aisnée d deux filles d'Emanuel, & demand qu'on eust esgard à son droit en c que Philippe mourust avant luy. C disoit que Rainuce, sa mere estant mo te, comme elle l'estoit, ne le pouvoit p disputer à Catherine, parce qu'il esto plus eloigné qu'elle d'un degré. La di pute demeuroit donc entre Philippe e Catherine: il estoit indubitable que mere de Philippe, si elle eust esté v vante, eust esté excluse par Catherin

nais comme elle estoit morte, son fils 1578.
'hilippe pretendoit qu'il ne faloit plus voir d'esgard à cela, & qu'estant luy ; Catherine en pareille distance (car ous deux avoient le germain sur Seastien) il luy devoit estre préfere par: qu'il estoit masle.

Pour le droit d'Antoine, le roy lenry n'en fit aucun compte, à cause u'il l'avoit pris en hayne, & que son re, à ce qu'on disoit, l'avoit par son stament declaré illegitime, neantoins tout le peuple, le clergé, & les oines, à la reserve des Jesuites, qui estoient persuadez que la grandeur : la maison d'Austriche estoit le vray ustien de la religion catholique, esient entierement pour luy.

Parmy les contendants se mesla aussy reyne Catherine de Medicis, peut're pour faire croire qu'elle estoit assez bonne maison pour pretendre à succession d'un royaume. Voicy comme elle fondoit son droit. Alfonse III. y de Portugal vers l'an 1235. *avoit iousé une Matilde comtesse de Bougne sur la mer, puis l'avoit repudiée ur prendre une femme plus jeune; le disoit qu'il avoit eu un fils nom-*

1578. *mé Robert de cete Matilde : ma*
qu'à ſon prejudice il avoit fait her
tiers les enfants de ſa ſeconde femm
Que de ce Robert desherité eſtoie
venus les comtes de Boulogne, du ſa
deſquels elle eſtoit iſſuë. Mais cet e
poſé, outre qu'il faiſoit injure à tous
rois de Portugal depuis Alfonſe, &
tous les pretendants qui en eſtoient iſſ
les qualifiant neceſſairement baſta
& uſurpateurs, eſtoit faux dans
poinct eſſentiel, car Matilde n'eut po
d'enfants d'Alfonſe, & Robert eſt
fils d'une ſœur de cete reyne.

Le plus apparent droit, ſelon
1579. *juriſconſultes de Conimbre, qui devoie*
mieux que tous les autres connoiſtre
loix & couſtumes de ce pays-là, eſt
celuy de Catherine femme du duc
Bragance. Auſſy la nobleſſe & les E
tats, auſquels devoit appartenir le
gement d'une queſtion ſi important
penchoient de ce coſté-là : mais Hen
fut ſi foible qu'il n'oſa prononcer en
faveur, & s'engagea au roy Phili
d'autant plus facilement qu'il vit q
le duc de Bragance ſe relaſchoit ; jo
que ſon confeſſeur luy perſuada que
gloire de Dieu & le bien de la re

ion Catholique, le desiroient ainsy. 1580.

Là-dessus il vint à mourir le dernier our de Janvier de l'an 1580. *ayant egné* 17. *mois. Philippe qui s'estoit reparé à faire valoir ses droits par la orce, fit aussy-tost entrer le duc d'Al- e en Portugal avec une bonne ar- iée; Antoine y avoit desja esté pro- 'amé roy, mais il ne put pas tenir con- e luy; les troupes tumultuaires qu'il voit amassées furent battuës la pre- iere fois, & dissipées la seconde. De rte que n'ayant plus rien sur terre, & mer le rejettant à bord toutes les fois u'il s'embarqua, il fut contraint de se esguiser en moine, & demeura caché uict mois en divers endroits, sans ue les Portugais le decelassent, quoy- ue Philippe eust promis quatre-vingt ille escus à qui le livreroit. A la n ayant trouvé l'occasion il s'embar- ua dans un vaisseau qui le porta en Iollande, d'où il vint à la cour de rance.*

Toutes les isles Açores, horsmis cel- s de sainct Michel qui se mit sous obeïssance de Philippe, demeurerent ttachées à son party par le moyen des oines qui s'y estoient fort multipliez.

1578. *On nomme autrement ces isles les Tercceres à cause de la troisiesme qui e[st] la plus grande de toutes ; Il y en [a] neuf.*

*Quant au duc de Bragance, il s'a[c]commoda avec le roy Philippe, qui l[uy] laissa la charge de connestable du roya[u]me : mais de nostre temps Jean son p[e]tit fils s'est heureusement relevé [de] cete transaction, & restably dans [le] throsne, suivant une merveilleuse pr[o]phetie, qu'on peut lire dans le premi[er] volume des Annales * de Cisteaux composées par un religieux Espagn[ol] de cet Ordre, quelques années ava[nt] cete grande revolution.*

*Chap. 3. de l'an 1142.

L'Ordre de sainct Michel avo[it] esté en grand honneur sous quat[re] rois : mais durant le regne de Her[i]ry II. les femmes l'avoient rend[u]
1579. en Ianvier.
venal : & dans ceux de François I[I] & de Charles IX. la reyne Cathe[ri]rine en avoit fait litiere, de sor[te] que les seigneurs ne le demandoien[t] plus que pour leurs valets. Cete an[n]née le roy, sans l'aneantir nean[t]moins, en institua un autre que l'o[n] nomma L'ORDRE DU SAINC[T] ESPRIT, auquel il sert comme c[hef]

ſpoſition neceſſaire. Il s'en decla- 1579.
chef ſouverain, & en unit pour en Janv.
nais la grande maiſtriſe à la cou-
nne de France. Il en ſolemniſa la
te le premier jour de Janvier dans
gliſe des Auguſtins de Paris, avec
pompe & ſa magnificence ordi-
ire. Le nombre des chevaliers fut
ité à cent, qui ſeroient nobles
trois races, non compris les ec-
ſiaſtiques, qui ſont quatre cardi-
ıx & quatre eveſques, & les offi-
rs. Il voulut nommer les cheva-
s *Commandeurs*, parce qu'il avoit
olu à l'exemple d'Eſpagne, d'at-
ouer à chacun d'eux une comman-
ie ſur les benefices; Le pape &
lergé, refuſerent d'y conſentir,
ntmoins ce nom leur eſt tous-
ırs demeuré, & le roy en la place
r aſſigna à chaſcun mille eſcus de
ıſion à prendre ſur ſes coffres.
Il y a apparence qu'il inſtitua cet
dre à l'honneur du ſainct Eſprit,
memoire de ce que le jour de
Pentecoſte, il luy vint deux cou-
ınes, celle de Pologne, puis cel-
de France : mais un auteur a dit
il en avoit pris le modele ſur un

1579. pareil que Louys roy de Sicile av
institué par un semblable motif l
1532. Quant à la raison politiqu
il peut l'avoir fait à mesme dess
que Louys XI. fit celuy de sai
Michel : sçavoir pour destruire
ligues dans son estat, & mesme p
convertir les chefs du party H
guenot, par l'esclat d'une si b
marque d'honneur.

La negotiation de la reyne m
avec le roy de Navarre dans la v
de Nerac, dura plus long-ten
qu'elle n'avoit pas creu. Le Pri
ne voulut rien conclurre sans l'a
de tout le party, dont il assen
les deputez à Montauban. Elle
gagna quelques-uns par les ar
cieux attraits des dames qu'elle
noit avec elle : mais la reyne M
guerite qui trouvoit tous moy
honnestes de se venger de son f
qui l'avoit chassée de sa cour,
soin de s'acquerir secrettemen
cœur de Pibrac, qui estoit le c
seil de sa mere. La sagesse d
grand homme fit naufrage co
cet écueil, en sorte que n'agi
que par son mouvement & co

intentions de la reyne mere, il laircit plusieurs articles en faveur ; religionnaires, & leur fit accor- : beaucoup de choses, mesme plu- ırs places de seureté. 1579.

La conference finie à la fin de vrier, la reyne voulust faire le tour Languedoc & du Dauphiné. Dans : provinces elle fit un grand ac- ɪil aux Politiques & aux malcon- ts, ayant en veuë de s'en servir à ıdroit du duc d'Alençon, si son Henry mouroit sans enfants. De- :lle passa en Provence où les trou- s estoient entretenus par les Ra- ; & par les Carcistes ; les derniers ɔient la noblesse, les autres le peu- & le parlement. en Février, & suivans.

Le vray sujet de ces broüilleries ɔit le gouvernement de la pro- ce : le mareschal de Rais qui se toit fait donner l'an 1515. y fut peu agreable qu'il falut qu'il le last au comte de la Suse. Celuy- estant mis de sa main, n'y fut ; plus paisible que luy : telle- nt que le mareschal y fit com- ttre le cardinal d'Armagnac, qui ant vieil & caduc n'eut pas aussy

1579. beaucoup de pouvoir ſur les factie
Henry grand prieur de France, f
re baſtard du roy, avoit envi
ce gouvernement, c'eſt pourqu
il attiſoit le feu; La reyne ne tr
va donc point d'autres moyens
l'eſteindre que de luy donner ce q
deſiroit.

Au retour, le duc de Savoye v
par honneur la viſiter à Grenob
& l'obligea de ſe tranſporter juſq
Montluel en Breſſe, pour conf
avec Bellegarde. Ce mareſchal m
content de la cour s'eſtoit emp
du marquiſat de Saluſſes, & pe
eſtre avoit quelque traitté ſecre
vec ce duc qui l'avoit eſtroitem
obligé en pluſieurs occaſions.
effet quand il fut mort, ce qui
vint l'année ſuivante, le duc eſſ
par divers moyens de retenir
places du marquiſat ſur lequel i
voit des pretentions, & ſuſcita c
qui en eſtoient gouverneurs pou
roy, à s'y cantonner, ou du mo
les favoriſa: mais comme il n'oſa
les ſouſtenir ouvertement, il f
qu'ils laſchaſſent priſe aprés quel
reſiſtance. Pour lors la reyne m

le temps de démesler cete fusée : 1579.
ayant esté advertie que les favo-
s'emparoient absolument de l'es-
du roy pendant sa longue ab-
e, elle quitta là Bellegarde, &
revint en grande diligence à la
:.

lle trouva que le duc d'Anjou en May.
en avoit tousjours esté esloigné
is son evasion, venoit d'y arri-
, & qu'il y vivoit en fort bonne
ligence avec le roy. Il avoit pris
resolution sans en rien commu-
er à son Bussy d'Amboise qui
t demeuré en Anjou. Cét es-
fier & superbe continua là de
er & de mespriser tout le mon-
faisant gloire de triompher des
nes aussy bien que de leurs ma-
jusqu'à tant que le seigneur de
nt-Soreau le tua dans son chas-
de la Coutanciere, auquel il
t contraint sa femme de luy don-
rendez-vous ; c'estoit au mois
uillet.

ors qu'il perit ainsi, son maistre en Iuin & Iuillet
t passé en Angleterre avec deux
ilshommes seulement, pour fai-
amour à la reyne Elizabeth.

1579. Cette princesse estoit formée de te
sorte, qu'elle aymoit passionn
ment, mais ne pouvoit estre aym
jusqu'à estre mere, sans un tres-gra
peril de sa vie : à cause dequoy e
n'eut jamais intention de prenc
mary, & neantmoins elle n'en
fusoit aucun, afin de tenir ses en
mis en cervelle par le bruit de
alliances, & de se faire des amis
les attraits d'une si belle esperan
Le duc fut si bien receu d'elle
traitté avec tant de franchise &
privauté, que tous ceux qui n
connoissoient pas, creurent ce r
riage indubitable. Aussy estoit-il
son interest de le faire croire ai
afin de relever le courage aux a
de ce Prince pour luy aider à ol
nir la souveraineté des Pays-bas ; n
pas tant pour l'amour de luy, qu
peur qu'ils ne tombassent sous la
mination du roy.

Sur l'advis qu'on eut que le c
de Savoye avoit partagé la conqu e
du pays des Suisses avec le roy d'
pagne, & qu'il devoit commen er
par Geneve, laquelle cete nat n
avoit receuë en son alliance, c

t que c'eſt par là qu'elle peut en- 1579.
ver du ſecours en France & en
evoir : le roy fut conſeillé, à l'inſ-
e ſollicitation meſme des Can-
s Catholiques, de prendre cete
ſous ſa protection, de peur
d'autres ne s'en emparaſſent. Il
reſſa pour cete fin un traitté par-
lier entre luy & les Suiſſes, qui
negocié à Soleurre par Nicolas de
lay-Sancy.

l n'y avoit plus parmy les Hu-
nots que le peuple & les conſiſ-
aux qui euſſent de l'ardeur pour
religion : à l'eſgard des Grands,
n'eſtoit qu'une faction, & le
ce de Condé eſtoit preſque le
qui en fuſt perſuadé. Auſſy avoit-
u de liaiſon avec les Politiques,
meſme avec le roy de Navarre,
iſoit bande à part, tant parce
eſtoit faſché que le roy euſt à
préjudice donné ſa lieutenance
icomte de Turenne, que parce
ſtant fort homme de bien & ſe-
x, il fuyoit le libertinage & a-
en horreur les fraudes & les arti-
impies.

ans la cour du roy de Navarre,

1579. en Novembre, & Decembre. on ne voyoit qu'intrigues, amo rettes, entreprises; pour tout di en un mot, la reyne Marguerite estoit l'esprit. Le roy son frere c l'avoit prise en hayne, escrivit à s mary que l'on parloit mal d'elle & vicomte de Turenne : mais ce pri ce considerant la necessité de ses faires plus que toute autre chos monstra la Lettre à tous deux, n'espargna ny prieres, ny caress pour retenir le vicomte qui feign de se vouloir retirer.

Or cete femme outrée au derr poinct, n'eut plus d'autre pen que la vengeance : pour cét effe servant des mesmes moyens qu' avoit souvent veu pratiquer à sa me, elle instruisit les dames de sa suit à envelopper tous les braves d'aup s de son mary dans leurs filets, & t en sorte que luy-mesme se prit x appasts de la belle Fosseuse, qui e pratiqua que trop bien les leçons e sa maistresse. Ce furent-là les v s boutefeux des sixiesmes troubl ; aussy les nomma-t-on la *guerre de a-moureux*.

Comme les envoyez du roy vi-n t

nt donc pour redemander les pla- 1580.
; de ſeureté, ces coquettes ſe moc- en Ianvier &
ent d'eux, piquent leurs galands Février.
ıonneur, appellent ſottiſe & laſ-
eté de rendre ce qu'ils avoient ac-
is au prix de leur ſang; enfin elles les
hauffent de telle ſorte qu'ils ſe re-
vent non ſeulement de les garder,
is encore d'en prendre d'autres.
ete fin, le roy de Navarre ayant
npu deux pieces d'or, en en-
ye deux moitiez, l'une à Chaſtil-
, & l'autre à Leſdiguieres, qui
nmandoient pour le party en Lan-
edoc & en Dauphiné, avec un or-
: de commencer la guerre lors
il leur envoyeroit les deux autres
itiez; Et au meſme temps il dé-
che en diverſes provinces des
mmes de creance, pour l'execu-
n de plus de ſoixante diverſes en-
priſes.

Il ſemble que cete reſolution n'a-
t pas eſté communiquée au prin-
le Condé: neantmoins il ſe trou-
qu'il agit en meſme temps com-
s'il euſt eſté de concert avec le
e du party. Il deſiroit paſſion-
nent entrer en poſſeſſion du gou-

vernement de Picardie : il luy avo
1580. esté promis par deux traittez, & c
en Avril, & suivãs. le luy faisoit esperer de jour en jou
Enfin sa patience se lassa, il voul
se faire raison luy-mesme, & form
des intelligences sur sept ou huit d
meilleures places de la provinc
Celle qu'il avoit sur la Fere luy rei
sit par le moyen de Liramont,
Moüy, & de quelques autres ge
tilshommes ; toutes les autres avc
terent.

Aussy peu de succez eurent to
tes celles des partisans du roy de N
varre, horsmis une sur Montaigu
Poitou, & une autre sur Cahors. C
ville qui estoit des terres de sa femn
(car on luy avoit donné pour dot l
comtez de Quercy & d'Agenoi
refusant de le reconnoistre, il se p
qua d'en avoir raison. Quoy qu
sceust que Vesins estoit dedans av
deux mille hommes de guerre, il
laissa pas de l'attaquer & d'y pla
ter le petard, nouvelle machine d'
tillerie que l'on commençoit à m
tre en usage. Quand par cete inve
tion il eut fait sauter une porte,
trouva Vesins en teste qui le rec

rt bravement. Ce ſeigneur fut tué 1580.
ès les premieres charges : ſa mort
abattit pourtant pas ſi fort le cou-
ge de ſes gents qu'ils ne ſe deffen-
ſſent encore 4. jours durant de ruë
ruë. A la fin tout fut forcé, & la
le horriblement ſaccagée, & tou-
inondée du ſang de ſes habitants,
vengeance de celuy des Hugue-
ots qu'ils avoient reſpandu aux
aſſacres de la ſainct Barthelemy.
Les autres efforts de ce party deſ-
uvrirent manifeſtemēt ſa foibleſſe.
le ſe trouva plus grāde qu'on n'euſt
nſé : car les provinces deſarmées,
mme eſtoient la Normandie, l'Iſle
France, la Champagne, & autres,
uſerent de contribuer pour cete
erre ; les Rochelois l'eſtimant peu
te, demeurerent en paix, de l'ad-
meſme du ſage la Nouë ; Chaſtil-
n ne pût esbranler en Languedoc
e trois villes, ſçavoir Lunel, Ai-
es-mortes, & Souſ-mieres ; Et ſi
ſmes entra en lice, ce ne fut que
ce que les Catholiques allerent im-
idēment le harceler. Il eſt vray que
apitaine le Merle grand voleur, prit
ndes: mais ce fut pluſtoſt pour ſon

1580. compte que pour celuy de son part
car il en eut tout le butin, & son par
n'eut que la hayne de ses horribl
brigandages.

De tous costez les Huguenots
voient du desadvantage : le Mar
chal de Biron arrestoit sur cu to
tes les troupes du roy de Navarre,
le recongnoit dans ses places. Il l
défit trois mille hommes dans
combat prés de Montcrabel, a
quel les deux fils du marquis
Trans proches parens de ce roy,
neantmoins Catholiques, fur
tuez, & poussa le reste jusqu'a
portes de Nerac. Ayant lasché qu
ques volées de canon contre
muraille, de dessus laquelle la rey
Marguerite regardoit l'escarmoucl
cete princesse en fut tellement
fensée, qu'elle ne luy pardonna
mais. Le comte du Lude cepend
prit Montaigu en Poitou, dont
deffense veritablement fut bien p
grande que ne l'estoit la bonté de
place; le duc de Mayenne netto
presque tout le Dauphiné,
mit Lesdiguieres si au bas, qu'
core une pareille campagne l'e

aſſé du pays ; Et le mareſchal de 1580.
atignon reduiſit la ville de la Fere
Picardie, dont le prince s'eſ-
:t propoſé de faire une ſeconde
ɔchelle.

Aprés avoir eſté ſix ſemaines de- en Septembre.
ɪt cete place, il la receut à com-
ſition le douzieſme jour de Se-
:mbre. Les deux favoris du roy,
.voir Arques & le jeune la Valette,
les nomma depuis Joyeuſe, & Eſ-
:non, & quãtité de jeunes ſeigneurs
oient venus au ſiege avec de grands
.ipages, & les vivres y abordoient
tous coſtez en abondance : ce fut
ur cela qu'on le nomma *le ſiege de
'ours.* Le duc d'Aumale gouver-
ır de Picardie, & le duc de Guiſe,
rriverent ſur la fin, & voulurent
ravir la gloire à Matignon à qui
: appartenoit. Il leur en garda un
reſſentiment, que depuis en toutes
caſions il s'eſtudia de les traverſer
de rompre leurs meſures.

Rien ne donnoit tant d'apprehen-
n au roy que faiſoit la ſortie du
nce de Condé : lequel eſtoit par-
de la Fere à la fin de Mars, pour
:r ſolliciter du ſecours chez les

1580. princes proteſtants. Il vit en Angle-
terre la reyne Elizabeth, à Anve
le prince d'Orange, en Allemagr
Caſimir, & quelques autres pri
ces : mais il ne pût tirer aucune a
ſiſtance que de Caſimir, moyenna
certaines places qu'il promit de lı
bailler en nantiſſement. Sur cette a
ſurance il revint en Dauphiné par l
Suiſſes & par Geneve, au trave
d'une infinité de perils, ayant me
me eſté pris & deſpoüillé ſur l
terres de Savoye par des bandit
qui ne le reconnurent pas. Leſd
guieres l'accommoda genereuſeme
d'argent & d'equipage. Auſſy ſa pr
ſence ne luy fut pas inutile à réüı
la nobleſſe du pays ſous ſon coı
mandement, & à confirmer ſon aı
torité.

La ſeule reſſource des Huguenc
eſtoit donc une levée de Reiſtre
le roy la redoutoit ſur toutes choſe
& la France friſſonnoit d'horreur a
ſeul nom de ces cruels pillards q
l'avoient tant de fois ſaccagée. Sı
cela la reyne mere & le duc d'Ale
çon s'entremettent de la paix : le rc
de Navarre la deſiroit comme ſc

ıique ſalut, & le duc la procuroit, 1580.
ın de pouvoir tranſporter toutes les
rces de l'un & de l'autre party dans
; Pays-bas.

Car les Eſtats Generaux ayant re-
lu de declarer le roy d'Eſpagne deſ-
ıeu de la ſouveraineté de ces pro-
ıces, comme ils firent hautement
nnée ſuivante dans l'aſſemblée de la
aye, avoiẽt envoyé des deputez vers
duc eſtant pour lors au Pleſſis lez
ours: Enſuite ils paſſerent un traitté
'ec luy; Par lequel *ils le reconnoiſſoient*
ur leur prince & ſeigneur, luy & ſes
s legitimes, aux meſmes droits que
ſeigneurs precedents; A la charge
ıe s'il avoit pluſieurs fils, ils choiſi-
ient celuy qu'il leur plairoit. Qu'il
nſerveroit les anciennes alliances,
oits, & privileges des Provinces, ne
nneroit les charges & emplois qu'aux
ıturels du pays; & feroit en ſorte que
s Provinces demeuraſſent tousjours
ttachées à la France, ſans eſtre pour-
ınt incorporées ny unies à la couronne.
leciproquement, qu'ils luy fourniroient
ois cents mille eſcus par mois, en at-
ndant qu'il fuſt en poſſeſſion de la ſou-
eraineté, & ſix places où il pour-

1580. *roit mettre garnison, comme aussy toutes celles qu'il conquesteroit. Que n n'entreroit au conseil s'il ne l'agreoit, qu'ils luy en nommeroient trois dont en choisiroit un ; & que l'exercice de religion demeureroit dans tous les lie tel qu'il estoit.*

en Novembre. Ce traitté signé, il courut Guyenne negocier la paix : le lieu la conference fut le chasteau de Fl appartenant au marquis de Tra En cét endroit, par les soins de prince & par ceux du duc de Mo pensier, puis encore du maresch de Cossé que le roy y envoya ap luy, on convint sur la fin de N vembre de certains articles pour l' claircissement de la paix precedent On la confirma par celle-ci. On y a corda aussy quelques places au roy Navarre; Et on donna à la passion sa femme la revocation de Biron; C osta à ce Mareschal la lieutenance Guyenne pour la donner au m reschal de Matignon que cete re ne demandoit, & dont la sa froideur sembloit fort propre po temperer le feu des Gascons. En lieu-là, Philippe de Marnix sainte A

gonde, le premier mobile des Ef- 1580.
:s des Païs-Bas aprés le prince d'O-
ıge, vint trouver le duc d'Anjou
ıur luy apporter la ratification du
ıitté fait par leurs deputez à Tours.
duc l'ayant auffy ratifié, fit un
yage en Anjou & donna ordre de
ıs coftez à lever des troupes.
Le trentiefme d'Aouft de cete année en Aouft
80. Philbert Emanuel duc de Savoye
ıeva fa courfe mortelle, & laiffa fes
ıts, qu'il avoit heureufement rega-
ez par fa valeur, & par la fageffe
fa conduite, à fon fils unique Charles
nanuel, qui eftoit alors dans fa vingt-
iefme année.
La France fut affligée en mefme
nps de deux cruelles maladies, la
ıueluche & la pefte. La premiere, que
ıs avons desja veuë deux autres fois
ırmenter ce royaume, eftoit tousjours
's-douloureufe & quelquefois mortel-
, mais elle ne dura que cinq ou fix
ıis. L'autre tuoit prefque tous ceux
'elle frappoit, & elle exerça fa violence
ıq ou fix ans confecutifs, ravageant
ntoft une province, tantoft une autre,
bien qu'elle fit mourir plus de la
atriefme partie du peuple.

1580. Depuis que Dom Jean d'Austrich
estoit party de Flandres, la confusio
& la discorde y estoient tousjou
allées en croissant. Les Estats avoie
appellé l'archiduc Mathias pour l
gouverner, mais les * Gueux le trai
terent si mal, qu'ils l'obligerent
s'eloigner. Le duc de Parme, a
quel le commandement de l'arm
Espagnole estoit demeuré aprés
mort de Dom Jean d'Austriche,
trouva d'abord pour luy que la v
le & pays de Namur, & le duché
Luxembourg, mais aussy-tost il r
gagna par ses intrigues les pays d'A
tois & de Haynaut qui chanc
loient entre deux, leur accordant
ne amnistie generale, avec asseuran
de ne leur donner jamais de gouve
neur que de leur pays. Ce qu'il
xecuta si ponctuellement que le ma
quis de Richebourg ayant esté t
au siege d'Anvers l'an 1595. il deliv
le comte d'Egmond en eschan
de la Noue pour le revestir de ce
charge. Le bonheur accompagna
conduite, il desfit une partie des Re
tres de Casimir, & enveloppa t
lement l'autre, qu'ils furent co

* Les Calvinistes revoltez.

raints de prendre quartier & de se 1580.
etirer en Allemagne. Casimir pour
ors estoit passé en Angleterre pour
oir la reyne Elizabeth; ayant appris
et eschec, il en eut tant de honte,
u'il se retira tout droit chez luy
ans oser repasser par les Pays-bas.
Aprés leur départ, le duc de Parme
ssiegea Maestric. Il le prit par force
u bout de 4. mois; & cependant il ne-
ocia si bien avec les seigneurs mal-
ontents, qu'ils rentrerent sous l'o-
beïssance du roy Philippe, & y ra-
menerent entierement les provinces
l'Artois, & de Haynaut, & les vil-
es de l'Isle, Doüay, & Orchies.
A l'opposite, les provinces de Guel-
dres, Zutphen, Hollande, Zelande,
Frise, & Utrect, puis les villes de Bru-
ges, Ypres, & plusieurs autres, s'u-
nirent plus estroitement ensemble
pour se mieux deffendre. Delà est ve-
nu le nom de PROVINCES UNIES.
Les Malcontents cependant esbransl-
oient fort les autres provinces Ca-
tholiques. Il est vray que la maladie
dans laquelle le duc de Parme tom-
ba apres la prise de Maestric, don-
na un peu de temps aux Estats de

1580. respirer, & que la Nouë, quoy qu' n'eust que trois mille hommes, te noit teste fort bravement à tous leur ennemis.

Comme les Espagnols priren Groeningue sur les Estats, de so costé il leur prit Ninove, & dan cete place le comte d'Egmond ave sa femme : mais peu aprés ce gene reux chef fut deffait dans une ren contre prés du chasteau d'Ingel Monster, & tomba entre les main des Espagnols, qui ne luy donne rent la liberté que l'an 1585. en es change du comte d'Egmond, com me nous l'avons dit, & en leu payant cent mille escus de rançon.

1585. En Ianvier. L'edit accordé aux Huguenots n trouva pas tant de difficulté, ny pour la verification au parlement ny pour l'execution, que les autres precedents; Et il fut assez paisible ment observé prés de cinq ans. ✠ Comme la violente agitation, bien loin de guerir les maladies, les augmente, & qu'il faut laisser reposer les esprits pour les temperer : ainsi deslors qu'on cessa de pousser les Huguenots, leur chaleur s'attiedit de

'aucoup. Le roy prenant la meil- 1581.
ıre voye, leur fit connoiſtre qu'ils
devoient craindre aucun mal de
part, mais qu'ils n'en devoient
ıerer aucun bien ; Qu'il leur fe-
it bonne juſtice, mais qu'il ne
ır donneroit ny charges, ny gou-
:nements, ny emplois, & qu'il les
ıigneroit de toutes ſortes de di-
itez & d'offices. Avec cela il taſ-
oit de les ramener tout douce-
:nt par de ſages & chreſtiennes inſ-
ıctions : Et ces moyens en conver-
:ntplus en quatre ans, que les bour-
ıux ny les armes n'en avoient for-
en quarante. Si on euſt conti-
é de tenir ce procedé, cete opi-
ɔn de conſcience ſe fuſt ſans doute
ſipée par une opinion d'honneur.
Durant ce calme, le roy bien loin
ſe fortifier, s'affoibliſſoit de plus
plus, & s'amolliſſoit dans l'oiſi-
:é & dans les delices. Depuis la
ɔrt de la princeſſe de Condé, il
ɔit eu peu d'attachement pour les
nmes ; & ſon adventure de Veni-
luy avoit donné un autre pen-
ınt. Les trois principaux de ſes
oris eſtoient Arques, le jeune la

1581. Valette, & Sainct-Luc : le derni
perdit ses bonnes graces pour l
voir voulu guerir de ses dépra
tions par une illusion fort ingenie
se : les deux autres demeurere
tout puissants, sans avoir de riva
qu'eux mesmes, & jouissant comi
par indivis de l'affection du ro
qui les appelloit ses enfants. Il
se contentoit pas d'avoir erigé
Pairie la vicomté de Joyeuse pc
d'Arques, & la terre d'Espern
qu'il achepta du roy de Navarr
pour la Valette, il les vouloit hon
rer de son alliance en les mari
aux deux sœurs de sa femme, & le
donnant à chascun quatre cents m
le escus de dot. En effet Joyeuse
espousa une, & ses nopces se firét a
tant de profusions, qu'il en cousta
roy prés de quatre millions de livre

Pour remplacer ces folles desp
ses, il faloit avoir recours à forg
de nouveaux edicts ; il n'en fais
pas moins que neuf ou dix tout d'
coup. On en avoit veu jusqu'a ving
deux en moins de deux mois, do
ils fournissoient eux-mesmes le suj
& assignoient effrontément le

 1581.

ırchands & leurs tailleurs ſur ces nds. Auſſi le parlement, croyant 'il eſtoit de ſon devoir d'empeſ-er qu'ils ne ſe joüaſſent ainſi de ſubſtance des pauvres ſujets du y, s'oppoſoit avec fermeté à la rification; & Chriſtophle de Thou emier preſident, oſa bien reſpon-e une fois, que *ſelon la loy du roy-me, qui eſtoit le ſalut public, cela ſe pouvoit ny ne ſe devoit.*

Les Eſtats des provinces unies ſe ouvoient en de grandes peines, ırs principales villes eſtoient tou-; en combuſtion pour la diver-é des religions, leurs armées ſans efs, & leurs ſoldats ſans paye-ent. Durant cete confuſion, le duc Parme prit la ville de Breda qui toit au prince d'Orange, & aprés la il ſe promettoit de boucher tou-s les advenuës du païs aux Fran-ıis. Il luy eſtoit aiſé de le faire, car 'ant desja l'Artois, le Haynaut, & ville de Dunkerke, il ne luy reſtoit us que d'avoir Cambray: & c'eſtoit our cela qu'il l'avoit aſſiegé. en Iuillet. & Aouſt.

Le premier exploit du duc d'An-ıu devoit donc eſtre de le delivrer.

1581. Au bruit de son entreprise, que se
amis avoient publiée advantageuse
ment par toute la France, gran
nombre de volontaires, quinze o
vingt seigneurs de marque, plusieur
capitaines avec leurs adventuriers
mesme des compagnies d'ordonnar
ce toutes entieres estoient venue
le trouver ; il avoit quatre mille ch
vaux François, & dix mille homme
de pied. Rosne qui luy devoit ame
ner quinze cents Reistres ne luy a
mena que trente cavaliers, ayar
joüé l'argent à trois dez. Mais Ho
norat d'Albert capitaine de gran
credit parmy les gents de guerre
luy amena douze cents bons homme
de Languedoc. Le duc de Parm
rassembla toutes ses forces & s
tint six heures en bataille, com
me pour luy faire sçavoir qu'il l'at
tendoit de pied ferme : mais quan
il vit qu'il venoit droit à luy, il s
retira à Valenciennes. Ainsi la vill
en Aoust. fut delivrée. Elle receut le duc dan
Cambray comme chef souverain d
chasteau, & protecteur de la liber
té du pays : dont il presta le sermen
sur l'Autel de nostre-Dame, puis dan

maiſon de Ville. Il chaſſa enſuite 1581.
; ennemis hors de l'Eſcluſe & d'Ar-
ıx , & battit ſi furieuſement les
urs de Cateau-Cambreſis, qu'il le
rça de ſe rendre à diſcretion.

Voilà tout l'effet de cete bruyan-
:xpedition. Aprés ces exploits l'ar-
ur de ſes volontaires ſe refroidit;
comme ſon armée eſtoit compo-
: de pieces indépendantes , il y eut
:n-toſt autant de querelles que de
ɔitaines. Si bien que voyant trop
peril à s'engager plus avant & à
ndre l'armée des Eſtats qui venoit
devant de luy, & d'autre coſté trop
honte à s'en retourner ſi-toſt, il fut
nſeillé de faire un ſecond voya-
en Angleterre pour voir la reyne
maiſtreſſe , avec laquelle les arti-
:s de ſon mariage eſtoient preſque
ıs dreſſez.

.a choſe paſſa ſi avant que cete rey-
luy donna un anneau pour gage de
foy : mais les brigues contraires à
te alliance, & ſes femmes qui ſça-
ient le danger où elle ſeroit ſi elle a-
it des enfants , à cauſe de la mauvai-
conformation des parties, en firent
ıt de bruit, & rompirent la teſte de

en Octobre & en Novembre.

1581. leur Maiſtreſſe par tant de clameu
qu'elle luy redemanda ſa bague.

Il arriva en ce meſme temps q des preſtres & des religieux Angl nourris dans les ſeminaires de Do ay & de Rheims, qui avoient e fondez, l'un par le roy d'Eſpagne, l'autre par les Guiſes, tramoient verſes conſpirations contre cete re ne, en execution de la bulle du p pe qui l'an 1570. l'avoit excomm niée & privée de ſa couronne : à ca ſe dequoy elle fut contrainte par l cris de ſes miniſtres d'en faire mo rir quelques-uns, entre autres le p re Edmond Campian Jeſuite. Le d d'Anjou teſmoigna grand meſco tentement de ce qu'en ſa preſence traiſnoit des preſtres Catholiques ſupplice : la reyne de ſon coſté eſt auſſi dans des peines & des appreh ſions extrêmes. Tellement que da ces embarras on ceſſa de parler mariage ; Et neantmoins tous de eſtant bien aiſes qu'il en demeur quelque croyance parmy les eſtra gers, paſſerét prés de deux mois da des réjouïſſances, qui au loin eſtoi priſes pour la feſte de leurs nopc

Lors que le duc estoit party des 1581.
ys-bas, plus de la moitié de son
iée s'estoit dissipée, le reste passa
is la comté de Flandres par Calais,
oignit celle des Estats. Le duc de
me n'ayant sceu empescher cete
ction, assiegea Tournay. La prin-
e d'Espinoy en l'absence de son
ry, donnant les ordres en capitai-
& combattant en soldat, deffen-
cette place deux mois durant; Et
it-estre qu'elle l'eust sauvée, si les
irgeois, qui estoient zelez catholi-
s, ne l'eussent obligée de capituler.
Le prince d'Orange & les Estats
ssant le duc par plusieurs dépes-
s de revenir, il prit congé de la
ne Elizabeth, qui le conduisit jus-
à Cantorbery, & voulut que le
nte de Leycestre, Houvard son
niral, & cent gentilshommes de
rque, l'accompagnassent en Flan-
. Il s'embarqua à Douvres le 10.
Février, & en deux jours il arriva à
essinghes, où les princes d'Orange 1582.
l'Espinoy l'attendoient. Le lende- en Février
in il passa à Middelbourg, & delà
it porter sur des vaisseaux à Anvers
: la riviere de l'Escaud.

1582. Les Estats qui y estoient assem
blez luy firent une entrée fort pon
peuse , & l'inaugurerent premier
ment duc de Brabant, le prince d'O
range luy mettant le chapeau duc
& le manteau , qui estoient de v
lours rouge cramoisy fourré d'he
mines à grands rebras : puis ils le d
clarerent marquis du sainct Empir
le consul d'Anvers luy donnant e
main une clef d'or , qu'il luy ren
aussi-tost. Deslors il commença
gouverner, mais c'estoit avec peu
satisfaction, ayant entendu dans l
articles de la *joyeuse entrée*, qui luy f
rent lûs à son couronnement ; *Qu*
devoit les regir non pas selon sa volont
☞ *mais selon la justice & selon leurs pr*
vileges.

Cependant comme il avoit affai
à des ennemis à qui toutes voy
en Mars. paroissoient licites , il courut de
grands hazards. Le dix-huictiesm
de Mars le prince d'Orange fut a
sassiné d'un coup de pistolet dans
maison au sortir de table par Jau
reguy valet d'un certain banqui
ruiné, qu'on disoit avoir empoison
né Jean d'Austriche. Il guerit de ce

ſſeure : mais tout ſur l'heure le 1582.
ıtrecoup penſa tomber ſur le duc.
s Flamands s'imaginerent qu'il a-
t deſſein d'affermir ſa nouvelle do-
ıation par un maſſacre general des
gneurs du pays ; ils fondoient leur
ıpçon ſur ce que les François qui
ient diſné avec le prince d'Orange,
ient auſſy-toſt tué l'aſſaſſin, com-
s'ils euſſent voulu en luy oſtant la
, oſter toute connoiſſance des au-
rs du crime. Mais le jeune prince
)range l'ayant fait foüiller, on
uva dans ſa poche des lettres Eſ-
gnoles qui firent aſſez connoiſtre
il eſtoit.

Durant que le prince d'Orange ſe en Avril, & ſuiv.
riſſoit, le duc faiſoit ſon entrée à
ıges & à Gand : dans cete derniere
e il receut les ornements de com-
le Flandre. Quelques jours aprés
leſcouvrit l'horrible conſpiration
Nicolas Salſede, fils d'un autre Sal-
e originaire Eſpagnol, & fugitif
ır crime de ſon pays, lequel s'eſtoit
ıitué en France. C'eſtoit Salſede le
re qui avoit fait la guerre au car-
al de Lorraine au pays Meſſin :
hayne dequoy il avoit eſté tué à

la sainct Barthelemy. Pour le fil
1582. estoit aussy banny de France pc
avoir bruslé dans sa maison un g(
tilhomme de Normandie qui l'av
accusé de fausse monnoye. Celu
ci avoit donc feint de se donner
service du duc d'Anjou avec un
giment qu'il avoit levé à ses prop
despens : mais le prince d'Orar
qui avoit tousjours l'œil au gu(
descouvrit qu'il avoit des intellig(
ces avec le duc de Parme. Là-d
sus on l'arresta ; comme aussy un c
tain François Basa Italien, puis
banquier nommé Balduin, & qu
ques autres. On disoit qu'il av
comploté de se saisir de quelques p
ces pour les livrer au duc de Parm
& formé un attentat sur les p(
sonnes du duc d'Anjou & du prin
d'Orange.

On n'a jamais bien sceu le fo
de cete affaire, dautant que Basa aya
par la crainte de la question ou a
trement, descouvert des choses fc
estranges, se tua luy-mesme en pı
son, & que le malheureux Salse
varia deux ou trois fois dans ses i
terrogatoires, & impliqua dans s(

ne tant de personnes, lesquelles 1582.
sçavoit estre innocentes, qu'on
put asseoir de jugement certain
ses confessions. On croit qu'il
t ainsi, afin d'estre mené à Pa-
, dans l'esperance qu'il eut que
luc de Parme le recourroit par les
mins : mais Bellievre l'y conduisit
: tant de precaution, qu'il trompa
espions du duc, & l'attente du cri-
iel.
Le roy le fit interroger à diver-
fois par les gents de son parle-
nt, & voulut estre dans une cham-
prochaine pour escouter ce qu'il
oit : Il advoüa les mesmes choses
l avoit dites en Flandres : dont le
sortit si effrayé qu'il ne pouvoit
à qui se fier, ne voyant à l'en-
: de luy aucune personne qu'il
st accusée. Le parlement le con-
ina à estre tiré à quatre chevaux.
rest prononcé, comme on le me-
: à la chapelle, il se trouva, à ce
on dit, un certain religieux dans
egré qui luy souffla un mot à
eille ; ce qui fut cause qu'il re-
ta tout ce qu'il avoit confessé,
u'il laissa les juges & le roy en

1582. plus grande perplexité qu'aupara vant.

en Iuin Juillet, & suiv. Les Estats avoient peu d'arge & grand nombre de garnisons à e tretenir: ainsi l'armée du duc d'Anjo ne pût estre pour cete campagne, qu de quatre à cinq mille hommes. les divisa en trois petits corps po couvrir les dehors des grandes ville Celle du duc de Parme se trouva plus de 30000. hommes, & nean moins il ne pût prendre que 4. ou petits chasteaux, qui n'estoient p de grande importance. Car out qu'il fut obligé de laisser une moit de ses troupes pour garnir ses place il fut attaqué par la faim, comme voulut investir Bruxelles, tout l'A tois & le Haynaut estant si mang qu'ils ne luy pouvoient fournir aucu vivres; aprés lors qu'il essaya d'ent dans le pays de Vaes, le duc d'A jou luy en ferma l'entrée ; & e suite les maladies contagieuses, p les inondations du pays par la r pture des digues, le contraignire de se mettre en quartier d'hyver.

La passion qu'avoit tousjours reyne mere de conquerir de no

veau

ux royaumes, l'avoit pouſſée à 1582.
·echerche de celuy de Portugal ;
7 ayant pas reüſſy, elle s'eſtoit ima-
é qu'elle pourroit accumuler les
its d'Antoine avec les ſiens. Ce
pour cela qu'elle l'attira en Fran-
; Le roy l'y receut avec beaucoup
onneur, & reſpondit vigoureuſe-
nt à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne
faiſoit inſtance qu'il chaſſaſt ce
ıce, que la France avoit tous-
rs eſté le refuge des malheureux,
qu'il n'avoit garde de violer la
ıćteté d'un aſyle ſi inviolable-
ıt conſervée par tous ſes predeceſ-
rs. Il permit donc à la reyne ſa
re de faire des levées dans ſon roy-
ne afin de pourſuivre ſes droits,
d'équiper autant de vaiſſeaux qu'il
plairoit ; à quoy elle travailla tout
long de l'année 1581.

Le trop grand pouvoir de ces meſ-
s moines qui avoient porté les iſles
ores a ſe declarer pour Antoine,
avoit rendus ſi inſolents qu'ils
oubloient tout par leurs tumultes,
ne faiſoient que mettre les peuples
des furies, qui n'aboutiſſoient à
n. Le gouverneur qu'Antoine y

1582. avoit envoyé, (c'estoit Emanuel d
Sylva son favory, lequel il avoit cre
comte de Torres-Vedras) esto
plus phrenetique & beaucoup pl
meschant qu'eux : tellement qu
Landereau, lequel la reyne mere
avoit envoyé avec huit cents homm
en attendant que son armée fust pre
te, luy ayant voulu donner des co
seils moderez, il tourna toutes s
pensées à le perdre, jusqu'à suborn
des garnements pour l'assassiner c
pour l'empoisonner.

en Iuin & suiv. L'armée navale de France partit d
Belle-Isle au mois de Juin. Strossy e
estoit admiral, Brissac vice-admira
Saincte Soulene Poitevin y comma
doit une escadre. Dom Antoir
s'embarqua dessus avec le comte d
Vimiose, l'unique seigneur Portu
gais qui l'eust suivy dans sa disgrac
Elle aborda à l'Isle de sainct Miche
la seule des neuf Açores, qui tin
pour les Espagnols, y força hu
cents hommes qui luy vouloient en
pescher la descente, défit Noguei
capitaine Espagnol qui avoit rassen
blé trois mille hommes. & ent
d'emblée dans la ville d'Elgade. Ma

ntoine, au lieu d'en forcer le chaſ- 1582.
au qui l'euſt rendu maiſtre abſolu
ces Iſles, & luy euſt donné moyen
attraper la flote des Indes, avec
oy il euſt pû entretenir la guerre
ux ou trois ans, s'amuſa à faire le
y parmy les acclamations d'une
ere populace; et cependant l'ar-
e navale d'Eſpagne arriva com-
ndée par le Marquis de Sainc-
Croix, qui ſe vint mettre à cou-
t ſous le chaſteau d'Elgade, pour
à chercher occaſion de combattre.
L'armée Françoiſe eſtoit plus for-
en nombre de vaiſſeaux & en hom-
s: mais comme il y avoit beaucoup
meſintelligence & de jalouſies, il
voit auſſy beaucoup de deſordre &
querelles. Car il s'y eſtoit embar-
é quantité de volontaires, la pluſ-
t capitaines, qui s'eſtant équipez à
rs frais, refuſoient d'obeïr, & les
neraux, quoy que vaillants, eſ-
ent ſi mols & ſi negligents, que
rs commandements n'avoient ny
orité ny vigueur. Quand on en
t au combat, qui fut le vingt-ſix
llet, à peine y eut-il douze vaiſ-
ux qui fiſſent leur devoir, les au-

1582. en Iuilet tres ne s'engagerent point dans l[...] coups, & Saincte Soulene se reti[...] avec dix-huit voiles sans avoir vo[...] lu se mesler. Aussy luy fit-on son pr[...] cés en France quand il y fut de retou[...] & comme lasche & poltron il fut de[...] gradé de noblesse. Le choc nean[...] moins ne laissa pas d'estre fort sa[...] glant & dura deux heures entieres[...] les vaisseaux de part & d'autre s'e[...] tant accrochez, comme s'ils fusse[...] demeurez d'accord de vuider ce[...] journée à coups de hache & de cim[...] terre. A la fin l'admiral de France f[...] enveloppé & pris, Strossy qui esto[...] dedans estant blessé au genou; les a[...] tres se mirent au large & se retir[...] rent, plusieurs sur la route de Fra[...] ce, & quelques-uns à la Tercere, [...] Dom Antoine s'estoit mis à couve[...] avant le combat.

Le marquis de Saincte-Croix te[...] nit l'honneur de cete belle victoi[...] par une lasche & barbare cruauté[...] comme on luy presenta Strossy s[...] le tillac de son vaisseau, il le fit tu[...] à coups de halebarde & jetter da[...] la mer; Et quant aux prisonniers q[...] estoient au nombre de trois cent[...]

nt il y avoit quatre-vingt gen- 1582.
hommes, aprés les avoir prome-
z en triomphe dans Villefranche
i est la capitale de l'Isle Sainct Mi-
el, il les condamna tous à mort
mme ennemis du repos public,
teurs des rebelles, & corsaires.
s gentilshommes furent esgosil-
, les autres pendus à deux pieds
s de terre, & le Prestre François
avoit entendu leurs confessions,
edié apres les autres.

Avec le reste des troupes de Lan-
eau & dix-sept vaisseaux François, en Aoust, Septembre & Octobre.
itoine demeura à la Tercere jusques
s la fin de l'automne. En ce temps-
craignant d'y estre assiegé en hyver
les vents, & au printemps par le
our de l'armée d'Espagne, il reprit
chemin de France. Cete fois pau-
& malheureux qu'il estoit, il y
moins bien receu que la premie-
, quand il respandoit des pierre-
s aux grands de la cour & de ri-
es promesses à tout le monde. Il
perdit pourtant pas l'esperance
recouvrer son royaume. L'an
88. avec l'assistance de la reyne
lizabeth, il y fit une autre tenta-

tive, laquelle luy ayant mal reüſ
1582. ſy, il ſe retira pour la ſeconde fo
en France, & y acheva le reſte c
ſes jours ſous la protection du ro
Henry IV.

L'année ſuivante que l'on comp
toit 1583. la reyne envoya le con
1583. en Mars, & ſuiv. mandeur de Chates avec huit cen
hommes ſeulement dans les Iſles A
çores. Il eut à combattre tout enſen
ble & la malignité de Torres-Vedr
& les forces des Eſpagnols. L'extr
vagant Torres-Vedras ruina tous ſ
genereux deſſeins : mais enfin il pei
luy-meſme, ayant eſté pris dans l
montagnes par les Eſpagnols qui
firent executer par la main du bou
reau : mais ils pardonnerent à Chat
& aux ſiens. Du reſte ils traittere
les barbares & orgueilleux inſulair
comme ils le meritoient : ils confi
querent tous leurs biens, & reduiſ
rent leurs perſonnes en ſervitude. L
eccleſiaſtiques & les moines qui a
voient eſté les plus emportez, furei
les plus rudement chaſtiez; On le pe
connoiſtre par le bref d'abſoluti
que le roy Philippe obtint du pa
pour en avoir fait mourir deux mill

: dans ces Isles que dans le Por-
al.

l y avoit longtemps qu'on s'estoit
rceu de l'erreur du Kalendrier Ju- 1582.
, c'est-à-dire reformé par Ju-
Cesar, parce que le Bissexte met-
quarante-cinq minutes de trop
delà le cours que fait le soleil en
tre ans, lesquelles estant ramassées
posoient un jour en 133. ans. Cet ex-
au long aller eust perverty l'ordre des
ons & la celebration de la Pasque, car
uinoxe du printemps, que l'on avoit
esté au 21. de Mars, se trouvoit des-
lescendu à l'onziéme du mesme mois,
sorte que Pasques se fust enfin trou-
en hyver, & Noël en esté. Plu-
urs papes avoient eu desein d'y re-
dier. Gregoire XIII. aprés avoir
t travailler sur ce sujet les plus ce-
res astronomes, retrancha dix jours
cete année 1582. & ordonna que
resnavant tous les 400. ans on re-
ncheroit trois jours de Bissexte, à
voir un jour à chacune des trois
mieres centaines, à commencer l'an
00. Les princes Protestants rejette-
nt ce reglement, parce qu'il avoit esté
it par une puissance qu'ils ne recon-

1582. *noiſſoient point : mais le conſeil du r l'approuva , & le parlement ordonn qu'il auroit lieu dés l'année meſme , e que le dixieſme de Novembre on com pteroit le vingtieſme.*

Cete meſme année moururent tro perſonnes fort conſiderables , Loüis du de Montpenſier ſurnommé le Bon , A tus de Coſſé Mareſchal de France , e Chriſtophle de Thou premier preſiden Ce dernier eut Achille de Harlay pou ſucceſſeur en ſa charge.

François prince Daufin qu'o nomma duc de Montpenſier aprés l mort de Louys ſon pere , & le ma reſchal de Biron , avoient mené a duc d'Anjou dans les Pays-bas u renfort de ſept mille hommes d pied & de douze cents chevaux, 8 luy-meſme avoit levé quelques com pagnies de Reiſtres. C'eſtoit-là ſ derniere main : tout ſon credit & tous ſes amis eſtoient eſpuiſez , i avoit conſumé en cete guerre le re venu de ſon apennage , qui eſtoit de cinquante mille eſcus, & s'eſtoit enga gé de trois cents mille par delà. Les quatre millions que les Eſtats le voient pour l'entretien de la guerre,

n alloient tous en penſions inuti- 1582.
, ſi bien qu'il ne luy en reſtoit pas
000. francs par an. Avec cela il ſe
ouvoit au milieu de deux religions
i s'entrechoquoient furieuſement,
e choquoient toutes deux, parmy
hayne acariaſtre, & les deffiances
utales des Flamands; avec cela le
ſcontentement de ſes capitaines,
plaintes du peuple qui eſtoit man-
par les gents de guerre, les cris
ſoldats qui mouroient de faim,
avoient les Flamands pour plus
nds ennemis que les Eſpagnols, le
ſpris & la deſobeïſſance de l'une
de l'autre nation, & les traverſes
retes du prince d'Orange luy cau-
ent des embarras & des inquietu-
s eſtranges.

Il avoit beau ſupplier le roy de luy
voyer quelque aſſiſtance, les ja-
uſies que le conſeil d'Eſpagne &
mignons luy avoient données de
progrés, l'endurciſſoient à luy
fuſer tout. Le roy de Navarre of-
oit au roy de porter la guerre juſ-
es dans le cœur d'Eſpagne, d'em-
oyer pour cela cinq cents mille
cus de ſon bien, pour leſquels il

1582. engageroit ses comtez patrimoniale
de Roüergue & de l'Isle. De plu
pour luy oster toute deffiance, il n
vouloit composer son armée que d
Suisses & de Reistres alliez de l
France, & de François de l'une &
de l'autre religion; il offroit mesm
d'en donner le commandement
un mareschal de France au choi
du roy, & de luy envoyer madam
sa sœur unique, & la fille du princ
de Condé en ostage. Ces proposi
tions ne firent que donner au roy plu
d'ombrage des uns & des autres
parce qu'elles marquoient quelqu
liaison entre eux ; Comme d'autr
part les menaces que le duc d'An-
jou laissoit quelquefois eschaper dan
son desespoir, irritoient davantag
les favoris, & leur donnoient l
pensée de le faire perir, afin de preve
nir sa vengeance.

Ainsi quand il envoyoit deman-
der secours, ils obligeoient le roy
de luy respondre, Qu'il se mist en
estat de le recevoir, qu'il se rendist
le plus fort de peur d'estre chassé par
ces marchands, comme l'avoit esté
l'archiduc Mathias; Et ce qu'ils luy

ınſeilloient à deſſein de le perdre, 1582.
reyne ſa mere le luy conſeilloit
ıſſy pour le ſauver, le preſſant de
ſaiſir des meilleures places, &
affermir ſa ſouveraineté ſur quel-
ıes fondements ſolides.

Ceux qui le gouvernoient parti-
ılierement eſtoient gents ſans hon-
ıur & ſans foy ; entre autres Quin-
y ſon ſecretaire, Fervaques, & Au-
ly ſon gendre : Ce dernier eſtoit un
une garçon, fils d'un ſergent de la
ɛrté prés de Blois, que ſon lut, ſa
ɔix, ſa danſe, & autres qualitez plus
gnes de l'affection d'une fẽme que
celle d'un grand prince, avoient
is en haute faveur auprés de ſon
aiſtre. Ces gents-là le tenant tous-
ours en deffiance du duc de Mont-
ɛnſier & des autres perſonnes d'hon-
ɛur qui euſſent pû le deſtourner des
eſchantes actions, l'aiguillonnoient
ns ceſſe avec des motifs, tantoſt de
ɛngeance, tantoſt d'aggrandiſſement
s'emparer des places dont ils ſe
romettoient d'avoir les gouverne-
ıents. Ainſi un jeune prince qui a-
ɔit peu de conſcience, & qui ſe
ɔyoit reduit en de grandes deſtreſ-

ſes, ſe reſolut à croire leurs pernicieux conſeils, & donna ordre à ſes capitaines de ſe ſaiſir de ſept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui ſeroit le dix-hutieſme de Janvier.

1583. en Ianvier. L'entrepriſe reüſſit ſur Dunkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Aloſt, & Meenen : mais elle manqua ſur Oſtende & ſur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges & confeſſerent toute la conſpiration : meſme que le duc devoit ſe ſaiſir d'Anvers, & de la perſonne du prince d'Orange, pour le contraindre de luy rendre les Lettres reverſales, par leſquelles il s'eſtoit obligé de luy laiſſer les comtez de Hollande & de Zelande. Ceux d'Anvers avoient auſſy éventé la conſpiration, & s'eſtoient mis en armes : neantmoins comme le duc d'Anjou avoit donné l'ordre pour le meſme jour dixhuitieſme du mois, de ſe ſaiſir de la porte de Kornebourg la plus proche de ſon palais, & que le ſoir au plus tard il fuſt arrivé des nouvelles de ce qui s'eſtoit paſſé aux autres villes, il ne pût pas differer plus longtemps.

Donc, nonobſtant les prieres du 1583.
nce d'Orange, il ſortit de la vil-
avec ſes gardes & deux cents che-
ıx qu'il avoit auprés de ſa perſon-
, feignant d'aller voir ſon armée
i eſtoit campée tout proche delà,
paſſant il s'arreſte ſur le pont,
ı que ſes gardes au ſignal donné
ſaiſiſſent de la porte de Korne-
urg. Les gentilshommes qui mar-
ɔient devant luy, rentrent auſſy-
t, chaſſent les bourgeois, & met-
t le feu à la prochaine maiſon
ur advertir l'armée. En moins de
is quarts d'heure il y eut dix-ſept
npagnies Françoiſes & ſix cents
ciers dans la ville, criant: *Tuë tuë, vi-
la Meſſe*, & *ville gagnée.* Mais les
urgeois qui s'eſtoient preparez,
tent de leurs maiſons, tendent les
ıiſnes, dreſſent des barricades, po-
ıt des corps de garde aux carre-
ırs, & leurs femmes ſe mettent aux
ıeſtres avec des pierres & de gros
ɔrceaux de bois. Fervaques, qui
ec cent chevaux penſoit couler le
ıg du rempart dans la place de la
adelle, trouve cinq cents hommes
a porte ſainct Georges bien bar-

1583. ricadez qui l'arrestent tout court
Deux compagnies d'infanterie qu'i
employe pour les forcer sont repous
sées : cependant il est couppé par der
riere , si bien qu'il ne peut ny ad
vancer ny reculer. Le prince d'Oran
ge sorty au bruit , va droit à luy
l'enveloppe & l'emmene prisonnie
les mains liées derriere le dos.

Sa prise encourage fort les bour
geois. Tous sans difference ny de re
ligion , ny de sexe , ny de condition
s'animent à chasser l'ennemy com
mun. Les François sont poussez pa
tout , ils se mettent en desroute : l
precipitation de ceux qui s'enfuyen
hors la ville , & celle des Suisses qu
se pressoient d'y entrer pour les se
courir , font un embarras à la porte
ils s'y amoncelent & s'y estouffen
les uns les autres. Plusieurs aprés
avoir couru de costé & d'autre su
les remparts sans trouver d'issuë
pressez la pique dans les reins , sau
tent par dessus les murailles. Le duc
d'Anjou les regardoit avec plaisir
pensant que ce fussent des bourgeois
mais quand il reconnut que c'estoien
des siens, & qu'au mesme temps il en-

endit ronfler deux ou trois volées 1583.
e canon au travers de ſes troupes : lors ce fut à luy de rappeller ſes uiſſes & de ſe retirer, laiſſant quinze cents de ſes gents, dont il y avoit rois cents gentilshommes, tous roies morts ſur le pavé, & deux mil- d'enfermez dans la ville.

Le prince d'Orange & la miſeriorde des bons bourgeois, ſauverent vie à ces derniers : car dés qu'il n'y ut plus de reſiſtance, ils s'employeent à les mettre à couvert, à ſecour les bleſſez, & à retirer ces maleureux qui eſtoient entaſſez à la orte, dont quelques-uns reſpiroient ncore ; Et meſme à trois jours de- ì ils renvoyerent les priſonniers au uc avec beaucoup de courtoiſie. e ſeul Fervaques courut grand' riſue : le peuple qui le croyoit l'aueur de cete infame perfidie, l'euſt eſchiré en pieces, ſi le prince d'Orange, ſous pretexte de le garder eſroitement, ne l'euſt enfermé au chaſeau dans une chambre grillée, avec louze gardes à la porte.

Le coup failly, le duc d'Anjou yant au moins bien de la confu-

1583. sion s'il n'avoit pas bien du repen
en Ianvier. tir, se retira au chasteau de Berke
avec le reste de ses troupes, qui fai
soient encore neuf mille hommes. De
là il escrivit des lettres aux depute
des Estats, dans lesquelles leur ayan
rememoré ses services, & fort exag
geré les mespris & les mauvais tra
tements qu'il avoit receus d'eux,
disoit que les indignitez qu'on lu
avoit faites ce jour-là, avoient de
sesperé la patience de ses gents, &
causé le desordre, dont il avoit u
extrême desplaisir; Qu'il n'avoit pa
encore changé la bonne volont
qu'il leur avoit tesmoignée par tan
d'effets, & qu'il les en avoit bie
voulu advertir, les priant de luy fa
re entendre leur derniere resolution
afin de regler la sienne sur leur res
ponse.

Les Estats arresterent qu'on lu
envoyeroit des deputez, & Oran
ge obtint qu'on laisseroit suivre de
vivres pour ses troupes. Cete grac
n'ayant duré que deux jours, il pen
sa à gagner Tenremonde: mais ceu
d'Anvers luy empescherent le passa
ge de l'Escaud; et comme ensuite i

oulut prendre ſon chemin par Vil- 1583.
oorde, ceux de Malines laſcherent
:s eſcluſes. De ſorte que ſa mal-
eureuſe armée fut contrainte de
'expoſer à traverſer cete grande
laine d'eaux, non ſans perte de plus
e trois cents hommes. Enfin aprés
voir fait prés de trente lieuës avec
'effroyables difficultez, quoy qu'il
'y en euſt que ſept de droit chemin,
le arriva à Tenremonde, qui luy
:rvit de ſeconde planche aprés le
aufrage.

La reyne mere, la reyne d'An- en Fevrier. &ſuivãs.
leterre, & le roy meſme, pour
honneur de la nation Françoiſe,
'entremirent d'adoucir le courage
es Flamands, & de pallier la faute
u jeune prince. Il fut tant fait par
es negociations, que les Eſtats
raignant qu'il ne livraſt aux Eſpa-
nols les places qu'il tenoit encore,
onvinrent avec luy par un traitté
roviſionnel; Qu'ils luy payeroient
0000. florins pour ſon armée;
Moyennant quoy il ſe retireroit à
Dunkerque; Qu'il ſe tiendroit là
n attendant qu'on travailleroit à
n accommodement; Et qu'au prea-

1583. lable il rendroit Tenremonde & Dix mude.

Ils penſoient avec l'ayde de ſe troupes faire lever le ſiege d'Eindo
en Avril & May. ve : mais Biron qui les comman doit, eſtant mal aſſiſté & deſpour veu de toutes choſes, ne fut point e eſtat de le faire, & eut aſſez de pein deux mois durant à combattre la ne ceſſité & la faim. Neantmoins le du de Parme n'oſa l'attaquer dans ſo camp prés de Roſendal. Cependan les deſordres de ces provinces croi ſoient de jour en jour par la contr rieté des ſentiments & des intereſt des deputez des Eſtats, qui ne ſça voient rien faire que crier contre le François. Aprés donc que le duc d'A jou eut languy deux mois dans l melancholique ſejour de Dunker que, attendant en vain leur dernie
en Juin. re reſolution, il s'embarqua le vingt huictieſme de Juin, pour s'en reveni à Calais.

Deux jours aprés ſon départ, le
en Iuil-let. Gantois aveuglez de la hayne obſ tinée qu'ils avoient contre les Fran çois & contre la religion Catholi que, fermerent les paſſages par o

Biron pouvoit aller secourir Dunkerque, si bien que cete ville se rendit à composition. Ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe Sainct Vinoch, & Meenen, tomberent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublerent les crieries & les mutineries de ceux de Gand & d'Anvers : en sorte que le prince d'Orange ne se trouvant plus en seureté dans Anvers, se retira sagement en Zelande avec toute sa maison le 22e Juillet, ayant auparavant fait assigner les Estats Generaux à Middelbourg. 1583.

Un mois aprés Biron sortit aussy du pays avec ses troupes, & alla trouver le duc d'Anjou, qui estoit dans le Cambresis. Il faisoit contenance d'y en vouloir assembler d'autres : mais ce n'estoit que pour avoir sujet de ne pas retourner à la cour, où le roy l'avoit mandé. Son action luy avoit couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyoit la veuë de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eust eu le sens esgaré, & ne pouvant pas mesme souffrir la presence en Juillet & Aoust.

1583. de sa mere, qui l'estoit allé che
cher. Il passa de cete sorte les six de
niers mois de l'année, sans que
roy se souciast fort de luy, ayant r
connu que le mespris estoit le vra
remede de ces escapades.

Mais luy-mesme troublé des fu
mées des hypocondres, qui rende
l'esprit foible & variable, & qui
jettent dans des visions creuses
bijarres, s'estoit laissé plonger da
des devotions aussy peu solides q
malseantes à sa dignité. Les cloi
tres estoient sa plus ordinaire retrai
te, les processions & les confrairi
ses plus frequents exercices, & l
pelerinages ses plus grandes exped
tions. De ces devotions-là il r
passoit subitement dans les plaisirs
& mesme il avoit trouvé l'art de l
mesler ensemble; Durant le carna
val il alloit en masque de jour par le
ruës, & de nuit dans les maisons, o
il se passoit mille jeunesses; puis en ca
resme il faisoit des processions de pe
nitents.

1583. en Mars. Cete année il en erigea une con
frairie à Paris, qu'il nomma les pe
nitents de l'Annonciation, parc

u'il la commença ce jour-là. Ils 1583.
ıarchoient deux à deux en trois ındes, de bleus, de noirs, & de lancs, couverts d'un ſac de ces couurs, & ayant un maſque ſur le vige, & un foüet à la ceinture. Le ırdinal de Guiſe y portoit la croix, ous les Grands de la cour, meſe le Chancelier & le garde des eaux, en eſtoient : mais pas un ı parlement ne voulut y aſſiſter e peur d'autoriſer cete nouveauté trangere.

Le peuple connoiſſoit trop bien s dereglements & la vie licencieu- de la cour, pour ſe laiſſer toucher ces grimaſſes; & d'ailleurs l'oppreſon que les mignons luy cauſoiét par nouveaux impoſts, par des creaons d'offices, & des taxes violens, qu'on levoit ſans verification des ours ſouveraines, choſe inuſitée dans royaume, aiguiſoit les langues eſdiſantes & les plumes ſatyriques ontre eux & contre leur Maiſtre. oyeuſe & Eſpernon en vouloient ı duc d'Anjou, parce que ſon ng faiſoit obſtacle à leurs vaſtes eſſeins; les Guiſes eſtoient d'accord

1583. avec eux en ce poinct ; Esperno
choquoit les Guises & en estoit ch
qué en toutes occasions : mais Jo
euse sembloit vouloir s'accomm
der avec ces princes, parce qu'il av
pris femme dans leur maison,
plustost parce qu'il auoit envie de
rendre chef de la ligue , & d'av
l'appuy d'un si grand party. La re
ne mere avoit une hayne mortelle
contre les mignons & contre les G
ses : mais estant descheuë de s
pouvoir, elle se voyoit necessit
de se servir des uns & des autres po
y remonter. Elle tint ce procedé ju
qu'à la fin de sa vie ; Et toutefois e
vouloit conserver le duc d'Anj
qu'ils tâchoient de perdre tous deu
& elle le soustenoit pour se remett
dans les affaires à son occasion, bi
qu'elle fust resoluë de ne l'y souffi
jamais. Telle estoit la disposition d
esprits.

Le roy luy-mesme avoit donné l'
perance à ses deux favoris qu'il part
geroit son royaume entre eux, con
me s'ils eussent esté ses enfants. Jo
euse avoit conceu le dessein d'avoir
Languedoc, & d'y joindre le con

at d'Avignon; et pour cet effet il 1583.
voit resolu avec l'autorité du roy,
'obliger le pape d'excommunier le
nareschal de Montmorency comme
uteur des heretiques, & de luy
onner le comtat en eschange du
narquisat de Salusses. Or afin qu'il
e pust pas luy refuser cete piece,
avoit tramé une intrigue pour s'en
isir, par le moyen de Guillaume Pa-
is evesque de Grace favory du cardi-
al d'Armagnac legat du pape en ce
ays-là : mais la mine ayant esté es-
entée, Patris fut assassiné par les or-
es du conseil du sainct pere.

Joyeuse ne laissa pas de poursui-
e sa pointe; et comme il ne pou-
oit recevoir que des réponses am-
iguës de Rome, il se resolut d'y
ler luy-mesme pour negocier cete
faire avec le pape, s'imaginant que
esclat de sa faveur & les belles pro-
ositions qu'il luy feroit pour l'exal-
tion de l'autorité pontificale, luy
npetreroient tout ce qu'il desiroit.
fut receu magnifiquement à Ro-
e: Louys cardinal d'Est le presenta
sa sainctteté, elle l'accueillit com-
e le favory d'un tres-puissant roy:

1583. mais du reste elle ne luy accorda d
toutes ses demandes, qu'un chapea
de cardinal pour l'archevesque c
Narbonne son frere puisné.

Le roy le nommant son frei
dans ses lettres de recommandatio
les Venitiens au retour luy rend
rent autant d'honneur qu'à un fi
de France. Les ducs de Ferrare & c
Mantouë le traitterent de mesme
& toutes les villes du royaume par c
il passa luy firent compliment cor
me elles en avoient ordre. Nean
moins le despit qu'il emportoit c
refus du pape, ou comme disoie
quelques autres, une mauvaise re
contre de jeunesse, luy causa u
longue maladie, qui le rendit si m
gre & si desfait, qu'il fut quelq
temps sans oser paroistre devant
roy. Auprés duquel cependant s
rival gagna tellement l'advantag
qu'il l'eust bien supplanté tout-à-fa
s'il n'eust craint qu'il n'en fust ent
quelque autre en sa place, dont
faveur plus ardente l'eust peut-est
chassé luy-mesme.

La reyne Marguerite estoit pc
lors en cour, où elle ne se pouv
empescl

npeſcher de faire des brouïlleries 1583.
: des malices. Un courier que le en Iuillet.
›y envoyoit à Joyeuſe en Italie ,
ant eſté tué par les chemins & ſon
ıquet pris, le roy la ſoupçonna de
ıvoir fait faire , & reſolut de s'en
nger en la diffamant, comme elle
ſchoit de le noircir. Il la repriman-
. publiquement de ſes familiaritez
ec Jacques de Harlay Chanvallon,
luy reprocha qu'elle avoit auprés
elle certaines dames pour confi-
ntes , qu'il nommoit *une vermine*
:s-pernicieuſe. A quelques jours de
, il luy commanda d'aller trouver
n mary,& ſur les chemins il envoya
ıres elle un capitaine de ſes gardes,
ıi fouïlla juſque dans ſa litiere,
y abattit le maſque de deſſus le
z ; & ſe ſaiſit de trois ou quatre
ſes domeſtiques , qu'il amena au
y avec deux de ſes dames. Le roy
; interrogea ſeparément ſur la vie
ſur les actions de ſa ſœur , puis
; envoya à la Baſtille.

Le roy de Navarre ne ſe pouvoit en Aouſt & ſuiv.
ſoudre à recevoir ſa femme ainſy
ırcie , il faiſoit inſtance au roy de
chaſtier luy-meſme ſi elle avoit

1583. merité de souffrir cete indignité, 1
non d'effacer le scandale: le roy
sans vouloir luy donner aucun e
claircissement, reïtera son comma
dement absolu de la reprendre; &
mareschal de Matignon l'ayant inv
ty dans Nerac par des garnisons qu
fit couler dans toutes les places d
environs, l'y contraignit.

Les dépenses des mignons estoie
toûjours excessives, & la dépredati
des finances par ceux mesme qui l
manioient, encore plus grande. (
mauvais mesnage causoit une te
disette d'argent, que souvent il r
en avoit pas pour la table du ro
& s'il faut ainsi parler, sa ma
mite estoit quelques-fois renverse
Les flateurs luy persuaderent que l
peuples l'aimoient si fort, que d
qu'il leur auroit fait connoistre
besoins, ils ouvriroient leurs bou
ses pour l'assister; C'avoit esté po
cela, mais sous pretexte de remedi
aux desordres presents, que dés l'a
née precedente il avoit envoyé v
siter les provinces par des personn
d'estime & de probité, avec de b
les harangues, dont la conclusi

ndoit tousjours à cete fin-là ; mais 1583.
rt inutilement.

Comme il vit que cete tentative
 produisoit rien, il convoqua une
ſemblée de Notables à Saint-Ger-
ain en Laye, penſant par là ga-
ıer la bien-veillance des peuples,
leur monſtrer que s'il avoit en-
yé des commiſſaires, ce n'eſtoit
s tant pour ſes intereſts propres,
ıe pour entendre leurs plaintes &
ur leur rendre juſtice.

L'aſſemblée fut départie en trois En Septembre & ſuiv.
ambres, chacune ayant un prin-
du ſang pour preſident ; On y
tribua toutes les matieres, que
n reduiſit ſous certains chefs, tant
ur la reformation du clergé, de
nobleſſe, & des juges, que pour
dminiſtration de l'Eſtat, & pour
diſpenſation des finances. On y
de fort belles propoſitions ; com-
 d'oſter la venalité de toutes les
arges & de tous les Offices ; d'eſ-
lir des peines contre ceux qui in-
nteroient de nouveaux impoſts ou
nouvelles creations ; de purger le
nſeil du roy de ceux qui ſe meſle-
ient dans les partis des finances, &

1583. d'en oster la vilaine chicane. C'esto
Chiverny qui l'y avoit introduite d
puis qu'on luy avoit dõné les sceaux
taschant par ce moyen à se procur
de l'employ & de l'autorité, par
qu'il n'en avoit pas autant qu'il eu
desiré, dans les affaires d'Estat.

Le clergé n'oublia pas de dema
der le restablissement des Election
& la publication du concile de Tre
te. Dans le premier poinct, tous ce
qui croyoient plus facile d'acque
☞ de la faveur que du merite & de
science, s'eleverent contre luy; da
le second il avoit en teste les oppo
tions des chapitres, des parlements,
du conseil du roy; ainsy il n'obtint
l'un ny l'autre. Du reste le roy est
blit quatre conseils, sçavoir le co
seil des affaires estrangeres, le co
seil d'Estat, le conseil de finance
& le conseil privé. Ils estoient co
posez de personnes d'espée, d'egli
& de robe longue; ausquels il pr
crivit mesme la forme de leur hal
en hyver & en esté, & leur assig
deux mille livres de gages par an.

Le reste de l'année se passa
composer ces reglements & plusieu

ıtres, dont la multiplication en 1583.
:ance n'a jamais servy qu'à multi-
ier les abus. Cependant le vingt-
oisiesme Novembre mourut le car-
nal René de Birague, aagé de soi-
.nte & quatorze ans, qui disoit luy-
esme qu'il estoit *Cardinal sans ti-*
:, Prestre sans benefice, & Chance- en Novembre.
r sans sceaux; car dés l'an 1578.
les avoit cedez à Chiverny. On
ıuvoit adjouster, *Juge sans juris-*
udence, & Magistrat sans autorité,
ıurce qu'en effet il n'avoit point
estude, & qu'il ployoit comme un
seau à tous les vents de la cour,
ınsiderant plus un valet de faveur
ıe toutes les loix du royaume.

Un fameux ingenieur nommé Louys
Foix, natif de Paris, mais originai-
du pays dont il portoit le nom, com-
ınça cete année à bastir le Phare
'on voit à l'emboucheure de la ri-
ere de Bourdeaux, proche les vesti-
s d'une autre vieille tour qu'on nom-
ıit la tour de Cordoüan. Deux ans
:paravant il avoit rendu un grand
·vice au commerce & à la ville de
ıyonne. Le flux de la mer avoit a-
ıené tant de sables dans le vieux

1583. * Boucaud *de la riviere de l'Adou qu'elle l'avoit abandonné, & s'en e toit fait elle-mesme un nouveau, m plus long & plus tortueux, par où e se deschargeoit dans la mer à Capb ton : Il la contraignit à force de digu de reprendre le premier qui estoit plus droit de beaucoup, & le plus co mode.*

* C'est le mot du pays qui signifie embouscheure.

La plus grande apprehension q restast au roy Philippe, estoit q les Pays-bas ne se donnassent roy de France, plustost que de r tomber sous la tyrannie de ses go verneurs. Tout le monde le so haitoit : les bons François, afin d' loigner les guerres civiles de ce ro aume, les favoris par la hayne qu' portoient au duc d'Anjou, & l Huguenots, afin de destourner l menaces de la ligue. Voilà pourqu Philippe cherchoit de tous costez mettre le feu dans la France pour destourner de le porter dans s pays. On tient qu'ayant trouvé da les papiers de Dom Jean d'Austricl quelque traitté fait entre ce prin & le duc de Guise, il avoit mena ce duc de reveler ses secrets au rc

il ne noüoit aussy des intelligen- 1583.
:s secretes avec luy, & qu'il le vou-
t obliger en mesme temps de pren-
·e les armes : mais qu'il ne pût ob-
nir de luy ce dernier poinct, ny
ır prieres, ny par menaces.

Ayant manqué son dessein par
: costé-là, il prit un chemin tout
›ntraire : il voulut sousleverles Hu-
ıenots, & s'adressa pour cela au
›y de Navarre, luy offrant cin-
ıante mille escus par mois, & deux
:nts mille d'avance. Ce roy l'escou-
. durant quelque temps : mais tout
un coup il vint à s'en repentir &
ı donna advis au roy.

Il le fit ainsi parce qu'on luy mit une
ıtre entreprise dans la teste. Gebard
'ruchses archevesque de Cologne,
:stoit marié, & s'opiniastroit à vou-
›ir garder ensemble un evesché & u-
: femme : ce qui le porta à espouser
. religion de Calvin qui luy per-
ıettoit de joindre ces deux choses,
ui ne sont pas compatibles dans
:glise Romaine. Il y alloit de la re-
utation du party Protestant de le
ıaintenir dans l'archevesché : le roy
: Navarre s'imagina donc que ce

1583. seroit un grand coup de reünir tou
les princes de cete religion pou
leur faire embrasser sa deffense, &
pour ce sujet il les y exhorta par un
celebre ambassade.

en Juillet. Son dessein fut loüé de tous, ma
secondé de pas un: Ainsi Gebarc
qui du commencement avoit eu que
que advantage, estant abandonn
de tout le monde, mesme de Cas
mir, qui estoit occupé à se mett
en possession du Palatinat apres
mort de l'electeur Louys son frer
aisné, fut chassé de toutes les pla
ces qu'il tenoit, & se retira à l
Haye en Hollande; où il languit
reste de ses jours dans l'obscurité &
dans le chagrin, esprouvant à lois
☞ qu'une femme sans biens est un
chose bien plus incommode qu'u
benefice sans femme.

en Octobre, en Novembre & suiv. Le roy d'Espagne pressoit conti
nuellement les Guises de se lier ave
luy plus estroitement. Afin de les
engager, il leur faisoit voir un trait
qu'il avoit avec Montmorency: lequ
en effet estant rudement poussé pa
Joyeuse, qui avoit entrepris de le cha
ser du Languedoc, avoit eu recour

ſa protection ſecrete. D'ailleurs les 1583.
voris les choquoient à toute heu-
, & les deſpoüillant de jour en
ur de leurs charges & de leurs
ouvernements, les portoient au
ernier deſeſpoir : neantmoins conſi-
rant le peril & les inconveniens
ì ſe jettent ceux qui prennent les
mes contre leur roy, ils ne pou-
oient encore franchir un pas ſi
ngereux.

Quoy que le duc de Guiſe ſceuſt
ie le duc d'Anjou le haiſſoit à 1584.
ort, il ne laiſſoit pourtant pas de
tenter par diverſes propoſitions :
r ce luy euſt eſté un tres-grand
lvantage que d'avoir un fils de
ance à la teſte de ſon party. Le
ıc d'Anjou preſta l'oreille à ſes
fres pendant quelques jours : mais
ors qu'on y penſoit le moins, on
t bien eſtonné de voir ce prince
genoux devant le roy luy deman-
er humblement pardon de ſes fau-
s. C'eſtoit au temps du carnaval, en Fé-
ui tomboit cete année ſur la fin de vrier, &
évrier : toutesfois il ne demeura que Mars.
pt ou huict jours à la cour, & s'en

1584. retourna à Chaſteau-Thierry.

en May & Iuin Depuis ce temps-là ſa ſanté al tousjours en empirant. Les accider d'un mal de jeuneſſe luy avoient te lement défiguré le viſage, qu'il ſen bloit avoir deux nez; les reſtes de c te maladie, ou peut-eſtre ſon chagri le firent enfin tomber dans les la gueurs d'une Phtiſie formée, ſi bi qu'il ne ſortoit plus gueres de ſ logis ; Et une toux luy ayant ron pu une veine dans la poictrine , perdit tant de ſang qu'il tomba défaillance le vingtieſme de Ma Aprés cet accident il languit enc re vingt jours d'une fiévre lent puis il rendit l'eſprit le dixieſme Juin , eſtant dans la trente-unieſn année de ſon aage. Sa fin fort dev te & fort chreſtienne expia le bla me d'inconſtance & d'irreligion dont il eſtoit juſtement diffamé. emporta dans ſon tombeau les la mes & les ſoûpirs des malheure qui l'avoient aſſiſté dans la guer de Flandres : car il mourut endet de trois cents mille eſcus , & le r ayma mieux en deſpenſer vaineme

eux cents mille à ses funerailles que 1584.
e payer aucune de ses debtes.

Plusieurs s'imaginoient que sa
iort n'estoit pas naturelle, & di-
oient que c'estoit le premier acte
e la tragedie dont Salsede avoit fait
: prologue. Or ce qui donna le plus
e lieu à ces discours, ce fut deux
orribles attentats qui esclaterent
resque en mesme temps. L'un sur
ı reyne Elizabeth par un Anglois
aturel nommé Guillaume Parry,
ui avoit entrepris de la tuer dans en Iuil-
on parc, mais il fut descouvert & let.
uny; l'autre sur le prince d'Oran-
e, qui fut malheureusement assassiné
'un coup de pistolet dans sa mai-
on le dixiesme de Juillet par un
Baltazar Gerard natif de Franche-
Comté, & emissaire des Espagnols.
Philippe, l'aisné des deux fils de ce
rince, estant alors entre les mains
les Espagnols, où il demeura long-
emps, les Estats defererent au se-
ond, le gouvernement de Hollande,
Zelande, & Westfrise, avec l'admi-
auté, quoy qu'il eust à peine dix-huit
ıns; Il s'appelloit Maurice.

Comme la vie du duc d'Anjou don-

1584. noit de l'occupation à la reyne me
re, qu'elle arrestoit l'ambition de
Guises, & qu'elle tenoit le roy d
Navarre endormy; sa mort change
tout-à-fait les desseins & les interest
de ces factions. Il sembloit desja qu
la succession de la couronne fu
ouverte: tout le monde sçavoit qu
le roy estoit incapable d'avoir des en
fants à cause d'une certaine debilit
dans les parties de la generation, pro
cedant de la mesme maladie qui luy a
voit fait tomber les cheveux. La reyn
mere qui ne se soucioit gueres de
loix fondamentales de la France
vouloit appeller à la couronne le
enfants de sa fille & du duc de Lor
raine; elle avoit souvent sondé l'es
prit du roy sur cela, & tasché d
luy persuader que le sang estoit bie
morfondu au dela du sixiesme de
gré, que les Bourbons ne luy es
toient plus parents que d'Adam &
d'Eve, & qu'il estoit plus nature
de laisser sa succession à ses ne
veux qu'à des gents si eloignez. I
y a apparence qu'elle eust reüssy
dans ses intentions, si le duc de
Lorraine & son fils, eussent eu le

:ourage aussy elevé, & autant de 1584.
;randes qualitez qu'en avoit le duc
le Guise.

Celuy-ci faisant semblant de ne
as voir le dessein qu'elle avoit, luy
iissoit esperer qu'il la serviroit en
out: mais comme il s'aimoit mieux
ncore que les aisnez de sa maison,
songeoit à ses propres advantages.
Cependant parce qu'il n'avoit aucun
roit de luy-mesme de se mesler des
faires du royaume, il creut qu'il
stoit à propos de se servir de Char-
s cardinal de Bourbon: Pour ce-
il l'entesta de cete opinion qu'il
stoit l'heritier presomptif du royau-
ie, comme estant plus proche d'un
egré que le roy de Navarre son ne-
eu, la representation, disoit-il,
'ayant point de lieu en ligne trans-
ersale; Tellement que ce bon hom-
e haïssoit son neveu comme son ri-
il, & aimoit le duc de Guise com-
ie un puissant amy qui luy aidoit à
ire valoir son droit.

Le roy estoit bien adverty de tou-
s ces pratiques par le roy de Na-
rre; & plus il connoissoit qu'ils
oient envie d'eloigner ce prince,

1584. plus il croyoit que c'estoit son inte
rest de l'approcher : mais afin c
leur oster tout pretexte de les ren
dre l'un & l'autre odieux aux Ca
tholiques, il eust bien voulu ramen
ce roy au sein de l'eglise, avant qu
de le rappeller à la cour. Il luy en
voya pour cét effet le duc d'Espe
non, qui s'efforça de le persuad
par des raisons d'interest, qui so
d'ordinaire les plus puissantes sur l
princes : mais ses ministres & l
consistoriaux l'en d'estournerent ;
peut-estre qu'il apprehenda que
roy n'y procedast pas de bonne fo
& qu'on ne le tastast que pour
destacher de ses vieux amis. Aus
le Plessis-Mornay pour rassurer leu
eglises, que cete conference avo
fort alarmées, la fit publier au gran
déplaisir du roy, & au desavantag
mesme de son maistre.

Alors les liguez commencerent
publier qu'Espernon n'estoit pas al
là pour le convertir, mais pour
confirmer dans son heresie ; qu
faisoit gloire de demeurer obstin
dans son erreur ; & que le roy lu
frayant le chemin à l'oppression d

rinces Catholiques, il ne manque- 1584.
oit pas, lors qu'il seroit parvenu à
ı couronne de renverser l'ancienne
eligion. Ils crierent bien plus haut,
uand ils sceurent que par son moyen
: roy s'estoit accordé avec Mont-
ıorency au mesme temps qu'il le-
oit des troupes pour accabler ce
ıareschal, & que peu de temps
orés il avoit pour l'amour de luy,
rolongé le terme de la restitution
es places qui avoient esté accordées
ux Huguenots.

Leurs emissaires faisoient sonner
ela fort haut parmy les peuples,
s predicateurs le trompetoient dans
s chaises, les confesseurs le sug-
eroient à l'oreille, leurs libelles l'in-
nuoient dans les esprits. Ils joigni-
ent à ces sujets de declamation, la
rotection que le roy donnoit à Ge-
eve, l'ordre de la jartiere que la rey-
e Elizabeth avoit envoyé au roy, &
ne pretenduë ligue des Protestants
iite à Magdebourg pour la deffense
e Gebard Truchses. Puis, aprés avoir
oircy l'honneur du roy par toutes
s inventions dont ils pouvoient
'adviser, ils recommandoient hau-

1584. en Octobre, & suivans.

tement la pieté, la vaillance, & l
bonté des princes Lorrains, qu'il
nommoient les boucliers de la reli
gion & les peres du peuple.

Ce fut lors qu'ayant eschauffé le
zelez, esmû les factieux, & per
suadé les simples, ils commencerer
à se souslever, à enrôller des so
dats, à faire des assemblées, à esl
re des chefs muets, aux billets de
quels les enrôllez devoient se trou
ver en certains lieux, & à renouve
ler la ligue, premierement a Paris
puis dans les provinces. Le duc d
Nevers fut celuy qui travailla le plu
à luy donner la forme & les regle
ments. En peu de mois elle se trou
va tres-puissante & en estat de
declarer : il ne luy restoit pour l'au
toriser entierement que la confi
mation du pape : le pere Claud
Matthieu Jesuite, en porta le pla
& les memoires à Rome, le card
nal Pelvé la presenta au sainct pe
re, & les cardinaux Espagnols la te
noient, pour ainsi dire, sur leurs bra
Le S. pere ne la rebuta pas d'abord
mais soit qu'il eust peur d'alarme
les princes protestants, & d'offens

roy à tel poinct qu'il fist quelque 1584.
›nfederation avec eux, il ne vou-
t point l'advoüer par aucun acte
ıblic, & se contenta de l'entretenir
esperances.
Outre la cause de la religion, l'op-
·ession extraordinaire des imposts
favorisoit extrémement : tous les
:tres pretextes & toutes les me-
·es des grands eussent esté de peu
efficace pour esmouvoir les peu-
es, s'ils n'eussent pas esté griéve-
ent tourmentez. Les charges qu'on
oit mises sur eux estoient extré-
ement pesantes en comparaison de
lles des regnes precedents ; le roy
oit fait des edits pour plus de cin-
ıante millions, dont il n'en estoit
s entré deux dans ses coffres ; &
s dons de cete année 1584. mon-
ient à cinq millions d'or. Afin
›nc de satisfaire aux plaintes mena-
ntes des peuples, il supprima tout
un coup 66. edits qui avoient esté
rifiez en parlement, rabaissa les
illes de 700000. livres, modera
ı peu ses profusions, & establit
ıe chambre royale pour la recher-
ıe des financiers. Les gents de

1584. bien en eussent eu beaucoup de joy
si on n'eust pas connu par la suit
☛ qu'on recherchoit ces harpyes plu
tost pour avoir part à la proye, q
pour empescher à l'advenir de sen
blables brigandages.

Comme il sçavoit aussy que l
Guises avec leurs civilitez avoie
gagné la faveur des peuples, il affe
ta durant quelques mois de paro
tre populaire ; il se faisoit voir
public avec un accueil riant & gr
cieux, caressoit les deputez des v
les, & les principaux bourgeois
Paris, assistoit aux confrairies & a
grandes messes de parroisse : ma
cete humeur luy passa bien-tost, &
se resserra dans son cabinet comn
auparavant.

Le duc d'Espernon avec que
ques-uns du conseil, avoit fait u
en Decembre. partie pour arrester le duc de Gu
se : il en eut advis & se retira
son gouvernement de Champagn
le cardinal son frere le suivit que
que temps aprés. Les agents d'E
pagne profiterent de cette conjon
ture, & ne les laisserent point
repos, qu'ils n'eussent fait un trai

: secret avec eux. Il fut negocié 1584.
ıns Joinville, & conclu le der-
.er jour de Decembre de cete an-
ée 1584.

Il portoit *une confederation & li-
ıe offensive & deffensive entre le
y Philippe & les princes Catholiques,
ur eux & pour leurs descendants,
n de conserver la religion Catholi-
e, tant en France qu'aux Pays-bas.
u'advenant la mort de Henry III.
cardinal de Bourbon seroit instalé
ns le throsne, & que tous les prin-
: Heretiques relaps en seroient ex-
ıs à jamais; Qu'en ce cas le nou-
au roy renouvelleroit le traitté fait
Cambray en* 1558. *banniroit tous
Heretiques par edit public, feroit
server les decrets du sainct concile
Trente, renonceroit pour luy &
successeurs à l'alliance du Turc,
ıpescheroit que les places des Pays-
s ne fussent plus mises és mains des
ançois, & aideroit au roy Catholi-
e à reduire Cambray & les autres
lles rebelles; Reciproquement l'Espa-
ol fourniroit aux princes François*
000. *pistoles par mois, & leur en
vanceroit* 400000. *de six mois en*

1584. *ſix mois, dont le cardinal de Bourbo*
luy tiendroit compte s'il parvenoit à
couronne.

Outre cete ſomme, les agen
d'Eſpagne en firent auſſy-toſt tou
cher pluſieurs autres au duc de Gu
ſe, qu'il reſpandit à pleines main
1585. en Ianvier. pour gagner ceux dont il avoit
plus de beſoin. Il ſe trouva bien pe
de gents en France qui ne fuſſent
vendre, s'il euſt eu dequoy les pay
à leur mot : mais comme tout l'o
des Indes n'euſt pas eſté ſuffiſa
pour aſſouvir ce qu'il y avoit d'
mes venales, il y en eut beau
coup que le deſpit d'avoir eſté ne
gligez, ou moins eſtimez que d'au
tres qu'ils croyoient valoir moin
qu'eux, rendit ennemis jurez de ce
faction.

Aprés que les Eſtats des Pays-ba
eurent bien perdu du temps à de
liberer ſous quelle domination ils
devoient ranger, qui les puſt ga
rentir de l'oppreſſion des Eſpagnol
comme ils leur eurent oſté les ville
de Bruges, & de Gand, & que le du
de Parme tenoit Anvers inveſty, i
envoyerent des deputez au roy

pplier de les recevoir pour ses su- 1585.
:s. L'ambassadeur d'Espagne em-
oya tous ses efforts pour empescher
'on ne les admist à l'audience:
antmoins il ne le pût empescher:
roy les escouta, receut leurs pro-
sitions par escrit & promit d'y
pondre. Alors les Espagnols pres-
ent sans relasche le duc de Guise
se declarer, & ne luy donnerent
int de patience qu'il n'eust levé
masque.

Lors qu'il eut donc mis le car-
ial de Bourbon, qui estoit sa meil-
ire piece, en seureté, la noblesse
Picardie l'ayant esté querir à Gail-
1, d'où elle l'amena à Peronne:
fit paroistre une declaration le
huictiesme de Mars, qui n'es- en Mars.
t signée de personne; puis voyant
'on y adjoustoit peu de foy, par-
qu'elle estoit sans nom, il en fit
blier une seconde portant celuy
cardinal de Bourbon, qui parloit
it pour soy que pour les princes,
:lats, & officiers dont il se disoit
isté. On y trouva encore beaucoup
choses à redire, & comme ils a-
ient affaire à divers esprits, ils la

1585. changerent & rechangerent plusieu
fois, de sorte qu'à peine en tro
voit-on vingt exemplaires de sembl
bles.

Au mesme temps le duc faisc
joüer ses entreprises ; Verdun
puis Toul furent surpris par Gı
taud : mais ses gents manquere
Mets par le bon ordre que le d
d'Espernon y avoit mis. Pour le du
il s'assura de Chaalons & de M
zieres, le duc d'Aumale de la pl
grand' partie des villes de Picardi
Brissac de celle d'Angers, Entı
gues d'Orleans, le duc de Maye
ne de Dijon, & de quelques autı
en Bourgongne par luy-mesme,
de quantité de villes & de cha
teaux en Dauphiné par la noble
du pays, que sa magnificence & l
courtoisies avoient charmée. La v
le de Bourdeaux se barricada po
chasser Matignon, mais ce seigne
adroit & prudent, usant premier
ment de prieres, jusqu'à ce qu
eust recueilly ses gents, puis
commandement quand il fut le pl
fort, fit abattre les barricades,
se saisit de quelques-uns des plı

utins, ausquels neantmoins il 1585.
rdonna. Quelques jours aprés il
:ira finement chez luy Vaillac
ouverneur du chasteau Trompe-
, & le força de luy rendre la
ıce.

Dariez second consul de Marseil-
, avoit promis en l'absence du
emier, de s'en rendre maistre; le
c de Nevers devoit avoir ce gou-
nement, & afin de faciliter l'en-
prise, avoit fait venir quatre ga-
es du duc de Florence chargées
nfanterie, qui avoient jetté l'an-
: hors de la chaisne du port, at-
ıdant le signal pour l'execution Or en Avril.
ıriez, par le moyen d'un certain
oniface, excita un grand tumulte
ıs la ville, & s'empara du chasteau
Nostre-Dame de la Garde : mais
ıe poussa pas avec assez de vi-
eur, & fit durer l'esmotion trois
ırs sans mettre son entreprise à
. Cependant un notable person-
ge nommé François Bouguier,
i avoit grand credit sur les Mar-
lois, ayant rassemblé tous ses
is, l'accula dans un corps de
:de & le mena prisonnier luy &

1585. Boniface dans l'hostel de ville, ‹
sorte que le grand prieur y estai
venu dés le lendemain avec le con
te de Carces, on leur fit leur pr‹
cés tout sur l'heure. En un me
me jour ils furent interrogez
condamnez, & pendus aux flan
beaux.

Le duc de Nevers estoit venu
Avignon, comme l'on croyoi
pour donner chaleur à cete entr
prise; Quelques-uns ont pensé q
son voyage avoit encore un aut
motif; Comme il avoit la cor
cience fort tendre, il desiroit, ‹
soient-ils, avânt que de s'engag
plus fort dans la ligue, connoistr
fond si c'estoit un œuvre de Dieu
Et pour en estre assuré, il voul‹
voir si le pape luy donneroit son a
probation. Le pere Matthieu Jesui
qu'on nommoit le *Courier de la*
gue, fit trois ou quatre voyag
coup sur coup à Rome, pour
obtenir une bulle; au defaut d'u
bulle il demanda un bref, & au d
faut d'un bref une lettre seulemen
que le duc de Nevers pust voir e
tre les mains du vice-legat. C'est t
per

›ur cela, à ce qu'on croyoit, que 1585.
·prince eſtoit allé en Avignon : ais le pere Matthieu perdit toutes ; courſes, & il ne pût obtenir ny lle ny bref.

On voit neantmoins une lettre de pere qu'on a donnée * au public gueres, portant que le pape ne ›uvoit pas bon qu'on attentaſt ſur vie du roy, mais qu'on s'aſſuraſt ſa perſonne, pour ſe ſaiſir de places ſous ſon autorité. Si cette tre n'eſtoit pas une impoſture de courier pour engager le duc, en peut induire deux choſes, l'u- que le pape dans le fond n'im- ›uvoit pas la ligue, quoy qu'il ›ſaſt ſe declarer à cauſe des con- uences & de l'incertitude du ſuc- ; l'autre que la ligue avoit fait propoſitions contre la perſonne roy, & que le duc de Nevers l'ignoroit pas. Quoy qu'il en t, l'entrepriſe de Marſeille fail- , il fit un voyage à Rome ; & lors, comme eſcrivent quelques- ; ou un an aprés, il renonça ierement à la ligue ; Et ainſy ayant enſé le duc de Guiſe ſon beau-

* dans les Moynes de Nevers.

1585. frere, il devint necessairement so[n]
ennemy.

en Avril. Le conseil du roy ne marchoi[t]
pas tout d'un mesme pied : Esper
non & ses partisans vouloient qu'o[n]
attaquast la ligue sans relasche & san[s]
quartier ; au contraire ceux qui re
doutoient le duc de Guise, ou qu[i]
haïssoient Espernon, estoient d'ac
vis de temporiser. Le roy d'abor[d]
suivit le premier advis, mais incon
tinent aprés, se laissant aller à la fo[i]
blesse de son naturel, & aux per
suasions de sa mere, il se relascha e[n]
telle sorte, qu'il donna commissio[n]
à cete princesse d'aller à Esperna[y]
trouver le duc de Guise pour trait
ter avecque luy.

Son ordre portoit de l'obliger à de
sarmer avant que d'entrer en aucun[e]
negociation : au contraire le dessei[n]
du duc de Guise estoit de gagne[r]
quelque temps pour assembler se[s]
troupes. Ce qu'ayant fait habile
ment pendant dix ou douze jours ;
trencha tout net, que luy & se[s]
amis ne quitteroient point les ar
mes qu'on n'eust satisfait à leu[rs]
demandes ; & aussy-tost il mont

cheval pour aller au devant de ses 1585.
.eistres qui estoient sur la fron-
ere.
A peine estoit-il à une journée delà,
ue Rubempré pour n'avoir pas esté
ien payé, ou pour vouloir l'estre des
eux costez, travailla à luy desbau-
ier l'esprit du vieux cardinal de
ourbon. Si-tost qu'il en eut le vent,
revint en poste, afin d'y donner or-
e. Cependant le Roy de Navar-
faisoit publier des manifestes,
in de monstrer la justice de sa cau-
: dans l'un desquels il offroit au
ic de Guise de vuider cete querel-
de sa personne à la sienne, avec
l nombre d'hommes, & en tel
u que le duc voudroit choisir,
dans ou dehors le royaume. Mais
duc estoit trop habile homme
ur se piquer d'une bravoure qui
st reduit la cause generale à une
rticuliere : il protesta qu'il hono-
it la naissance & le merite du roy
Navarre, qu'il n'avoit rien à
mesler avec luy, & qu'il ne s'in-
ressoit que pour la deffense de la
igion.
Ces manifestes neantmoins fi-

1585. rent grand effet sur les esprits qu
n'avoient point pris de party, & er
gagnerent un bon nombre. D'ail-
leurs les troupes de la ligue estoien
rõpuës & dissipées en plusieurs pro
vinces; le duc de Montpensier mi
en pieces cinq cents hommes com
mandez par le baron de Drou, qu
vivoient à discretion dans sa duch
de Chastelleraud; le duc de Joyeu
se mena battant devant luy les trou
pes du duc d'Elbœuf, depuis l
Touraine jusqu'en Normandie, o
elles se dissiperent tout-à-fait; E
Espernon montant à cheval si-tol
qu'il fut guery d'un abscés froid &
pituiteux qui luy estoit venu au de
sus de la maschoire gauche, donn
la chasse si vivement à quatre mill
hommes qui avoient leur rendez
vous autour d'Orleans, qu'ils n
pûrent jamais former un corps.

La chaleur de ceux qui s'estoien
declarez pour ce party commen
çoit à se ralentir, les volontaires
se retirer chez eux dans l'apparen
ce d'une paix prochaine, les servi
teurs du roy à en destacher plu
sieurs par de secretes pratiques, &

:s Huguenots à lever ſous-main des 1585.
roupes par la permiſſion tacite du
oy. Les Guiſes s'eſtant apperceus
ue ces negociations leur eſtoient
uineuſes, & que pour cela on ti-
oit le traitté en longueur, addreſ-
:nt une requeſte au roy, deman-
ant un edict contre les Religion-
aires, & proteſtant qu'ils ne s'eſ-
ɔient aſſemblez pour autre cauſe
ue celle-là. Là deſſus ils rompent
ruſquement la conference; mon-
:nt à cheval, & redonnent cha-
ur à leurs amis, principalement
ıx peuples des grandes villes, & à
:ux du clergé qui avoient le plus de
épendance envers la cour de Rome.

Le roy, à qui on avoit fait croire
ue ce party s'eſtoit tout défilé,
ɔmbe alors d'une grande ſecurité
ans une extrême conſternation;
mande à la reyne mere de con-
ure avec eux à quelque prix que
: ſoit. Pour cela il ſe tint une con-
:rence à Nemours entre elle & le
ıc de Guiſe. Eſpernon voulut y
ſiſter, de peur que ſa proſcrip-
on ne fuſt un des articles ſe-
:ets du traitté; la neceſſité du

1585. temps fit cete fois ployer sa fierté mais le duc n'en voulut prendre advantage que pour luy faire plus de courtoisie & plus d'honneur ; On ne sçait s'il le fit par generosité ou à dessein de le gagner ou de le rendre suspect au roy.

On n'accorda pas seulement aux chefs de la ligue l'edit qu'ils demandoient contre les religionnaires (ce fut au mois de Juillet) & le commandement des armées pour l'executer : mais encore les villes de Chaalons, Sainct Disier, Reims, Toul, Verdun, Soissons, Dijon, & Beaune, le S. Esprit, ou Ruë en Picardie, Dinan & Concarneau en Bretagne: Deplus aux cardinaux de Bourbon & de Guise, aux ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale, & d'Elbœuf, chacun une compagnie d'Arquebusiers à cheval pour leur garde ; Cent mille escus pour bastir une citadelle à Verdun, & deux fois autant pour payer les levées qu'ils avoient faites en Allemagne ; Comme aussy une descharge de l'argent qu'ils avoient pris dans les receptes du roy.

en Juillet

Jusques là le roy de Navarre & 1585.
: prince de Condé estoient de- en Juin.
ieurez cois sans rien remuer en ap-
arence : la publication de cet ac-
ommodement leur donna sujet de
: liguer de nouveau avec le mares-
ıal de Montmorency, dont la rui-
: eust esté necessairement suivie
: la leur, & d'envoyer aussy en Al-
magne faire des levées de Reistres
: de Lansquenets.

Le roy estant à la veille de se voir
:cablé entre ces deux partis qui
alloient battre à outrance, ne ju-
:a point qu'il y eust d'autre expe-
ent pour eviter ce malheur, que de
:tirer auprés de luy le roy de Navar-
, pour luy servir comme d'arc-bou-
nt contre la ligue. Il luy envoya
onc des deputez afin de le tenter
ıe seconde fois : mais il ne pût estre
:rsuadé, ny de rentrer dans la cōmu-
on de l'eglise Romaine, ny de sus-
:ndre pour six mois l'exercice de sa
ligion, encore moins de rendre les
lles de seureté ; Il promit seulement
: se trouver à une conference avec la
yne mere, lors qu'on seroit conve-
ı du lieu de leur entreveuë.

1585. Bien qu'il y euſt ordre de pourſuivre les Huguenots par tout l[e] royaume, neantmoins en pluſieur[s] provinces les gouverneurs connoiſſant l'intention du roy, ne preſſoien[t] pas trop chaudement l'execution d[e] l'edit ; Montmorency & Chaſtillo[n] contenoient le Languedoc ; Matignon ne ſe haſtoit pas de rien entreprendre en Guyenne, mais empeſchoit ſeulement que le roy de Navarre ne ſe miſt en eſtat d'y remuer Les Huguenots n'avoient point d'autre mot general que *Vive le roy*, & pour livrées que des eſcharpes blanches avec des Fleurs de Lys. Du reſte ils eſtoient foibles par tout, horſmis en Dauphiné & en Poictou En Dauphiné Leſdiguieres, qui avoi[t] de bonne heure donné ordre à ſe[s] affaires, prit Chorges, Montelimar & Ambrun, & en Poictou & Saintonge le prince ſe trouva aſſez fort pour aſſieger Broüage.

en Septembre & Octobre.

Lors qu'il eſtoit devant, il eut nouvelle que trois capitaines s'eſtoient emparez du chaſteau d'Angers, ayant par une laſche & cruelle trahiſon tué le gouverneur, qu[i]

ſtoit leur amy : mais qu'ils y avoient 1585.
ſté auſſi-toſt aſſiegez par les bour-
eois , puis par Briſſac & par Joy-
ıſe. Le prince creut que ce ſeroit
n beau coup de s'acquerir une pla-
: alors ſi conſiderable ; il voulut y
ler luy - meſme avec la meilleure
ırtie de ſes troupes. Mais pour ne
ıs abandonner le ſiege de Broüa-
:, il y laiſſa une petite armée na-
le dans le canal , & quinze cents
ɔmmes dans les retranchements ;
int que les habitans des iſles s'of-
ɔient de les garder au beſoin. Il
ɔeroit que le vicomte de Turenne
en ameneroit dans peu de jours
ıatre ou cinq mille autres du pays
Limoſin , & qu'il prendroit le
ımmandement de ce ſiege en ſon
ſence.

Or comme il fut onze jours à
ınner tous ces ordres , & plus de
ıinze autres en ſa marche, il trou-
que le chaſteau d'Angers où il
y avoit que ſeize hommes dedans,
oit capitulé deux jours avant ſon
:ivée. La faute de diligence qui luy
perdre une ſi belle occaſion , le
nſa auſſy perdre tout-à-fait. Car

1585. en Octobre. s'estant amusé deux jours à tente les fauxbourgs d'Angers, & deu autres à accommoder quelques querelles entre des gentilshommes, i trouva, lors qu'il voulut repasser l Loire, six grands batteaux de gent de guerre sur la riviere, & cinq cent chevaux sur l'autre bord, qui estoien disposez à tailler ses gents en pieces à mesure qu'ils passeroient. I sceut aussy que Brissac le costoyoit & que Joyeuse estoit à ses trousses si-bien qu'estant enveloppé de tou costez, il fut contraint de diviser se troupes en petites bandes pour le faire évader comme elles pourroient. La pluspart se sauva, mai le charroy & le bagage demeurerent dans les chemins, dans les bois & dans les hayes. Les chefs ave petite compagnie s'escoulerent heureusement, qui par un endroit, qu par un autre, sans qu'il en perist aucun. Pour le prince, estant descendu par le Mayne en basse Normandie, il s'embarqua entre Avranche & sainct Malo, & passa dans l'isle d Gerzay, & delà en Angleterre.

Le mauvais evenement de cete en-

eprise dissipa les troupes qui es- 1585.
ient devant Broüage dés que le
areschal de Matignon s'en appro-
ia; puis encore celles du vicomte
: Turenne, qui les congedia, de
:ur de s'embarrasser entre l'armée
ı duc de Mayenne qui entroit dans
Poictou, & celle de Matignon.
e cete sorte il ne resta plus aux
uguenots en ces quartiers-là que
ux mille hommes commandez par
aval l'un des fils de Dandelot, &
r la Boulaye: lesquels aprés avoir
u l'affaire d'Angers eschoüée, a-
ient de bonne heure repassé la
ɔire.

Les edits du roy redoubloient en-
re leur consternation. Car il y en
oit qui ordonnoient de saisir leurs
ens, & de prendre au corps tous
ux qui avoient pris les armes
ur le service du prince de Con-
, d'autres qui leur faisoient com-
andement de sortir du royaume,
ı de se rendre catholiques. Il y
eut plusieurs d'entre-eux qui
jurerent suivant le formulaire qu'-
dresserent les evesques, & plu-
urs qui se retirerent auprés du

en Octobre, & Novembre.

1585. roy de Navarre. Ce prince voyan que tout luy alloit tomber ſur le bras, oſta de ſon eſprit la jalouſi que les flateurs luy avoient donné du prince de Condé, & ſe reünit a vec luy plus eſtroitement que ja mais.

Quelques mois auparavant, il fu lancé du coſté de Rome, un gran
en May. coup de foudre ſur la teſte de ce deux princes. Sixte V. avoit ſucce dé à Gregoire XIII. qui eſtoit mo au mois d'Avril. C'eſtoit un eſprit a tier, entreprenant, & qui ſe plaiſoit choquer ce qu'il y avoit de plus rele vé pour exalter ſon nom & ſa puiſſan ce; ainſi accordant aux inſtances d la ligue ce que ſon predeceſſeur lu avoit tousjours refuſé, il fulmina u ne bulle contre les princes, d'un ſty le conforme à ſon humeur & à l grandeur du ſujet. Il declaroit *Hen ry, jadis roy de Navarre. & Henr prince de Condé*, leſquels il appelloi generation baſtarde & deteſtable d l'illuſtre maiſon de Bourbon, *He retiques, relaps, chefs, fauteurs & protecteurs de l'hereſie, comme tel tombez dans les cenſures & peines por-*

ées par les saincts Canons ; Et par- 1585.
ant privez de toutes seigneuries, ter-
es & dignitez, & incapables de suc-
eder à aucune principauté, nomme-
ment à la couronne de France; Délioit
eurs sujets du serment de fidelité, &
ur deffendoit de leur rendre aucune
beïssance, sous peine d'estre enve-
oppez dans la mesme excommunica-
ion.

en Juillet, & Aoust.

Ce coup, qui sembloit leur devoir
stre fatal, leur fut moins desavan-
igeux qu'au sainct siege ; Car il
xcita non seulement les Huguenots,
nais encore les Catholiques roya-
stes, à rechercher à fonds quelle
stoit l'autorité des papes sur les sou-
erains, & ils ne la remarquoient pas
elle dans les conciles & dans les
anons, que Rome se l'imaginoit.
D'ailleurs il fit paroistre le cou-
ge & le credit des deux princes
communiez : car ils trouverent
oyen de faire attacher un pla-
rd dans les carrefours de Ro-
e, portant leurs oppositions &
ur appel de cete sentence, sçavoir
our le temporel, au parlement com-
e pairs de France, & pour le crime

1585. d'herefie, au futur concile; Pardevant lequel ils citoient le pape, & le declaroient antechrift, s'il n'y comparoiffoit. Cete bulle refveilla auffy le roy par la crainte qu'il eut que ce ne fuft une tentative pour le déthrofner; il en arrefta le cours, & ne voulut pas permettre qu'elle fe publiaft dans fon royaume. Plufieurs euffent bien fouhaitté qu'il euft fait en forte que le pape l'euft revoquée abfolument, comme le confeil du roy Charles IX. avoit obligé Pie IV. de revoquer celle qu'il avoit fulminée contre la reyne Jeanne d'Albret en l'an 1569.

La ligue avoit contraint le roy de luy donner deux armées pour accabler les princes. Le duc de Guife en commandoit une fur les frontieres de Champagne, pour empefcher l'entrée aux fecours des Proteftants d'Allemagne; Avec l'autre le duc de Mayenne entra en Saintonge. Matignon l'y joignit avec ce qu'il avoit levé dans le Bourdelois. Mais bien loing de le fortifier il l'affoiblit & le traverfa tousjours, non feulement à caufe des ordres fecrets qu'il en a-

en Novembre & Decembre.

oit de la Cour, mais auſſy par ja- 1585.
ɔuſie de ce qu'on luy avoit envoyé
n autre commandant dans ſon gou-
ernement.

Toutes les places du Poictou &
e la Saintonge eſtoient fort eſton-
ées de l'abſence du prince, & le
ɔy de Navarre de ſon coſté extrê-
ıement embarraſſé, de voir que ſa
·opre femme s'eſtoit revoltée con-
e luy. Toutefois comme elle n'a-
ſſoit pas de concert avec la Cour,
ne luy fut pas difficile de la chaſ-
r. Elle ſe retira en Auvergne avec
ıelques gentils-hommes catholi-
ıes; Et là elle courut diverſes ad-
:ntures, & y demeura juſqu'à ce
ıe ſon mary la rappella pour l'o-
iger à conſentir à la diſſolution de
ur mariage.

Quant au duc de Mayenne, Ma-
ʒnon opiniaſtra ſi fort qu'il ne fa-
it rien entreprendre durant l'hy-
r, qu'ils ſeparerent leurs troupes
eſque auſſy-toſt qu'elles furent
intes. Le duc paſſa avec les ſien-
:s en Perigord pour le nettoyer
: quelques petites retraites à cou-
urs, & le mareſchal ramena celles

1585. qu'il commandoit, à Bourdeaux, pour garentir cete ville-là des entreprises du roy de Navarre, ou plustost de celles du duc de Mayenne.

1586. en Février, & Mars. Le mois de Février ensuivant, Matignon assiegea le chasteau de Castels sur la Garonne, à la priere du parlement de Bourdeaux, & manda au duc de Mayenne qu'il estoit temps de s'advancer de ce costé-là. Le duc, aprés avoir pris quelques petits chasteaux, qui ne sont pas mesme marquez sur la carte, passa la Dordogne à Souïllac, à dessein d'assieger Montauban: mais comme il sceut qu'il estoit bien fortifié, il se rua sur quelques pouïlliers sans nom & sans deffense.

Cependant le roy de Navarre fit lever le siege de Castels, & le prince revenu glorieux d'Angleterre avec dix bons vaisseaux & cinquante mille escus qu'Elizabeth luy avoit prestez, dégagea la Rochelle qui estoit comme bloquée, & surprit Royan, qui luy rendoit deux cents mille escus de contribution par an.

Le sixiesme de Mars, quoy qu'il fust au fort de ses affaires, il espou-

à Charlote-Catherine fille de Louys 1586.
luc de la Tremouïlle, & par ce moyen en Mars.
nit dans son party le duc Claude fre-
e de sa femme, & tous les amis de
ete puissante maison.

Le duc de Mayenne perdit prés e deux mois de temps à vouloir surprendre le roy de Navarre lors qu'il iendroit au deça de la Garonne, ù qu'il iroit voir la comtesse de Guiche, dont il estoit esperduëment moureux ; Et pour cet effet il distibua sa cavalerie en divers postes ır toutes ses passées.

Durant ce temps-là, le prince en-eprit de gaster le havre de Broüae ; Et en effet, il y enfonça tant de ieux corps de navires qu'il le barı, & le rendit, comme il est enore aujourd'huy, de plus difficile ntrée.

Matignon mit une seconde fois : siege devant Castels. Lors qu'il stoit sur le poinct de le prendre, : duc de Mayenne y accourut, & ıy ravit cet honneur, ce qui reoubla leur inimitié. Le mareschal eignit une maladie pour ne se pas ouver avec le duc : Lequel cepen-

1586. dant fit les approches de Montſegur, place qui rompoit le commerce & les chemins du Limoſin, du Perigord, & du Quercy. Mais eſtant tombé malade luy meſme effectivement, il ſe fit porter à Bourdeaux, laiſſant la conduite de ſon armée à Matignon. Durant ſon abſence Montſegur ſe rendit le quinzieſme May à compoſition, qui fut mal gardée.

en May.

Tout du long du mois de Juin l'armée fut inutile, parce que Matignon jaloux que le duc fuſt à Bourdeaux, s'y en retourna auſſy-toſt & congedia les compagnies d'Ordonnance. Quand le duc fut guery tous deux conjointement aſſiegerent Caſtillon : le ſiege fut long, ennuyeux, & difficile, les ſoldats rebutez abandonnerent la trenchée, il falut que les generaux y couchaſſent eux-meſme vingt jours durant. A la fin la place fut priſe : on garda la capitulation aux gents de guerre; mais un certain nombre d'habitans fut envoyé au parlement de Bourdeaux, qui les condamna au gibet.

en Iuin.

La meſme année le vicomte d

Turenne la reprit durant la nuict, y 1586.
ayant fait ouverture par le moyen d'un petard; Ce qui donna lieu aux Huguenots de se vanter qu'ils faisoient avec deux livres de poudre & en un quart d'heure, ce que la ligue ne pouvoit faire qu'en deux mois, & avec vingt pieces de canon.

C'est tout ce que pût faire durant neuf mois le plus grand capitaine de la ligue. Peut-estre que ce n'estoit pas sa faute; Il n'avoit point d'argent, parce que le clergé se lassa au bout de trois mois d'en fournir, & que le pape ne l'aydoit que de ses benedictions. Il manquoit de tout, d'artillerie, de vivres, de munitions, & avoit contre luy toutes les choses qui ruinent les desseins & la reputation des plus grands capitaines. Car ses troupes estoiét souvent mutinées, ses capitaines brouillez entre eux, son collegue jaloux & défiant, & le conseil secret, d'où doivent, s'il faut ainsy dire, partir les esprits de vie qui font subsister les armées, mortellement envenimé contre luy.

Il ne le connoissoit que trop, &

1586. pour cela, fremissant de colere il de
manda son congé & le pressa tan
qu'il l'obtint. Le duc de Guise em
ploya inutilement toutes ses persua
sions pour l'en empescher ; il eu
bien desiré qu'il fust demeuré en c
pays-là, soit pour la reputation d
party, soit parce qu'il apprehen
doit qu'il ne gagnast les affectio
du peuple de Paris, & qu'il ne l
débusquast de cét empire volonta
re qu'il s'estoit acquis sur cete gran
ville.

Tandis qu'il estoit en Guyenne
le duc de Guise se servit de l'arm
qu'il avoit sur la frontiere de Cha
pagne, à se saisir des villes de Ra
cour & de Donzy sur le duc
Boüillon. D'autre costé le duc d'A
male ayant armé les Picards, passio
nez ligueurs, s'empara de la ville
Dourlens, & de Pontdormy, qui e
un passage sur la Somme au dessou
de Pequigny.

Les favoris jaloux de voir tou
la puissance des armes entre l
mains des Guises leurs ennemis, d
manderent au roy qu'il leur donna
aussy quelque commandement ; C

|u'il leur accorda d'autant plus vo- 1586.
ɔntiers qu'il les vouloit elever, &
ıire tourner de leur costé l'affec-
ion des gents de guerre, qui sui-
ent encore plus volontiers les bon-
es tables & la faveur, mere des
ecompenses, que les braves chefs.
avoit levé une armée pour aller
urger l'Auvergne, le Vezelay, le
ivaudan, & delà passer en Dau-
hiné : cét employ estoit destiné
our le mareschal d'Aumont; Joyeu-
le brigua si fort que le roy ne put
luy refuser.

Il falut aussy qu'il en donnast un
ıreil au duc d'Espernon ; & avec en Iuin.
ela un gouvernement aussy bien
u'à Joyeuse, qui avoit desja celuy
e Normandie. Celuy de Provence
tant venu à vaquer par la mort du
and prieur bastard de Henry II. il
n pourveut tout aussi-tost. Ce
and prieur gardoit un ressentiment
ortel contre un gentilhomme nom-
é Altoviti : un jour le voyant à la
nestre d'une hostellerie, c'estoit à
ix, il monta droit à la chambre, &
y passa son espée au travers du
ɔrps ; Altoviti se sentant mortel-

1586. lement bleſſé, perdit le reſpect a-
vec la vie, & luy plongea la ſienn
dans le ventre.

Tant de troupes ne pouvoien
s'entretenir qu'avec de prodigieuſe
deſpenſes ; on levoit aſſez d'argen
pour y ſuffire : mais le luxe du ro
& l'avidité des favoris, eſtoient de
gouffres où tout s'abyſmoit. Pari
avoit fourny 200000. eſcus pou
cete guere, ils ne durerent que hu
jours ; l'alienation de 50000. eſcu
de revenu du clergé, gueres davar
tage ; non plus que celle de quarant
mille eſcus de rente du domaine. O
en voulut tirer de la creation d
quantité de nouveaux offices, & o
envoya vingt-ſept edits tout à l
fois au parlement, qui eſtoient l
lie & le rebut de tous ceux que le
courtiers Italiens avoient invente
depuis vingt ans. Auſſy furent-il
tous rejettez, & cete tentative n
ſervit qu'à faire paroiſtre l'injuſtic
& la foibleſſe du gouvernement.

Les Suiſſes & le roy de Danne
mark premierement, enſuite les au
tres princes Proteſtants d'Allema
gne, avoient envoyé au roy un

grande & solemnelle ambassade pour 1586.
le prier d'accorder la paix aux Huguenots, suivant la teneur des edits de pacification. Comme il ne sçavoit que leur respondre, il évita pour quelque temps la veuë de ces ambassadeurs, & s'en alla à Dolinville, ayant ordonné quelques seigneurs pour aller au devant d'eux & les conduire à Paris. Puis de Dolinville, sous pretexte de quelque indisposition, il fut aux eaux de Pougues, & delà jusqu'à Lyon. Mais estant pressé par leurs continuelles instances, il fut contraint de revenir; & enfin il leur donna une response, mais fort cruë & fort desobligeante, soit pour satisfaire à son honneur, soit pour ne pas mescontenter la ligue.

Il taschoit pendant ces delais, d'un costé à appaiser l'ardeur de la ligue, luy faisant de grandes offres, & de l'autre à ramener le roy de Navarre, luy representant que son eloignement de la cour l'eloignoit de la couronne, & donnoit de l'audace à ses ennemis: mais il ne put rien gagner, ny envers luy, ny envers les liguez,

1586. Ceux-cy ayant tenu un conseil general de leur party dans l'abbaye d'Orcam prés de Noyon, refuserent d'accepter les places de seureté & autres grands avantages qu'il leur offroit

Au partir delà le duc de Guise attaqua le duc de Boüillon, & investit la ville de Sedan, en hayne de ce qu'il estoit un des principaux chefs des huguenots, & qu'il donnoit passage aux Reistres sur ses terres. Toutefois la reyne mere qui negocioit incessamment entre les deux partis, moyenna une tréve entre eux, s'imaginant que par cete obligation elle pourroit porter le duc de Boüillon à servir le roy envers les princes protestants, & empescher l'entrée de leur armée dans le royaume.

Quant à Joyeuse il ne pût compter entre ses exploits que cinq ou six petites bicoques; aprés quoy l'hyver venu, il mit en quartier ses troupes à demy ruinées par les maladies. Lors qu'il en eut fait une pompeuse monstre devant Thoulouze, il en laissa la conduite à Lavardin, & s'en revint en poste à la cour.

L

Le duc d'Espernon fut plus heu- 1586.
reux que luy. Le parlement d'Aix en Octobre.
avoit pris le gouvernement de Provence, & Vins ayant ramassé quelques troupes, luy avoit offert son service. Il s'estoit formé un autre party de huguenots & de malcontents, dont François d'Oraison vicomte de Cadnet, & le baron d'Allemagne, estoient les chefs. Or il estoit arrivé que Vins les poursuivant avec chaleur, & assiegeant le chasteau d'Alemagne, avoit esté deffait par Lesdiguieres, qui estoit venu à leur secours; ce qui accommoda merveilleusement les affaires d'Espernon, & luy donna un tel advantage sur les deux partis affoiblis l'un par l'autre, qu'il en demeura l'arbitre & le maistre au moins pour cete heure-là.

L'hyver venu, il s'en retourna auprés du roy, laissant le cõmandement de la Provence à Bernard seigneur de la Valete son frere aisné. Il l'avoit desja dans le Dauphiné, où il ne s'employoit pas avec moins d'ardeur à ruiner le party de la ligue que celuy des Huguenots, en tirant des places les gouverneurs qu'elle y avoit mis.

1586. en Decembre. Au mois de Decembre la reyne mere eut une conference avec le roy de Navarre & le prince de Condé à Sainct Bris, qui est à deux lieuës de Cognac. Elle avoit, selon sa coustume, mené avec elle bon nombre des plus belles femmes de la cour mais cete fois les princes se mocquerent des filets qu'elle pensoit leur tendre par ces charmes engageants ils tinrent ferme à conserver leur religion jusqu'au jugement d'un concile national, & à demander la rupture de la ligue. La reyne au contraire leur declara que la derniere resolution du roy estoit qu'il n'y eust qu'une religion dans son estat.

Les Guises voyoient bien que le roy n'avoit point de plus forte passion que de les ruiner, & qu'encore qu'il n'aymast point les Huguenots, neantmoins il les vouloit tolerer pour les opposer indirectement à leurs progrés. C'estoit pour cela qu'ils le faisoient décrier par leurs emissaires & par leurs predicateurs comme fauteur d'heretiques, & ils publioient par tout qu'il s'enten-

doit avec le roy de Navarre pour 1586.
opprimer les bons catholiques, par ce qu'il l'avoit recherché d'accommodement.

Le menu peuple, qui plus il est ignorant, plus il se veut mesler des affaires de la religion, s'eschauffoit assez de luy-mesme : les directeurs & les confesseurs animoient les bourgeois, qui estoient simples & credules, par le moyen des confessions, ou par les persuasions de leurs femmes, & les entretenoient par des congregations, des confrairies, des paradis ou oratoires, qu'ils paroient d'argenterie, d'images, & d'*Agnus Dei*, & par des processions qu'ils faisoient venir de Brie, de Champagne, & de Picardie. Elles entroient dans Paris toutes vestuës de toile blanche, ayant des cierges à la main, à cause dequoy on nomma cete année-cy, *l'année des processions blanches*.

On ne s'estonnoit pas de voir le peuple donner dans ces fausses devotions, mais de ce que le roy les autorisoit par son exemple. Il faisoit des pelerinages sans cesse en divers

1586. endroits de son royaume, alloit en procession à pied par les ruës de Paris, quelquefois en habit de penitent, portoit à sa ceinture un gros chapelet, dont les grains estoiẽt taillez en testes de mort, s'enfermoit dans des oratoires avec des religieux Hieronymites qu'il avoit fait venir d'Espagne, ou avec des Feüillants. Ces derniers estoient des Bernardins d'une nouvelle reforme, qui avoit commencé dans l'abbaye de ce nom au diocese de Rieux en Languedoc. Il avoit basty des cellules aux premiers dans le bois de Vincennes, & logé les autres dans le fauxbourg sainct Honoré, à costé du jardin des Tuilleries.

Parmy ces pieux divertissemens, il s'amusoit aussy à découper des images, à les enchâsser, ou à les coler dans quelque cabinet. Il avoit encore un autre passetemps, c'estoit de faire chercher & de nourrir de ces petits chiens, qui ont accoustumé de servir de joüet aux dames; à quoy il dépensoit plus de cent mille escus par an, & gueres moins en singes & en perroquets. Il y avoit grand nombre de gents qui suivoient la cour

avec tout ce bel equipage; & luy-mê- 1586.
me dans les dernieres années de ſa vie
portoit * une mane ou pannier rond
en eſcharpe, plein de petits bichons
ou de petits eſpagneuls, qu'il flatoit ſouvent de la voix ou de la
main.

*Voy les memoires de Sully, vol. 1. fol. 79.

Eſpernon monté au plus haut degré de la faveur, dont Joyeuſe commençoit à deſchoir, ne ceſſoit d'aiguillonner le roy à la perte des Guiſes; & eux en revanche ayant conjuré la ſienne, formoient divers complots pour le faire perir. Il avoit l'adreſſe de perſuader au roy que tous leurs deſſeins alloient contre ſa perſonne ſacrée; Et par ce moyen il le porta à mettre à l'entour de luy cete fameuſe bande des QUARANTE-CINQ, leſquels il luy choiſit luy-meſme, peut-eſtre pour la fin que l'évenement nous monſtrera. C'eſtoiét tous Gaſcons, que la grande ardeur de faire fortune, rendoit capables de tout; Lognac en eſtoit le capitaine. Il eſt croyable que la connoiſſance que les Guiſes eurent de ſes intentions, les engagea davantage dans la malheureuſe neceſſité de ſe

1586. fortifier contre l'autorité qu'on vouloit employer à les perdre.

Nonobstant les embarras des factions & de la guerre ouverte, la Cour
1587. en Ianvier & suivans. de France ne laissoit pas de passer joyeusement l'hyver en festins & en balets. Son plus sensible ennuy fut qu'elle n'en put executer un d'un fort grand dessein, que la reyne mere avoit rapporté de Guyenne, parce que l'argent luy manqua. La petite Cour du roy de Navarre, qui estoit pour lors à la Rochelle, faisoit aussy de grands efforts, & s'enfloit, s'il faut ainsy dire, comme la grenouïlle d'Esope, pour ne le pas ceder à celle du roy dans ces somptueux divertissements.

Pendant ces réjouïssances, arriverent les nouvelles de la mort tragique de Marie Stuard reyne d'Escosse, à qui la reyne Elizabeth sa cousine germaine avoit fait trancher la teste par la main du bourreau le dix-huitiesme de Février, aprés l'avoir tenüe dix-huit ans prisonniere. L'indiscretion de ses amis ne fut pas moins cause de son malheur que l'horrible meschanceté de ses ennemis: car comme les derniers

cherchoient avec une passion violente quelque plausible sujet de la perdre, les autres leur en fournirent plusieurs, en brassant à toute heure des parties mal faites, & mesme des conjurations contre Elizabeth, si bien qu'ils la firent perir à force de la vouloir sauver. 1587.

Il y avoit trois mois que sa sentence de mort avoit esté prononcée lors qu'on l'executa : Durant ce temps-là le roy n'obmit ny remonstrances ny prieres envers Elizabeth, pour arrester un coup aussy prejudiciable à toutes les testes couronnées, que honteux à la France, dont Marie estoit reyne doüairiere. Les ligueux neantmoins ne laisserent pas de calomnier le roy sur cete affaire, & de l'accuser de connivence avec Elizabeth; & au mesme temps ils se servirent de l'horreur de cete action pour animer davantage les peuples contre tous les religionnaires.

Au retour du Printemps, Joyeuse qui estoit devenu l'un des plus ardents chefs de la ligue, alla faire la guerre en Poictou. Il y enveloppa en May, &suiv.

1587. deux regimens du prince de Condé au bourg de la Mothe-Sainct-Herais; & aprés qu'ils se furent rendus à discretion, il les tailla tous en pieces. Ensuite il prit Sainct-Maixan, & Tonnay-Charante; & cela fait, il s'en retourna à la cour, pour ne pas laisser déperir les restes de sa faveur.

Sa mauvaise fortune luy marchoit sur les talons. Comme il estoit dans le cabinet du roy, comptant ses beaux faits de guerre, un de ses gents luy vint dire que le roy de Navarre avoit deffait une partie de son armée, & poussé l'autre jusqu'à la Haye en Touraine. Peu de jours aprés Catherine femme de Henry comte de Bouchage son frere, laquelle estoit sœur du duc d'Espernon, estant morte sous le faix de ses pieuses austeritez, le mary renonça au monde, & se jetta dans un convent de Capucins. Le duc en fut tres-sensiblement touché; mais ce qui le fascha le plus, ce fut que le roy redoubla les marques de son affection envers son rival, en le mariant avec Marguerite de Foix, qui

touchant d'alliance tous les princes 1587.
de la chreſtienté, avoit eſté recherchée de pluſieurs. Elle eſtoit fille unique de ce Louys de Foix comte de Candale, qui avoit eſté tué au ſiege de Souſ-mieres, & de Marie fille du conneſtable de Montmorency.

Les Proteſtants ayant tenu une grande aſſemblée à Lunebourg, ſur la reſponſe offenſante que le roy avoit faite à leurs ambaſſadeurs, avoient reſolu d'envoyer un puiſſant ſecours aux Huguenots, dont le rendez-vous general eſtoit en Alſace. Jamais ils n'avoient fait armement avec tant de chaleur, les meres menoient leurs fils aux capitaines pour les faire enrôller, les filles vendoient leurs bagues pour les equiper, & les payſans leur faiſoient grand'chere par tout.

Dans la reveuë generale qui ſe fit en Iuillet.
auprés de Strasbourg, l'armée ſe trouva de vingt-neuf cornettes de Reiſtres faiſant ſix mille chevaux, de cinq mille Lanſquenets tous piquiers, & de ſeize mille Suiſſes. Il en eſtoit desja paſſé quatre mille en Dauphiné pour renforcer Leſdiguie-

1587. res, qui furent tous taillez en pieces prés de Vizille par la Valete, Ornane, & Mesplez. Il y avoit outre cela deux mille hommes de pied & quatre cents chevaux François levez par Robert duc de Boüillon, sans compter deux mille autres soldats de la mesme nation, qui s'y joignirent peu aprés, & dix-huit cents que Chastillon y amena.

Il manquoit seulement à ce grand corps un chef assez autorisé pour le conduire. Casimir s'en retint le commandement general pour en avoir les appointements: mais ne pouvant y aller en personne, il mit en sa place Fabien baron de Dona gentilhomme natif de Prusse, & confia la conduite des Lansquenets à un docteur nommé Scrogel. Le duc de Boüillon y estoit lieutenant general pour le roy de Navarre, Antoine de Vienne Clervant colonel des Suisses, Chastillon de l'infanterie Françoise, & Jean de Chaumont Guitry mareschal de camp. Dona avoit beaucoup de bonnes qualitez, mais peu de credit parmy les gents de guerre; Scrogel en avoit encore moins, le duc de Boüil-

lon pas beaucoup davantage à cause de sa grande jeunesse. Les autres capitaines prenoient à toute heure querelle ensemble, & l'on ne manqua pas du costé de la cour de fomenter ces semences de division, & d'en jetter de nouvelles qui causerent la destruction de ce corps, fait de pieces ramassées, 1587.

On ne sçauroit bien exprimer les peines d'esprit que le roy souffroit à l'approche de cete effroyable inondation d'Estrangers. Aprés qu'il eut en vain essayé de contenter le duc de Guise qui le vint trouver à Meaux, il falut malgré luy qu'il se resolust à la guerre. (On la nomma LA GUERRE DES TROIS HENRYS, à cause que luy, le roy de Navarre, & le duc de Guise, portoient ce nom.) Pour cete fin il manda ses compagnies d'Ordonnance, qui estoient au nombre de quelque cent soixante, fit des levées dans le royaume & au dehors, & divisa ses forces en trois corps. Il en donna un au duc de Montpensier, l'autre au duc de Guise, pour garder les frontieres de Champagne, & se reserva le troisiéme en Aoust & Septembre.

1587. pour aller en perſonne deffendre le paſſage de la Loire aux Allemands.

Le roy de Navarre, aprés la premiere deffaite des troupes de Joyeuſe, eſtoit venu à Montſoreau en Touraine, pour y recueillir le comte de Soiſſons, qu'il avoit attiré à luy par l'eſpoir du mariage de ſa ſœur unique. Il avoit eu deſſein d'aller de là au devant des Allemands: mais ſon conſeil avoit trouvé meilleur qu'il s'en retournaſt en Guyenne donner ordre à la ſeureté de ſes places, puis, qu'il revinſt à la faveur des provinces amies, & qu'il s'advançaſt juſqu'en Bourgongne, afin d'y recevoir ce ſecours.

L'armée confederée, on appelloit ainſi les Allemands, ayant desbarraſſé les deſtroits des montagnes de Voſge, que le duc de Lorraine avoit * encombrez, entra facilement dans le pays: mais lors quelle y fut elle ne donna que trop à connoiſtre ſa foibleſſe par toutes les rebuffades que ſes troupes receurent devant les moindres chaſteaux. Celle du duc de Guiſe ne parut pas moins: Il s'eſtoit vanté qu'au premier coup

* C'eſt le terme propre.

de trompete il se rangeroit soixante mille hommes sous ses enseignes ; Et cependant tout ce que le duc de Lorraine & luy purent faire avec le secours de leurs amis, ne montoit pas à dix mille hommes : mais veritablement son grand courage suppleoit au defaut de ce nombre. 1587. en Aoust

Quand l'armée confederée eut ravagé la Lorraine un mois durant, aprés plusieurs deliberations pleines de divisions & de tumulte, elle prit resolution de venir passer la Loire ; sans avoir esgard aux prieres du duc de Bouïllon, qui vouloit l'employer à reprendre les places avec lesquelles le duc de Guise le tenoit investy. Elle sejourna dix jours en Bassigny ; delà elle s'advança vers la source de la Seine, & la passa au dessus de Chastillon, & l'Yonne à Mailly. Mais le desordre & la mutinerie estant desja dans ses troupes, elle refusa de passer la Loire au gué de Neuvy, comme le roy de Navarre l'en prioit, & qu'il luy estoit fort facile, les eaux estant extrémement basses ; Elle ayma mieux descendre en Beausse, parce que les Reistres y pouvoient

1587. courir tout à leur aiſe, & que l'abondance des grains & des fourrages leur donnoit moyen de ſe rafraiſchir.

C'eſtoit pitié de voir la miſerable France ravagée par cinq ou ſix armées tout à la fois. Le duc de Joyeuſe en conduiſoit une en Guyenne, le roy de Navarre y en avoit une autre, Matignon une troiſieſme, Montmorency & Leſdiguieres chaſcun la leur, le premier en Languedoc, & l'autre en Dauphiné. Le prince de Conty frere du comte de Soiſſons, aſſembloit des troupes en Anjou & au pays du Mayne pour en faire une. Le roy avoit la ſienne dans laquelle il s'eſtoit rendu vers la my-Octobre. Elle eſtoit de huit mille chevaux, moitié François & moitié Allemands, de dix mille hommes de pied levez dans ſon royaume, & de huict mille Suiſſes. Avec cela il borda la Loire, & empeſcha bien les ennemis de retrouver l'occaſion qu'ils avoient perduë, de la paſſer.

Prés de Montargis ils eurent quelque vent de la grande victoire du roy de Navarre. Depuis que ce prin-

ce estoit retourné en Guyenne, le duc de Joyeuse avoit eu un commandement exprés de le suivre par tout, & de l'empescher de rassembler ses forces pour venir au devant des Reistres. Pour cela le roy luy avoit donné dix mille hommes de renfort, & ordre à Matignon de le joindre avec ce qu'il auroit pû ramasser dans son gouvernement. Ce mareschal avoit peut-estre plus d'envie de luy nuire, que de luy ayder: mais il est certain qu'il n'estoit qu'à deux journées de Coutras, quand ce jeune seigneur s'estant laissé enyvrer des louanges de ses flateurs & des fanfares des predicateurs de la ligue, se hasta de donner bataille, & atteignit le roy de Navarre entre les petites rivieres de Drougne & de l'Isle. 1580.

Les deux armées desployerent leurs bataillons dans la plaine qui est proche de Coutras; ce fut à huit heures du matin le vingtiesme jour d'Octobre. Le choc ne dura qu'une demie heure; la promptitude avec laquelle les Princes se meslerent, rendit les lances du gros escadron en Octobre.

1587. de Joyeuſe inutiles, & preſſa ſi fort ces gents-d'armes eſtourdis, qu'ils ne purent jamais coucher en arreſt, & furent tous taillez en pieces. L'infanterie perdit cœur par la deſroute de la cavalerie: en moins de rien elle laſcha le pied, fut enfonçée, & preſque toute paſſée au fil de l'eſpée, en vengeance de la Mote-Saint-Herais. Le duc de Joyeuſe ayant genereuſement pris la reſolution d'aller mourir au canon, tomba entre les mains de deux capitaines qui le tuerent de ſang froid, quoy qu'il leur promiſt une rançon de cent mille eſcus. En un mot, les royaliſtes perdirent artillerie, bagage, enſeignes, preſque tous leurs chefs, & cinq mille hommes qui moururent ſur la place; entre leſquels il y avoit quatre cents gentilshommes, ou officiers. Le roy de Navarre ne trouva à dire que vingt-cinq ou trente hommes. Le prince de Condé y fut renverſé d'un rude coup de lance dans le coſté, dont il demeura fort incommodé. Ce fut par le brave Sainct-Luc, qui ne pouvant ſe ſauver, & apprehendant d'eſtre mal-

traitté par ce prince ſon ennemy ca- 1587.
pital, le jetta ainſy par terre, & puis luy ayant fait demander la vie, ſe rendit ſon priſonnier.

La vaillance du roy de Navarre ſe ſignala bien plus en cete journée, que ne fit ſa conduite à en recueillir les advantages : car bien loin de tirer droit vers l'armée eſtrangere, comme le prince de Condé le vouloit, promettant ſi on luy donnoit des troupes de s'aller ſaiſir du paſſage de Saumur : il laiſſa ſeparer ſon armée victorieuſe, s'eſtant contenté de prendre ſerment des capitaines, qu'ils ſe rendroient le vingtieſme de Novembre ſur les confins de l'Angoumois & du Perigord, pour marcher vers les Reiſtres. Il garda ſeulement cinq cents chevaux, & emmenant le comte de Soiſſons avec luy, perça dans la Gaſcongne, où le violent amour qu'il avoit pour la belle Comteſſe de Guiche l'attiroit comme par force. Voilà la remore des grandes actions.

Les nouvelles de la victoire de Coutras ne cauſerent point les mou-

1587. vements qu'on ſe pouvoit imaginer, ny à la cour, ny dans l'armée confederée ; le roy n'en teſmoigna point beaucoup de triſteſſe, peut-eſtre parce que tous ceux qui avoient pery en cete journée eſtoient ligueux: il fit neantmoins de magnifiques funerailles à Joyeuſe. Et quant aux troupes de l'armée confederée, elles eſtoient ſi découragées de la longueur de leur marche, & de ce qu'ils avoient appris que le roy de Navarre leur tournoit le dos au lieu de s'approcher, qu'elles n'en eurent aucune joye.

Leurs Reiſtres ſe mutinoient de fois à autre, & les Suiſſes, qui du commencement avoient paru fort zelez, traitterent de leur accommodement particulier, promettant de ſe retirer dans leur pays moyennant quatre cents mille eſcus.

Ce qui les haſta le plus d'y entendre, fut la défaite des Reiſtres à Auncau ; c'eſt une petite ville en Beauſſe fermée de meſchantes murailles, mais qui a un aſſez bon chaſteau. Le baron de Dona s'eſtoit logé dans la ville & tout le reſte de

l'armée aux villages des environs, mais il n'avoit pû emporter le chasteau, & s'estoit contenté de prendre serment de celuy qui estoit dedans, qu'il ne commettroit aucun acte d'hostilité contre luy. Le duc de Guise estoit tousjours à la queuë de cete armée avec trois mille hommes, ayant renvoyé le duc de Mayenne en Bourgongne, & Aumale en Picardie, afin d'y garder leurs places contre les surprises du duc d'Espernon. Le vingt-quatriesme de Novembre un peu aprés minuit, le capitaine du chasteau donna entrée à l'infanterie du duc de Guise dans la ville. Elle força d'abord les barricades des Reistres, qui n'ayant que des pistolets, ne pouvoient pas se deffendre contre des arquebuses & des piques. Il en fut tué prés de deux mille dans les ruës ou dans leurs logements, & tout leur bagage pillé. Dona avec autant de vaillance que de bonheur, perça luy dixiesme au travers des ennemis avant qu'ils eussent fermé la porte de la ville, & sauva ainsi sa personne & sa grand' cornete. 1587. en Novembre.

1587. Cete armée à demy deffaite & sur le poinct d'estre délaissée de ses Suisses, poursuivit sa route en remontant vers le haut de la Loire. Elle receut un second eschec au pont de Gien; les approches d'Espernon y causerent une telle espouvente à leurs Lansquenets, que vingt-cinq de ses arquebusiers en desarmerent douze cents. Le reste ne laissa pas de continuer sa marche par le Morvan: mais ils se défaisoient d'eux-mesmes par les fatigues & par l'asprcté du pays, en telle sorte qu'ils ne tenoient presque plus d'ordre de gents de guerre. Ces miseres extrêmes les contraignirent de recevoir un accommodement que le roy leur offroit: Chastillon refusa d'y estre compris, & se retirant avec cent vingt maistres & cent cinquante arquebusiers avant que les articles fussent signez, gagna le Vivarets ayant mesme battu quelques troupes de Mandelot gouverneur de Lyon, qui vouloit luy barrer le chemin à Revirieu.

L'accommodement fait, les Reistres & les chefs de l'armée confe-

derée furent ſplendidement regalez 1587.
à Marſigny les Nonains par le duc en Novembre,
d'Eſpernon. Au ſortir delà ils di- & Decembre.
viſerent leurs troupes en deux ; une partie traverſa le pays de Forez, & un coing des terres du duc de Savoye, qui leur donna paſſage : les autres prirent leur chemin par la Bourgongne & par la Franche-Comté, avec telle diligence qu'ils tromperent le marquis de Pont & le duc de Guiſe qui les guettoient aux paſſages, & ſe rendirent dans la comté de Montbelliard. Quelques compagnies eſtant delà rentrées dans la Lorraine, donnerent ſujet à ces deux princes de ſaccager horriblement ce pays-là, & d'y paſſer plus de dix mille perſonnes par le trenchant du glaive.

Le prince de Conty gagna avec difficulté le pays du Mayne, marchant avec peu de ſuite, ſa cornete blanche ployée dans ſa valiſe, & logeant par les maiſons des gentilshommes comme un particulier. Clervant s'en alla avec les Suiſſes & le duc de Boüillon à Geneve. Ils moururent tous deux en langueur

1587. peu de temps aprés ; le bruit commun en accuſa le feſtin de Marſigny. Le comte de la Mark frere puiſné du duc eſtoit auſſy mort en France dans la marche de l'armée confederée.

Ce duc de Boüillon s'appelloit Robert, il n'avoit qu'une ſœur nommée Charlote, à laquelle il laiſſa ſon eſtat, mais il ordonna par teſtament qu'elle ne ſe pourroit marier ſans le conſentement du roy de Navarre, du prince de Condé, & du dernier de Montpenſier, & luy ſubſtitua ce duc & ſon fils, le roy de Navarre, & le prince ſucceſſivement, à la charge que ny elle ny eux ne pourroient rien innover dans la religion. Il nomma la Nouë exetuteur de ſon teſtament, le fit tuteur de cete princeſſe, & gouverneur de ſes terres ſouveraines : mais comme diverſes raiſons empeſcherent ce ſage ſeigneur de ſe rendre dans le pays auſſy-toſt qu'il l'euſt deſiré, la pupille fut preſque opprimée.

en Decembre.

Bien que ſon petit eſtat ne valuſt alors que quarante mille livres de rente, neantmoins il eſtoit recherché par un grand nombre de pre

Depuis Ianvier juſqu'à la fin de l'année.

tendants. Robert de la Mark Mau- 1587.
levrier, oncle de la pupille, disoit
y avoir droit par une tacite substi-
tution en faveur des masles, qu'il
assuroit estre dans cete maison ; le
roy de Navarre avoit interest de ma-
rier cete heritiere à un prince de sa
religion ; le duc de Montpensier,
comme le plus proche heritier, vou-
loit mettre garnison dans les places
pour les conserver; & le duc de Gui-
se s'efforçoit d'emporter cete piece
par les armes, & neantmoins deman-
doit l'heritiere pour son fils.

Il estoit le plus dangereux de tous les competiteurs: six semaines aprés la mort du duc Robert il attaqua ce petit estat, fit un cruel dégast autour de Sedan, & assiegea Jamets. Les trois premiers mois il ne fit que l'investir, depuis il l'assiegea de plus prés, & derechef la valeur de ceux qui le deffendoient, elargit ce siege en blocus. Enfin la Nouë estant arrivé en ce pays-là, trouva à propos de le rendre à composition ; la ville seulement, non pas le chasteau, qui tint encore longtemps, & se rendit enfin au duc de Lorraine : mais ce

1587. ne fut qu'un peu avant la mort du roy Henry III.

Dans la chreſtienté, tout le party catholique ne chantoit que les triomphes du duc de Guiſe : le pape luy fit preſent d'une eſpée toute gravée de flames, marque de ſon zele & de ſa valeur, & le duc de Parme d'une paire d'armes fort riches, avec cét eloge, *qu'il n'appartenoit qu'à Henry de Lorraine de ſe dire chef de guerre.* Tout Paris n'eſtoit remply que du bruit de ſa victoire ſur les Reiſtres: les predicateurs n'entretenoient leurs auditeurs d'autre choſe. Mais parmy ces applaudiſſements populaires, il avoit un mortel déplaiſir que le roy cherchoit en toutes occaſions de le rabbaiſſer, & d'élever Eſpernon ſon ennemy, au ſommet de toutes les grandeurs.

en Novembre, & Decembre.

Le duc de Joyeuſe avoit eu le gouvernement de Normandie, & l'admirauté : apres qu'il eut eſté tué à Coutras, le duc de Guiſe pretendit avoir quelques pieces de ſes deſpoüilles ; demanda donc tres-inſtamment l'admirauté pour Briſſac : mais le roy aprés luy en avoir donné d'aſſez bon

ne

nes esperances, revestit le duc d'Espernon de cete charge, & du gouvernement de Normandie, avec celuy de Caen & du Havre de Grace. Il luy donna aussy toute la despoüille de Bellegarde son cousin, qui avoit esté mortellement blessé à Coutras, sçavoir le gouvernement d'Angoulesme, de Xaintonge, & du pays d'Aulnis. 1587. en Novembre.

Le duc de Guise fut encore plus outré des faveurs faites à son ennemy, qu'il ne le fut du refus de sa demande. Voilà pourquoy dans une assemblée des princes de sa maison & des chefs de la ligue, qu'il avoit convoquée à Nancy au premier de Janvier de l'an 1588. il fit resoudre, qu'on porteroit une requeste au roy; Par laquelle, entre autres articles, *Il seroit sommé de se joindre plus ouvertement avec la saincte Ligue; d'oster d'auprés de luy, & des charges & gouvernements, les ennemis du public, & les fauteurs de l'heresie, qui luy seroient nommez; de faire publier le concile de Trente; d'establir la sainte Inquisition; de commander aux Ecclesiastiques de rache-* 1588. en Ianvier.

1588. *ter leurs biens alienez ; de consigner entre les mains de certains chefs les places qu'on luy nommeroit ; où ils pourroient bastir des forteresses ; & d'entretenir une armée sur la frontiere de Lorraine pour empescher le retour des Allemands.*

En ce mesme temps, Espernon ayant eu prise dans le conseil avec Pierre d'Espinac archevesque de Lyon, & avec Villeroy secretaire d'Estat, jusqu'à leur dire des paroles outrageuses, fit perdre au roy ces deux serviteurs tres-importants, & se les rendit ennemis irreconciliables.

en Mars. Le party de la ligue n'en fut pas peu fortifié ; comme celuy des huguenots se sentit beaucoup affoibly par la mort du prince de Condé. Entre les vertus duquel on ne sçauroit dire si c'estoit la vaillance, ou la liberalité, ou la generosité, ou l'amour de la justice, ou la courtoisie & l'affabilité qui tenoit le premier rang. Il mourut le cinquiesme de Mars dans S. Jean d'Angely sa residence ordinaire, ayant esté empoisonné par ses propres domestiques.

Charlotte-Catherine de la Tre-

moüille sa femme se trouva envelopée dans ce crime : les juges du lieu, par une entreprise au dessus de leur pouvoir, & contre les privileges de sa qualité, ne craignirent point de l'emprisonner, & luy firent son procés, si avant qu'elle en eust perdu la vie si elle ne se fust trouvée grosse. C'estoit d'un fils, dont elle accoucha heureusement le 1. de Septembre, 6. mois aprés la mort de son mary. Depuis elle fut détenuë au mesme lieu jusqu'à ce que le roy Henry IV. estant paisible dans son royaume, la fit venir au parlement de Paris ; qui la declara innocente, & brusla toutes ces procedures, comme estant injurieuses, & pour ne pas laisser de lieu à la mesdisance. 1588.

Il y avoit plus d'un an & demy que le roy avoit resolu de faire une punition exemplaire des chefs de la ligue à Paris, à cause qu'ils avoient excité quelques seditions, & fait d'estranges entreprises, mesme à ce qu'il croyoit, contre sa personne. On les nommoit LES SEIZE, à cause qu'ils entretenoient & gouvernoient le party dans les seize quartiers de

1588. la ville. Le duc de Guiſe leur avoit
en Avril laiſſé quarante ou cinquante gentilshommes de ſa part pour leur donner les ordres & veiller à leur deffenſe, & ils avoient fait proviſion d'armes, & des levées ſecretes de deniers pour employer aux occaſions. Ces gents advertis du deſſein du roy, dépeſchent vers le duc de Guiſe le ſupplier d'accourir à leur ayde. Il eſtoit lors party de Nancy & eſtoit venu en Picardie, afin de maintenir ſon couſin le duc d'Aumale dans ce gouvernement. Car l'ayant tenu par proviſion du vivant du prince de Condé, il ne vouloit point le relaſcher aprés ſa mort ; & le duc d'Eſpernon à qui le roy l'avoit donné, s'efforçoit de l'arracher d'entre ſes mains.

Comme le duc de Guiſe eſtoit à Soiſſons, le roy deſpeſcha Believre pour ſonder ſes intentions: mais quelque affaire importante ayant rappellé ce miniſtre auprés du roy, il partit ſans rien conclure avec luy; ſeulement il luy promit de luy donner de ſes nouvelles dans trois jours. En effet il luy eſcrivit par deux fois ; mais il mit

ſes lettres à la poſte, au lieu de les envoyer par un courrier exprés, ſi bien que le duc eut cete excuſe de dire qu'il ne les avoit point receuës. Sur ces entrefaites les Seize preſſant inſtamment le duc de venir à leur ſecours, parce que le peril eſtoit fort proche, il part de Soiſſons avec ſept gentilshommes ſeulement, évite habilement Philbert de la Guiche grand maiſtre de l'artillerie, qui alloit le trouver de la part du roy, & arrive à Paris un Lundy neufieſme de May ſur l'heure de midy. Il alla deſcendre aux filles Penitentes, où la reyne mere eſtoit pour lors.

1588.

en May.

Sur le champ, elle le mene au Louvre au travers des acclamations & de la foule du peuple, qui le ſuivoit comme ſon protecteur. Le roy adverty de ſa venuë, deliberoit s'il le feroit mourir, & on ſceut qu'il l'avoit reſolu : mais ſoit qu'il n'euſt pas eu le loiſir d'en donner les ordres, ſoit que la veuë d'un homme ſi formidable, & qui ayant tousjours une main ſur la garde de ſon eſpée, marquoit par ſes yeux tout de feu, que ſi on branſloit, il iroit

1588. en May. tout droit oster la vie à l'auteur de sa mort, on n'entreprit rien sur sa personne. Cete visite se passa en accusations & en reproches de la part du roy, & en justifications & humbles sousmissions de la part du duc. L'apresdiné ils eurent encore une longue conference dans le jardin des Tuilleries, la reyne mere faisant un tiers entre eux deux.

Paris estoit tout plein de visages inconnus, les ruës & les maisons de pelotons de gents empressez, & de murmures confus qui signifioient une tempeste prochaine. Les choses ne pouvoient demeurer longtemps dans un estat si turbulent : le duc n'ignoroit pas que l'on marchandoit sa teste, & on rapportoit au roy que la ligue ne luy vouloit pas un moindre mal que de le faire moyne; mesme que la duchesse de Montpensier monstroit les ciseaux qu'elle avoit destinez pour le raser. C'estoit qu'il avoit offensé cete veuve, tenant des discours qui descouvroient quelques defauts secrets qu'elle avoit; Outrage bien plus impar- ☞ donnable à l'esgard des femmes,

que celuy qu'on fait à leur honneur. 1588. en May.

Le dixiesme jour de May le roy fit donc commandement à tous estrangers de sortir de Paris, & ordonna qu'on visitast les maisons; à quoy les Parisiens apportant de la resistance, il prit sujet delà de faire entrer la nuict cinq à six mille, que François que Suisses, par la porte S. Honoré, qui leur fut ouverte par deux eschevins.

Les bons bourgeois eussent esté bien aises que le roy fust demeuré le maistre: neantmoins ils n'approuvoient pas que pour se saisir de quinze ou vingt coupables, il mist la capitale du royaume en danger d'estre saccagée ou d'estre rebelle: c'est pourquoy ils ne le seconderent pas si bien qu'ils eussent pû. Il avoit mis des compagnies bourgeoises, & des compagnies de gents de guerre en divers endroits: les premieres le servirent mal, les autres furent poussées ou enveloppés par les ligueux, qui s'estoient bien preparez à cete attaque. L'esmotion commença par l'Université: delà elle gagna la Ci-

1588. té, où il fut assommé soixante ou quatre-vingt Suisses, puis aprés midy elle s'estendit dans toute la ville, les barricades se poussant de ruë en ruë, tant qu'ils les advancerent jusqu'auprés du Louvre, & firent reculer la sentinelle des gardes.

Le roy & le duc dissimuloient encore à jeu si descouvert, & se tastoient l'un l'autre par des envoyez, qui portoient & rapportoient plusieurs propositions. Si le duc de Guise avoit un autre dessein que de se deffendre, luy & ses amis, il faut advoüer qu'il manqua de cœur ou de conduite: car depuis que cete partie de Paris qu'on appelle la ville, eut pris feu, s'il eust poussé sa pointe, il eust pû envelopper le Louvre & se saisir de la personne du roy. Mais il ne pressa point l'occasion comme il le pouvoit; Au contraire, se picquant de generosité, il alla dégager les compagnies de gents de guerre, & les renvoya desarmées au Louvre; puis quelques heures aprés il leur rendit leurs armes, & entra en negociation avec la reyne mere.

Mais le lendemain, il fut bien es-

tonné d'apprendre, que tandis qu'elle le flatoit de belles esperances, le roy, suivant le conseil de cete princesse, ou peut-estre celuy de sa frayeur, se sauva en grand desordre par la porte neuve dans le jardin des Tuilleries, & delà dans le monastere des Feuillants, qui pour lors n'estoit pas enfermé dans la ville. Là il monta à cheval, & le soir il alla coucher à Trapes prés de Versailles, & le lendemain à Chartres. Ses officiers le suivirent fort en confusion. La reyne mere demeura à Paris, non pas pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en tel estat qu'on eust tousjours besoin de son entremise. 1588.

De Chartres le roy escrivit aux villes & aux gouverneurs ; le duc de Guise de Paris à ses amis & partisans. Le style du premier estoit languissant & timide : au contraire celuy du duc de Guise & des ligueux, victorieux & triomphant. Ils appelloient le jour des barricades une journée toute resplendissante de la protection de Dieu, & conjuroient les autres villes de se joindre à eux

1588. comme les membres au chef.

Pour s'asseurer entierement de Paris, ils destituerent l'ancien prevost des marchands & les eschevins, & s'emparerent de la bastille & de l'arsenal; Dans les provinces ils se saisirent aussy de plusieurs villes; le duc d'Aumale de toutes celles de Picardie, horsmis de Boulogne qu'il tenta inutilement par trois fois; le cardinal de Guise de Reims & de Chaalons, & leurs amis se fussent rendus maistres de la pluspart de celles de Normandie, si le duc d'Espernon, qui estoit allé prendre possession de ce gouvernement, ne les eust retenuës dans l'obeïssance.

La reyne mere ne cessoit point de traitter avec le duc de Guise: elle se servit pour cela de la duchesse de Montpensier, qu'elle leurra de l'espoir d'espouser le vieux cardinal de Bourbon. Toutes deux jointes ensemble persuaderent au duc de Guise de se reconcilier avec le roy; Et pour cete fin elles obligerent les ligueux, aprés avoir fait diverses processions pour appaiser l'ire de Dieu, d'aller en habit de Penitents

à Chartres demander pardon au roy. 1588.
Ils estoient conduits par Henry de Joyeuse capucin, qu'on appelloit le pere Ange, representant N. Seigneur qui alloit au Calvaire, avec tout l'equipage & tous les personnages dont on se servoit en ce temps-là pour joüer la Passion. Ainsi travestis ils furent trouver le roy, qui estoit à l'eglise, & en l'abordant se jetterent tous à genoux, & se mirent à haute voix à crier misericorde.

A mesme fin le parlement y envoya ses deputez quelques jours aprés, luy tesmoigner qu'il avoit une tres-sensible douleur de l'avoir veu sortir de son Louvre, & le supplier d'y vouloir revenir, & de destourner sa juste vengeance de dessus la teste de ses sujets. Il respondit aux premiers, que s'il eust eu envie de ruiner les Parisiens, comme on l'avoit voulu faire croire au peuple, il estoit en son pouvoir de les reduire en cendres, & aux autres qu'il traitteroit les habitants de Paris comme des fils qui avoient failly contre leur pere, non pas comme des esclaves.

1588. L'apresdisné ayant renvoyé querir ces derniers, il les chargea de menacer les Parisiens qu'il leur osteroit les cours souveraines s'ils persistoient dans leur humeur factieuse. Puis à trois jours delà il envoya un maistre des Requestes au parlement, luy faire sçavoir qu'il avoit resolu d'assembler les Estats Generaux avant la fin de l'année, pour travailler soigneusement à la reformation de son royaume, & luy asseurer un successeur Catholique.

On ne sçait pas quel motif l'obligea de s'engager si avant : mais le duc de Guise jugea qu'il faloit le presser là-dessus. Il luy fit donc presenter une requeste au nom des princes, de la ville de Paris, & de tous les bons Catholiques, qui le supplioient d'envoyer pour cela le duc de Mayenne en Dauphiné avec une armée, de marcher luymesme en Guyenne avec une autre, laissant le commandement de Paris à la reyne mere, de vouloir oublier les barricades & autres remuëments, de confirmer l'election qu'ils avoient faite du prevost des marchands & Es-

chevins, & ſur tout de chaſſer le duc 1588.
d'Eſpernon & la Valete ſon frere, qui favoriſoient les heretiques.

Les ennemis qu'Eſpernon avoit dans le conſeil, particulierement Villeroy, embraſſerent avidement cete occaſion pour le perdre : la reyne mere ſe joignit à eux, & tous enſemble firent une telle impreſſion ſur l'eſprit du roy, qu'il luy manda qu'il paſſaſt quelque temps ſans approcher de la cour. Le duc ne ſe tint point diſgracié pour cela. il le vint trouver au retour de Normandie : mais le roy ne voulut point l'admettre au conſeil, & luy commanda de ſe retirer dans ſon gouvernement d'Angoumois. Avant que de partir, il luy remit celuy de Normandie, auſſy-bien ne l'euſt-il pû garder : le roy en pourveut le duc de Montpenſier.

Il sembloit que ſon eloignement duſt faire ceſſer la tempeſte. De fait le roy ſe monſtra plus facile à un accommodement : mais on connut que ce n'eſtoit que pour ſouſtraire les places à la ligue; particulierement le Havre & Orleans. Ce fut pour l'amour du Havre qu'il fit le voyage de

1588. Roüen : mais Villars qui tenoit cete place, homme fier, & qui avoit engagé sa parole au duc de Guise, luy retrancha aussy-tost toute esperance de le pouvoir gagner. Pour Orleans, Entragues qui en estoit gouverneur, ne s'eloigna point trop des paroles que luy porta Schomberg pour le remettre au roy. Le duc de Guise estoit lors sur le point de conclurre son traitté : quand il sceut qu'on negocioit avec Entragues, il fit instance qu'on mist cete ville parmy les places de seureté qu'il demandoit. Le roy resista longtemps sur ce poinct, à la fin il fut contraint de l'accorder : mais aprés, par une subtilité plus ingenieuse que digne d'un grand prince, il dit que l'on n'avoit pas bien leu l'ordre escrit par le secretaire d'Estat, & qu'il y avoit la ville de *Dourlans*, non pas d'*Orleans* ; Et cete contestation fut un des principaux sujets qui le porta aux extremitez contre le duc de Guise.

Cependant sur ce pied-là fut fait le traitté du mois de Juillet : lequel » outre cete ville, accordoit aux prin-

ces de la ligue, Bourges, Dour- 1588.
lens, & Monſtreuïl, leur delaiſſoit «
pour quatre ans celles qui leur a- «
voient eſté baillées par le traitté de «
Nemours; permettoit aux autres «
qui s'eſtoient declarées pour eux, «
de demeurer en l'eſtat qu'elles eſ- «
toient; continuoit leurs prevoſt & «
eſchevins des marchands de Paris «
deux autres années, & leur accor- «
doit encore pluſieurs choſes fort ad- «
vantageuſes.

Au meſme temps parut ſur mer cete formidable armée du roy Philippe, qu'il avoit equipée pour la conqueſte d'Angleterre. On y travailloit depuis 7. ans entiers, & chaque année il y avoit eſté deſpenſé plus d'un million d'or. Le roy apprehendant que les ligueux, s'il les deſeſperoit, ne la fiſſent deſcendre ſur les coſtes de France, n'oſa plus differer de leur accorder ce qu'ils deſiroient: il leur donna cet edict qui eut le ſpecieux nom de REUNION;
Par lequel, renouvellant le ſerment «
de ſon ſacre, il juroit de deſraciner «
tous ſchiſmes & Hereſies, ſans fai- «
re jamais aucune paix ny edict en «

1588. faveur des Huguenots ; Ordonnoit
„ ensuite à tous ses sujets de quelque
„ qualité qu'ils fussent, de jurer la
„ mesme chose, & que sa mort ad-
„ venant, ils ne reconnoistroient pour
„ roy aucun prince qui fust hereti-
„ que ou fauteur d'heresie ; Declaroit
„ rebelles & criminels de leze-Majes-
„ té ceux qui refuseroient de signer cet
„ edict, & approuvoit tout ce qui
„ s'estoit fait le douziesme & le trei-
„ ziesme * de May, & depuis, tant à
„ Paris qu'aux autres villes, comme
fait par un pur zele de la religion
Catholique.

*Les barricades.

Il jura cet edict avec une grande demonstration de joye ; tous ceux de son conseil & de sa cour firent la mesme chose, à la reserve du duc de Nevers, qui refusa trois ou quatre fois de faire le serment, jusqu'à ce qu'il le luy eust enjoint sur peine de desobeïssance. Il prevoyoit bien que le roy le violeroit. Le parlement l'enregistra & le publia incontineut, & toutes les grandes villes le receurent. Cela fait, le roy retourna à Chartres sur la fin du mois, & la reyne mere y mena le duc de Gui-

se, & le luy presenta. Il paroissoit sur 1588.
le visage, dans les discours, & dans le procedé de l'un & de l'autre, tant de marques de confiance & d'affection cordiale, que toute la cour estoit en joye de cete reconciliation, & que les plus fins croyoient qu'elle pouvoit estre veritable.

Pour lors le roy de Navarre estoit à la Rochelle, fort empesché à gagner les bonnes graces de cete ville : où veritablement il n'avoit pas eu beaucoup de credit du vivant du prince de Condé. Lesdiguieres s'occupoit en Dauphiné à brider les villes de Gap & de Grenoble par des forts : il matta si bien Grenoble qu'elle luy demanda une tréve de six mois. Luy & Montmorency avoient aussi assiegé le Pont Sainct Esprit lors qu'on leur apporta l'edict de reünion ; Cet edict fit lever le piquet au mareschal, mais hasta la Valete de conclure une ligue offensive & deffensive avec Lesdiguieres.

Il n'y avoit plus rien dans le Dauphiné qui fist teste à ce dernier, que Charles de Simiane d'Albigny: aussy n'espargna-il rien pour gagner

1588. l'amitié de ce seigneur ; il offrit de luy donner sa fille en mariage, de partager avec luy l'autorité, & de la luy laisser toute entiere aprés sa mort. Ces offres, quoy que fort advantageuses, eurent moins de pouvoir sur l'esprit d'Albigny que l'amour qu'il avoit pour la religion de ses Ancestres : il luy resista tousjours constamment, mais certes avec moins de bonheur que de vaillance.

en Septembre. & Octobre. Les Provençaux cependant s'estoient souslevez contre la Valete ; les ordres secrets du roy, la hayne du parlement contre le duc d'Espernon, & l'ambition de Vins qui pretendoit à ce gouvernement, n'animoient que trop ces esprits chauds & faciles à émouvoir. Le secours qui luy venoit de Dauphiné ne luy servit pas de beaucoup : quand le parlement luy eut par arrest osté le gouvernement du pays, la plusspart des gentils-hommes, & toutes les villes l'abandonnerent, à la reserve de trois ou quatre petites places, qu'il conserva jusqu'à la mort du duc de Guise ; Alors toutes les affaires changerent

de face le roy changeant de vo- 1588.
lonté.

Au mois d'Aoust precedent le duc d'Espernon s'estoit veu dans un effroyable peril : sa bonne fortune & son courage l'en tirerent. Comme il avoit demeuré quelques jours au chasteau de Loches aprés sa sortie de la cour, avant que de se resoudre d'aller à Angoulesme, le maire de la ville avoit receu ordre du roy de luy en empescher l'entrée; Et ne l'ayant pû faire, parce qu'Espernon prevint le courrier, il entreprit de l'arrester dans le chasteau * ou maison du roy, où il logeoit. Il y entra donc avec dix hommes bien armez, sous ombre de luy mener un courrier : mais ayant estourdiment donné à la garderobe au lieu d'aller droit au cabinet, il manqua son coup & y perit luy & son beaufrere, qui estoit passé par un trou pour venir à son secours. Les autres conjurez & leurs amis qui avoient pris les armes dans la ville, apprehendant d'estre accablez par les troupes qui accouroient à l'ayde du duc, & le duc craignant de mou-

en Aoust.

*Ce chasteau est different de la citadelle.

1588. rir de faim, n'ayant point mangé depuis trente heures, la peur & la necessité firent leur accommodement, & les obligerent à le bien garder.

On avoit accusé Villeroy d'avoir abusé des lettres de cachet pour perdre Espernon : mais le roy advoüa nettement cete entreprise. Il avoit l'esprit si chagrin, que sur la fin du mesme mois il congedia le chancelier de Chiverny, Villeroy & Pinard, secretaires d'estat, & Pompone de Believre sur-intendant des finances. Au mesme temps il combloit la ligue de faveurs : car il donna les sceaux à François de Montholon advocat en parlement, qu'elle reveroit à cause de son zele pour la religion catholique. Il declara aussy le cardinal de Bourbon le plus proche parent de son sang ; EN effet il l'estoit, mais non pas le plus habile à succeder ; ET il permit au clergé de fournir cinq cents mille escus pour les frais de la guerre. Or afin que ce corps les pust trouver sans aliener son fonds, il consentit à l'érection d'un receveur alternatif,

& de deux contrôlleurs de decimes, hereditaires en chaque diocese. 1588.

Ce fonds fut destiné à l'entretenement de deux armées qu'il avoit levées. Il en donna l'une au duc de Mayenne, & l'autre au duc de Nevers : mais ce fut au refus du duc de Guise, car suivant le conseil de l'archevesque de Lyon, il se ferma à demeurer à la cour, & y fit ordonner un fonds assuré pour tenir sa table de grand maistre.

en Iuilet, & Aoust.

L'évenement fit voir que cete resolution n'estoit pas judicieuse : car l'esclat de sa puissance donnant à toute heure dans les yeux du roy, resveilla ses ressentiments, qui peut-estre se fussent assoupis peu à peu. Il s'offensoit de ce que le pape dans une lettre appelloit ce duc & le cardinal de Bourbon des Machabées, & disoit qu'ils avoient sauvé le peuple d'Israel. Avec cela le duc de Nevers, & Lognac capitaine des Quarante-cinq irritoient sans cesse son indignation : le duc de Nevers, parce qu'il hayssoit irreconciliablement le duc de Guise pour l'avoir offensé ; & Lognac,

1588. parce qu'ayant en quelque façon ſuccedé à la faveur d'Eſpernon, comme en ſecond avec Bellegarde couſin germain de ce duc, il ſçavoit bien que la maiſon de Guiſe, tousjours ennemie des favoris, ne le ſouffriroit pas long-temps en ce poſte-là.

On travailloit de tous les deux coſtez à gagner les deputez pour les eſtats. La hardieſſe de la ligue fut un peu rabaiſſée par la deffaite de la grande armée navale de Philippe, qui menaçoit egalement la France & l'Angleterre. Cete *invincible*, ils l'appelloient ainſi, aprés avoir eſté agitée, battuë, eſcartée de tous coſ-

en Aouſt tez par une continuelle tempeſte, puis par les Anglois & par les Hollandois, aprés avoir perdu prés de dix mille hommes & plus de ſoixante vaiſſeaux : eut bien de la peine, toute délabrée & rompuë qu'elle eſtoit, à regagner les havres d'Eſpagne. Le roy eſtoit à Chartres quand il en receut la nouvelle ; Et ce fut peut-eſtre ce qui l'enhardit d'aller à Blois, où ſa preſence eſtoit neceſſaire, pour voir & reconnoiſtre

tous les deputez, à mesure qu'ils ar-iveroient. 1588.

Le quinziesme de Septembre ve-nu, mais peu de deputez, on remit l'assemblée en Octobre. L'ouver-ture s'en fit un Dimanche dixiesme de ce mois. Le Clergé y avoit cent trente-quatre deputez; entre les-quels on voyoit quatre archeves-ques, vingt-un Evesques, & deux chefs d'Ordre vestus de leurs rochets & surplis. La noblesse en avoit cent quatre-vingts avec la toque de ve-lous & la cape; Le tiers estat cent no-nante-un, partie gents de justice, & partie gents de commerce, les pre-miers avec la robe & le bonnet quar-ré, les autres avec le capot & le bon-net rond.

En Septembre.

en Octobre.

Dés avant l'ouverture, le roy connut bien par la teneur de leurs cahiers, qu'il y avoit partie faite pour reprimer son autorité & pour rele-ver celle des estats au point où elle a-voit esté autrefois. Aussy donna-il assez à connoistre dans sa harangue, d'ailleurs fort eloquente & fort pathe-tique, le ressentiment qu'il en avoit contre le duc de Guise: mais ce prince

1588. luy en fit des plaintes ſi vehementes par la bouche de l'archeveſque de Lyon, qu'il fut obligé quand il la fit imprimer, d'y retrancher, & d'y changer beaucoup de choſes, qui n'en demeurerent que plus avant gravées dans ſon cœur.

Dans la ſeconde ſeance qui fut le mardy enſuivant, il jura l'edit de réünion, ordonna qu'il fuſt obſervé pour loy fondamentale de l'eſtat, & voulut que les trois Ordres le juraſſent tout d'une voix, les eccleſiaſtiques mettant la main à la poictrine, & les autres la levant en haut. Cela fait, il proteſta d'oublier tout le paſſé, & chargea le prevoſt des marchands d'en aſſurer la ville de Paris.

en Octobre & Novembre.

Qui peut ſçavoir ſi ces paroles eſtoient une verité ſincere, ou une profonde diſſimulation? mais s'il avoit dans l'ame ce qui paroiſſoit au dehors, il ne l'y eut pas longtemps. Il regardoit le duc de Guiſe comme un dangereux rival, dont toutes les actions luy ſembloient tendre à la ruine de ſon autorité; il eſtoit ulceré de ce qu'on l'avoit forcé de jurer cét

cét edit, de ce que la ligue avoit con- 1588.
traint le comte de Soissons (car il avoit quitté le roy de Navarre) de prendre absolution du pape, que neantmoins elle faisoit ses efforts, quoy qu'en vain, pour empescher le sainct pere de la luy donner; & que quand ce comte avoit porté des lettres de grace au parlement, un tailleur d'habits avec une bande des plus eschauffez ligueurs, estoit allé au palais & avoit intimidé tellement les conseillers, qu'ils n'avoient osé proceder à la verification.

Il se sentoit encore plus offensé de ce que les estats faisoient de grandes plaintes contre le gouvernement, qu'ils demandoient la suppression des nouveaux offices, le rabais des tailles & des imposts, la recherche des financiers, la punition des traitants, & des favoris, & qu'ils employoient toutes sortes de pratiques pour borner la domination absoluë, & pour restablir la puissãce des loix. Ce qui ne provenoit pas seulement des factions de la ligue, mais encore du desir unanime des peuples : lesquels s'imaginant que le roy perdroit bientost ou la vie ou l'es-

1588. prit, (car Miron son premier mdecin avoit dit imprudemment que l'un ou l'autre arriveroit dans un an) croyoient qu'il estoit necessaire de mettre des barrieres si fortes & si hautes à celuy qui viendroit à la couronne aprés luy, qu'il ne pust jamais les forcer, ny faire souffrir à la France des oppressions pareilles à celles qu'elle avoit ressenties depuis le regne du bon roy Louys XII. Mais les mœurs trop corrompuës des François ne s'accordoient pas avec leurs souhaits; Ils desiroient en vain ce qu'ils ne meritoient pas.

Les Huguenots portez de ce mesme esprit, taschoient aussy de restraindre le pouvoir du roy de Navarre par les deliberations de l'assemblée qu'il avoit convoquée à la Rochelle. Comme ils apprehendoient qu'il ne changeast de religion, ils demandoient des protecteurs en chaque province, & des chambres ou sieges de justice pour escouter leurs plaintes & leur faire droit. Il eut bien de la peine à se deffendre du premier, & à les empescher de choisir le prince Casimir pour leur protecteur general:

mais quant au ſecond, il fut contraint de l'accorder & d'établir de ces chambres en cinq ou ſix villes; Toutefois il les revoqua deux ans aprés qu'il fut parvenu à la couronne. 1588.

L'armée du duc de Mayenne fit peu de progrés dans le Dauphiné, parce qu'il s'arreſta à Lyon pour y demeſler quelques intrigues qu'il y avoit pour le gouvernement de la ville, entre Mandelot & le fils de Villeroy; Elle jetta tout ſon feu contre le fort d'Oyſans que Leſdiguieres avoit baſty ſur ſon chemin. Ce meſchant reduit reſiſta trente jours avant que de capituler. Pareillement celle du duc de Nevers en Poitou ſe conſuma à prendre quelques petites places de nulle importance. Elle eſtoit devãt la Ganache, lors qu'elle receut les nouvelles de la mort du duc de Guiſe.

D'heure en heure le roy ſe croyoit bleſſé par de nouvelles & plus grandes offenſes : l'inſtance qu'on luy faiſoit de recevoir le concile de Trente, le choquoit & l'embarraſſoit: la demande des eſtats que leurs cahiers fuſſent reſolutifs, luy paroiſſoit encore plus rude; mais il trouvoit tout-

1588. à-fait insupportable la deputation qu'ils luy firent, pour l'obliger à declarer expressément le roy de Navarre incapable à succeder à la couronne.

Un peu avant ce temps-là le duc de Savoye, qui avoit le courage haut, & un genie plus grand que son estat, n'oublia pas de faire ses affaires. Comme il creut que le royaume de France s'alloit démembrer, il pensa qu'il avoit plus de droit que pas un autre d'en prendre sa part, estant presque le seul prince masle, quoy que par femme, qui restast du sang du grand roy François, & d'ailleurs ayant des pretentions sur le marquisat de Salusses & sur quelques pays de deça les Monts. Il ne voulut pourtant pas donner cete couleur à son entreprise, mais celle de la religion : En effet Lesdiguieres estant fort puissant, ayant pris Chasteau-Dauphin, & fait ligue avec la Valete qui avoit le gouvernement du marquisat de Salusses, il y avoit danger que le calvinisme ne s'espandist par là dans ses terres, & qu'il n'y devinst le plus fort à la faveur de ce pernicieux voisinage.

Le duc s'arma donc, feignant d'en vouloir au Montferrat ; Et la Valete estant si embarrassé en Provence qu'il ne pouvoit donner ordre de ce costé-là, il s'empara sur la fin de Septembre de la ville de Carmagnoles, & investit le chasteau. Le lieutenant le rendit peu de jours aprés; Saluſſes, Cental, & toutes les autres petites places du Marquisat se deffendirent, fort peu ou point du tout, horsmis Ravel qui tint quelque temps. La perte fut tres-grande pour la France, tant parce qu'il y avoit dans Carmagnoles un magasin inestimable de toutes sortes d'armes, & quatre cents pieces de canon, que parce que ce pays-là estoit le seul passage qui restast aux François pour rentrer en Italie. 1588. en Septembre, & Octobre.

Or comme de tous les malheurs on s'en prend à ce qu'on hait le plus, le roy ne manqua pas d'en accuser le duc de Guise, quoy qu'il parust en estre tout-à-fait innocent: car bien loin de s'entendre avec le duc de Savoye, au moins à cete heure-là, il estoit fort mal avec luy. Aussy offroit-il de passer les monts pour luy aller arracher son usurpation, & il

1588. porta les eſtats à conclure qu'il faloit luy declarer la guerre.

en Novembre & Decembre.

Cependant le roy fatigué des difficultez & des peines qui luy naiſſoient tous les jours, & qu'il croyoit luy eſtre ſuſcitées par ce duc, s'emportoit ſouvent, & penſoit à en tirer une derniere vengeance : mais quand ſes boutades eſtoient paſſées, il retomboit dans un grand eſtonnement, & dans des deſtreſſes indicibles. Quelquefois meſme il luy prenoit un tel dégouſt du gouvernement qu'il s'en vouloit deſcharger tout-à-fait & le laiſſer à la reyne mere ; Et dans cete foibleſſe il teſmoignoit avoir une parfaite confiance au duc de Guiſe, juſques-là qu'il la confirma par un ſerment ſolemnel ſur le ſacré myſtere des autels, tous deux ayant communié, diſoit-on, à la meſme table, & des deux moitiez d'une meſme hoſtie. Mais incontinent aprés, le ſouvenir du paſſé, la crainte de l'advenir, & les rapports continuels des Quarante-cinq, qui meſloient artificieuſement les calomnies & les veritez, le firent repentir de ſa foibleſſe, rallu-

merent ſon indignation, & le détermi- 1588.
nerent une bonne fois à faire mou-
rir celuy qu'il croyoit ſon ennemy.

Ceux de ſon conſeil & de ſes ſer- en Decembre.
viteurs qui avoient de l'honneur &
de la generoſité, eſtoient d'advis
qu'il agiſt en roy, & qu'il s'en dé-
fiſt par les voyes droites & irrepro-
chables. Le maréchal d'Aumont vou-
loit qu'on le miſt en juſtice, & qu'on
luy trenchaſt la teſte publiquement,
s'il l'avoit merité; Grillon meſtre de
camp du regiment des gardes refuſa
de l'aſſaſſiner, mais offrit de luy fai-
re mettre l'eſpée à la main, aſſurant
le roy qu'il le tuëroit au peril de ſa vie.

Le contraire advis paſſa neantmoins pour le meilleur dans l'eſprit du roy; Et ce ne fut pas tant par la force des raiſons que par la diſpoſition & l'humeur où il ſe trouva. Car il faut ſçavoir que dans les grandes gelées, telles qu'il y en avoit pour lors qui duroient depuis trois ſemaines, il eſtoit fort tourmenté des fumées de la rate, qui le rendoient extrémement chagrin & ſevere. Ceux qui le connoiſſoient bien ſçavoient qu'il faiſoit dangereux

1588. de le choquer dans ces temps-là ; et l'on tient que Chiverny & Miron avoient ſouvent marqué au duc de Guiſe, que s'il ſe joüoit à luy tandis que ces noires & acres vapeurs le picquotoient, il s'en repentiroit.

La reſolution ne pût eſtre ſi ſecrete qu'elle ne fuſt ſceuë de quantité de perſonnes : le duc en receut plus de cent advis, & de vive voix, & par eſcrit ; on luy en cotta meſme toutes les circonſtancces, & tous ſes amis le preſſoient de ſe retirer. Le ſeul archeveſque de Lyon fut d'un ſentiment contraire, & prevalut ſur tous les autres : il luy fit croire que tous les advis qu'on luy donnoit, venoient de la part du roy pour le mettre en fuite, afin de le ruiner de reputation, & puis aprés luy faire ſon procés durant ſon eloignement. On reprocha depuis à ce prelat, qu'il avoit ainſy expoſé la vie de ſon amy, parce qu'il craignoit que s'il euſt eſté eloigné de la cour, le roy n'euſt empeſché ſa promotion au cardinalat, laquelle il eſperoit ſe devoir faire à Rome aux Quatre-

en Decembre.

Le duc avoit eſté ſi imprudent que de loger dans le chaſteau, & partant s'eſtoit mis à la mercy de ſes ennemis, & s'eſtoit oſté le ſecours qu'il euſt pu avoir de plus de cinq cents gentilshommes, & de mille autres perſonnes de ſes amis qui eſtoient logez dans la ville. Afin de le mieux attraper le roy feignit de vouloir expedier quelques grandes affaires avant les Feſtes de Noël, & donna ordre à tous ceux du conſeil de s'y trouver d'aſſez bon matin le lendemain vingt-troiſieſme de Decembre. Le conſeil ſe tenoit au chaſteau dans une ſale proche la chambre du roy, qui avoit ſon appartement au ſecond eſtage, car la reyne mere occupoit le premier.

Le roy avoit fait baſtir quelques cellules à coſté de ſa chambre : là dedans il cacha ſes Quarante-cinq dés les quatre heures aprés minuit, les y conduiſant luy-meſme avec une petite bougie. Le matin à huict heures, le duc eſtant arrivé dans la ſale du conſeil avec le cardinal ſon

1588. frere, l'archevesque de Lyon, & quelques autres, le roy le mande pour venir parler à luy dans sa chambre; Neuf de ces Quarante-cinq qui estoient placez dans l'allée estroite du passage, se jettent sur luy, les uns à son collet, les autres sur son dos, d'autres à ses bras & à ses jambes, le percent de douze ou quinze coups de poignard; il les secouë, il les traisne, & fait tous les efforts d'un invincible desespoir, jusqu'à ce qu'estant frappé d'un coup d'espée dans les reins, il tombe tout de son long en proferant ces paroles, *Ah le traistre!*

Aussy-tost le mareschal d'Aumont arresta le cardinal & l'archevesque dans la sale du conseil, & les enferma dans un galetas; d'autres en divers endroits se saisirent du vieil cardinal de Bourbon, de la duchesse de Nemours, du prince de Joinville, des ducs de Nemours & d'Elbœuf, de Hautefort, sainct Agnan, Bois-Dauphin, Brissac, la Bourdaisiere & Pericard secretaire du duc. Presque au mesme temps Richelieu grand prevost de l'Hostel entra dans

la ſale des Eſtats, criant qu'on avoit voulu tuer le roy, & prit le preſident de Nully, la Chapelle-Marteau prevoſt des marchands, deux eſchevins de Paris, & Vincent le roy Lieutenant Civil de la ville d'Amiens. Les autres ſortirent tous en deſordre. Quelques-uns trouverent moyen de ſe ſauver à Orleans; ceux qui ne purent s'enfuir, parce que les portes eſtoient trop bien gardées, furent contraints de demeurer, & de couvrir leur apprehenſion d'une feinte resjoüiſſance. 1588.

Ceux qui avoient tué le duc, redoutant que quelque jour le cardinal ſon frere ne leur redemãdaſt ſon ſang, ſolliciterent le roy avec tant de vehemence, qu'il conſentit auſſy à ſa mort. Deux choſes entre autres l'y determinerent, l'une qu'ils luy rapporterent qu'il deſgorgeoit contre luy toutes les injures, les reproches, & les imprecations que la fureur peut ſuggerer à un deſeſperé; l'autre qu'il avoit trouvé grande facilité auprés du legat à ſe juſtifier de la mort du duc, à cauſe dequoy il s'imagina qu'il n'auroit pas grand' peine non

1588. plus à obtenir la remiſſion du meurtre de ce cardinal. Duguaſt capitaine au regiment des gardes, fournit 4. ſoldats pour cete malheureuſe execution à chacun deſquels on promit cent eſcus. Comme on eut donc appellé le cardinal de la part du roy, ces meurtriers qui l'attendoient dans une galerie, le tuerent à coups de halebarde.

Richelieu fit bruſler les corps des deux freres, & jetter les cendres au vent, de peur que le peuple n'en fiſt des reliques. Pericard rachepta ſa vie & ſa liberté au prix des ſecrets de ſon maiſtre : mais ny la crainte ny les careſſes ne firent rien dire à l'archeveſque qui puſt noircir la memoire de ſon amy; et neantmoins le roy, ou parce que ſa colere s'eſtoit ralentie, ou par ce qu'il l'avoit aymé autrefois, ne voulut point qu'on luy oſtaſt la vie.

Peu de gents ſe ſont vantez d'avoir eu part à cete action, ſoit de honte, ſoit de crainte de la revanche. Il ne ſera pas inutile de remarquer icy trois choſes ; l'une que preſque tous ceux qui y tremperent, perirent miſerablement; l'autre que ceux qui avoient le

plus d'obligation à la maiſon de Guiſe, furent les principaux inſtruments de ſon malheur ; la 3. que l'on enveloppa ces princes dans le filet, ſous la foy publique, & par de tres-ſubtiles & artificieuſes diſſimulations, comme ils avoient aydé à y faire tomber ceux de la maiſon de Bourbon, & l'admiral de Coligny, aux maſſacres de l'an 1572. 1588.

Les plus eſclairez previrent bien deslors que ce meurtre ne ſeroit pas le dernier acte de la tragedie ; mais qu'il auroit de terribles ſuites. Le roy meſme commença de s'en appercevoir, lors qu'aprés la mort du duc de Guiſe eſtant allé trouver la reyne mere pour luy donner part de ce qui s'eſtoit paſſé, luy diſant, *Madame à cete heure je ſuis Roy*, elle luy demanda s'il avoit mis ordre à retenir Paris, & à empeſcher les ſouſlevements par tout le royaume, & luy fit connoiſtre, autant par ſa contenance que par ſes paroles, qu'il n'en eſtoit pas où il penſoit. Il fut encore fort eſtonné, quand il vit que le legat, qui ne s'eſtoit pas beaucoup eſmeu de la mort du duc de Guiſe, en Decembre.

1588. luy vint declarer qu'il avoit encouru excommunication majeure pour celle du cardinal : mais il le fut bien plus lors qu'il apprit que pas un des ordres qu'il avoit donnez au dehors n'avoit reüssy, & qu'on n'avoit pû arrester aucun des autres princes de la maison de Lorraine.

Car le duc de Mercœur qui estoit à Nantes, fut adverty en diligence par la reyne Louyse sa sœur, & s'empescha bien d'estre pris. Semblablement le duc de Mayenne receut un courier à Lyon que Roissieux Escuyer de son frere luy depescha, & n'ayant pas trouvé assez de disposition dans les principaux de la ville pour y pouvoir demeurer en seureté, il s'en alla à Chalon en Bourgongne, s'y rendit maistre de la citadelle, & delà fut s'asseurer de Dijon. Le mesme Roissieux fit prendre les armes à ceux d'Orleans qui assiegerent d'Entragues leur gouverneur dans son reduit à la Porte-Baniere.

Les seize, aprés avoir tenu la nouvelle secrete jusqu'à ce qu'ils se fussent asseurez des portes de Paris, firent une assemblée à l'Hostel de

Ville, où ils eleurent le duc d'Aumale pour gouverneur. Les premiers jours estant encore dans l'incertitude des évenements, ils donnerent cete couleur à leur revolte, que c'estoit pour se maintenir en bonne union contre les attentats que l'on voudroit faire au prejudice de leur liberté & de la religion Catholique; mais lors qu'ils virent Orleans declaré, & le duc de Mayenne en Bourgongne, ils ne feignirent point de se soustraire hautement à l'obeïssance du roy, & ne l'appellerent plus que Henry de Valois. 1588.

Dans ce commencement de nouveaux troubles finit l'année * 1588. que les pronostiqueurs avoient predit devoir estre fatale à tous les grands empires. Il seroit bon d'ensevelir dans l'oubly tous les furieux emportements des Parisiens contre le roy, les declamations des predicateurs, les infames chansons, les discours outrageux, les sanglantes satyres, dont il le deschiroient; Et je pourrois taire, s'il ne servoit à l'histoire, que la faculté de Theologie, estimée la premiere de la Chrestienté,

*Octuagesimus octavus mirabilis annus, &c.

1589. en Ianvier. té, respondit, sur une consultation qu'on luy fit, *Que les François estoient desliez du serment de fidelité & du devoir d'obeïssance envers Henry de Valois, & qu'ils pouvoient en seureté de conscience prendre les armes contre luy*, ce qui porta un coup de terrible consequence.

Le premier president Achille de Harlay & plusieurs du parlement, s'oppoloient indirectement à ces phrenesies, & taschoient de moderer la chaleur des esprits irritez. Bussy le Clerc autrefois tireur d'armes, & alors procureur en parlement, ayant mis une compagnie en garde dans la court du palais, eut l'audace d'entrer dans la grand' chambre, & d'y faire lire une liste de ceux qu'il disoit avoir ordre d'arrester. Comme on eut nommé le premier president & dix ou douze autres, tout le reste de la compagnie se leva, & les suivit genereusement à la Bastille, marchant deux à deux par les ruës, afin d'émouvoir le peuple à compassion. En effet il fut sur le point de prendre les armes, mais les predicateurs le retinrent, luy faisant

entendre que l'on en usoit de la sorte 1589.
pour le bien de la religion & pour le en Ianvier.
salut public. Bussy garda dans la Bastille ceux qu'il luy plut, comme le premier president & plusieurs autres.

Le mesme jour il en arresta encore quelques-uns dans leurs maisons, tant de cette compagnie que de la chambre des comptes, & de la Cour des Aydes: mais la plus-part en sortirent le jour mesme ou peu de temps aprés, s'estant rachep-tez par argent, & ayant donné leur serment contre le Roy. Quelques-uns changerent effectivement de party, les autres dissimulerent attendant l'occasion de s'évader; quelqu'autres creurent qu'ils pourroient mieux rendre service à leur patrie en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé Brisson qui y fit la charge de premier president, & le lendemain tint l'audience à huis ouverts, ayant auparavant protesté chez un notaire, qu'il le faisoit par force pour sauver sa vie & celle de toute sa famille. La ligue changea aussi tout le parquet à sa poste, Molé fut elû procureur general,

1589. en Ianvier. parce que le peuple le demandoit à haute voix pour la reputation de sa grande probité.

Lors que la ligue eut ainsy accommodé le parlement, le premier acte qu'elle luy demanda, fut d'y faire jurer une declaration des princes, villes & communautez du royaume, unis avec les trois Estats pour la conservation de la religion & pour le salut public. Ces trois Estats n'estoient que les seize, & les deputez de cinq ou six villes du party, desquels ils avoient composé un CONSEIL DE QUARANTE PERSONNES. Ils l'obligerent ensuite de recevoir la requeste de Catherine de Cleves, veuve du duc de Guise, qui demandoit permission d'informer de la mort de son mary, & des Commissaires pour faire le procez à ceux qui en seroient convaincus. Le parlement, les chambres assemblées, oüy & requerant le procureur general, enterina sa requeste, & nomma deux conseillers pour travailler à ce procés, dont nous ne parlerons pas davãtage.

A tous ces attentats, le roy n'opposoit que de la cire & du par-

chemin : il envoyoit quantité de lettres de tous costez, & plusieurs declarations ; du commencement fort molles, puis un peu plus vigoureuses. Une entr'autres qui portoit commandement au duc d'Aumale de sortir de Paris, & interdiction au parlement, & à tous autres juges royaux d'y exercer aucune jurisdiction ; puis une seconde qui declaroit les ducs de Mayenne & d'Aumale, & toutes les villes revoltées, atteintes du crime de leze-majesté au premier chef, & les privoit de toutes charges, honneurs, & privileges ; Ensuite de cela il donna un Edit qui transferoit le parlement & la chambre des comptes de Paris à Tours ; comme il fit depuis celle de Rouen à Caën, & l'Université & le presidial d'Orleans à Baugency.

1589. en Ianvier.

On disoit que s'il fust monté à cheval, & qu'il eust paru aux portes d'Orleans & de Paris, qui donnoient le bransle aux soulevements, il les eust tous estouffez d'abord : mais il s'estoit tellement amolly dans l'oysiveté qu'il ne pouvoit ny de-

1589. en Ianvier. meurer long-temps ferme dans une mesme resolution, ny se remuer avec vigueur. Il ne partit point de Blois, & y continua les estats, se persuadant vainement qu'ils devoient apporter un prompt remede à toutes choses.

Cependant les ligueurs & les amis du deffunt duc entraisnoient avec eux presque tous les peuples du royaume, desja préoccupez de fort mauvais sentiments contre luy. Ceux mesme qui avoient tousjours abhorré les factions, voyant qu'il avoit fait massacrer un cardinal, se figurerent qu'il en vouloit à la religion Catholique ; la maniere & les circonstances de ces meurtres donnoient de l'horreur presque à tout le monde ; le roy de Navarre mesme, quoy qu'ils luy fussent fort advantageux, n'en pût tesmoigner de joye; & le Plessis Mornay empescha les Rochelois d'en faire des réjoüissances, de peur qu'il ne leur fust reproché d'avoir approuvé *une action trop ambigüe* par un acte solemnel.

On n'a jamais pû sçavoir au vray

ſi la reyne mere y avoit eu quelque 1589.
part, il y a des conjectures pour & en Ianvier.
contre: mais il eſt conſtant que depuis, le roy ne luy communiqua plus aucune affaire. Tellement que tenant à charge une vie ſans autorité & ſans pouvoir, eſtant accablée d'années, car elle avoit 72. ans, mais bien plus d'ennuys & de douleur de voir que le deſtin, mal-gré tous les obſtacles qu'elle y avoit apportez, approchoit le roy de Navarre ſon plus grand ennemy, de la couronne; d'ailleurs eſtant percée juſqu'au fond du cœur de ce que le cardinal de Bourbon, lors qu'elle voulut l'aller voir languiſſant en ſon lict, luy jetta en face ce ſanglant reproche, *Ah Madame, eſt-ce ainſy que vous nous avez tous amenez à la boucherie?* elle tomba malade & en mourut le cinquieſme de Janvier. Sa mort paſſa comme une choſe indifferente, ſans cauſer ny joye ny triſteſſe; & ſa memoire ſe fuſt évanouye tout d'un coup, aprés avoir fait tant de bruit & de remuements trente ans durant, n'euſt eſté qu'elle avoit trop cauſé de maux à la France pour

1589. en perdre si-tost le souvenir.

en Ianvier. Une seconde fois le roy fit jurer aux Estats l'edit d'union, pour monstrer qu'il estoit zelé Catholique. Aprés cela ils luy presenterent leurs cahiers, qu'il commença d'examiner durant quelques jours. Le quinziesme & le seiziesme du mois il entendit leurs harangues: elles estoient pleines de puissants raisonnements, de sages expedients, de salutaires conseils: mais les cœurs & les intentions estoient bien eloignez delà; si bien que ce n'estoit plus qu'une scene où chacun joüoit un personnage tout autre que ce qu'il estoit au dedans.

Or comme on luy envoyoit de tous costez des advis de nouvelles esmotions, & qu'il vit que la plus-part des deputez se retiroient sans dire adieu, il les congedia tous le vingtiesme du mois; Et afin qu'ils reportassent des marques de sa bonté dans les provinces, il donna à la noblesse la liberté de Brissac & de Bois-Daufin, & au tiers Estat celle de trois ou quatre deputez que Richelieu avoit arrestez. Mais tous en

userent fort mal en son endroit, & ne garderent que le souvenir de l'injure, non pas celuy de la grace. De plus il leur accorda & fit publier quelques articles de leurs cahiers, entr'autres un rabais de la quatriesme partie des tailles ; aussy bien y en avoit-il plus d'un tiers en non-valeurs. 1589. en Ianvier.

De Blois il fit transferer tous ses prisonniers au chasteau d'Amboise: mais le duc de Nemours esprit vif & hardy, trouva invention de se sauver déguisé en souïllon de cuisine, & se rendit à Paris tout d'une traite. Le dernier du mois il eut nouvelle que la citadelle d'Orleans s'estoit renduë aux Bourgeois. Il avoit esperé que le duc de Nevers qu'il avoit rappellé de Poitou, y donneroit secours: mais aprés la prise de la Ganache, ses troupes estant toutes ligueuses, s'estoient dissipées ou avoient passé du costé de ses ennemis.

Il apprit presque au mesme temps que Paris avoit entraisné toutes les villes & passages des environs, horsmis Melun ; Que Dreux, Crespy

1589. en Ianvier. en Valois, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Pont sainte Maixence, Amiens, Abbeville, Roüen, & toutes celles de Normandie, horsinis le Pont de l'Arche, Diepe & Caën, avoient arboré les enseignes de la ligue; Que Bois-Daufin avoit fait souslever le Mans; Que le duc de Mayenne estoit maistre de toute la Bourgongne, horsmis de Semur & de Flavigny; que Lyon avoit franchy le pas & elû pour Gouverneur le duc de Genevois; ïls nommoient ainsy le duc de Nemours.

Quant à la Bretagne, le duc de Mercœur ne la remua pas si-tost, parce que le roy son beaufrere l'amusoit de l'esperance de luy donner cette belle duché aprés sa mort. Estienne Duranti premier president de Toulouze, & Jacques Dafis advocat general au mesme parlement, continrent cette ville-là prés d'un mois: mais enfin Urbain de S. Gelais Lansac Evesque de Cominges, homme egalement ambitieux & violent, la fit revolter, & esmeut si furieusement la populace, qu'elle massacra inhumainement ces deux magistrats, traina leurs corps

par les ruës avec l'effigie du roy, 1589.
& les pendit au gibet. en Ianvier.

Les vœux des Parisiens, & l'impatience de la duchesse de Montpensier, qui ne pouvoit s'accorder avec le duc d'Aumale, appelloient le duc de Mayenne à Paris: Si-tost qu'il eut mis ordre à la Bourgongne, il se mit en chemin pour les satisfaire. Toute la Chãpagne estoit de son party, à la reserve de Chaalons : car les habitans ayant receu la nouvelle de la mort du duc de Guise plustost que le gouverneur, c'estoit Rosne, s'assemblerent & le mirent dehors. Delà il fut à Sens, sa presence y estant requise pour fortifier ses amis ; puis à Orleans, où il trouva que la citadelle s'estoit renduë aux siens ; ensuite à Chartres, qui le receut avec une resjouïssance extraordinaire, & enfin il arriva à Paris, le dixiesme de Fevrier. en Fevrier.

Tout ce grand peuple estoit encore si furieusemẽt enchanté de la memoire du duc de Guise son frere, qu'il luy voulut deferer le titre de roy. Mais il ne se sentit point assez fort pour une si haute elevation : il considera

1589. en Février qu'outre la diviſion qui ſe fuſt neceſſairement engendrée entre luy & les autres chefs de ſon party, qui vouloient bien eſtre ſes compagnons, mais non pas ſes ſujets, l'eſprit des auteurs de cete grande revolution, tendoit pluſtoſt à eſtablir une democratie qu'à conſerver la royauté. Auſſi travailla-t'il d'abord à diminuer leur puiſſance pour accroiſtre la ſienne : il augmenta le conſeil des QUARANTE, de 14e perſonnes à ſa devotion, & y donna l'entrée non ſeulement à tous les princes de la ligue, mais encore aux preſidents, aux advocats & Procureurs du roy des parlements, & au prevoſt des marchands & eſchevins, afin de l'emporter par cette multitude quand il en auroit beſoin. Puis ne pouvant en aucune façon ſouffrir cette bride, il la rompit tout-à-fait l'année ſuivante, quand il alla donner la bataille d'Yvry qu'il croyoit gagner.

Ce fut neantmoins ce conſeil qui luy defera le commandement des armées, & la qualité de *lieutenant general de l'eſtat & couronne de France*: mais il ne luy en ſçeut guere de gré,

parcequ'il n'étendoit ce pouvoir que jusqu'aux estats generaux, qui se devoient tenir le quinziesme de Juillet. Les lettres de sa lieutenance furent verifiées en parlement le 7e de Mars, & il presta le serment entre les mains du president Brisson. Il fut fait de nouveaux sceaux, un grand pour les affaires du conseil, & un petit pour celles des chancelleries des parlements. En tous deux il y avoit d'un costé les fleurs de lys comme à l'ordinaire, mais de l'autre un throsne vuide, avec ces mots à l'entour, *le scel du royaume de France*. 1589. en Mars.

Or afin de donner quelque *union* réelle à ce party comme il en portoit le nom, & de lier toutes les villes qui s'en estoient mises & qui s'en mettroient, il fit un beau reglement, lequel estant envoyé dans les provinces luy en attira encore quelques-unes. Specialement celle de Laon, où Jean Bodin advocat du roy en ce siege-la, fit en sorte par son credit & par son eloquence qu'il y fust receu ; ayant remonstré que le souslevement de tant de villes ne devoit pas estre appellé re-

1589. bellion, mais revolution; que celuy-cy estoit juste contre un roy hypocrite & tyran; que le ciel mesme sembloit l'autoriser, parce que les estats avoient leur periode aussy bien que les hommes, & que le regne de Henry III. devoit estre climacterique à la France, dautant qu'il estoit le LXI. roy depuis Pharamond, lequel, selon le vulgaire, a esté le premier roy des François.

De cét ordre pretendu s'ensuivit un desordre general, un brigandage universel par tout le royaume, saisies de biens, ventes à l'encamp, emprisonnements, rançons, & represailles. Les offices, les benefices, les gouvernements, estoient partagez en deux ou trois, les familles mesmes estoient divisées entre elles, le pere bandé contre le fils, le fils contre le pere, le frere contre les freres, les neveux contre les oncles. Il n'y avoit rien à gagner que pour ceux qui n'avoient rien à perdre: ceux qui avoient du bien estoient obligez de le dépenser, mais les voleurs en attrapoient à toutes mains. Ils se nichoient dans de vieux chasteaux, ou dans de

petites villes, d'où ils s'acharnoient 1589.
à piller la contrée voisine, prenoient les deniers du roy, rançonnoient les particuliers, joüissoient des biens d'eglise, & s'érichissoient ainsi sans peril.

Au commencement de Mars, le en Mars.
roy ne se trouvant plus en seureté à Blois, se retira à Tours. Auparavant il tira ses prisonniers du chasteau d'Amboise, mit le cardinal de Bourbon à Chinon, dont Chavigny vieux gentilhomme estoit gouverneur; le prince de Joinville, qui desormais fut & s'appella duc de Guise, à Tours, & le duc d'Elbœuf à Loches. Les affaires du duc de Mayenne, pour ainsi dire, se faisoient d'elles-mesmes. Car dés le mois de Février les villes d'Aix, d'Arles, & de Marseille, indignées de ce que le roy avoit restably la Valete dans le gouvernement de Provence, firent serment à la ligue. Mais cependant il passoit le temps à Paris, où luy & ses officiers consumoient en despenses inutiles tout l'argent qui venoit des contributions des villes, & des cotisations des politiques & des huguenots.

Avec cela, comme ce duc estoit dans

1589. le plus pressant de ses affaires, il arriva
en Mars. que quatre ou cinq de ses amis faisant débauche avec des femmes de joye dans l'hostel de Carnavalet, il y en eut un qui le voyant passer courut aprés luy, & l'y traisna presque par force. Il ne demeura pas une demie heure avec cete compagnie, & neantmoins il s'y accommoda si mal, qu'il eut besoin de garder la chambre plusieurs semaines. Mais estant fort pressé, il n'eut loisir que de prendre des remedes palliatifs; Si bien que le venin demeurant tousjours enfermé au dedans, le rendit encore plus pesant, plus morne, & plus chagrin, & engourdit en sa personne la vigueur de tout son party.

Au mois de Mars Jean Loüis de la Rochefoucaut comte de Randan, débaucha la ville de Rion, & une partie de l'Auvergne dont il estoit gouverneur. Il l'eust toute tirée à luy, si quelques seigneurs du pays, entre autres Rostignac, Sainct-Herem, Allegre, Fleurat, Canillac, & Oradour, parmy lesquels d'Effiat, qui avoit les ordres particuliers du roy, avoit acquis beaucoup de croyance,

n'eussent opposé leur courage & leur adresse à la force de son credit & de sa faction. 1589.

Le duc de Mercœur ayant balancé quelque temps, desbaucha aussy toute la Bretagne, à la reserve de Vitré; la noblesse du pays s'y cantonna contre luy, & tandis qu'il l'y assiegoit, Rennes luy eschapa. Gefroy de Sainct Belin evesque de Poitiers, & le maire & quelques autres ligueux ébranlerent cete ville-là, qui pourtant ne se declara pas encore pout la ligue.

Limoges demeura dans l'obeïssance du roy. Pichery y retint la ville d'Angers malgré Brissac qui l'avoit souslevée, & la rangea par le moyen du chasteau dont il estoit gouverneur. La prudence de Matignon fit aussy eschoüer la conspiration des ligueux, qui avoient commencé à se barricader à Bourdeaux : il n'osa pourtant pas l'approfondir, parce qu'elle estoit trop grande, & se contenta d'en faire pendre deux des plus dangereux.

Depuis que le roy de Navarre estoit revenu à la Rochelle, il avoit

1589 repris Maran, & puis Niort par eſcalade. Quelques jours aprés arriva le meurtre de Blois, mais il ne luy fit rien changer dans la conduite de ſes affaires; & ne l'obligea point de diſcontinuer la guerre. Les villes de Loudun, Thoüars, Monſtreüil, l'Iſle-Bouchard & Chaſtelleraud meſme, luy ouvrirent les portes. Delà il s'advança juſqu'à Argenton en Berry pour ſecourir la ville qui tenoit pour le roy, contre le chaſteau qui eſtoit ligueux. Ce qui donna tant de jalouſie à la Chaſtre, qu'il ſe declara pour la ligue, & fit declarer avec luy la ville de Bourges.

en Avril. Les heureux progrez de ce prince & ſa proximité donnerent lieu au roy de rechercher ſon aſſiſtance dans ſon extrême beſoin. Le duc de Nevers, qui apprehendoit que ce meslange de Huguenots & de Catholiques ne miſt la religion en peril, l'en diſſuadoit de tout ſon pouvoir, & il ſe trouvoit de tres-grands obſtacles de part & d'autre. Du coſté du roy, il y avoit la crainte d'offenſer davantage la cour de Rome, & de

ſcandaliſer les Catholiques, la conſcience de violer ſi-toſt un ſerment ſolemnel & reïteré par 2. fois dans les eſtats, & la honte d'eſtre contraint d'appeller à ſon ayde celuy qu'il avoit tant perſecuté. Du coſté du roy de Navarre, la juſte deffiance qu'on ne l'immolaſt pour appaiſer les fureurs de la ligue, car le roy qui l'appelloit eſtoit le meſme qui avoit eſté l'un des principaux auteurs de la Sainct Barthelemy; & la peine qu'il auroit de ployer devant des favoris, qui ſe joüent aiſément de la fortune & de la vie de tous ceux qui ne fleſchiſſent pas le genou devant eux. Neantmoins l'addreſſe de Dupleſſis Mornay & de quelques autres, leverent tous ces obſtacles, & accommoderent ces deux princes enſemble, à la charge que le traitté ne ſeroit publié que lors qu'il plairoit au roy. 1589.

« Il portoit qu'il y auroit tréve pour « un an, pendant lequel le roy de Na- « varre l'aſſiſteroit de toutes ſes for- « ces, & luy rendroit toutes les pla- « ces qu'il prendroit ſur l'ennemy com- « mun. Reciproquement le roy luy

1589. donneroit le Pont de Cé ſur la Loire, & une place en chaque bailliage pour la retraite de ſes malades.

Quand le legat eut deſcouvert cete nouvelle confederation, il employa du conſentement ſecret du roy, toutes ſes perſuaſions à amener le duc de Mayenne à un accommodement, juſqu'à luy offrir des conditions bien au delà du pouvoir qu'il en avoit. Mais, comme le roy eut appris qu'il perdoit ſon temps, que dans les troupes du duc on ne l'appelloit plus que *le tyran, le maſſacreur, & Henry Devalé*, & que le duc eſtoit à Chaſteaudun, qui n'eſt qu'à trois journées de Tours, il fit publier la tréve avec le Navarrois, toutefois avec beaucoup de repugnance.

Il y avoit à Rome des envoyez de ſa part pour ſolliciter ſon abſolution, & d'autres de la part de la ligue pour l'empeſcher. La choſe ſe trouva bien plus difficile auprés du pape qu'il ne ſe l'eſtoit imaginée; en cete cour-là on n'eſtime pas ſi peu le ſang d'un cardinal, & le pape Sixte qui faiſoit gloire de marcher ſur les teſtes couronnées, n'avoit garde de

perdre cete occasion d'exalter sa puissance. Il demandoit avant toute autre chose, que l'on mist le cardinal de Bourbon & l'archevesque de Lyon en liberté : Charles d'Angennes evesque du Mans luy avoit fait esperer qu'il obtiendroit cela du roy : mais quand au lieu de l'execution, ce prelat luy rapporta des excuses & des raisons d'estat, & qu'au mesme temps on sceut par les lettres du legat, la confederation du roy avec le chef des Huguenots, le pape lascha un monitoire le cinquiesme de May, par lequel *il luy mandoit & commandoit de mettre le cardinal & l'archevesque en liberté, dans dix jours aprés la publication, & de l'en assurer dans 30. jours par un acte autentique ; A faute dequoy il declaroit qu'il avoit encouru les censures ecclesiastiques, specialement celles qui sont contenuës dans la bulle* in cœna Domini, *dont il ne pourroit estre absous que par le pape mesme, sinon à l'article de la mort, & en baillant caution de satisfaire : Le citoit à comparoistre personnellement à Rome dans soixante jours, luy donnant*

1589.

en May & Iuin.

1589. *vingt jours pour chaque admonition; & dérogeoit à tous indults, facultez, & privileges à ce contraires, que le sainct siege auroit accordez à luy ou à ses predecesseurs.*

Ce monitoire fut publié à Rome, en Avril. & affiché aux portes de sainct Pierre & de saint Jean de Latran le vingt-troisiesme de May, & le mois de Juin ensuivant dans la cathedrale de Chartres, dans celle de Meaux, & en quelques autres eglises de France : mais le roy en pretendit tousjours cause d'ignorance. Il avoit neantmoins bien preveu ce coup, & l'apprehension qu'il en eut le hasta de satisfaire le roy de Navarre en luy livrant un passage sur la Loire. L'addresse de Duplessis Mornay fit en sorte qu'au lieu du Pont de Cé, fort mauvaise place, il luy donna la ville de Saumur, dont son maistre luy confia le gouvernement.

Cete seureté accordée, les deux rois se virent le trentiesme d'Avril à une heure aprés midy dans le parc du Plessis lez Tours : celuy de Navarre estoit venu au Pont de la Mote, qui est sur un ruisseau à un quart de

lieuë au dessus de Tours, & y avoit 1589.
amené la partie de ses troupes qui estoit logée à deux lieuës delà; mais il ne vouloit pas s'engager plus avant. Neantmoins d'Aumont & Chastillon, luy ayant fait connoistre que cete deffiance offensoit le roy, le presserent tant qu'ils le resolurent à passer la riviere de Cher & de se rendre au parc. Ses vieux capitaines fremissoient de colere, & tout ensemble trembloient de peur, que le roy, disoient-ils, en un temps où une trahison luy estoit si necessaire pour se dégager du labyrinthe dans lequel une autre trahison l'avoit jetté, n'eust marchandé son absolution au prix de la vie de ce prince, & destiné sa teste pour l'envoyer à Rome tenir compagnie à celle de l'admiral.

Le jour mesme, afin de les tirer de peine, il retourna coucher à son logement: mais le lendemain dés les six heures du matin, & sans les en avoir advertis, il repassa la riviere avec un page seulement, & se trouva au lever du roy. Les deux princes employerent toute la matinée & celle du jour suivant, à deliberer

1589. ſur leurs affaires. Leur reſolution en gros fut d'attaquer Paris, qui eſtoit la principale teſte de la ligue, & qui faiſoit remuer toutes les autres. Ils comptoient qu'ils auroient pour cela les forces du party Huguenot, & grande quantité de nobleſſe, un puiſſant ſecours que le roy attendoit d'Angleterre, & une levée de douze mille Suiſſes que Sancy eſtoit allé faire dans les Cantons Proteſtants. Aprés qu'ils eurent demeuré deux jours enſemble, le roy de Navarre s'en alla à Chinon faire advancer le reſte de ſes troupes qu'il y avoit laiſſées.

Dans les provinces, les deux partis avoient eu diverſes rencontres; Sautour royaliſte aſſiegeant Meré ſur Seine, Hautefort qui ſe qualifioit lieutenant general pour l'union dans la Brie & Champagne, le chargea, & luy tua, ou fit noyer dans les mareſcs la plus grande partie de ſes troupes.

Mais l'advantage que le duc de Montpenſier gouverneur de Normandie, remporta ſur les ligueurs, fut bien plus grand : il avoit aſſiegé

Falaiſe ; Briſſac amena quatre mille 1589.
Gautiers au ſecours ; il alla au devant & les tailla tous en pieces prés du village de Pierrefite, qui eſt à deux lieuës de Falaiſe ; Aprés cete défaite il en alla arracher entierement la pepiniere qui eſtoit à Vimoutier, à Bernay, & à la Chapelle-Gautier : où ils furent en partie aſſommez, en partie eſcartez, & les autres contraints de quitter les armes, & de retourner au labourage.

C'eſtoient tous payſans qui depuis deux ans les avoient priſes, non pour aucun party, mais pour ſe deffendre des voleries des gens de guerre, & de celles des ſergents des tailles, encore pires que les gentsd'armes. Leur premier lieu d'aſſemblée fut à la parroiſſe de la Chapelle-Gautier, d'où ils prirent leur nom ; ils eſtoient au nombre de dix ou douze mille. Heureux s'ils n'euſſent point admis parmy eux des gentilshommes qui les engagerent dans les querelles des grands, dont ils n'avoient que faire.

Au partir de Chaſteaudun le duc de Mayenne n'alla point droit à

1589. Tours, comme il ſemble qu'il le devoit faire ; il ſe deſtourna à quelques autres entrepriſes. L'une eſtoit ſur la ville de Vendoſme : il la prit par la trahiſon de François Maillé Benehard, à qui le roy de Navarre en avoit donné le gouvernement, & du meſme coup de filet il envelopa tout le grand conſeil qui y eſtoit logé.

Il en avoit une autre pour ſurprendre la cavalerie du duc d'Eſpernon, qui avoit ſes quartiers aux environs de S. Oüin prés de Blois, & de faire priſonnier Charles de Luxembourg comte de Brienne, beau-frere d'Eſpernon, afin de l'eſchanger avec le duc d'Elbœuf. Car il faut ſçavoir qu'Eſpernon eſtoit revenu trouver le roy avec de bonnes troupes, & qu'il avoit logé ſon infanterie dans Blois pour le deffendre du courroux du duc de Mayenne, qui menaçoit de le mettre rez pied rez terre, & d'y ſemer du ſel en veangeance de la mort de ſes freres. La cavalerie du comte de Brienne fut toute taillée en pieces, & luy enveloppé & fait priſonnier dans Sainct Oüin : mais le

roy le laiſſa là ſans ſe trop ſoucier 1589.
de l'eſchanger. Cela arriva peu de en May.
jours aprés l'entreveuë des deux rois.

L'eſloignement du roy de Navarre donna lieu au duc de Mayenne de faire enſuite une tentative ſur la ville de Tours. Peut-eſtre que les intelligences ſecretes qu'il y avoit avec des habitans ligueux, ou meſme avec des officiers du roy, l'y convierent. Il partit le ſoir du ſeptieſme de May avec ſon armée, & aprés une marche de treize lieuës, il ſe trouva le lendemain à dix heures du matin ſi prés des fauxbourgs, que peu s'en falut que le roy, qui eſtoit ſorty à la promenade du coſté de Marmouſtier, ne fuſt ſurpris par ſes coureurs

Le duc grand temporiſeur, perdit la moitié du jour en foibles eſcarmouches : il eſtoit prés de quatre heures apres midy, quand apres avoir bien taſté, il attaqua tout de bon le fauxbourg ſaint Symphorien, & l'emporta en moins de demie heure. Ce qui fit juger que ſi d'abord

1589. il y euſt donné de meſme, il euſt emporté la ville, dans laquelle il avoit une puiſſante faction : mais ſur le ſoir Chaſtillon arriva avec les troupes du roy de Navarre qui eſtoient proche de Tours, & ſe retrancha dans une iſle vis-à-vis de la ville.

Sur cela le duc ayant fait reflexion qu'il avoit peu de cavalerie, & que ſon infanterie eſtoit toute de nouvelles levées, que le roy de Navarre en perſonne ſeroit bien-toſt de retour avec la partie de ſes troupes qui eſtoit reſtée à Chinon, il jugea plus ſeur de faire retraitte, & deſlogea à la ſourdine dés la petite pointe du jour, prenant ſa route vers l'Anjou pour recueillir dans ce pays-là & dans le Perche, & le Mayne, les compagnies que les gentils-hommes ligueux y avoient levées.

Ce premier effort de la ligue ayant ſi mal reüſſy, la nobleſſe, qui auparavant croyoit le roy perdu, reconnut qu'il ſe pouvoit deffendre, & accourut en toute diligence auprés de luy. Alors ayant liberté de ſortir en

campagne de quelque costé qu'il luy plaisoit, il pria le roy de Navarre d'advancer ses troupes à Boisgency pour essayer de reduire Orleans, envoya le comte de Soissons en Bretagne pour asseurer la ville de Rennes, & luy-mesme fit une cavalcade à Poictiers, pensant affermir à son service cete ville, qui vacilloit encore entre les deux partis. Mais Orleans ne bransla pas pour l'approche des troupes du Navarrois; le comte vaincu dans un combat tomba malheureusement entre les mains du duc de Mercœur, qui le fit prisonnier dans Château-giron à trois lieuës de Rennes; & le roy ne trouva pas à Poictiers la disposition qu'on luy avoit fait esperer. 1589.

Il s'en revint donc à Tours, où il commençoit à retomber dans son oysiveté, se flattant tousjours de quelque accommodement avec la ligue: mais le roy de Navarre quand il prit la liberté de le venir voir, excita sa paresse par tant d'aiguillons d'honneur & de crainte, qu'il le força de remonter à cheval, ne luy demandant que deux mois de travail pour

1589. le mettre en repos toute sa vie.

Deux bonnes nouvelles luy servirent encore d'esperon pour le resveiller, l'une estoit la deffaite des seigneurs de Saveuse & de Brossé; l'autre le gain de la bataille de Senlis. Saveuse & Brosse estoient freres, des plus braves d'entre les Picards, & des plus ardents ligueurs; Comme ils amenoient deux cents Lances au duc de Mayenne, ils furent chargez par Chastillon en cet endroit de la Beausse prés de Bonneval, où l'on voit encore la Croix de Saveuse. Il en tua cent, & en fit quatre-vingt prisonniers, dont la pluspart moururent de leurs blessures. Entre autres Saveuse, qui sans vouloir recevoir aucune consolation, rendit l'ame avec le sang, en detestant tousjours les meurtres de Blois, & loüant les vertus heroïques du duc de Guise.

Quant à l'affaire de Senlis, Toré qui avoit beaucoup de pouvoir dans cete ville-là, à cause du voisinage de Chantilly, l'ayant ramenée à l'obeïssance du roy, le duc d'Aumale voulut la reprendre avec des

en Iuin.

troupes Parisiennes, & quatre mille 1589.
hommes que luy amena Balagny, qui tenoit la ville de Cambray, & s'en disoit prince. Or le jour mesme qu'elle avoit capitulé de se rendre, la Noüe & le jeune duc de Longueville qui avoient assemblé quelque deux mille hommes pour aller au devant des Suisses levez par Sancy & quelques seigneurs de Picardie, dont de Balagny avoit ruïné les maisons, resolurent de la secourir.

Ils attaquerent vigoureusement ce camp bourgeois, & n'y trouverent pas beaucoup de resistance; il se desfit de luy-mesme à la veuë de leurs troupes. Il en demeura sur la place prés de deux mille hommes, & presque autant dans le bois de Chantilly qui furent assommez par les paysans, & mille prisonniers avec le bagage & l'artillerie. Mayneville & Chamois y perdirent la vie sur le champ. Aumale picqua tout d'une traite à sainct Denys, où il ramassa quelque débris de sa desfaite. Les victorieux vindrent passer aux portes de Paris où ils tirerent quelques volées de canon, qui porterent jus-

1589. ques dans les Hales, & mirent des
en Juillet. vivres dans Vincennes qui tenoit encore pour le roy.

La ducheſſe de Montpenſier voyant Paris fort esbranſlé par cete grande deſroute, preſſa le duc de Mayenne d'y venir donner ordre, autrement que tout eſtoit perdu. Il s'y rendit donc dans quinze jours, ayant auparavant reduit la ville d'Alençon. Lors qu'il eut tenu quelques conſeils avec les Seize ſur l'eſtat preſent des affaires, il alla reprendre la ville de Montereau qui s'eſtoit renduë au duc d'Eſpernon, puis auſſy-toſt il deſcendit le long de la Seine, & ſe campa aux environs de Paris pour le couvrir. Car desja l'armée du roy eſtoit devant Pontoiſe; Et elle le prit à compoſition, aprés que Hautefort y eut eſté tué, & Alincour qui en eſtoit gouverneur, bleſſé griévement à l'eſpaule.

La veille de la capitulation, le roy ſceut que le ſecours eſtranger qu'il attendoit, composé de dix mille Suiſſes, deux mille Lanſquenets, & quelque cavalerie legere, eſtoit arrivé à Poiſſy. Par ce moyen ſon

armée eſtant de plus de trente-huit 1589.
mille hommes, l'advis du roy de en Iuillet,
Navarre & des jeunes capitaines, quoy que contrarié par les vieux, fit reſoudre qu'on attaqueroit Paris de vive force. Ainſy le roy eſtendit ſes troupes depuis ſainct Cloud (où il ſe logea dans la maiſon de Gondy) juſqu'au port de Nueilly, & le roy de Navarre les ſiennes depuis Vanvres juſqu'au pont de Charenton.

Le duc de Mayenne avoit enclos les fauxbourgs de ce coſté-là de grands retranchemens, & diſtribué ſes troupes pour les garder. La Chaſtre devoit deffendre ceux de ſainct Germain, de ſaint Jacques, & de S. Marcel, & luy ceux de ſainct Honoré, de ſainct Denys, de ſainct Martin, & de ſainct Laurens, en cas que le roy envoyaſt des troupes de ce coſté-là. Il n'avoit pas plus de dix mille hommes de guerre: mais le duc de Nemours eſtoit en marche pour luy en amener autant, & il en attendoit trois mille de Lorraine, & quelque cavalerie de divers endroits du royaume: ſecours

1589. suffisans, mais qui n'estoient pas si
en Iuillet. proches que le peril.

A la veuë de l'armée du roy, les royalistes qui estoient en grand nombre dans Paris, les timides, & ceux qui avoient beaucoup à perdre, se declarerent presque tous à masque levé pour un accommodement, & on les voyoit desja aller par les maisons exhorter leurs amis de faire comme eux. La crainte d'une sanglante punition glaçoit le cœur des plus eschauffez ligueux ; on avoit beau les encourager par les declamations des predicateurs, & par de fausses nouvelles qu'on faisoit venir de toutes parts : il y avoit danger que dans une attaque generale, qui estoit resoluë au second jour d'Aoust, les armes ne leur tombassent des mains; & plus encore que lors qu'ils seroient le plus occupez au combat, les royalistes ne les chargeassent par derriere, & n'ouvrissent une porte de la ville aux attaquants.

Le duc de Mayenne, plustost que d'en venir à une si dangereuse extremité, avoit pris genereusement son party de sortir avec 4000. hommes dévoüez à la mort comme luy, de donner

donner teste baissée dans le logement de ses ennemis ; & de solliciter le sort des armes, qui se declare quelquefois pour les genereux desesperez, à luy donner quelque favorable ouverture, ou au pis aller, d'ensevelir ses hauts desseins dans une mort glorieuse. 1589.

Il estoit dans cete extréme resolution, quand un coup aussy effroyable qu'inopiné, le sauva sur le bord du precipice. Un moine Jacobin nommé Frere Jacques Clement natif du village de Sorbonne prés de Sens, aagé de vingt-cinq ans, qui estoit profés au convent de Paris, & s'estoit fait prestre depuis peu de temps, au reste grossier & ignorant, mais de temperament fort melancolique, & susceptible de ces noires imaginations que la bile bruslée forme dans le cerveau, entreprit malheureusement d'oster la vie au roy. De quelle sorte & par quelles personnes il y fut induit, c'est une chose trop importante pour le dire sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve : mais il est vray que en Aoust

1589. si on ne luy en inspira le dessein, enAoust. au moins on fut bien aise qu'il l'eust pris, & qu'on luy en donna les moyens & l'instruction, puisqu'on luy fit connoistre le comte de Brienne, & quelques autres seigneurs royalistes qui estoient prisonniers dans la Bastille, qu'on luy bailla un passeport de ce comte, & une lettre de croyance du president de Harlay pour le roy, mais qui estoit fausse.

La Guesle procureur general, allant avec son frere de sa maison de Vanvres à sainct Cloud; le rencontra sur ce chemin-là, & ayant sceu de luy qu'il avoit des choses tres-importantes à dire au roy, il le fit monter en trousse derriere son frere, & le mena à sainct Cloud. Que ce fust brutalité, ou force de courage, ou asseurance de la pretenduë gloire du martyre, on ne vid jamais un homme si intrepide que ce meschant moyne. Il soupa gayement avec les gents de la Guesle, il ne s'esmeut point de toutes les questions qu'ils luy firent, & il dor-

mit toute la nuict d'un profond sommeil. Le lendemain ayant esté introduit par la Guesle dans la chambre du roy, il s'approche de luy sans estonnement, luy parle sans hesiter, luy presente quelques lettres, & comme le roy les lisoit, il prend son temps, tire un cousteau de sa manche, & le luy plonge dans le ventre. Le roy se sentant blessé, s'escrie, s'arrache le cousteau de la playe, & luy en donne deux coups, l'un au front, l'autre à la jouë. La Guesle met l'espée à la main, en frappe imprudemment le moine du pommeau dans le front, & deux ou trois des Quarante-cinq encore plus imprudents, le tuënt sur la place. Quand on eut reconnu qui il estoit le grand prevost fit tirer son corps à quatre chevaux, brusler les quartiers, & jetter les cendres au vent.

1589. en Aoust.

D'abord la playe du roy ne parut point dangereuse : mais lors qu'on eut indication par un lavement qu'on luy donna, que les petits boyaux estoient percez, &

1589. qu'il n'y avoit point de remede,
en Aoust il se resolut à la mort, & s'y prepara de la maniere que le doit un roy Tres-Chrestien. Il confessa ses pechez au chapelain de son cabinet, qui luy donna l'absolution, sous la promesse qu'il luy fit, d'estre prest d'obeïr à tout ce que le sainct pere luy ordonneroit, Et neantmoins il ne parla point de mettre le cardinal de Bourbon & l'archevesque en liberté. Comme il avoit commencé de se confesser pour la seconde fois, il tomba en defaillance, puis ayant tout-à-fait perdu la parole, il expira sur les quatre heures du matin, le second jour d'Aoust qui estoit le lendemain de sa blessure.

Le soir precedent, le roy de Navarre adverty du danger où il estoit, le vint visiter; les frequentes syncopes ausquelles il tomboit de moment en moment, ne luy permirent pas de luy faire de longs discours: mais lors qu'il fut mort, les diverses factions luy en firent tenir de differents selon leurs interests. Les Catholiques disoient qu'il l'avoit ex-

horté d'abjurer ſon hereſie, & de 1589.
profeſſer la vraye foy ; les Hugue- en Aouſt
nots au contraire, qu'il les avoit tous priez de remettre ce different à la convocation des eſtats generaux; Quelques autres, qu'il les avoit conjurez de demeurer unis, & de pourſuivre la vengeance de ſa mort: mais il eſt conſtant qu'il l'embraſſa pluſieurs fois, & qu'il l'appella ſon bon frere, & ſon legitime ſucceſſeur.

On porta ſon corps à ſainct Cornille de Compiegne, où il repoſa juſqu'à l'an 1610. qu'il fut apporté à ſainct Denys avec celuy de la reyne ſa mere qui eſtoit à Blois, pour accompagner la pompe funebre de Henry le Grand. Tous deux furent mis dans le mauſolée des Valois. Benoiſe ſecretaire du cabinet, fidelle ſerviteur, fit enterrer ſon cœur & ſes entrailles dans un lieu ſecret de l'egliſe ſainct Cloud; puis quand Henry IV. eut donné la paix à la France, il y fit mettre un epitaphe que l'on void encore, & luy fonda un anniverſaire.

1589. Henry III. cessa de vivre dans l'onziesme mois de la trente-neufviesme année de son aage, & dans le second de la seiziesme de son regne. Il n'eut point d'enfants de la reyne Louyse sa femme, qui luy survescut jusqu'à l'an 1601. & au quarante-septiesme de son aage. Elle avoit choisy sa retraite au chasteau de Moulins, qui estoit de terres de son doüaire: où elle passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de pieté & de vertus chrestiennes.

Avec ce roy prit fin la branche des VALOIS, qui avoit regné cent soixante & un an (à compter depuis Philippe VI.) & donné treize rois à la France, presque tous magnifiques, liberaux, vaillants, avec cela religieux, & amateurs des belles Lettres, horsmis Philippe de Valois: mais à dire le vray, trop impetueux, & peu heureux à la guerre; Ils ont neantmoins acquis à ce royaume par bonne conduite, plustost que par force, le Dauphiné, la Bourgongne, la Pro-

vence, & la Bretagne ; et ils ont 1589.
chassé les Anglois de toute la France, aprés les avoir combattus cent trente ans durant avec diverse fortune.

Mais ils ont commencé à charger leurs peuples de tailles & d'impositions, peu connuës dans les regnes de leurs predecesseurs, sinon en cas d'urgente necessité, de l'octroy des Estats, & seulement pour un temps. Ils ont aliené le sacré domaine de la couronne, permis aux roturiers de posseder des fiefs, osté l'election canonique des benefices, introduit la venalité des charges, & mesme celle de la noblesse, multiplié les officiers de justice & de finance, par consequent la chicane & les depredations, composé grand nombre de reglements & d'ordonnances, changé l'ancienne milice du royaume, pour entretenir des gents de guerre à leur solde, abattu la puissance des grands seigneurs, appellé les femmes, le luxe, le jeu & les voluptez à la cour ; & enfin fait plusieurs au-

três changements, dont il faut laiſſer aux ſages le jugement s'ils ſont utiles, ou dommageables à l'Eſtat.

Fin du ſixieſme Tome.



TABLE DES MATIERES.

A.

ABus. Voyez *Reglements.*
Aisles *Açores.* 423. 424. 457 462.
origine des *Acquits* comptans en fait de finances. 351
promontoire d'*Actium.* 252
le baron des *Adrets.* 117
Sainct-*Agnan.* 586
prise d'*Aiguillon.* 230. 231
le duc d'*Albe.* 157. 158. 167. & *suiv.* 187. 212. 251. ses cruautez indicibles dans les Pays-bas. 410. 411
Honoré d'*Albert.* 386
Honorat d'*Albert* capitaine de grand credit. 448
Charles de Simiane d'*Albigny.* 569. 570
Jeanne d'*Albret* reyne de Navarre. 200. son courage. 210. 214. 244. 260. sa mort. 262
le duc d'*Alençon* dernier fils de Henry II. 292. 295. 300. 312. 316. 320 330. 347. 355. 363. 364. son evasion. 366 & *suiv.*

Cc v

372. 377. nommé duc d'Anjou. 378. il ſigne la ligue. 390. 396. & *ſuiv.* 403. 408. ſon entrepriſe ſur les Pays-Bas, 410. & *ſuiv.* 414. & *ſuiv.* 427. ſes amours avec Eliſabeth reyne d'Angleterre. 430. 438. 437. 441. 447. 448. inauguré duc de Brabant, 452 & comte de Flandre. 453. 464. & *ſuiv.* ſon retour en France. 474. 477 489. ſa mort. 490. & *ſuiv.*

Alexandre. premier nom d'Henry III 74. 153 178. 204. 206. 211. & *ſuiv.*

Alfonſe III. roy de Portugal. 421

Alincour gouverneur de Pontoiſe. 622

Allemagne. Les princes d'Allemagne recherchez par les Huguenots de France. 93

le baron d'*Allemagne.* 529

Allegre ſeigneur Auvergnac. 606

Amazone Françoiſe. 360

Ambaſſadeurs. Voyez *Preſeance.*

d'*Amboiſe.* Voyez *Buſſy.*

Amourettes dans les intrigues & myſteres de l'eſtat. 328

la guerre des *Amoureux.* 432

Sainct-*André.* Le mareſchal de Sainct-André, ſeigneur auſſy vaillant que ſpirituel & poly. 6. 12. 70. 73. 96. 111. 126. ſa mort. 127

Charles d'*Angennes* eveſque du Mans, 611

le chaſteau d'*Angers* ſurpris par une laſche & cruelle trahiſon. 512. 513

Anglois contre les François. 141 142

le duc d'*Angouleſme* frere naturel de Charles IX. 245. 407

le duc d'*Anjou*. Voyez *Alexandre*. *Henry III.*
Année fatale à tous les grands Empires. 591
Annonciation. Voyez P*enitens*.
Antoine roy de Navarre, prince du sang de France. 4.5. 6.9.12. *& suiv.* 50.56.60. 69. *& suiv.* 80. 90. *& suiv.* 96. blessé. 114. sa mort. 115
dom *Antoine* prieur de Crato, fils naturel de Louys prince de Portugal. 419. 420. 423 457. *& suiv.* 461.
Anvers pillée. 411. 412 conspiration remarquable qui y fut découverte & repoussée, 468. 469. *& suiv.*
le duc d *Arcos* en Espagne. 248
le cardinal d'*Armagnac* 80. 146 427. 479
grande *Armée* navale de Philippe roy d'Espagne. 567. 574. Armée qui en paye une autre. 183
Armes à feu défenduës. 15
Arques favory d'Henry III. 349. 437.
le baron d'*Arros* & son coup hardy. 334
Aubespine qui fleurit hors de sa saison. 281. 282
Aveugle chef de sorciers. 529
le duc d'*Aumale*. 109. 154. 155. 206. 213. 227. 305. 437. 502. 510. 524. 556. 591. 595. 601. 620. *& suiv.*
le mareschal d'*Aumont*. 613
Aurilly. 467
la confession d'*Ausbourg*. 87. 115. 119
Jean d'*Austriche* fils bastard de Charles V. 248. 251. gouverneur des Pays-Bas. 411. 412. 415, sa mort. 417.

B.

BALAGNY fils naturel de l'evesque de Valence. 302. 621
Bandits en France. 232
Barricades de Paris sous Henry III 559. 560. *& suiv.*
Barrois. Renonciation à la souveraineté du Barrois par François II en faveur du duc de Lorraine son beaufrere. 17
le massacre du jour S. *Barthelemy*. 248. 255. 266. 274. *& suiv.* sa durée. 286. 288.
Basa son crime & sa mort. 454
Christophe de *Bassompierre.* 206
Bathory. Voyez *Sigismond.*
Baudoüin jurisconsulte. 87
Volfang de *Baviere* duc des deux-Ponts. 206. 212. 213. sa mort 214.
Bearn. 334. Voyez *Henry de Navarre.*
Beatrix de Portugal mere de Philebert Emanuel duc de Savoye. 419
Beaudiné du party huguenot. 203. 232. sa mort. 277
Claude de *Beaufremont* Senescey president pour la noblesse aux Estats de Blois. 386
Beauvais la Nocle. 240
Gefroy de Sainct-*Belin* evesque de Poictiers. 607
Roger de Sainct-Lary *Bellegarde.* 310. 428. 429. 553.
Belle-Isle distraite du domaine d'une abbaye. 297
Bellievre ambassadeur. 310. 393. 455. 556

Bernard seigneur de la Valete. 529. 565. 569
Bertrandi cardinal, archevesque de Sens, & garde des sceaux en France. 11
Giron de *Bessay*. 315
Theodore de *Beze*. 83. 84
Bigot, deputé de Roüen aux Estats de Blois. 391
Birague, garde des sceaux. 273. 275. 289. depuis Chancelier. 388. sa mort. 473
Charles de Gontaud *Biron*. 185. 186. 290. 294. 295.
Biron fait mareschal de France. 408. 436. 440. 464. 474
Bisognes, nouveaux soldats. 236
Bissexte. 463
Blois. Voyez *Estats*.
Bochetel evesque de Rennes. 179
Bodin & sa liberté Gauloise. 393
Jean *Bodin* advocat du roy au siege de Laon. 603. 604
Bois-Dauphin. 586. 598. 600.
Bordeaux. Voyez *Cordoüan*.
Bouchard chancelier d'Antoine roy de Navarre. 51. 52 57
François *Bouguier* notable personnage. 503
le duc de *Boüillon*. 109. 110. 314. 524 528. 538. 540. sa mort & son testament. 549. 550
Bourbon. Antoine & Louys de Bourbon freres. 50
le cardinal de *Bourbon*. 13. 54. 55. 80. 98. 355. 378
Imbert de la Platiere *Bourdillon*. 75
Bourdin procureur general au parlement de Paris. 57

Anne du *Bourg* conseiller au parlement, opiniastre en sa nouvelle religion, & supplicié. 23
Bourges. Siege & prise de Bourges. 111
le *Brabant* opposé à l'Inquisition. 166
Bragadin gouverneur de Famagouste escorché tout vif. 251
Iean duc de *Bragance*. 420. 424
Brigandage universel. 604
Briquemant vieux gentilhomme Huguenot, & son supplice. 233. 281.
Brissac fait gouverneur de Picardie. 16. 21. 51. 57. 140. sa mort. 149. 203. 502. 513. 514. 552. 586. 598. 607
le president *Brisson*. 564. 603
la *Brosse* seigneur Bourbonnois envoyé en Escosse. 27. 28
Brosse seigneur Picard. 620
Broüage. 238. 380. 400. 512. 513 515. 521
le *Bucentaure*. 340
edits appellez *Bursaux*. 418
le cardinal de *Burgos*. 13
Bussy d'Amboise. 363. 365. 366. 378. 414. sa mort. 429
Bussy-le-Clerc de tireur d'armes procureur au parlement, & ses entreprises extraordinaires contre les officiers des cours souveraines de Paris. 592. 593

C.

CAHORS capitale de sa province forcée & horriblement saccagée, 434. 435
Calvinistes en Pologne. 302

ſiege de *Cambray*. 447 448
le pere Edmon *Campian* Jeſuite. 450
la maiſon de *Capet*. 389
les *Caraffes*. 28
Carces. 504
Carciſtes, nom de faction en Provence. 361. 427
Cardinal. Rang pretendu par les cardinaux. 80
la perte de *Carmagnoles*. 581
Carouges, Taneguy le veneur Carouges. 57
Caſaques de drap blanc. 106
Jean *Caſimir* fils de Loüis electeur & comte Palatin. 179. 180. 183. 186
Caſtelnau de Chaloſſes chef des Huguenots. 35. 36. ſon ſupplice. 39
Catherine de Navarre. 200. 288. 410. 466. 540
Catherine de Portugal femme de Jean de Bragance. 420. 422
Catherine femme du comte de Bouchage, morte ſous le faix de ſes pieuſes auſteritez. 536
Catholiques enveloppez dans le maſſacre de la S. Barthelemy. 270
nouveaux *Catholiques*, & qui ils eſtoient ſous Charles IX. 299
Cavagnes maiſtre des requeſtes, Huguenot, & ſon ſupplice. 285
Guy *Chabot* Jarnac gouverneur de la Rochelle. 180
Chambres ardentes contre les Huguenots. 18
Antoine de *Chandon* maiſtre des requeſtes. 74

Chantilly. 620. 621
Chanvallon. Voyez *Harlay.*
la *Chapelle*-Marteau prevost des marchands. 587
les descendans de *Charlemagne.* 389
S. *Charles* Borromée cardinal. 29
Charles IX. son avenement à la couronne & son regne. 67. *& suiv.* son sacre. 73. sa majorité. 142. 143. *& suiv.* 306. 308. sa mort. 323. *& suiv.*
Charles cardinal de Bourbon. Voyez *Bourbon.* 494. 498. 502. 506. 508. *& suiv.*
Charles duc de Lorraine. 132 151
dom *Charles* fils unique de Philippe II. roy d'Espagne. Son pere le fait arrester & mourir. 187. 188
Charles Emanuel duc de Savoye. 441
Charles marquis de Brandebourg. 269
Charlotte sœur du duc de Boüillon. 550
Charlotte-Catherine de la Trimoüille, femme du duc de Guise, accusée de la mort de son mary. 554. 555
Jean *Charon* prevost des marchands. 274
Chartres l'un des greniers de Paris. 184. 186. 195
le vidame de *Chartres.* 222
siege de *Chastelleraud.* 218
le cardinal de *Chastillon.* 56. 200. sa mort. 257
Chastillon general d'armée. 433. 435. 512. 548. 613. 618. 620
la *Chastre.* 290. 293. 397. 398. 608
le commandeur de *Chates.* 462
Chavagnac gouverneur d'Issoire. 398
Chavigny gouverneur de Chinon. 605

Chiverny garde des Sceaux. 343.484 572. 584
Chipre. Guerre entre les Venitiens & les Turcs pour l'Isle de Chipre. 249
image de *Cire*. 320
Jacques *Clement* parricide du roy Henry III. 625. 626. *& suiv.*
Clergé. Plaintes & propositions contre le clergé dans les estats. 81. 82
Clermont chef d'armée pour les Rochelois. 401
Clervant colonel des Suisses. 538. 549
Marie de *Cleves*. 264
Catherine de *Cleves* veuve du duc de Guise. 245. 594
Clinton admiral d'Angleterre. 141
le comte de *Coconas*. 319 320
Cocqueville gentilhomme Normand Son crime & sa punition. 195. 196
Coligny Admiral de France. 7. 30. 42 45. 73. 81. 87. 92. 108. soupçonné d'avoir part à l'assassinat du duc de Guise. 132. 135. 145. 163. 169 *& suiv.* 188. 195. 199. 207. 208. 210. *& suiv.* 213 217. *& suiv.* sa teste mise à prix. 222. 233. 244. 255. *& suiv.* 262. 263 *& suiv.* blessé. 269 270. 273. sa mort. 276. comment fut traité son cadavre. 280. 281. 284. 285. son apotheose imaginaire. 293
Colique de Poictou. 293.
Colloque de Poissy. 82. 83. *& suiv*
Christophle *Colomb*. 190
Marc Ant. *Colomne* general des galeres du pape. 250. 251

Combats meslez avec les carrousels. 244
Comediens venus d'Italie en France. 407
Comete la plus grande qu'on eust jamais veuë. 407
les *Commandeurs* de l'ordre du saint Esprit. 424. 425
Concile. Proposition du concile national de France. 48. 49. concile general. 49. 78. 81. 90. Voyez *Trente*.
Condé Louys prince de Condé, prince du sang de France. 5. 10. 13 30 chef muet. 31. 39. 56. on luy fait son procés. 57. il est condamné 59. son supplice differé, *là m.* sa sortie de prison. 64. 65. 71. 77. 93. 96. 97. *& suiv.* 100. 101. 106. 108. 116. fait prisonnier de guerre. 126 227. 134. 145. 153. 169. *& suiv.* 184. 197. 199 200. *& suiv.* 208. sa mort. 209. le fils aisné du défunt prince de Condé. 210. 263. 270. 273 287. 288. 295. 300 *& suiv.* 393. 395 *& suiv.* 511. 514. *& suiv.* 540. 544 sa mort par poison. 554
Confederez. 97. 98. 107. *& suiv.*
Confederez en France. 183 184
liberté de *Conscience*, 136. 137. 196
deux partis dans le *Conseil* du roy. 353
Conseillers du parlement de Paris emprisonnez pour le fait de la nouvelle religion. 23. *& suiv.*
Conseillers du parlement pendus à Toulouse. 287
Conspiration remarquable. 32. *& suiv.*
establissement de la jurisdiction des *Consuls*. 148

le prince de *Conty*. 330. 542 549
Coqueluches. 441
Corbeil vainement assiegé. 124. 125
la tour de *Cordoüan*. 483
Corses. 21
le mareschal de *Cossé*. 235. & *suiv*. 254. 280. 295. 299. 309. 321. 368. 440. sa mort. 464
Cosseins mestre de camp du regiment royal. 271
Coulombiers gentilhomme Normand. 315. 318
promenades de la *Cour* par toutes les villes du royaume. 153
bataille de *Coutras*. 543. & *suiv*.
Cracovie. 331. 338
le marquis de Sainte-*Croix* chef d'armée navale pour l'Espagne. 459. sa lâche & barbare cruauté. 460. 461
Antoine de *Croüy*. 245
Jacques de *Crussol* Dacieu. 182. 212. 318. Voyez *Dacieu*.
Curez exempts d'estapes, &c. 147

D.

DACIEU chef d'Huguenots. 203. 204 221. Voyez *Crussol*.
Dasis advocat general au parlement de Toulouse, massacré. 600. 601
Danville. Voyez *Montmorency*. Gouverneur de Languedoc. 216. 230. 290. 293. 318. 335. 342. 355. 357. 360. 364. 373. 392. 402

Dandelot colonel de l'infanterie Françoise & frere de l'admiral Coligny 7. 30. 45 57. 101. 110. 123. 129. 140. 170. 171. & *suiv.* 200. 206. 211. sa mort. 212.
le roy de *Dannemark* & ses ambassadeurs envoyez en France. 526. 727
Dariez second consul de Marseille. 503
prince *Dauphin*, 335 Voyez *Montpensier*.
David advocat en parlement. 389 390
Demandeurs en justice taxez. 147. 148
l'inquisiteur *Demochares*. 18
Desordre provenu d'un ordre esperé. 604. 605
Diviser pour regner. 44
Dixmes. Les Huguenots obligez de payer les dixmes. 137. 138
le baron de *Dona*. 538 546 son adresse & son courage. 547
Dorie general des galeres d'Espagne. 250
Dormy president aux enquestes. 144 145
bataille proche de *Dreux*. 125. 126. & *suiv.*
le baron de *Drou*. 508
Duel remarquable. 408 409
Dugast capitaine au regiment des gardes. 583
Duranti premier president de Toulouse massacré. 600
Duraz general d'armée. 116. 123

E.

PLAINTES des *Ecclesiastiques*. 137
Edits. Voyez *Huguenots*. Edits d'oppres-

sion& de rigueur. 418. 446. 497. 515. 526. 567. 595. 598.
Edoüard prince de Portugal. 419
d'*Effiat* 606
Eglises desolées. 136
l'admiral d'*Egmond*. 166. 187. 442
le marquis d'*Elbœuf*. 310. 508. 510. 586. 605
Elizabeth reyne d'Angleterre. 27. 28 140. 205. 206. 246. 248. 261. 292. 297. 413. 429. 430 438. 449. 450. 495. 520. 534. 535. *& suiv.* 461. 473.
Elizabeth fille de l'empereur Maximilien II. femme de Charles IX. 246. 247 couronnée. 254 326
Emanuel roy de Portugal. 419
Entragues favory du duc de Guise. 408. 502. 566. 590
Jacqueline comtesse d'*Eutremont* femme de l'admiral Coligny. 255
l'archiduc *Ernest*. 339. 340
Escars. 229
des *Eschelles* prestre Manceau accusé de magie. 329
Jean du Broc d'*Esmandreville* president en la cour des aydes à Roüen, pendu. 113
severité du conseil d'*Espagne*. 168
le roy d'*Espagne* promoteur de la ligue. 383
cruautez d'Espagnols envers des François 191. 192. vengées 193
les Espagnols chassez des Païs-bas. 412 *& suiv.*
Espernon. 525. 529. 533. 547. 553. *& suiv.*

la terre d'Espernon erigée en pairie. 446
Pierre d'*Espignac* archevesque de Lyon president pour le clergé aux estats de Blois. 386 393 554. 573 584. 586.
la princesse d'*Espinoy* & sa vertu militaire 451
institution de l'ordre du sainct *Esprit.* 424
le cardinal d'*Est.* 378. 379
Estat La cause ordinaire de la cheute des estats. 3
periode des estats. 604
Estats generaux des Pays bas. 411. 412. & suiv. 438. 442 & suiv. 447. 452. 456. 472. & suiv.
Estats convoquez par edict. 48
tenuë d'Estats. 67. 68. & suiv. 79. 377.
Estats de Blois. 386. & suiv 393 564. 574. 575. 577. 579. 598

F.

FACTIONS en France. 3. 4. 8
siege & prise de *Famagouste.* 250. 251
Alexandre *Farnese* duc de Parme. 412
le baron de *Favas.* 216
le regne des *Favoris.* 348. 350. 351. 363. 437. 445. 466. 478. 482. 489. 393. 405. 408. 524. 525
du *Faur* Louys du Faur consciller de la cour, huguenot. 25
Federic marquis de Bade 206
Federic comte Palatin du Rhin. 310
le cardinal de *Ferrare.* 86

Jean de la *Ferriere* vidame de Chartres. 272 Voyez *Chartres.*
Fervaques. 371. 378. 467. 469. 471
Festins remarquables. 406
Feüillans, nouvelle reforme de Bernardins. 532
Fidelles. Les Huguenots entendus par cẽ nom. 299
Fises secretaire d'estat. 343. 352
Flaterie de cour. 349. 350. 482
Fleurat seigneur Auvergnac. 606
Paul de *Foix* conseiller de la cour, huguenot. 25
Henry de *Foix* comte de Candale & sa mort. 294. 353
Paul de *Foix* archevesque de Toulouse. 389
Louys de Foix fameux ingenieur. 485
Marguerite de Foix mariée au duc d'Espernon. 536
Nompar-Caumont-la *Force.* sa mort. 277
second fils du seigneur de la Force, sauvé de la S. Barthelemy. 281
la belle *Fosseuse.* 432
Fourquevaux. 146
ordre ancien & necessaire du royaume de *France* 45 46. *& suiv.*
France azyle inviolable. 457
ancien esprit des François. 79
François II Son regne 3. *& suiv.* son sacre. 13 ses infirmitez 22. 59 son voyage d'Amboise 34. sa mort 61 ses obseques. 63
Antoine *Fumée* conseiller de la cour, huguenot. 25

G.

ESTIENNE *Gaboury* Venitien. Voyez *Floride*.
la pacification de *Gand*. 412. 413
lé baron de la *Garde*. 105. 201. 238. 239. 295.
Gaure-Inchi gouverneur des Pays-bas 410
Gebard. Voyez *Truchſes*.
la bataille de *Gemblours*. 412
Geneve ſous la protection du roy de France. 430. 438. 495
Genlis. 263
le baron de *Goas*. 216
la Mothe-*Gondrin*. 53
Pierre de *Gondy* eveſque de Paris. 377
le cardinal de *Gonzague*. 120
Gordes défait par Montbrun. 360
Claude *Goufier* Boiſy. 328
Dominique de *Gourgues* & ſon voyage en la Floride. 192. mal reconnu. 193
Gouvernements en France. 16
Gramont. 334. priſonnier. 335
Antoine Berrenot de *Gravelle* cardinal, & ſa cruelle ſeverité. 14. 16. 165
Antoine de Pleix *Gremiau*. 190
Hieroſme *Grollet* baillif d'Orleans. 57. condamné à mort. 58
Du *Gua* favory d'Henry III. 348. 363
Guerchy. ſon courage. 278
la *Gueſle* procureur general. 626. 627
Gueux nom de faction. 166. 167. *& ſuiv.* 411. 413

Philebert de la *Guiche* grand maistre de l'artillerie. 557
Guillaume duc de Saxe. 179
Guillaume duc de Mantouë. 342
Guise.4.6.9.10. *& suiv.* 15.32. 33. *& suiv.* 41. 43. 50. 54. 60. *& suivans*.71. 72.77. 80. 90. 93 *& suiv.* 97. la mort du duc de Guise. 130. 132. ses obseques. 133. sa veuve & ses enfans en poursuivent la vengeance. 145. le jeune duc de Guise. 217. 219. 245. 267. 269. 274. 282. 295. 307. 314. 357. 358 366. 367. 378. 384. 385. 389. 392. 396. 398. 408. 477. 478. 486. 487. 506. 509. *& suiv.* 518. 524. 530. 533. 539. 540. 547. 551. *& suiv.* 557. 581
la mort du duc & du cardinal de *Guise* aux estats de Blois 584. 585. *& suiv.* leurs corps bruslez & leurs cendres jettées au vent 588.589
Guibaud ligueur. 502
Jean de Chaumont *Guitry*. 316. 318

H.

ACHILLES de *Harlay* premier president. 464. 592
Nicolas de *Harlay-Sancy*. 431
Jacques de *Harlay* Chanvallon. 481
de *Hautefort*. 586. 614. 622
le *Havre* entre les mains des Anglois. 138. 565. 566.
Hennequin president à Paris. 319
Henry III. Voyez *Alexandre*. 217. 225.

256. 257. & *suiv.* 267. 268. 271. 275. 289. 294. 299. 300. 302. esleu roy de Pologne. 302. 306. 307. 309. parvenu à la couronne de France. 323. 331. sa sortie hors de Pologne. 338. son arrivée en France & son regne. 347. & *suiv.* son sacre & son mariage. 358. ses nobles mouvemens. 405. ses devotions. 476. ses plerinages & ses divertissemens. 531. 537. sa retraite hors de Paris, ce qui s'y passa & s'en ensuivit. 560. 576, & *suiv.* 582. 583. 591. 594. sa retraite à Tours au sortir de Blois, 605. 608. 612. logé à Sainct-Cloud. 623. la mort d'Henry III. 625. 626. ses funerailles. 629

Henry prince de Navarre & de Bearn. 202. 209. 210. 245. 256. 260. 262. ses fiançailles & son mariage avec la reyne Marguerite. 265. 270. 287. 295. 300. 314. 330. 347. 355. 363. 364. son evasion. 371. 379. 383. 395. 402. & *suiv.* 410. 420. 426. 431. 432. & *suiv.* 438. 440. 465. 478. 488. 492. 511 516. & *suiv.* 527. 530. 534. 540. 542. & *suiv.* 569. 580. 607. 608

la guerre des trois *Henrys.* 539

entreveuë de deux Henrys rois. 612. 613. & *suiv.*

Henry cardinal & roy de Portugal. 419. 420. 422. sa mort. 423

Henry grand prieur de France, fils naturel d'Henry II. 352. 428. 504. sa mort. 525

Henry seigneur de Damville. 73. Voyez *Damville.*

Sainct-*Herem* ſeigneur Auvergnac, 606

Hereſie. La connoiſſance du crime d'hereſie attribuée au parlement, & enſuite aux eveſques, 42

Heretiques. Voyez *Huguenots*.

Heure fatale aux ſurpriſes, 224

Hyeronimites logez au Bois de Vincennes, 532

Hollande. Voyez *Gand*.

la fondation des eſtats d'Hollande. 182

la *Hongrie* attaquée par les Turcs pour la cinquieſme fois, 160

Michel de l'*Hoſpital* chancelier de France. 42 100 104. 112. 137. 142. 147. 101. 172. diſgracié, 198. 266, 353.

Huguenots accuſez d'aſſemblées nocturnes & d'abominations, 18. 19. punis, *là meſme*, & 23. 25. 26. leur reſolution de prendre les armes, 30. leur attentat, 31. leurs ſupplices, 38

l'origine des Huguenots incertaine, 43. 44

Huguenots favoriſez par la reyne Catherine de Medecis, 78. 81. 84 Voyez *Colloque*, 78. 91. 93 *& ſuiv*. 102. leur rage contre les Catholiques, 103 104, & *ſuivans*. eſmotion des Huguenots, 117. edit à leur égard, 134
leurs menées aux Pays-bas, 169
ils excitent de nouveaux troubles en France, 169 170 *& ſuiv*. 180. 195. maſſacres d'Huguenots, 196. 197. 201. 202. ils ſont battus, 209. 219 *& ſuiv*. 226. 229. 231. *& ſuiv*. autre edit, 240.

& suiv. 254. 274. *& suiv.* autre edit, 286. 291. 303. 317. 333 *& suiv.* 353. 368. 372 375. *& suiv.* 379. 381. 384. 385 390. 392. 396. *& suiv.* 402. 403. 431. *& suiv.* 436. 444 512. 515. 523. 527. 535. 537. 578
Nicolas l'*Hullier* prevoſt des marchands de Paris, preſident pour le tiers eſtat aux eſtats de Blois, 387
Jacques d'H*umieres* gouverneur de Peronne, 384
fumées des H*ypocondres*, 476
Hyver remarquable, 253

I.

JACQUES baſtard d'Eſcoſſe, & comte de Mourray, 27
journée de *Jarnac*, 207. *& suiv.* 211
ſiége de Sainct *Jean*-d'Angely, 225. *& suiv.*
Jean III. roy de Portugal, 419
Images de la Vierge & autres Saincts placées aux coins des ruës, 26. 27. Voyez *Cire*
l'oppreſſion extraordinaire des *Imposts*, 497
Imprudence. La plus dangereuſe de toutes les imprudences, 50
le duc de l'*Infantado*, 13
cruelles *Infidelitez*, 212
l'*Inquiſition* ruineuſe & inſupportable aux Flamans, 164.166
Interregne en France, 330 *& suiv.*

Joyeuse. Ligue avec le seigneur de Joyeuse, 146. 231. 437. 445. 446. 477, & *suiv.* 481. 488. 508. 513. 514, 525. 533. 535. 542. sa mort, 543. 552
le pere Ange de *Joyeuse* capucin, 536. 563
la vicomté de Joyeuse erigée en pairie, 446
Isabelle de Portugal mere de Philippe II. roy d'Espagne, 419
habitude de *Jurer*, 325
Justice. Edit tres-salutaire pour le reglement de la justice, 29

K.

KALENDRIER Julien reformé, 463. 464

L.

LANDEREAU envoyé de Portugal, 458. 461
Lansac ambassadeur de Charles IX. au concile de Trente, 121. 401. 179. 180
Urbain de Sainct-Gelais *Lansac* evesque de Cominges, 600
Lansquenets. Voyez *Dandelot*, 537. 548
Laval l'un des fils de Dandelot, 515
Lavardin. sa mort, 277. 373. 399. 528
René *Laubonniere* chef d'armement naval, 189. 191 192
Vincent *Lauré* nonce apostolique, 310
le P. Jacques *Laynez* general des Jesuites, 86

Legat de Rome. 587 610
fameuse bataille de *Lepante*. 252
Fr. de Bonnes *Lesdiguieres* & son elevation. 361. 433. 436. 438. 512. 529. 542. 569. 579. 580
Sainct - *Leu* vaillant capitaine. 215
port de *Leyte* en Escosse assiegé. 28
Libelles diffamatoires des huguenots contre le gouvernement de l'estat. 19. 20
de *Lignieres*. Son courage. 184
Ligue vraye ou supposée. 102. 147
Ligue en Barrois. 190. 191
naissance de la *Ligue*. 381. *& suiv.* 384. 388. 494. proposée au pape. 496. *& suiv.* 505. 508. 527. 553. *& suiv.* 562. *& suiv.* 567. 574. 593. 594. enseignes de la ligue. 600. *& suiv.*
Ligue offensive & deffensive entre le roy Philippe d'Espagne & les princes catholiques François. 499. *& suiv.*
Livarrot. 408
siege de *Livron*. 354. 357. 358
Lognac capitaine des Quarante-cinq. 533
le jeune duc de *Longueville*. 621
Lorges fils de Montgommery. 318 400
Lorraine. Le cardinal de Lorraine prince de la maison de Guise. Voyez. *Guise*. 13. 22. 35. 40. 47. 58 78 80 84. 85. *& suiv.* 105. son voyage à Trente, 119 121 149. 154. 158. 164 202. sa mort, 357. Voyez *Guise*, 226
Marguerite de Lorraine mere de Marie Stuard reyne d'Escosse, 27
le duc de Lorraine lieutenant general en

France, 313. 314
Charles de Lorraine frere du duc de Guise 327.
la Lorraine ravagée, 541
la *Loüe* mareschal de camp des huguenots, 232
Louys duc de Beja prince de Portugal, 419
Louys XII. bon roy, 578
Louyse mere du roy François I. 75
la reyne Louyse, 590
Saint-*Luc* favory d'Henry III. 349. 446
le comte du *Lude*, 215. 217. 384. 436
le comte de *Luna* ambassadeur du roy d'Espagne au concile de Trente, 120
Lutheriens brûlez en Espagne, 14. 15
Luxembourg. Sebastien de Luxembourg-Martigues, 28 201 sa mort, 227
Sebastien de Luxembourg, en faveur duquel le comté de Pontievre fut erigé en duché, 327
Charles de *Luxembourg* comte de Brienne, 616
le capitaine de *Luyne*, 386
Giron de *Luzignan* Bessy chef d'huguenots, 180
le chasteau de *Luzignan*, 215 217. 225. 315.

M.

Isle & ville de *Madere*, 194
le siege & la prise de *Maestric*, 445
Magie en France, 328 329

Saint-*Maigrin*, 348. 409
François *Maillé* Bouchard & sa trahison, 616
Magdeleine de *Mailly* sœur uterine de l'admiral Coligny & de son frere d'Andelot, 8. 70
Majorité des rois, 142 143
deux cruelles *Maladies* en France, 441
Malcontents, 299
fameux siege de *Malthe*, 159. 160
Maltostiers Italiens, 386. 406. 526
Manifestes publiez par le roy de Navarre, 507. 508
Mandelot gouverneur de Lyon, 548 579
Volrad de *Mansfeld*, 214 221
grande sedition au faux-bourg de S.*Marceau*, 94
la reyne *Marguerite*, 79. 245. 256. 259. 262. ses fiançailles & son mariage avec Henry IV. 265. 410. 426. 432. 480. 481. *& suiv.*
Marguerite sœur naturelle de Philippe II. roy d'Espagne, femme d'Octave duc de Parme, & gouvernante des Pays-bas, 14. 165. *& suiv.*
Marguerite de France duchesse de Savoye, 342. sa mort, 344
Marie femme d'Alexandre de Farnese duc de Parme, 429
Marillac archevesque de Vienne, 55
le comte de la *Mark*, 550
Marlorat ministre huguenot, 83. pendu, 114
le prince de *Joinville*, 586. 505

Philippe de *Marnix* saincte Aldegonde puissant dans les Pays-bas, 440 441
entreprise sur *Marseille*, 503. 505
le festin de *Marsigny*, 549 550
Martinengue, 319
Marys complaisans & interessez, 328
l'archiduc *Matthias*, 412. *& suiv.* 417. 412. 466
Matignon gouverneur d'Alençon, 287 317. 332. 437. 440. 482. 502. 512. 515. 518. *& suiv.* 542. 547 607
Matilde comtesse de Boulogne & femme repudiée d'Alfonse III. roy de Portugal, 421
les *Matines* de Paris, 279
le pere Claude *Matthieu* Jesuite, ligueux, 496. courier de la ligue, 504
le seigneur de *Maugeron*, 52
Maugiron, 348. 408. 409
Robert de la Mark *Maulevrier*, 551
l'empereur *Maximilian*. & sa mort, 152 362
Maximilian II. son fils & successeur, 153
le golfe de *May*, 189
le marquis ou duc de *Mayenne*, 217. 309. 623 *& suiv.* 370. 384 397. 400. *& suiv.* 436. 502 510. 515. 518. *& suiv.* 547. 573. 579. 590. 595. 601. *& suiv.* 605. 610. 615
le marquisat de Mayenne erigé en duché & pairie, 327
Mazeres chef d'huguenots, 35. 36. son supplice, 38
S. *Medard*. Desordre que causerent les hu-

guenots dans l'eglise de S. Medard à Paris, 94.95
Medequin. Le cardinal Medequin eleu pape, 28 29
Catherine de *Medicis*, 8 *& suiv* 11. *& suiv.* 42. 44. 45. 58. 62. 68. *& suiv.* sa conduite ambiguë, 76. 80 *& suiv.* 88. 90. 243 *& suiv.* 268. 280. 307. *& suiv.* 313. -23. 330. *& suiv* 343 349. 354. 366. *& suiv* 372 374. 379. 382. 38.. 388. 404. 405. 410. 420. 426. 423. *& suiv.* 438. 456. 457. 473 478. 509. 530. 533. 557. *& suiv.* 564 *& suiv.* 568. 569. 589. sa mort, 597
Mehemet grand Visir, 160
Melluzine, 215
le *Merle* de cardeur de laine devenu grand capitaine, 398 435. 456
le duc de *Mercœur*, 590. 600. 607. 619
Henry de *Mesme* maistre des requestes, 185. 186
Meurtres circonstantiez, 596
S. *Michel.* L'ordre des chevaliers de S Michel vilipendé, 16. 424
assemblée de *Millaud*, 334
le president *Minard.* 18. sa mort, 24
Ministres huguenots au colloque de Poissy, 83
le baron de *Mirembeau*, 223. 238. seigneur de Broüage, 380. 399
Miron premier medecin du roy Henry III. 178. 584
Moynes. Voyez *Açores.*
la M*ole* favory du duc d'Alençon, 316. 319

Molé elû procureur general par la ligue, 593. 594
Monitoire du pape Sixte contre le roy Henry III. 611. 612
le seigneur de M*onsereau*, 429
Montal defait & tué par une Amazone, 360
Moutauban, 230 241. 289. 303 312. 360
Montbrun. Charles du Puy Montbrun, 52. 233. 315
défait & condamné par arrest à perdre la teste, 360. 361
la bataille de M*ontcontour*, 219. *& suiv.* 229
le marquis de M*ontjeu*, 247
Montequian capitaine des gardes du duc d'Anjou, 209
Montgommery, 113. 117. 201. 213. 215. *& suiv.* 222 229. 231. 233 278. 280. 297. 315. 317. son procez & son supplice. 332. *& suiv.* 400
François de M*ontholon* advocat en parlement & ensuite garde des sceaux de France, 572
M*ontigny* chef d'un tiers party dans les Pays-bas, 413
Jean de M*ontluc* evesque de Valence, 46. 47. 76. 79. 108. 259. 289
M*ontluc* & ses commentaires, 128. 193. 199. 200. 211. 214. 230. 231. 361. 362. 381. 401. 408
M*ontmorency*, 4. 7. 9. 11. 16. 45. 64. 70. 72. 73. 77 79 94. 98. 126. 145. 154. 164. 171. 172. *& suiv.* sa mort, 178. 261.

268. 270. 299. 313. 319. 321. 322 364. 368. 374. 379. 488. 495. 511. 512. 542. 569

M*ontpensier*. Le duc de Montpensier prince du sang de France, 5. 7. 55. 74. 201. 203

secondes nopces du duc de Montpensier, 245 283 295 317 354. 366. 371. 403. sa mort. 414. 440. 508. 539. 551. 558. 562. 601. 614 622

François prince Dauphin que l'on nomma duc de M*ontpensier* apres la mort de son pere, 239 464 467

M*onzales* capitaine pour le roy, 182

l'isle de M*oran*, 340

M*orevel*, 268

fin de la guerre des M*orisques* en Espagne, 247

Jean de M*orvilliers* evesque d'Orleans, 41. garde des sceaux de France, 198 373. sa mort, 408

Moucharts. Ethimologie de ce mot, 18. *en marge*.

M*ouches* de la cour, 29

Mouchy. Voyez *Demochares*.

Maistre Charles du M*oulin*, 152

M*oulins*. Assemblée de Notables à Moulins, 158. 161.

edit de Moulins, 162

M*ouvans*. Antoine & Paul, Richard Mouvans freres huguenots & leurs faits, 52. 203

le seigneur de M*ouy* & sa mort, 223

N.

NAAMAN & son mal, 23
le comte Ludovic de Nassau, 240. 241. 254. 256. 260. 263. 411. Voyez *Orange*.
Negrepelisse, 146
le duc de *Nemours*, 35. 36. 118. 206. 586. 599. 600
le duc de *Nevers* blessé & demeuré boiteux, 182. 183. *& suiv.* 275. 295. 351. 352 366. 309. 496 503. 504. 573. 608
siege & prise de *Nicosie*, 250
le siege de *Niort*, 215
Nismes, 303. 312. 436
Noguera capitaine Espagnol, 458
Normandie. Entreprise des huguenots dans la Normandie, 52
la Normandie desolée, 117
Notables assemblez à Compiegne, 314
convocation de *Notables*, 481. *& suiv.*
François de *Noüailles* evesque de Daqs, 261
François de la *Noüe* chef d'huguenots, 180. 181. *& suiv.* 237. *& suiv* 208. 213. 263 291. 295. 315. 334. 336. 360. 366. 436. 442 559. 621.
le president de *Nully*. 587

O.

FRANÇOIS d'O, sur-intendant des finances, 418

Octave duc de Parme, 14
Olivier Chancelier de France. Sa recommandation, 11. sa mort, 41.43
Oradour seigneur Auvergnac, 606
François d'*Oraison* vicomte de Cadnet, 529
le prince d'*Orange*, 187. 195. 212. 229.241. 256. 263 291. 412 415. 438. 447. 451. 452. *& suiv.* 467 *& suiv.* 475. 491
Orleans. Le siege capital du party des huguenots, 101. 111. assiegée par le duc de Guise, 130. 181
revolte d. Orleans, 599.600
le fort d'*Oysans*, 579
le vicomte d'*Ortez* gouverneur de Bayonne, 87
d'*Ossun* surnommé le brave, & sa mort tragique, 128
Ouragan espece de tourbillon, 191
d'*Oysel* Henry Clutin d'Oysel ministre d'estat en Escosse, 27.122

P.

ISABELLE de la *Paix* fille de France, & femme de Philippe II. roy d'Espagne 156. empoisonnée par son mary, 188
Paix boiteuse & mal assise, 1[illegible]6
le comte *Palatin*, 229
champ *Papaut*, 220
le *Pape* promoteur de la ligue, 383. 517
les environs de *Paris* surpris par les huguenots, 173. *& suiv.*
les armes pour la quatriéme fois aux por-

tes de Paris, 217. 234. 239
Paris plein de visages inconnus, 558. Voyez *Barricades. Ligue. Quarante*, &c.
furieux emportements des *Parisiens*, 591. 601
Jean de la Valete *Parisot* grand maistre de Malthe, 159
le *Parlement* contre les Presidiaux, 78
Parlement de Paris, 143. 150. maltraité par la ligue, 592. 593. *& suiv.*
le duc de *Parme*, 442. 443. 447. *& suiv.*
Parole. Qui ne peut garantir une parole, ne la doit pas donner, 36
le *Parquet* changé à la poste de la ligue, 593
Guillaume *Patris* evesque de Grace assassiné, 479
Paul IV. maltraité par le peuple Romain apres sa mort, 28
Pays-bas. Le commencement des guerres civiles des Pays-bas, 354. *& suiv.* 187. ce qui s'y est passé pendant quelques années, 410. 411. 412. *& suiv.* 486. 499. 500
Paysans revoltez, 615
Pelvé. Nicolas de Pelvé cardinal, evesque d'Amiens envoyé en Escosse, 27. 261. 496
Penitents bleus, blancs, & noirs, 476. 477
Pericard secretaire du duc de Guise, 586 588
Perigueux surpris & saccagé, 630
Peste en France pendant cinq ou six ans,

& ses ravages, 441
Petard, machine d'artillerie, & depuis quand en usage, 434
Philebert Emanuel duc de Savoye. Voyez *Beatrix. Savoye.* Sa mort, 441
Philippe II. roy d'Espagne, 12. 13. son peu de pieté envers la memoire de Charles V. son pere, 15 88. 90. 120. 151. 166. 187. 188. 486. 488. sa formidable armée navale pour la conqueste d'Angleterre, 567. 574
Philippe le Ringrave, 206
Pibrac, 310. 353. 362. 426
Picardie & l'humeur de ses peuples, 384
Pichery gouverneur du chasteau d'Angers, 607
Pie IV pape, 49
Champ *Piedgris*, 220
le capitaine *Piles*, 225. 228. 232. 270. sa mort, 277
Pinard secretaire d'Estat, 301. 572
le *Plessis-Mornay*, 596. 609. 612
Poictiers pris par la bresche, 111
Poictiers assiegé, 217. 218
Politiques sous Charles IX. 299. 312. 314
l'evesque de *Polna* ambassadeur de Pologne, 305
Pologne. Voyez *Sigismond* 304 & *suiv.*
couriers depeschez en Pologne, 330. 331. 339 362
Poltrot-Meré, huguenot, meurtrier du duc de Guise, 130. 131. son supplice, 132

le seigneur de P*ompadour*, 211
Constance P*once* confesseur de Charles V. roy d'Espagne, & son phantosme brulé apres sa mort, 15
P*oncenas* capitaine huguenot & sa mort, 182
la comté de P*ontievre* en Bretagne erigée en pairie & duché, 327
P*ontoise*, 623
P*ortugais* en guerre avec les François dans l'Isle de Madere, 194
P*ortugal*. Voyez *Sebastien*. *Landereau*.
les pretendans au royaume de Portugal apres la mort du roy Sebastien & celle de son successeur, 421. 426
P*ragmatique*, 49
P*resches* dans les fauxbourgs de S. Marceau & de S. Antoine, 94
dispute pour la P*reseance*, 120. 121. *& suiv.*
P*residial*. Voyez P*arlement*.
armée des P*rinces*, 206. 207. *& suiv.* 214. 225. 233
l'année des P*rocessions* blanches, 531
P*rocez*. Reglement pour couper le pied à la longueur des procez, 149. 150
belles P*ropositions*, mais inutiles, 483. *& suiv.*
d'où est venu le nom de P*rovinces-unies*, 445. Voyez P*ays-bas*.
P*uy-Gaillard*. P*uy-taillé*, 228. 237. 238
P*yraterie* d'huguenots, 205. 206

Q

LA fameuse bande des *Quarante-cinq*, auprés d'Henry III. 533. 582. 586
le conseil de *Quarante* personnes dans Paris, 594. 602
Querelle notable entre le cardinal de Lorraine, & le mareschal de Montmorency, 154. 155
Quinsay secretaire du duc d'Anjou, 467

R

RAINUCE Farnese issu d'une princesse de Portugal, 420
le comte de *Rais* intime conseiller de la reyne Catherine de Medicis, 208. 273. 275. 289. 207 310
Rasats, nom de faction en Provence, 361. 427
Raunay chef d'huguenots, 35. 36. son supplice, 37
Reformation. Nouveauté & apparence de reformation, 17
Regence pretenduë, 79
Regiment des Gardes, 3[illegible]0
multiplication de *Reglements*, multiplication d'abus, *484. 485*
Reglement de la ligue, 603
Raistres, 126. Voyez *Dandelot*. 438. 442. 464. 537. 541. 546. 552
Religion. Commencement des guerres de la religion, 94. *95*

la religion pretenduë *Reformée*, 375
Remore des grandes actions, 545
la *Renaudie* gentilhomme d'Angoulesme, chef des huguenots sous le prince de Condé, 30. 31. *& suiv.* 36. sa mort & son corps pendu, 39
le marquis de *Renel*, 240. sa mort, 277
cruelles *Represailles*, 114
Represaille remarquable, 267. 268
Renty du party huguenot, 232
Requiescens. Voyez *Zuniga*.
Louys de Requiescens gouverneur des Pays-bas, 411
edit de *Réunion*, 567. 568. 576
Revolution, 604
Jean *Ribaud* envoyé à la Floride, 188. 189. 191
Ribeyrac, 408
le marquis de *Richebourg*, 442
Richelieu. Antoine du Plessis-Richelieu, 34
Richelieu grand prevost de l'Hostel, 586. 587. 588 598
Roche-sur-Yon. Le prince de la Roche sur-Yon, prince du sang de France, 5. 7. 10. 12. 13. 55
la *Rochefoucant*, 110. 180. 605. 606
la *Rochelle*. Le donjon & l'azile des huguenots durant soixante ans, 180. 181. 186. 205 &c. 289. *& suiv.* siege de la Rochelle, 294. 295. *& suiv.* 315. 336. 400. 401. *& suiv.* 502
Rocher arraché par les eaux, 255
Rodolfe roy des Romains, 339

Jacqueline de *Rohan*, 197. 198
Ruissieux escuyer du duc de Guise, 590
Sainct-*Romain* capitaine & son action hardie, 354
grande alarme à *Rome*, 49
Roquelaure, vaillant capitaine, 215. 371
Rosiere ministre d'Orleans, 287
Rosne chassé de son gouvernement de Chaalons, 601
Rostignac seigneur Auvergnac, 606
la seigneurie de *Roüanais* erigée en duché, 328
Roüen. Siege de la ville de Roüen, 112 elle est saccagée, 113. 116
la demoiselle du *Roüet*, 115
Roye. Eleonor de Roye femme du prince de Condé, 8. 133. sa mort, 138
R*ugier* grand charlatan, 320

S.

LA *Sagne* homme indiscret & babillard, 50. 51. 55
Salsede, pere & fils, & leurs crimes, 454. le supplice du fils, 455. 491
le marquisat de *Salusses*, 580
S*ancerre* assiegée, 290. 303. 304
Sansac, 223. 224
Saveuse seigneur Picard, 620
Savoye Droits pretendus par le roy de France sur les terres du duc de Savoye, 74. *& suiv.*
le duc de *Savoye*, 151. la grace qu'il receut d'Henry III 343. 344. 351. *& suiv.*

48. 430. 580. *& suiv.*
Honorat de *Savoye*, comte de Villars, 73
Schombert, 408
Sebastien roy de Portugal, 259 419
Seconds en matiere de duel, 408.409
Sedan, 314. 551
Antoine *Seguier* president au parlement, 74
Pierre *Seguier*, 144
les *Seize*, chefs de la ligue, 555. 557. 590. 594. 622
le baron de *Senescay* president pour la noblesse aux estats de Blois, 386. 394
Magdeleine de *Senetaire* amazone Françoise, veuve de Guy de sainct Exupery-Miraumont, tousjours suivie de soixante gentils-hommes des plus braves, 360
Sens. Massacre d Huguenots à Sens, 105
le duc de *Sesse* en Espagne, Il continuë la guerre qu'avoit commencée Jean d'Austriche, fils bastard de Charles V. 247. 248
le *Siege* de velours, 437
Siennois. Leurs derniers efforts pour defendre leur liberté contre les Espagnols, & leur impuissant desespoir, 21
Sigismond roy de Pologne, dernier prince de la race des Jagellons, 302
sa mort, *là-mesme.*
Sigismond Bathory prince de Transylvanie eleu roy de Pologne, 362

Philebert de Marcilly *Sipierre* gouverneur d'Orleans. L'ordre qu'il receut d'abattre les tours qui fortifioient cete ville, & d'y bastir une citadelle, 136

Sixte pape V. Son genie, & la bulle qu'il fulmina contre le roy de Navarre & le prince de Condé, 516. 517. il faisoit gloire de marcher sur les testes couronnées, 610. 611

le comte de *Soissons*. Il est contraint par la ligue de prendre absolution du pape, 540 il est envoyé en Bretagne pour asseurer la ville de Rennes, 577. il est attiré par le roy de Navarre sous l'espoir du mariage de sa sœur unique, 619

Solyman empereur des Turcs, & sa mort, 160

Sommerive pour le party Catholique contre le comte de Tendes son pere, hugnenot, 117

Sorcier. Voyez *Aveugle*.

Jean de Partenay-*Soubize* envoyé à Lyon, 110

Saincte-*Soulene*, 458

Souvré. Grand favory d'Henry III. & comment il se comporta aprés avoir receu l'ordre d'estrangler le mareschal de Montmorency dans la prison, 363 364. *& suiv.*

Strasborug. Cete ville redouble ses gardes sur l'épouvente que luy donnerent les Huguenots de France, 291

le cardinal de *Stroſſy*, 146

Philippe de *Stroſſy*. Il eſt pourveu de la charge de colonel de l'infanterie de France, 212 il eſt fait priſonnier dans une bataille, 215. il eſt envoyé ſur les coſtes de Bretagne avec le baron de la Garde, pour empeſcher le ſecours qui pouvoit venir d'Eſpagne au duc d'Albe, 261. il inveſtit la Rochelle avec Biron, 294. admiral dans une armée navale de France 458. ſa mort, 460

Stuard. Marie Stuard reyne de France & d'Eſcoſſe, 6. 27. 28. 61. 91. 246. ſa mort tragique, 534. 535

Robert *Stuard*, & les rudes geſnes qu il ſouffrit, 26. 176

la conqueſte du pays des *Suiſſes* pretenduë par le roy d'Eſpagne & le duc de Savoye, 430. 431. 438

le comte de *Suſe*, 117. 427

Emanuel de *Sylva* gouverneur des Iſles Açores, 458. crée comte de Torrés Vedras, *là meſme*.

T.

TANEGUI du Chaſtel & ſa reconnoiſſance remarquable, 63. 64

Tavanes zelé Catholique, reprend Chaalons & Maſcon, & preſerve la Bourgogne de guerres civiles, 117. 118. 220. 221. 266. 273. 274

Tauquerel bachelier de Sorbonne. Sa theſe

injurieuse aux Souverains, & sa condamnation, 89
Teligny. Il se saisit de Chastelleraud, & force le chasteau de Lusignan, 213. il est envoyé à l'armée pour y denoncer & y faire publier la paix, 240. gendre de l'admiral Coligny par la seule estime que cét admiral avoit de la grandeur de ce gentil-homme, 256. combien furent utiles les remonstrances qu'il fit à son beau-pere, 272. sa mort, 276
Termes. Voyez *Bellegarde*.
Terride capitaine. Il entre en ligue avec les cardinaux d'Armagnac, & avec Strossy, Negrepelisse & Fourquevaux, 146. ses exploits en Forez, & ses levées en Guyenne, 282
le comte de *Teudes*, 207
faculté du *Theologie* de Paris, 591. 592
Christophe de *Thou* premier president au parlement de Paris. Il est deputé pour faire le procés au prince de Condé, 57. commis pour informer d'une conspriation, 319. son zele pour la paix & la reformation de l'Estat, 353. sa mort, 464
du *Tillet* greffier du parlement de Paris, 57
Toré avec le vicomte de Turenne procure de la protection pour les huguenots, 314. il estoit l'un des freres du mareschal de Montmorency, 321. chassé de la ville du

du Pont-Sainct Esprit, 386
le comte de *Torré-Vedras*, Portugais, phrenetique & meschant. 458. executé par la main du bourreau. 462
la comté de *Toüars* en Poitou erigée en duché en faveur de Louys de la Trimoüille. 327
le peuple de *Toulouse* mutiné contre le parlement de cete ville. 146
les environs de Toulouse pillez, brûlez & saccagez par les huguenots. 231 234
le cardinal de *Tournon* rappellé par Catherine de Medicis. 11. il ne veut pas ceder la preseance aux princes du sang. 80. son zele pour la verité de la sainte Eucharistie contre les emportemens & les blasphemes de Beze. 84
entreprise sur la ville de *Tours* par le duc de Mayenne. 117
Toury. Lieu de conference entre la reyne Catherine de Medicis, le roy de Navarre & le prince de Condé. 107
le marquis de *Tuans* parent du roy de Navarre, & ses enfans catholiques tuez dans un combat prés Monterabe. 436
Tremblemens de terre. 253
Trente. Continuation du concile de Trente, & la legereté inexcusable du conseil de France en ce rencontre. 49. 50. arrivée du cardinal de Lorraine à ce concile avec quarante evesques François & grand nombre de Docteurs & de doctes personnages. 119
sa conclusion. 149

il eſt publié dans les Pays-bas. 165. 166
les eveſques de France en demandent la publication. 391. 484. 499. 553
de la *Trimoüille*. La comté de Toüars en Poictou erigée en duché en faveur de Louys de la Trimoüille. 327
il ſollicite le Poictou de ſe joindre à la ligne, & ſes reſſentiments contre les huguenots & le comte du Lude. 384
Charlote-Catherine de la *Trimoüille* femme du prince de Condé. 521
Triomphe de l'egliſe militante, panegyrique. 288
Triumvirat en France, compoſé du conneſtable, du duc de Guiſe & du mareſchal de Saint-André. 72. 73
les *Triumvirs* ne peuvent ſupporter le grand credit de l'admiral, & ſe retirent de la cour, faiſant ſervir la Religion de pretexte à leur meſcontentement. 88
cet éloignement eſt cauſe que l'admiral déchet de ſon credit. 92
le prince de Condé n'oſe plus diſputer le pavé aux Triumvirs. 98
le grand pouvoir des Triumvirs 105
ils preſentent requeſte à ce qu'il n'y ait point d'autre religion en France que la catholique & pour d'autres fins enoncées. 106. 108
avantage que l'on eſpere de leur abſence. 124
Truchard maire de la Rochelle. 181
Gebard *Truchſes* archeveſque de Cologne

apostat. 187. 188. 495
le royaume de *Tunis* demandé au Turc pour un fils de France. 292
Turcs. Voyez *Chipre*. Ligue contre les Turcs, entre le pape Pie V. le roy d'Espagne & les Venitiens. 251. 252
le vicomte de *Turenne* encore Catholique & déja fort adroit quoi que bien jeune, entremetteur de l'association d'entre le duc d'Alençon, le roy de Navarre & le prince de Condé. 300. 301
il s'intrigue en faveur des Huguenots. 314
il va trouver le duc d'Alençon aprés son evasion. 366
son chagrin & sa deffiance dans le service qu'il rendoit au roy de Navarre. 399
lieutenance qui luy est enviée. 431
ce que le prince de Condé esperoit de sa conduite. 513
sa prudence à congedier ses troupes. 515
il reprend la ville de Castillon en une nuit par le moyen d'un petard. 522 523

V

VACATIONS. Chambre extraordinaire dressée durant les Vacations, pour travailler incessamment à faire le procés à l'admiral & à ses complices. 284
Vaillac gouverneur du chasteau Trompete. 503
Pierre du *Val* evesque de Seez, 76 79

l'evesque de *Valence*, ambassadeur en Pologne & sa politique. 301
Valentine de Milan femme de Louys duc d'Orleans. 75
duchesse de *Valentinois*. 8. 9. 10
la *Valette* Capitaine pour le roy & les levées de Guyenne qu'il luy amena. 182
ses troupes employées à forcer la ville de Mont-de-Marsan. 216
ses faits darmes dans la Gascogne. 294
le jeune la Valette l'un des mignons de Henry III. 349
nommé depuis Espernon. 347
il joüit comme par indivis avec Arquez des bonnes graces de ce roy, qui les appelloit ses enfans. 445. 446
Valois. Combien de temps a regné & quand a esté esteint le nom de Valois en France. 630
Vargas ambassadeur d'Espagne à Rome. Ses intrigues & celles des Caraffes tiennent le siege de Rome vaquant durant trois mois. 28
Vases sacrez convertis en monnoye. 118 119
Vassy. Le massacre de Vassy, où le duc de Guise fut blessé. 95. 96
Louïse de *Vaudemont* femme d'Henry III. 358
Claude de *Vaudré*-*Moüy* chef d'huguenots. 180
le marqnis de *Velez*. 247
Vendosme. François de Vendosme vidame

de Chartre, & sa mort dans la Bastille. 51
Vengeance de Rapin. 231
Sebast. *Venier* general des Venitiens contre les Turcs. 251. 252
Venitiens. Voyez *Chypre*.
les Venitiens & la reception qu'ils firent à Henry III. revenant de Pologne en France, & séjournant dans leur ville. 340. 341
Ventadour. L'un de ceux qui se joignirent au duc d'Alençon aprés qu'il se fust retiré de la cour. 366
Versoris deputé de Paris aux estats de Blois. Il est chargé de supplier le roy de réunir tous ses sujets dans la religion Catholique par des moyens doux & sans guerre. 391. 394
Vesins. Il défait deux cent chevaux avec vingt-cinq. 289
il est tué dans Cahors dés les premieres aproches du siege de cette ville. 434. 435
la ville de *Vezelay* prise avec des eschelles. 224
les *Vicomtes* du party des hugnenots, qui ils estoient, & pourquoy ainsi nommez. 182
le mareschal de *Vieilleville* & son voyage à Poictiers. 200
le marquis de *Villars* admiral de France. Il commande une armée pour ranger les Villes rebelles de la Guienne, 290

il eſt contraint de licentier ſes troupes qui vivoient avec trop de licence, 294
il retranche l'eſperance de prendre le Havre qu'il tenoit, ayant engagé ſa parole au duc de Guiſe. 566
le chevalier de *Villegagnon* envoyé à la Floride. 188
Villequier & François d'O ſon gendre entretiennent le roy Henry III. dans une molle oyſiveté. 418
Villeroy ſecretaire d'eſtat, mal traité par d'Eſpernon en plein conſeil. 554
il embraſſe avidement l'occaſion de perdre cét ennemy. 565. 572
le comte de *Vinioſe* ſeigneur Portugais. 458
Vin. Premier impoſt d'entrée du vin. 82
le bois de *Vincennes.* Séjour qu'y fit le roy Charles IX. qui y tomba malade. 317. 323
Vins. 529. ſon ambition. 570
Virtemberg. Le pourparler du duc & du cardinal de Guiſe avec le duc de Virtemberg. 93
Union. Voyez *Ligue.* 598. 603
Provinces-*Unies.* Voyez *Provinces.*
les montagnes de *Voſge.* 540
la vicomté d'*Uſez* erigée en duché & pairie. 327
Vvarvic. Ambroiſe comte de Vvarvic gouverneur du Havre. 140. 141
le duc d'*Uzez.* 318

Z.

ZELANDE. Voyez *Gand*.
Zuingliens. 93
Zuniga-Requiescens. 122

Fin de la Table du septiesme Volume.

A PARIS,
De l'Imprimerie de DENYS THIERRY.
1676.



PRIVILEGE

DU ROY.



OUIS PAR LA GRACE de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlements de Paris, Thoulouse, Grenoble, Bourdeaux, Roüen, Dijon, Rennes & autres, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenants, & à tous autres, nos Justiciers, & Officiers qu'il appartiendra; SALUT. Nostre cher & bien amé FRANÇOIS DE MEZERAY nostre Conseiller & Historiographe ordinaire, Nous a fait remonstrer qu'il avoit cydevant donné au public trois Volumes de l'Histoire de France, commençants à Pharamond, Fondateur de nostre Monarchie, & finissants à la Paix de Vervins, lesquels il avoit avec beaucoup de soin & de travail, reveus, corrigez & augmentez; ensorte que ce sera plustost un Ouvrage nouveau qu'une reimpression de son Histoire, à laquelle il auroit

en outre adjousté beaucoup de choses necessaires ; entre autres un grand Discours de l'origine des François , l'Histoire Ecclesiastique de France , & notamment une augmentation considerable d'un quatriesme Volume, qui doit contenir l'Histoire depuis ladite Paix de Vervins jusques à maintenant. Et dautant qu'il ne se recouvre plus d'Exemplaires de la precedente édition , & qu'il luy importe & au public qu'il n'en paroisse pas une nouvelle édition , qu'elle ne soit la plus parfaite qu'il se pourra , pour l'honneur de la France & la reputation de l'Autheur ; Il Nous a tres humblement requis sur ce luy vouloir accorder nos Lettres de permission & privilege special : Avec deffenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, de reimprimer, contrefaire, extraire, changer, alterer, vendre & debiter d'autres impressions que de celles qu'il donnera au public, soit en corps ou en abbregé, sans son consentement, tant avec les Figures & Medailles, que sans icelles, ny mesme d'en exposer & vendre de celles qui pourroient estre contrefaites sur la premiere édition, A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant pour diverses raisons à ce Nous mouvans, & pour les bons & agréables services qu'il Nous a rendus & nous rend journellement ; & pour faire connoistre l'estime que Nous avons de ses Ouvrages ; Nous luy avons permis &

permettons par ces presentes de faire imprimer par tels Libraires & Imprimeurs qu'il advisera bon estre, ledit Livre, intitulé L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS PHARAMOND IUSQUES A MAINTENANT, avec les corrections, additions, changemens & augmentations cy-dessus énoncées, en telles formes, & grandeurs de volumes, qu'il jugera, soit avec les Figures ou autrement, en corps general d'Histoire, ou en Volumes separez, mesme en abbregé; durant l'espace de trente ans, à compter du jour que le dernier & quatriesme volume sera achevé d'estre imprimé pour la premiere fois en vertu du present Privilege; Faisant tres-expresses defenses à toutes personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'imprimer ladite Histoire separement, en corps, ou en abbregé, tant sur l'impression cy-devant faite que sur la presente, ny d'en contrefaire, extraire, changer, alterer aucune chose, d'en vendre ny debiter d'autre, ny mesme d'en emprunter le titre, tant de celles qui auroient esté contrefaites en France, que de celles qui seroient apportées des pays estrangers, soit qu'elles eussent esté imprimées sur la premiere édition ou autrement, sans le consentement de l'Exposant ou de ceux qui auront son droict, tant pour l'abbregé que pour le total de ladite Histoire: A peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, des

balots où ils se rencontreront, de tous despens, dommages & interests, & de quinze mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers à l'Exposant ou à ceux qui auront droict de luy. A condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre dans nostre Bibliotheque publique, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Comte de Gien, Chancelier de France, le sieur Seguier, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles Nous voulons & vous mandons que vous fassiez joüir dans tous les lieux de nostre obeïssance, l'Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empeschement; & qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées; Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire tous Exploits & Saisies necessaires, sans demander autre permission : Car tel est nostre plaisir. Nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, Edicts, Declarations, Arrests, Reglements, Statuts, & confirmation d'iceux, Privileges obtenus & à obtenir, soit que le temps de ceux qui ont esté obtenus, soit expiré (ou non), oppositions & appellations quelconques, & sans prejudice d'icelles, pour lesquelles nous n'entendons qu'il soit differé,

& dont nous retenons la connoiſſance
Nous & à noſtre Conſeil, & qui ne pou
ra nuire audit Expoſant ou à ceux q
auront droict de luy : en faveur duqu
& du merite de ſon Ouvrage, No
deſrogeons à tout ce que deſſus pour
regard ſeulement. Donné à Paris le de
nier jour de Decembre, l'an de gra
mil ſix cens ſoixante-quatre ; & de no
tre regne le vingt-deuxieſme. Signé
Par le Roy en ſon Conſeil, MABOU
Et ſcellé.

Regiſtré ſur le Livre de la Communau des Libraires & Imprimeurs de Paris, 12. Janvier 1668. ſuivant & conform ment à l'Arreſt du Parlement du 8. Av 1653. & celuy du Conſeil Privé du Ro du 27. Février 1665.

Signé, D. THIERRY,
Adjoint du Syndic.

LEdit ſieur de MEZERAY a cedé
droict de ſon Privilege à THOMA
JOLLY & à LOUIS BILLAINE
ſuivant l'accord fait entre eux.

Et le droict de la moitié dudit Priv
lege qui appartenoit audit Jolly, a eſ
retrocedé à DENYS THIERRY
CLAUDE BARBIN, & JEAN GUIGNARI
ſuivant l'acquiſition qu'ils en ont faite.

Achevé d'imprimer en abbregé pour la pr miere fois le 10. *Février* 1668.



